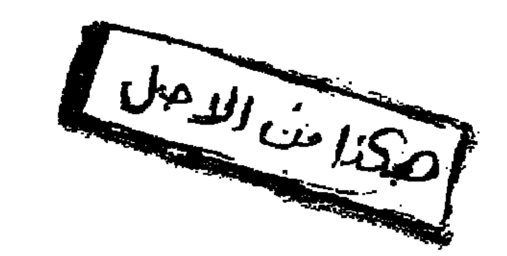


Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15522 – 7 F

JEUDI 22 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un camouflet pour Pékin

LE dynamisme économique de la Chine, conjugué à l'engouement de ses partenaires pour ce qui apparaît comme un nouvel Eldorado des affaires, a engendré chez les dirigeants chinois une confiance en soi qui vient d'être mise à mal par la fermeté des négociateurs du GATT. Pékin a dû finalement accepter, du bout des lèvres, de poursuivre en février 1995 les négociations en vue de sa participation au Forum des échanges internationaux.

Cette concession contrite de la Chine témoigne d'une prise de conscience de ses dirigeants que l'état de grâce dont ils ont bénéficié ces dernières années touche à sa fin. Les partenaires de la Chine ne semblent plus disposés à accepter sans mot dire des méthodes commerciales qui font fi le plus souvent des notions de contrats ou d'engagement.

UN raidissement dont témoignent par exemple les actions en justice d'entreprises américaines à l'encontre de leurs partenaires chinois pour non-respect de contrat et surtout pour des montagnes d'impayés. Les banques japonaises, fortement engagées en Chine, commencent également à manifester une certaine impatience.

Si la Chine a pu nourrir l'espoir que son poids économique lui permettrait sinon de dicter, du moins d'infléchir les rè_les des échanges internationaux en obtenant des concessions sans en faire, l'échec de son intégration au GATT la contraint à revenir sur terre : le camouflet que Pékin vient de subir est symptomatique des limites que ses partenaires entendent mettre à ses exigences unilatérales.

Lors des Jeux asiatiques d'Hiroshima, en août, Pékin avait tempêté mais n'en avait pas moins dû céder et accepter la présence d'un représentant officiel de Taïwan, membre du gouvernement. Quatre mois plus tard, c'est un autre échec plus cuisant de la diplomatie de l'intransigeance.

PÉKIN est d'autant plus contraint à adopter un profil plus bas que le gouvernement semble perdre la maîtrise de son passage à l'économie de marché, notamment parce que l'inflation est difficile à contenir. La surchauffe est une menace pour la stabilité sociale et le gouvernement central contrôle de moins en moins les autorités locales. La Chine, donc, a besoin des investisseurs étrangers et se doit de les rassurer.

Fascinés par les prouesses économiques du géant chinois, ses partenaires découvrent que les droits de l'homme et les droits du commerce ne sont pas dissociables. Quand on bafoue les uns, on triche avec les autres. Désormais, Pékin paraît contraint de faire des choix clairs en faveur du libéralisme : économique mais aussi politique. A condition que les Occidentaux maintiennent leur fermeté.

Lire page 6

M 0147 - 1222 - 7,00 F

La survie du gouvernement de M. Berlusconi semblant compromise

L'Italie est à la recherche d'une nouvelle majorité

Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, risquait d'être mis en minorité, à l'issue du débat qui s'est ouvert mercredi 21 décembre à la Chambre des députés. Plusieurs motions de censure avaient été déposées, dont l'une par la Ligue du Nord, membre de la coalition gouvernementale. On n'excluait pas que M. Berlusconi choisisse d'annoncer sa démission avant le vote. Mardi 20 décembre, la lire italienne a atteint son plus bas niveau face au deutschemark.

ROME
de notre correspondante

Miracle ou mirage ? L'heure de vérité est arrivée pour Silvio Berlusconi. Après une semaine de crise aiguë, qui a vu exploser la majorité parlementaire et conduit la lire à des records à la baisse jamais enregistrés, le président du conseil italien était attendu à la Chambre des députés mercredi 21 décembre dans l'après-midi pour une séance cruciale.

Il devait dresser dans son discours le bilan de ces sept mois d'un pouvoir très contesté. Il y a d'abord eu ces millions de manifestants descendus dans la rue, pour protester contre une loi de finances jugée « injuste », puis la guérilla permanente du pouvoir contre une magistrature, elle-même en rébellion,

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite et nos informations page 3

TOI AUSSI, MON FILS?!

TIENS! C'EST LA FIN DE L'ÉPISODE!

FANCHO

La France déchirée

Un sondage de la SOFRES pour « le Monde » et RTL confirme que la fracture sociale ne cesse de s'élargir

Le constat est massif, sans appel : 89 % des personnes interrogées par la SOFRES jugent « divisée » la société française (1). Deux sur trois estiment que c'est la distinction entre les gens aisés et les exclus qui crée les disparités les plus importantes. Ce n'est plus, comme par le passé, l'opposition entre les gens des villes et les gens des campagnes qui détermine les cassures sociales, pas plus que les distinctions classiques entre les jeunes et les vieux, les patrons et les salariés, les hommes et les femmes. Toutes les réponses du sondage réalisé par la SOFRES vont dans le même sens : le lien social est en train de se déliter. Une véritable fracture sociale est en cours de constitution avec, à terme, un réel risque d'explosion.

Les enquêtes réalisées ces derniers mois se rejoignent en montrant à quel point, en France, la situation sociale se dégrade. 63 % des personnes interrogées considèrent qu'en ce qui concerne le niveau de vie, depuis dix ans, les distances entre les différentes couches de la société ont tendance à augmenter. En 1983, elles n'étaient que 36 % à le penser. Election présidentielle oblige, la lutte contre l'exclusion et la grande pauvreté est considérée par les principaux prétendants à la fonction suprême comme un dossier prioritaire. Mais, par-delà les mots, il n'y a pas grand-chose de réellement concret qui permette d'espérer que des solutions novatrices vont être mises en œuvre.

En général, chacun s'y retrouve lorsqu'il s'agit d'identifier le ou les responsables de cette situation : au choix, la société libérale – coupable de porter en elle-même la discrimination et l'exclusion – et l'Etat-providence, incapable de prodiguer autre chose que de la solidarité mécanique (retraite, sécurité sociale, allocations familiales).

FRANCK NOUCHI

Lire la suite et nos informations page 10

(1) Effectué pour *le Monde* et RTL, ce sondage a été réalisé du 5 au 7 décembre sur un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus (méthode des quotas et stratification par région et catégorie d'agglomération).

L'armée au secours de Boris Eltsine

Lâché par les démocrates depuis l'intervention en Tchétchénie le président russe s'appuie de plus en plus sur les militaires

MOSCOU
de notre correspondante

Depuis plus d'un an, c'est l'armée russe qui doit intervenir pour sauver le régime de Boris Eltsine quand ses autres instruments de pouvoir échouent. Il avait suffi de quelques tanks et des unités d'élite pour venir à bout, en octobre 1993, d'un Parlement mal défendu dans le centre de Moscou. Mais prendre d'assaut une ville et occuper un pays d'un million d'habitants décidés à résister exige, même loin des regards, autre chose.

L'armée, qui devait encercler Grozny il y a dix jours, n'y était toujours pas parvenue, mercredi 21 décembre. Alors, elle bombarde de plus en plus, se servant de ses avions ou de son artillerie. L'estimation des forces engagées qui circulait depuis deux semaines – 40 000 hommes – a été « confirmée », mardi, par un porte-parole militaire, toujours anonyme. Mais un autre chiffre commence à circuler... celui de 170 000 hommes. Et on parle encore d'envoyer la division d'élite d'artillerie de Taman, des unités de montagne d'Extrême-Orient ou des tirailleurs de la flotte de la mer Noire...

Cela, alors que Pavel Gratchev, le chef de cette mobilisation sans précédent depuis celle d'Afghanistan qui annonçait la mort de l'URSS, affirmait à la télévision, il y a trois semaines, qu'il pouvait, s'il le fallait vraiment, « prendre Grozny en deux heures avec un régiment de parachutistes ». Voilà le même général Gratchev à la tête d'une aventure où rien ne se déroule comme prévu, mais qui bouleverse radicalement l'avenir envisagé de la Russie, de son économie, de ses rapports avec son « étranger proche » comme avec le monde entier.

La « tête » théorique de cette opération, Boris Eltsine, n'a en effet été libérée de son hôpital que pour entrer en « convalescence » dans « une de ses résidences près de Moscou ». Pour combien de temps, alors que le pays est en guerre ? Personne n'a, semble-t-il, osé le demander. L'agence ITAR-Tass est là pour expliquer que le président reste actif : il a signé, ces derniers jours, une dizaine de décrets, dont l'un sur la future célébration des cinquante ans de la victoire de 1945 ou un autre sur une médaille attribuée à une usine pour son centenaire. Il est vrai que Boris Eltsine a aussi été brièvement montré, sans qu'on l'entende, mardi à la télévision, avec sa tête des plus mauvais jours, recevant son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Boris Eltsine laisse son premier adjoint, Oleg Soskovets, gérer le conflit avec Pavel Gratchev et avec un ancien directeur de kolkhoze, Nikolaï Egorov, le vice-premier ministre nommé « représentant spécial du président » pour la crise tchétchène. Avant de partir, Boris Eltsine aura présidé une réunion de type nouveau entre « membres du gouvernement et du Conseil de sécurité », un « politburo » dont la différence avec l'ancien est qu'on ne sait pas qui le compose, comme l'affirme la presse qui ose encore parler.

Contrairement à la télévision, certains journaux disent encore beaucoup de choses. Notamment que les chars qui devaient encercler Grozny préfèrent s'enterrer dans des tranchées au lieu d'avancer et que des soldats s'ingénient à les mettre en panne. La presse donne les noms d'officiers sanctionnés pour refus de tirer sans ordre écrit, quitte à publier, à côté, le démenti du ministère de la défense.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite et nos informations page 4

Gouverner l'entreprise autrement

Les « affaires » et la présence croissante d'investisseurs étrangers rendent inéluctable l'évolution du modèle français de pouvoir monarchique

« Gouverner autrement. » Bien après Pierre Mauroy, Jacques Chirac estime à son tour aujourd'hui nécessaire de changer la manière dont sont conduites les affaires de l'Etat. Un même vent de contestation souffle dans les milieux économiques. Pour beaucoup d'actionnaires notamment, le temps serait venu, en France aussi, de repenser le mode de gouvernement des entreprises. Débattu dès le milieu des années 70 aux Etats-Unis et depuis la fin des années 80 en Grande-Bretagne, le « corporate governance » – selon l'expression anglo-saxonne – fait l'objet de vives polémiques au sein du monde des affaires français.

Les « affaires » dans lesquelles sont impliquées certaines grandes sociétés – Alcatel-Alsthom et son président Pierre Suard aujourd'hui – précipitent en effet le débat. Le modèle français du pouvoir monarchique dans l'entreprise – un PDG de droit divin, un conseil d'administration réduit à une simple chambre d'enregistrement – est-il compatible avec l'ouverture croissante des sociétés françaises aux capitaux étrangers ? La patronat, les autorités boursières et les juristes y réfléchissent. Une redéfinition des pouvoirs et des rôles entre actionnaires, administrateurs et gestionnaires des entreprises semble inéluctable.

Vu de Wall Street, le maintien de Pierre Suard à la tête du premier groupe industriel privé français, Alcatel, est une incongruité. Mis en examen pour « faux et usage de faux, escroquerie et corruption », Pierre Suard a essuyé au cours des derniers mois plusieurs échecs stratégiques. Les profits de son entreprise ont fortement diminué. L'action Alcatel a perdu en Bourse près de 45 % de sa valeur en an. Aux Etats-Unis, les patrons de Kodak, d'IBM ou d'Apple ont été « remerciés » par le *board of directors* de leur compagnie, leur conseil d'administration, pour moins que cela. En Grande-Bretagne, les actionnaires américains mécontents viennent d'obtenir, cette semaine justement, le départ de Maurice Saatchi du groupe publicitaire Saatchi et Saatchi, qu'il avait pourtant contribué à créer.

Le capitalisme français offre aux Américains d'autres sources d'étonnement. Ceux-ci restent ébahis par la liberté d'action dont aurait bénéficié, pendant des années, Jean-Yves Haberer à la tête du Crédit lyonnais. Ils s'étonnent de la désignation « souveraine » par Guy Dejouany, le PDG de la Générale des eaux, de son propre successeur, Jean-Marie Messier. Ils ne comprennent pas non plus comment un patron « assigné à résidence » comme l'est, de fait, Didier Pineau-Valencienne peut continuer à diriger un groupe international comme Schneider.

Le regard américain n'est pas nécessairement le plus pertinent. Il n'en éclaire pas moins les failles du système français de « gouvernement des entreprises ». La coutume et la loi – celle sur les sociétés de 1966 notamment – ont instauré de fait en France une « organisation monarchique du pouvoir dans l'entreprise », selon l'expression de Jean Peyrelevade, le patron actuel du Lyonnais. Dans la société anonyme (SA) traditionnelle française, le PDG est le seul maître à bord. Il est à la fois le président du conseil d'administration – celui qui, seul ou presque, a le pouvoir de convoquer les réunions du conseil – et le directeur général, c'est-à-dire celui qui dirige l'entreprise et choisit à ce titre ses collaborateurs.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite et nos informations page 17

La croissance s'accélère dans les pays industrialisés

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a constaté, mardi 20 décembre, une accélération de la croissance. Dans les pays industrialisés, l'augmentation du PIB serait de l'ordre de 3 % en 1995.

page 16

Le juge Halphen pourrait être dessaisi

Le juge Eric Halphen pourrait être dessaisi du dossier des fausses factures de la région parisienne, impliquant des personnalités du RPR, à la suite de la mise en cause de son beau-père dans une extorsion de fonds liée à ce dossier.

page 22

Les priorités pour améliorer la santé des Français

Dans un volumineux rapport sur la santé en France, le Haut Comité de la santé publique estime que, parmi les objectifs à atteindre d'ici à l'an 2000, la baisse des consommations alcoolique et tabagique et la prise en charge des exclus doivent être jugées « prioritaires ».

page 11

Gérard Colé a été placé en garde à vue

Gérard Colé, ancien président de la Française des jeux et ancien conseiller à la communication à l'Elysée, a été placé en garde à vue, mardi 20 décembre. Il devait être déféré mercredi 21 décembre au parquet du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine).

page 22

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

INSTITUTIONS

Crise de la volonté politique

Les fondements de nos institutions sont menacés. L'esprit républicain est mis à mal par le communautarisme. Les politiques ne savent pas ce qu'ils veulent. La France est une exception magnifique mais menacée. Contre ces renoncements, il nous faut réhabiliter la volonté politique. Un chef d'Etat définissant enfin une politique simple et forte, c'est ce que les citoyens attendent.

par Jean-Claude Barreau

LA France moderne a quatre fondements : les institutions créées par le premier consul entre 1799 et 1804 (Conseil d'Etat, préfectures, code civil) ; la République voulue par les « Jules » à partir de 1881 (14 Juillet, Marianne, école obligatoire, laïcité) ; les réformes imposées par de Gaulle entre août 1944 et janvier 1946, les fameuses « ordonnances de 45 » (Sécurité sociale, EDF, CNRS, etc.) ; et, enfin, la Constitution de 1958.

Si la Constitution rencontre toujours l'adhésion la plus large, les autres fondements sont aujourd'hui gravement menacés. Trois « usures » se révèlent au même moment et s'ajoutent l'une à l'autre : une usure séculaire, celle des institutions du premier consul ; une usure centenaire, celle de la République des Jules ; une usure cinquantenaire, celle du programme de la Libération.

Rien ne montre mieux l'usure de l'Etat consulaire que la nouvelle jurisprudence du Conseil d'Etat : en décidant que n'importe quel traité international s'impose à une loi nationale *postérieure*, l'austère Conseil que jadis Bonaparte créa pour la sauvegarde de l'Etat a porté un coup terrible à la souveraineté de la représentation nationale. Par ailleurs, l'abus de la décentralisation fait revivre les baronnies jadis disloquées par la Révolution et l'Empire.

La mode de l'« exclusion »

Les rites de la République des Jules rythment encore notre vie et son école survit avec difficulté, mais l'esprit républicain est mis à mal par le communautarisme (foulard, kippa, etc.) ; le service militaire obligatoire a, en fait, disparu ; le civisme n'est plus enseigné. Le pacte social de 1945, mélange de solidarité et de dynamisme réformateur, nous a donné les « trente glorieuses ». Il est fragilisé par le chômage massif et le trou de la Sécurité sociale, par le niveau exagéré des taux d'intérêt.

Une politique d'argent cher compromet inévitablement l'avenir au profit du court terme. D'ailleurs, même sur le plan démographique, la fécondité des « trente glorieuses » n'est plus qu'un souvenir. Avec un indice conjoncturel de 1,6 enfant par femme (il en faut 2,1 pour le simple remplacement des générations), la natalité n'a jamais été aussi basse de toute notre histoire, et personne ne s'en émeut. On nous annonce pour demain un sexagénaire pour trois habitants, ce qui est ingérable. Aucune société, dans aucun système concevable, ne peut tenir longtemps sans remplacer ses générations.

Or cette conjonction d'usures laisse la classe politique (à quelques exceptions près) sans réaction. Et pourtant ces institutions usées ont fonctionné deux cents ans, un siècle, cinquante ans, à la satisfaction générale. Il faut les revitaliser ou en inventer d'autres, c'est possible, et rapidement.

Bonaparte, les Jules, de Gaulle ont réformé en quelques mois ; c'est qu'ils savaient ce qu'ils voulaient ; le premier appliquait le programme de l'Encyclopédie ; les seconds celui des républicains ; le troisième celui de la Résistance. Aujourd'hui, par contraste, la plupart des politiques ne savent plus ce qu'ils veulent. On assiste à une crise formidable de la volonté politique.

Savoir gouverner

La plupart des politiques, adhérant aux modes du jour, se déclarent incapables de changer quoi que ce soit, de mettre fin au chômage ; ou d'inventer une politique moderne de la natalité qui, comme en Suède, intègre les grossesses dans la carrière des femmes (car, évidemment, il est illusoire et « rétro » de leur demander de rester à la maison) ; ou de trouver les moyens d'une véritable politique de la ville qui soit autre chose qu'un gadget. Cette crise de la volonté touche la gauche et la droite.

En politique intérieure, par exemple, la vogue du terme « *exclusion* » est révélatrice du vide de la volonté politique. Il y avait des exploiteurs et des exploités ; aujourd'hui, il y a des « exclus » mais on chercherait en vain les « excluant » ! L'« exclusion » est décrite comme une sorte de catastrophe naturelle qui n'a guère de rapport avec la politique. Certes, il faut « lutter contre l'exclusion », mais personne n'en est vraiment responsable. C'est le versant « politique intérieure » de notre politique étrangère de « casques bleus ». Il faut toujours se méfier des locutions à la mode.

En vérité, on a l'impression que la plupart des dirigeants de ce pays, qu'ils soient de droite ou de gauche, ne songent qu'à prendre congé d'une grande Histoire qui terrorise leur immobilisme, l'Histoire de France. Or la France, République qui gardait quelque chose de romain, est, dans le monde et même en Europe, une exception magnifique mais menacée (seul Etat laïque, seule société assimilationniste, etc.). La France est depuis mille ans une victoire, toujours renouvelée, de la volonté politique sur le renoncement.

Le malheur est que, si les deux tiers des gens sont « républicains » et voudraient que l'exception française continue, les deux tiers des dirigeants ont renoncé à cette ambition. Ils ne songent qu'à transformer le pays en une espèce de grand Québec sans responsabilité internationale ni originalité propre. Et encore ma comparaison est injurieuse pour le Québec, qui garde, au moins, des velléités de souveraineté et a voté la « loi 101 » pour défendre la langue française (alors que notre Conseil constitutionnel a saboté la loi Toubon et que nos élites ne songent qu'à faire enseigner l'anglais dès l'école primaire).

Mais si demain un chef d'Etat résolu définissait une politique simple et forte, libérale pour l'économie, républicaine pour les citoyens, on verrait les gens s'y rallier d'enthousiasme.

Clemenceau disait : *« Le pays saura qu'il est gouverné. »* C'est cela que les citoyens voudraient entendre à nouveau ; ils veulent la sécurité dans leurs villes, le travail pour tous, la promotion au mérite, la grandeur de la France ; ils veulent être enfin gouvernés. Depuis vingt ans déjà, ils sentent que le pays est seulement administré, et encore constatent-ils qu'il l'est de plus en plus mal.

▶ Jean-Claude Barreau est conseiller de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

TAIZÉ

L'âme de l'Europe

Plus de cent mille jeunes de tous les pays d'Europe, dont plus de la moitié venant de l'Est, participeront à la rencontre européenne de jeunes animée par Taizé, à Paris, du 28 décembre au 1er janvier. Frère Roger, prieur de la communauté œcuménique de Taizé, souligne les enjeux d'un tel rassemblement de jeunes Européens.

par Frère Roger

PARTOUT en Europe, loin de fuir les mutations toujours plus rapides des sociétés, des jeunes cherchent à entraîner en avant ceux qui sont paralysés par une peur de l'avenir ou tentés par le repliement du « chacun pour soi ». Ils savent que l'être humain n'a pas été créé pour la désespérance. Même sans grands moyens personnels, ils parviennent à franchir des oppositions entre personnes, familles spirituelles, races.

Quand la mesure économique de l'homme compte avant tout, quand la préoccupation de s'enrichir par le marché l'emporte, leur conscience est touchée. Ils ne se satisfont pas d'une croissance économique dont ne bénéficie qu'une partie de la population. Ils sont attentifs aussi à la situation de certains peuples qui, aujourd'hui, ont la figure dont parle un croyant de la Bible : *« Humiliés, malmenés, sans rien pour attirer le regard, ce sont nos maladies qu'ils portent. »*

En présence de la souffrance humaine, la conscience chrétienne connaît en notre époque un éveil sans précédent : Dieu est amour, pourquoi laisse-t-il souffrir tant d'êtres humains ? Il y a des violences physiques, la guerre, la torture, le meurtre... Il y a aussi des violences subtiles qui se dissimulent dans le jeu des méfiances et des habiletés, dans le soupçon, l'humiliation, une promesse non tenue... Si Dieu est amour, d'où vient le mal ?

Une humble confiance en Dieu

Du mal, personne ne peut en expliquer le pourquoi. Le Christ, lui, se fait solidaire de l'incompréhensible souffrance des innocents. Au VIIe siècle, un penseur chrétien pouvait écrire : *« Dieu ne peut que donner son amour. »* Cela est si vrai : Dieu ne suscite jamais ni la détresse humaine, ni la peur, ni l'angoisse. Dieu ne veut ni les guerres, ni les séismes, ni la violence des accidents. Dieu en est innocent, Dieu est l'innocence. Et la confiance en Dieu, la foi, stimule à chercher comment alléger les épreuves humaines. *La foi ne peut pas faire de nous des irresponsables.*

A travers toute l'Europe, tant de jeunes aujourd'hui accomplissent tout ce qui est à leur portée pour sortir de l'affaissement spirituel qui atteint notre continent. En présence d'une crise de confiance en l'homme, ces jeunes ont soif de prendre des responsabilités pour que s'élargisse une confiance. Sans elle, comment l'Europe pourrait-elle se construire ?

Bien sûr, construire l'Europe suppose l'usage des vastes possibilités de la science et de la technique. Mais ces grands moyens, à eux seuls, ne suffisent pas. Si nous allions un jour nous réveiller dans des sociétés surorganisées, hautement technicisées, mais d'où auraient disparu la confiance, l'élan vers la réconciliation, quel serait le futur de l'Europe, quel serait le futur de la famille humaine à travers la terre ?

S'il n'y avait pas un affaissement spirituel en Europe, notre communauté n'engagerait pas tant d'énergie pour accueillir à Taizé, semaine après semaine, tout au long de l'année, des jeunes non seulement nordiques, slaves ou méditerranéens, mais aussi africains, latino-américains, asiatiques. Et sans l'actuel ébranlement des valeurs spirituelles, nous ne serions pas non plus conduits à aller vivre auprès de jeunes d'un bout à l'autre de l'Europe, et à nous interroger avec eux.

Parmi les jeunes que nous accueillons, beaucoup cherchent en Dieu un sens à leur vie. Une question revient : qu'est-ce que Dieu attend de moi ? A Taizé, nous souhaitons être avant tout des hommes d'écoute, jamais des maîtres spirituels. Nous savons tellement qu'une confiance en Dieu ne se communique pas à coups d'arguments qui, voulant persuader à tout prix, vont jusqu'à susciter une inquiétude, voire une peur. Au contraire, la foi est une confiance si simple que, par sa simplicité même, elle est rendue tout accessible. La foi n'est rien d'autre qu'une tout humble confiance en Dieu. Si elle devenait une prétention spirituelle, elle ne conduirait nulle part.

Depuis plus de trente ans, nous avons été amenés à aller et venir en grande discrétion dans les divers pays d'Europe de l'Est. Nous l'avons constaté ces dernières années : il en est parmi les *jeunes de ces pays qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes en vue de la liberté des peuples.* Et, aujourd'hui, personne n'ignore que, comme la plus belle des médailles, la liberté peut avoir un revers. Que serait une liberté dont l'usage égocentrique entamerait ou même manipulerait la liberté des autres ?

Blessures et réconciliation

Au début de janvier 1990, étant en Roumanie dans les jours qui suivaient la grande secousse du pays, nous avons eu des échanges avec un jeune chrétien roumain. En ces journées graves, par amour de la liberté pour son peuple, il était allé jusqu'à prendre le risque de sa vie. Il me disait avoir alors conscience d'une réalité essentielle : sans réconciliation, il n'y a pas d'avenir pour se réaliser comme personne humaine, pas d'avenir non plus pour un peuple, pas d'avenir pour la construction de l'Europe.

Rien n'est plus tenace que la mémoire des blessures du passé. Cette mémoire parvient à se transmettre de génération en génération. La réconciliation, elle, donne de passer au-delà de la mémoire. *A la veille de notre toute prochaine rencontre européenne de jeunes à Paris,* il est bon de rappeler que, à l'Est comme à l'Ouest, des multitudes de jeunes, croyants ou non croyants, aspirent à *ce que l'Europe ne manque pas l'heure des réconciliations.* En présence de tout ce qui la touche et l'ébranle, l'Europe passerait-elle à côté de l'urgente nécessité des réconciliations ?

Pour ce qui est des jeunes chrétiens, peuvent-ils espérer que cette communion d'amour qu'est l'Eglise devienne ferment de paix pour l'Europe ? La question est brûlante : oui, si l'Eglise écoute, si elle guérit, si elle réconcilie, ne devient-elle pas ce qu'elle est au plus lumineux d'elle-même, limpide reflet d'un amour ? Si l'Eglise n'est jamais distante, jamais sur la défensive, libérée des sévérités, ne rayonne-t-elle pas l'humble confiance de la foi, et cela jusque dans les cœurs humains ? Par là aussi peut s'épanouir l'âme d'une Europe qui se réconcilie.

▶ Frère Roger est le fondateur de la communauté de Taizé.

Le Monde

Édité par la SA *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

A LIVRE OUVERT

Le jouet sacré

UN AMOUR DE POUPÉE
de Catherine Refabert
Albin Michel, 245 p., 98 F.

« Le jeu, disait Montaigne, *devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse des enfants. »* Cela autorise peut-être, en période de fêtes, quelques lignes sur le plus sérieux des jeux : la poupée.

Catherine Refabert baigne dans cet univers depuis trente ans. De son grand-père russe, qui était peintre de miniatures, elle a hérité le goût des couleurs et l'amour de la précision. De sa belle-famille, qui détenait la marque Clodrey, elle a pris un métier et une passion. Cette marchande de bonheur, devenue l'une des plus célèbres fabricantes mondiales de poupées, a le visage harmonieux et un peu arrondi de ses enfants de vinyle. *« Vous leur ressemblez »*, lui répète-t-on, et ce mimétisme à l'envers, du créateur vers sa créature, n'a pas l'air de lui déplaire.

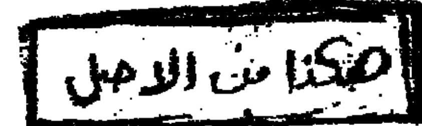
La poupée est vieille comme le monde. Depuis deux siècles, elle ferme les yeux quand on la penche en arrière. Son premier grognement, qui pouvait passer pour un « papa-maman », remonte à plus de cent soixante ans. Mais des progrès techniques considérables ont été accomplis au cours des dernières décennies. Les baigneurs en Celluloïd, cassables et inflammables, ont cédé peu à peu la place à des objets très souples qui évoquent irrésistiblement la peau d'un bébé. Aujourd'hui, la poupée sait marcher, danser, rire, pleurer, faire pipi au lit... L'électronique peut la transformer en parfait automate.

Catherine Refabert tourne délibérément le dos à ces poupées-robots. Avec le psychothérapeute américain Fitzhugh Dodson, elle est persuadée que *« 90 % du jeu »* doit venir de l'enfant lui-même et non du jouet. En 1965, elle a été la première, avec son mari, à mettre sur le marché une poupée de sexe masculin. Un beau tollé ! Ce bébé mâle, aussi scandaleusement doté que le Manneken-Pis de Bruxelles, allait susciter de furieuses polémiques. Il y eut même des vitrines brisées aux Etats-Unis pour combattre le *« zizi français »*. C'était il y a trente ans, une éternité...

La poupée n'est pas un jouet comme les autres, affirme la créatrice de la célèbre Corolle : c'est un jouet sacré. A l'appui de sa thèse, elle peut citer une batterie de psychologues, de Jean Piaget à Françoise Dolto. Tous soulignent le rôle inimitable de la poupée pour le développement affectif de l'enfant : à la fois miroir et présence, elle permet de se projeter en elle, de lui livrer ses fantasmes, d'endosser le rôle d'un parent, d'inventer des dialogues, de créer des situations...

Avant d'être industriel et commerçant – soumis à tous les aléas de la concurrence – le fabricant de poupées est portraitiste et sculpteur. Il lui faut courir les maternelles, attentif à l'air du temps. Catherine Refabert refait tous les ans la garde-robe de ses petites merveilles, en se souvenant que le marché américain exige, Dieu sait pourquoi, du mauve. Et elle redessine tous les trois ans leur visage, grossissant une lèvre ou rabotant une joue, car il existe aussi une mode des silhouettes. Un léger parfum de vanille viendra, dans tous les cas, effacer l'odeur de la matière plastique. Rien n'est trop beau, trop juste, trop vrai pour le bonheur de nos chers petits. Entre le moulage et l'emballage, quatre-vingts opérations sont nécessaires pour faire une poupée de qualité. Sa fabrication exige, paraît-il... neuf mois.

ROBERT SOLÉ



La crise politique en Italie et le sort du cabinet Berlusconi

Silvio Berlusconi, aux prises avec plusieurs motions de censure, dont l'une déposée par une des composantes de sa coalition, la *Ligue du Nord*, devait s'adresser mercredi 21 décembre à la Chambre des députés. On n'excluait pas qu'il sollicite un vote de confiance, ni non plus qu'il annonce sa démission avant même le débat parlementaire.

■ OPPOSITION. Deux leaders de l'opposition, Massimo D'Alema (PDS) et Rocco Buttiglione (PPI), expliquent au « Monde » qu'ils souhaitent la constitution d'un gouvernement en mesure de procéder notamment à la réforme de la loi électorale avant que soient convoquées de nouvelles élections.

■ LIRE. La monnaie italienne a atteint mardi son plus bas niveau face au mark, en raison de ces incertitudes politiques.

A la recherche d'une nouvelle majorité

Suite de la première page

Il y a eu ensuite les critiques de plus en plus pesantes sur la confusion entre l'empire audiovisuel du président du conseil et sa charge publique et, pour finir, les ennuis personnels de M. Berlusconi avec la justice qui le soupçonne de « *corruption* » : l'image de l'entrepreneur modèle et souriant qui promettait « *un million d'emplois nouveaux* » au printemps n'y a sans doute pas résisté.

Le président du conseil, abandonné par son alliée turbulente, la Ligue du Nord, membre de la coalition qu'il dirige, doit prendre acte de la crise au sein de la majorité. On n'excluait pas, mercredi matin à Rome, qu'il souhaite prendre de vitesse l'opposition qui, de concert avec la Ligue, a déposé deux motions de défiance à la Chambre et une au Sénat. M. Berlusconi pouvait poser lui-même la question de confiance, ou même donner sa démission immédiatement après son discours, pour éviter d'être officiellement mis en minorité. Silvio Berlusconi, qui dans un violent discours lundi, invitant ses supporters à descendre dans la rue, s'est estimé « *trahi* » par la Ligue et à qualifié de « *coup d'Etat* » la manœuvre de l'opposition contre lui, espère ainsi, même dans l'hypothèse où il serait contraint à démissionner, obtenir du président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, la charge de mener le pays jusqu'à des élections anticipées, qu'il souhaite les plus proches possibles. Les sondages lui étant, semble-t-il, encore favorables, c'est en effet sa dernière chance de récupérer la mise.

De son côté, la Ligue, qui, dès lundi, saluait la chute anticipée du « *petit dictateur* », mais aussi le PPI (héritier de la Démocratie chrétienne) et le PDS (gauche progressiste issue du PCI), les trois partis qui ont ouvert la crise, proposent de rechercher un gouvernement transitoire avec une majorité plus large, destinée à mener à terme d'indispensables réformes – notamment la réforme électorale – avant de retourner aux urnes.

Mais en quoi cette nouvelle majorité, qui allie les ennemis d'autrefois, serait-elle moins fragile que la précédente ? Et comment sortir de l'état d'exaspération politique et de confusion qui règne à l'heure actuelle ? Le climat est si explosif que le ministre de l'intérieur, Roberto Maroni, lui-même issu de la Ligue, a préféré rester à son poste plutôt que de donner sa démission, comme il l'avait annoncé.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

La lire à son plus bas niveau historique

La devise italienne a enfoncé de nouveaux planchers, mardi 20 décembre, sur le marché des changes européen. Un deutschemark s'échangeait contre 1 049,8 lires, au lendemain du dépôt de trois motions de censure contre le gouvernement Berlusconi. Dans l'attente du sort réservé à ce gouvernement, la lire s'était légèrement redressée, mercredi matin, et un deutschemark ne valait plus que 1 048,5 lires.

La Banque centrale d'Italie ne semble pas être intervenue, au moins ouvertement, pour soutenir la monnaie. Mais elle aurait ouvert des négociations en vue de la réintégration de la lire au sein du mécanisme de changes du système monétaire européen (SME). De ce retour la banque centrale attendrait un soutien des autres banques centrales européennes en cas de tempête comme celle qui sévit actuellement. Elle voudrait surtout marquer, auprès des marchés financiers, son attachement à une politique monétaire de stabilité.

Selon certains opérateurs, la démission de Silvio Berlusconi pourrait ne pas entraîner une nouvelle chute brutale de la devise italienne. Cette décision serait en effet anticipée par le marché et déjà « dans les cours ». Dans l'autre sens, la lire est tellement sous-évaluée par rapport au deutschemark qu'elle pourrait se redresser nettement si l'Italie parvenait à mettre de l'ordre dans ses affaires politiques.

Rocco Buttiglione (PPI) : « Aller aux élections tout de suite créerait une confusion plus grande encore »

« *La confusion actuelle ? Je crois d'abord que nous avons besoin de discipliner un peu notre langage, dans ce pays où l'insulte prend trop souvent le pas sur le raisonnement* » : Rocco Buttiglione, quarante-six ans, le secrétaire national du Parti populaire italien (PPI), héritier de la Démocratie chrétienne, veut, avant tout, calmer le débat. « *Personnellement*, ajoute-t-il, *j'ai toujours essayé d'éviter de « démoniser » Berlusconi, d'en faire un « cavalier noir », un « dictateur », comme de parler d'Umberto Bossi, le chef de la Ligue, comme le « sauveur de la patrie » ».*

Pour ce philosophe ami de Jean-Paul II, Silvio Berlusconi est « *le chef d'un grand parti avec lequel nous ne sommes pas d'accord, mais avec qui nous voudrions dialoguer de façon correcte* ». De la même façon, il estime qu'il ne doit pas y avoir de « *coup d'Etat* », mais le « *respect d'une Constitution qui détermine ce qui peut ou ne peut être fait dans un système parlementaire* ». Dans ce système, estime le secrétaire national du PPI, « *les gouvernements naissent et meurent au Parlement, même si M. Berlusconi a voulu donner l'impression que les dernières élections législatives avaient été un plébiscite de sa propre personne !* »

Selon M. Buttiglione, si l'Italie se trouve dans l'imbroglio actuel, c'est à cause de « *l'anomalie originelle* » : pour l'emporter, Silvio Berlusconi à mis sur pied une majorité hétéroclite. Le président du Conseil a aussi cru qu'avec son seul charisme, et sa force de persuasion, il allait réussir à faire fonctionner cette majorité composite, née de de deux alliances électorales contradictoires, au nord avec la Ligue, et au Sud avec l'Alliance nationale. « *Une droite*, précise M. Buttiglione, *qui n'a pas fini de régler ses comptes avec son passé fasciste* ».

« Des alliances raisonnables »

Dans ces conditions, le responsable du PPI estime que retourner aux urnes avec le système électoral actuel renforcerait encore la confusion. Il prône un système de type français, majoritaire à deux tours, qui obligerait les forces politiques à rechercher « *des alliances raisonnables* ». Autre nécessité : réglementer l'information, seule vraie garante du pluralisme. « *Nous avions un parti politique* (Forza Italia) *qui, par l'intermédiaire de son chef, possédait trois chaînes de télévision : cela ne pouvait plus durer.* », estime-t-il.

Quel gouvernement souhaiter ? « *Je vois*, répond M. Buttiglione, *un gouvernement du « président », désigné par le président de la République, qui cherchera ensuite une majorité au Parlement, et j'espère que nous aurons Forza Italia avec nous.* » S'il n'exclut « *personne* », le secrétaire national du PPI, estime « *difficile* » que des formations extrêmes comme Rifondazione Comunista ou l'Alliance nationale puissent accepter les réformes constitutionnelles souhaitées par son parti. Pour lui, « *l'idéal* » serait, « *bien-sûr !* », de voir ensuite la lutte politique tourner autour d'un centre fort et d'une gauche modérée. Il faudrait, « *en tout cas* », une majorité orientée vers le centre, « *ce qui nous permettrait, enfin, de nous libérer du poids du passé communiste et fasciste* ».

Quant à l'alliance entre le PPI et le PDS, l'héritier du Parti communiste, M. Buttiglione se demande ce qu'elle a d'« *insolite* ». « *Ce sont*, explique-t-il, *deux forces en réalité « alternatives », à présent que le PDS est « social-démocrate. »* « *Nous nous sommes rapprochés pour porter un jugement négatif sur le gouvernement de M. Berlusconi et préparer la transition. Après quoi, chacun reprendra son chemin* », ajoute M. Buttiglione.

Propos recueillis par M.-C. D.

Avec les voix de la Ligue du Nord

La Chambre des députés a adopté le projet de loi de finances 1995

ROME

correspondance

En quelques heures et sans changer une virgule du texte que le Sénat venait d'approuver, la Chambre des députés a donné, mardi *20 décembre*, son feu vert à la loi budgétaire et autres dispositifs législatifs concernant le budget 1995 de l'Etat. Un vote – 241 pour, 160 contre et 26 abstentions – sans surprise, mais c'est probablement la dernière fois que la Ligue du Nord a voté avec l'actuelle majorité. La rapidité de l'examen est liée au fait qu'il fallait déblayer le terrain pour permettre le règlement des comptes à l'intérieur de la coalition, avec le débat parlementaire qui devait s'ouvrir mercredi par les déclarations de Silvio Berlusconi et la discussion des motions de censure déposées par les oppositions et la Ligue.

Resultat : alors que traditionnellement le vote du budget a des effets positifs sur les marchés, la lire continue à se ressentir de l'instabilité et n'a pas arrêté sa chute face aux principales monnaies. Mais au-delà du climat politique difficile, le plan d'intervention du gouvernement sur le déficit – portant sur 48 000 milliards de lires en coupes budgétaires et en nouvelles recettes – n'a pas été jugé suffisant par les milieux financiers internationaux. Une des raisons principales de ce jugement négatif est liée au report de la réforme du régime des retraites que le gouvernement a dû décider, sous la pression d'une agitation sociale qui risquait de s'aggraver.

Les mesures contenues dans le budget concernent, avec des coupes de 6 milliards de lires dans les dépenses de santé, une réduction du prix de certains médicaments et un nouveau règlement pour les tickets modérateurs. Autres décisions qui feront plaisir au public : l'ouverture dans l'après-midi des bureaux, l'assujettissement de l'ensemble des indemnités parlementaires à l'impôt sur le revenu et la confirmation des lois d'amnistie sur le front fiscal et sur les irrégularités en matière de construction immobilière. Le déficit de l'année prochaine reste donc dans la limite annoncée de 156 700 milliards de lires. Mais ce qui pour l'instant n'est pas inscrit dans les chiffres officiels, c'est qu'au printemps prochain, selon tous les experts, il faudra encore intervenir avec un plan d'austérité supplémentaire de l'ordre au minimum de 10 000 à 12 000 milliards de lires.

SALVATORE ALOISE

Leader du Parti démocratique de la gauche (ex-PCI)

Massimo D'Alema se prononce pour un large « gouvernement de trêve »

Massimo D'Alema, le leader du Parti démocratique de la gauche (ex-PCI), dénonce en termes très virulents les « *appels à la rue contre le Parlement* » qu'a lancés le président du Conseil, dans son discours du lundi 19 décembre notamment. « *Au lieu de continuer à semer la haine, ce qui est irresponsable, Silvio Berlusconi ferait mieux de se demander pourquoi on en est arrivé à la situation actuelle.* »

Pour M. D'Alema, les bons scores électoraux réalisés par M. Berlusconi reflètent « *une majorité confuse et ont jeté les bases d'une totale ingouvernabilité* ». Des questions graves –, comme la réforme électorale, ou la loi anti-trust – n'ont pas été réglées. « *Pis*, ajoute-t-il, *il y a une certaine arrogance dans ce gouvernement : en dépit de l'opposition intérieure de la Ligue, il s'est lancé à l'assaut de la télévision publique, et sans tenir compte du fait qu'une bonne majorité au Parlement penche pour une réforme électorale « à double tour » et ne veut pas entendre parler de régime présidentiel, il a justement essayé d'œuvrer en sens inverse.* »

Massimo D'Alema convient que l'échec de la coalition « *laisse le pays sans majorité politique alternative* » et que pour en dégager une il faudra provoquer de nouvelles élection « *Mais avant de retourner aux urnes*, ajoute-t-il, *constituons un gouvernement de « trêve », détaché des partis politiques pour effectuer les réformes.* » Il pense qu'un tel gouvernement pourrait se donner un an et il n'en exclut pas le parti du président du Conseil : J'« *espère qu'il comprendra Forza Italia, qui après tout, peut sortir de sa position radicale et venir donner un coup de main : quand on refait les règles du jeu, le parti le plus important ne peut être exclu. Déjà entre la Ligue, le PPI et nous, même si il ne s'agit pas de faire une majorité à trois, et si chacun reste autonome, il y a de sérieuses convergences : fédéralisme, réforme electorale à deux tours, antitrust. Nous nous sommes même retrouvés sur certains positions durant les discussions budgétaires. Que tous ceux qui veulent donner un coup de main le fassent, de Rifondazione comunista à Alliance nationale, pourvu que nous soyions d'accord sur le fond.* »

Pour que ce scénario soit possible, insiste le leader du PDS, « *il faudrait que M.*Berlusconi cesse de se dire plébiscité par le peuple, ce qui n'est pas vrai. On ne peut s'autocouronner comme il le fait. Il devrait aussi cesser d'exacerber les clivages et de parler de nous comme d'une force « qui veut supprimer les libertés et le bien-être de chacun» : c'est anachronique et déplacé ! Nous sommes un parti de gauche démocratique et de gouvernement ; nous adhérons à l'Internationale socialiste ; que devons-nous faire de plus ? Avec Rifondazione comunista, nos voies sont désormais séparées : eux ont choisi de créer un parti néocommuniste, pas nous. »

Propos recueillis par M.-C. D.

ESPAGNE

D'anciens hauts responsables de la lutte antiterroriste ont été arrêtés

MADRID

de notre correspondant

Onze ans après la première action des GAL (Groupes antiterroristes de libération), le 4 décembre 1983, la justice espagnole a lancé, lundi 19 décembre et mardi 20 décembre, une vaste offensive judiciaire contre cinq hauts responsables de la police, soupçonnés de faire partie de cette organisation para-étatique de lutte contre le mouvement séparatiste basque ETA. Trois d'entre eux, dont l'ancien responsable de la sécurité au ministère de l'intérieur, Julian Sancristobal, et l'ancien chef du commandement de la lutte antiterroriste, Francisco Alvarez, ont été incarcérés et les deux autres laissés en liberté sous caution.

La réouverture, par un juge proche du gouvernement socialiste, Baltazar Garzon, de ce dossier délicat pour Felipe Gonzalez suscite beaucoup d'émoi au sein du pouvoir, qui se refuse, pour le moment, à tout commentaire.

Le 4 décembre 1983, deux mercenaires français au service des GAL enlevaient à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) un citoyen espagnol, Segundo Marey, supposé travailler pour l'ETA. Ils le faisaient passer de l'autre côté de la frontière, où il était détenu pendant dix jours, avant d'être libéré. Apparemment, les auteurs de la séquestration s'étaient trompés d'homme. Ce rapt fut néanmoins revendiqué par les GAL.

« Le prix des services rendus »

Les GAL signaient, ainsi, leur première opération. Officiellement, cette organisation secrète est responsable de la mort de vingt-quatre personnes au Pays basque français entre décembre 1983 et juillet 1987. La façon dont les GAL avaient été constitués et l'identité de leurs véritables dirigeants sont toujours restées un secret bien gardé par le pouvoir socialiste.

Seuls deux de leurs membres, le sous-commissaire José Amedo et l'inspecteur Miguel Dominguez, ont été poursuivis, jugés et condamnés le 20 septembre 1991 à cent huit années d'emprisonnement pour avoir incité à commettre six assassinats manqués. Le procès ne permettra pas d'en savoir beaucoup plus sur les GAL.

José Amedo et Miguel Dominguez bénéficient, depuis le 27 juillet, d'un régime de semi-liberté après avoir purgé seulement six années de leur peine (*le Monde* du 30 juillet). L'attribution de ce régime fut dénoncée par la justice comme un camouflet et par l'opposition comme « *le prix des services rendus et l'achat du silence* ».

S'estimant bafouée, la justice est donc revenue à la charge par l'intermédiaire de Baltazar Garzon, le juge qui est parvenu à confondre les policiers Amedo et Dominguez, mais qui s'était heurté à la raison d'Etat quand il avait voulu aller plus loin. Par un étrange paradoxe, c'est ce jeune magistrat qui fut « recruté» par le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) comme symbole du renouveau et de la lutte contre la corruption. Il était même le numéro deux de la liste socialiste à Madrid, derrière Felipe Gonzalez, lors des législatives de juin 1993.

Nommé secrétaire d'Etat chargé de la lutte contre la drogue, Garzon l'incorruptible démissionnera avec fracas, en mai 1994, alors que les scandales secouaient le pouvoir, estimant que le gouvernement n'allait pas assez loin dans sa lutte contre la corruption. Les mauvaises langues susurrent que c'est parce qu'il n'a pas obtenu le poste de ministre convoité, allégations qu'il dément catégoriquement.

Toujours est-il que Baltazar Garzon retrouve son bureau de juge et ses dossiers, essentiellement les affaires de drogue et les GAL. Il poursuit ses investigations et interroge de nouveau, vendredi 16 décembre, les policiers Amedo et Dominguez. Apparemment, ces conversations lui ont apporté suffisamment d'éléments pour lui permettre de lancer des mandats d'arrêt contre cinq hauts fonctionnaires de police, dont trois se retrouvent aujourd'hui sous les verrous.

« *Monsieur Propre* », comme il avait été surnommé, peut-il remonter la chaîne de commandement des GAL et mettre au jour les noms des plus hauts responsables de ce terrorisme d'Etat, avec les conséquences que cela impliquerait ? Telle est la question que les milieux politiques se posent.

MICHEL BOLE-RICHARD

L'intervention russe en Tchétchénie

Moscou ferme ses frontières avec les républiques du Caucase

Une nouvelle étape dans la guerre qui oppose la Tchétchénie à la Russie, a été franchie, mardi 20 décembre, avec la décision de Moscou de fermer temporairement ses frontières avec les républiques du Caucase pour empêcher l'arrivée à Grozny de volontaires venus d'autres pays de la région pour soutenir les indépendantistes tchétchènes. Toutes les liaisons aériennes, ferroviaires, routières et maritimes entre la Transcaucasie et la Russie, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Déjà isolés, les Tchétchènes sont désormais géographiquement coupés du reste du monde.

Par ailleurs, des avions russes ont à nouveau bombardé, dans la nuit de mardi à mercredi, la capitale, Grozny. Cette fois-ci, les combattants tchétchènes n'ont pas pu riposter, faute de munitions pour leurs pièces d'artillerie anti-aérienne, selon l'AFP. Les troupes russes ont également continué à pilonner, toute la journée de mardi, les positions tchétchènes autour de Grozny ainsi que les routes entourant la ville. Selon *Médecins sans frontières*, les affrontements des derniers jours ont fait près d'un millier de blessés, en majorité des civils. De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) évalue à soixante mille le nombre de personnes ayant quitté la Tchétchénie depuis le début des affrontements, le 11 décembre, pour se réfugier dans l'Ingouchie voisine alors que huit mille autres Tchétchènes ont pris la fuite vers le Daghestan.

Face à l'escalade militaire, le député russe, Sergueï Kovaliev, en mission de médiation à Grozny, a lancé un appel, mardi, aux Nations unies et à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour leur demander d'intervenir. *« L'ampleur des violations des droits de l'homme par les troupes russes en Tchétchénie démontre que ce conflit ne peut plus être considéré comme une simple affaire intérieure russe ».* Le porte-parole du ministère des affaires étrangères de Russie a sèchement rétorqué : *« il n'existe aucun document international interdisant à un Etat de lutter contre des bandits ou de rétablir l'ordre sur son territoire ».* – *(AFP, Reuter, Interfax.)*

L'armée au secours de Boris Eltsine

Suite de la première page

Elle rend compte d'un massacre commis par des soldats russes contre une colonne de réfugiés en voitures fuyant la Tchétchénie, tuant neuf personnes dont des femmes et des enfants : *« J'ai peur de vous dire ce qui a pu pousser nos hommes »*, a dit le député Ella Panfilova, qui a enquêté sur place. *« Ils étaient peut-être saoûls ou drogués... »*

Le nouveau « centre de presse du gouvernement », deuxième organe de censure mis en place depuis le début de la crise – le premier ayant été jugé innefficace –, a reconnu les faits, tout en dénonçant les *« interprétations »* des députés. Mais le soir, à la télévision, on aura droit à une nouvelle version. *« des Tchétchènes déguisés en soldats russes tirent sur des réfugiés »* ! Cela fut dit lors du programme d'information de la première chaîne, rebaptisé mardi : il ne s'appelle plus *« Novosti »* – « Nouvelles » – (*« trop neutre »*, selon un des responsables de la chaîne), mais *« Vremia »* – « Le temps » –, comme le vieux programme soviétique diffusé jusqu'au putsch raté de 1991. Autre *« vérité »* exposée mardi : *« Lors d'un meeting, mardi, sur la place centrale de Grozny, on a diffusé le nom et l'adresse moscovite du chef du centre de presse du gouvernement. »*

Les quatre scénarios du Kremlin

La psychose à *« l'attentat tchétchène »* est savemment développée à Moscou depuis au moins un mois. Cette semaine, on est passé à plus sérieux : des chars sont postés aux entrées de la ville et 15 000 militaires seraient venus renforcer la milice. Mais, comme l'écrivait mardi Sergueï Pakhromenko dans le quotidien *Segodnia* : *« Malgré toutes les incitations, les Tchétchènes ne se décident toujours pas à faire exploser quelque-chose à Moscou. »* Ils sont en effet les derniers à y avoir intérêt. Dans un commentaire titré « La fin de la démocratie », le journaliste estime probable que le pouvoir soit acculé à des actes *« agressifs et irresponsables »*, tel un faux attentat tchétchène, *« en réponse au fossé tragique qui s'est ouvert entre ses scénarios et la réalité »*.

D'ailleurs, les quatre scénarios imaginés par le Kremlin se sont tous révélés faux : la capacité de l'armée à mener une opération tant soit peu « propre » et pas trop coûteuse pour elle ; la mort des sentiments antirusses et séparatistes dans les autres Républiques du Caucase nord ; la facilité à déchaîner des passions anti-tchétchènes dans la population russe ; et enfin l'appui présumé de l'Eglise orthodoxe, considérée comme chauvine et toujours aux ordres, dans ce qui prendrait l'allure d'une nouvelle croisade anti-islamique. Au lieu de cela, le patriarche Alexis II a appelé à la paix en recevant le mufti envoyé à Moscou par le président tchétchène, Djokhar Doudaev : les Russes ne se sont pas (pas encore ?) précipités pour dénoncer à la police leurs voisins caucasiens ; des dirigeants du Caucase nord doivent empêcher leurs populations de soutenir les Tchétchènes alors que l'opinion est contre la guerre et que l'armée gronde.

Eminence grise

« Je suis prêt à commander un régiment de parachutistes pour entrer dans Grozny si les fils des maîtres du Kremlin en faisaient partie », a ainsi dit le général Alexandre Lebed, toujours chef de son armée de Transnistrie (Moldavie) malgré les vives critiques qu'il assène ouvertement, depuis des mois, au ministre de la défense. Certains voient déjà en ce Cosaque à l'allure fruste mais auteur d'ouvrages politiques et réputé intègre, *« le futur de Gaulle dont la Russie a besoin, qui saura mettre fin à la guerre du Caucase comme de Gaulle mit fin à celle d'Algérie »*. On chuchote qu'il a passé un accord dans la perspective du *« post-eltsinisme »* avec Grigori Iavlinski, l'économiste libéral, qui dénonce autant la guerre que la *« banqueroute »* du pouvoir eltsinien. Mais que ne chuchote-t-on pas en ce moment à Moscou ?

On baisse surtout la voix pour prononcer un nom, celui du chef de la garde présidentielle, Alexandre Korjakov, le favori du président et, dit-on, son éminence grise, qui joua déjà un rôle déterminant dans l'assaut de la « Maison Blanche » en octobre 1993. Juste avant la crise tchétchène, il était sorti de l'ombre, acquérant pour la première fois un statut protocolaire égal à ceux du ministre de l'intérieur, du chef du FSK (ex-KGB) et du procureur général. Il donna un premier entretien à la presse où, à la question, *« Quelle qualité préférez-vous en Boris Eltsine ? »*, il répondit : *« Son patriotisme. »*

Le seul à réagir publiquement fut alors le rédacteur en chef du quotidien *Moskovski Komsomolets*, dont un journaliste fut assassiné en octobre : il appela ses collègues à ne pas *« se laisser intimider par cet homme qui peut mener la Russie à sa perte »*. Mais depuis lors ni son journal, ni aucun autre, n'a plus reparlé du général Korjakov. Comme on ne parle plus de l'enquête ouverte pour trouver les assassins du journaliste, qui avait certes enquêté sur la corruption dans l'armée en Allemagne, mais aussi, avait-on dit alors, sur les camps d'Ossétie du Nord où le FSK entraînait des opposants tchétchènes, et peut-être aussi les officiers et soldats russes qui furent envoyés sur des chars le 26 novembre pour prendre Grozny.

Beaucoup furent tués ou faits prisonniers pendant cette attaque, mais le scandale qui a failli se développer fut lui aussi étouffé : la guerre ouverte contre *« le régime de Doudaev »* a transformé les hommes du FSK en héros, qui avaient eu raison de soutenir *« l'opposition »*, comme l'a déclaré dimanche le chef de l'administration présientielle, Sergueï Filtatov. Ce qui reproduit aussi le scénario de l'intervention en Afghanistan.

Et tant pis si cette guerre ruine les maigres espoirs qui restaient à la Russie de vaincre l'inflation, si l'Ukraine et d'autres voisins vont à nouveau craindre l'ours russe et si Boris Eltsine a perdu dans l'histoire ses derniers soutiens démocrates : les « patriotes » sont prêts pour la relève et les apparatchiks du Kremlin pour tenter d'appliquer, avec eux, les *« vieilles méthodes »*. Mais l'armée acceptera-t-elle de faire une nouvelle fois les frais de l'opération, alors que les troupes engagées *« ne savent pas pourquoi elles sont là, ni ce qui se passe, ni ce qu'elles sont supposées faire »*, comme l'a affirmé, lundi, le député Alexandra Otchirova, de retour du front ?

SOPHIE SHIHAB

Lors de sa visite de médiation en Bosnie

Jimmy Carter obtient une trêve de Noël qui laisse perplexes les « casques bleus »

SARAJEVO

de notre correspondant

Sarajevo se souviendra du cessez-le-feu qui devrait entrer en vigueur vendredi 23 décembre à midi. Non parce qu'il annonce une fin des combats à laquelle personne ne croit, mais à cause de l'incroyable marathon que sa négociation aura engendré. Un ancien président des Etats-Unis d'Amérique, Jimmy Carter, se sera déplacé avec son épouse. Il aura rencontré, à plusieurs reprises, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, et le chef serbe, Radovan Karadzic. Il aura commis tant de gaffes et aura fait preuve d'une telle méconnaissance du dossier bosniaque que la signature même de l'accord tient du miracle. *« Ou peut-être Carter a-t-il justement obtenu un résultat parce qu'il ne connaissait rien aux mœurs locales »*, dit un diplomate résidant dans le pays. Car l'accord final signé par les deux camps, sous les auspices de M. Carter, est un joyau d'imprécision et de naïveté. Le seul point concret est la promesse de négociations entre les belligérants sur une cessation totale des hostilités d'ici au 1er janvier.

Le cessez-le-feu n'a aucune raison d'être plus respecté que les précédents, mais le voyage de Jimmy Carter aura permis aux Serbes de Bosnie de sortir de l'isolement diplomatique dans lequel ils se trouvaient depuis leur refus catégorique d'accepter le plan de paix du « groupe de contact », il y a cinq mois. La FORPRONU se félicite de ce signe de détente tout en restant sceptique quant à l'arrêt des combats, notamment dans la poche de Bihac, où *« les bombardements se sont intensifiés durant les vingt-quatre dernières heures »*. Les « casques bleus » recommencent timidement à faire circuler quelques convois humanitaires et l'aéroport de Sarajevo, après plusieurs vols d'essai ces trois derniers jours, devait accueillir de nouveau, mercredi, les avions du pont aérien, fermé depuis un mois. *« Wait and see »*, dit un officier français qui rappelle que la FORPRONU n'a plus, à Sarajevo, que cinq jours de réserves de nourriture et de carburant.

Le blocage demeure

En revanche, Jimmy Carter a échoué dans sa tentative de relancer les négociations en vue d'une solution politique au conflit. Serbes et Bosniaques ont campé sur leurs positions. Pale veut entamer des discussions *« à partir des propositions »* du « groupe de contact » tandis que Sarajevo n'entend discuter qu'après *« l'acceptation du plan de paix »* par les Serbes. M. Carter a déclaré ne pas comprendre ces *« problèmes de sémantique »*. Ils sont pourtant la clé de l'avenir du plan de paix, proposé en juillet dernier par les grandes puissances. Accepté par les Bosniaques, le plan de partage du pays est toujours catégoriquement refusé par les séparatistes serbes qui insistent cependant pour reprendre les discussions, persuadés qu'une fois à la table des négociations, ils pourront plus facilement modifier, voire enterrer le plan de paix international.

L'accord signé, mardi, par les deux camps prévoit également le respect des droits de l'homme et la possibilité pour *« toute personne, sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine ethnique, d'avoir le droit de choisir l'endroit où elle veut vivre »*. Après deux ans et demi de *« purification ethnique »*, sur les 70 % du territoire bosniaque contrôlé par les forces serbes, des centaines de milliers de Musulmans et de Croates ont été soit tués soit, pour la plupart, expulsés.

Le président de Serbie, Slobodan Milosevic, qui a reçu mardi soir à Belgrade Jimmy Carter, a exprimé son *« plein soutien »* à une médiation qui *« reflète incontestablement l'option pacifique de l'Amérique et du président Bill Clinton »*.

L'entrée en vigueur d'une trêve de Noël, l'an dernier, avait déclenché une semaine de terribles combats à Sarajevo. La population attend désormais de vérifier si l'adage bosniaque est toujours d'actualité : *« Quand un cessez-le-feu entre en vigueur, tous aux abris ! »*

RÉMY OURDAN

Le gouvernement bosniaque exige qu'un délai soit fixé aux Serbes pour l'acceptation du plan de paix

« On ne peut pas attendre éternellement que les Serbes se décident à accepter le plan de paix international pour la Bosnie » a déclaré au *Monde*, Haris Silajdzic, le premier ministre bosniaque en visite, mardi 20 décembre, à Paris où il a rencontré le chef de la diplomatie française, Alain Juppé. *« Nous pensons qu'une échéance doit être fixée, au-delà de laquelle la communauté internationale devra mettre en œuvre les mesures de rétorsion prévues contre ceux qui s'obstineraient à rejeter le plan de paix »*.

Le chef du gouvernement bosniaque estime que cette période de sursis ne devrait pas dépasser *« deux ou trois semaines »*. Depuis quatre mois déjà, les Serbes de Bosnie refusent de donner leur aval au plan de paix présenté en juillet dernier par les grandes puissances, et qui, selon l'expression d'Alain Juppé, était à l'origine *« à prendre ou à laisser »*.

M. Juppé a accueilli favorablement l'idée d'imposer une date limite aux Serbes pour donner leur réponse. Mais selon M. Silajdzic, il s'est abstenu de *« tout commentaire »* lorsquele premier ministre bosniaque a estimé qu'en cas d'échec du plan de paix, la communauté internationale devrait choisir entre *« imposer par la force un réglement en Bosnie »* ou *« armer les Bosniaques pour qu'ils puissent se défendre »*.

M. Silajdzic s'est vu confirmer par M. Juppé que le plan mis au point par « le groupe de contact » des grandes puissances (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Russie, Etats-Unis) reste *« la référence de toute négociation »* et que *« les principes définis dans ce plan, notamment l'existence de la Bosnie-Herzégovine dans ses frontières internationales, ne sont pas négociables »*.

Renforcer les moyens de la FORPRONU

M. Silajdzic a également reçu l'assurance que le plan n'a pas été modifié depuis juillet dernier, comme certains le laissaient entendre. *« Ce plan doit servir de point de départ à la négociation »* nous a précisé le chef du gouvernement de Sarajevo. En clair, la partie bosniaque accepte de « *« renégocier et d'améliorer »* certains détails du plan de paix mais une fois seulement que les Serbes l'auront accepté. *« Nous acceptons de discuter de l'organisation interne de la Bosnie afin que chacune des partie jouisse d'une autonomie significative au niveau régional, mais nous nous opposons à ce que le plan prévoie de prime abord la confédération des Serbes »* a expliqué Haris Silajdzic, pour qui les revendications des Serbes de Bosnie de se confédérer avec Belgrade reviennent à un *« dépeçage pur et simple »* de la Bosnie-Herzégovine.

A l'issue de leur réunion à La Haye, les chefs d'état-major des pays impliqués dans les opérations de l'ONU et de l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie ont recommandé un renforcement des moyens de la FORPRONU tout en rejetant l'idée de *« durcir »* la mission des « casques bleus » sur le terrain. Ils ont rappelé que le but de cette rencontre *« était de discuter des mesures permettant d'accroitre l'efficacité des hommes sur le terrain »* rapporte notre correspondant à La Haye, Alain Franco. *« Leur mission ne change pas de nature »* a précisé le patron des « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie, le général français Bertrand de Lapresle.

F. H.

RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans l'article consacré au financement de la mission Mazowiecki en ex-Yougoslavie (*le Monde* du 20 décembre). Il fallait lire : *« les contributions de source étatique et privée en provenance notamment des Nations unies, indispensables au fonctionnement de la mission [...] ayant pris fin, cette mission a failli s'arrêter. »*

La loi française s'adapte à la création du tribunal international de La Haye

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, mardi 20 décembre, un projet de loi adaptant la législation française à la résolution 827 du Conseil de sécurité des Nations unies instituant un tribunal international chargé de juger *« les personnes présumées coupables de violations graves du droit international humanitaire »* commises dans l'ex-Yougoslavie depuis le 1er janvier 1991. Les députés ont toutefois repoussé un amendement de la commission des lois de l'Assemblée nationale permettant de déclencher des poursuites si les *« victimes ou leurs ayant droits »* sont domiciliés en France. Dans la version initiale, ces poursuites ne pouvaient être engagées que si l'auteur présumé se trouvait en France.

ARMÉNIE

L'ancien maire d'Erevan a été assassiné

MOSCOU

de notre correspondante

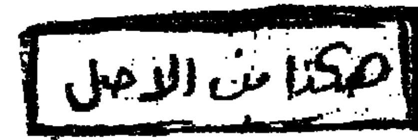
Ambartsoum Galastian, un des onze membres du Comité Karabakh qui a conduit l'Arménie à l'indépendance, a été assassiné, samedi 17 décembre, par un tireur embusqué près de son domicile, dans la capitale arménienne. Agé de trente-huit ans, ce diplômé de l'Institut d'ethnologie de Moscou fut nommé, en 1990, maire d'Erevan. Mais l'opposition, dont il dénonçait l'ultra-nationalisme, obtint sa démission au bout de deux ans. Il fut accusé de faire du « trafic », une réputation qui se renforça lorsqu'il créa une société d'import-export et se mit à voyager dans la CEI et à l'étranger, en Iran notamment. En réalité, Ambartsoum Galastian n'avait jamais quitté l'action politique, et son niveau de vie n'avait rien de celui d'un « businessman ». Il resta plus longtemps fidèle au président Ter-Petrossian que d'autres piliers du Comité Karabakh, dont l'expremier ministre Vazguen Manoukian, qui accusaient le président de *« brader le Haut-Karabakh »*. Mais depuis des mois, il dénonçait comme eux *« l'état policier »* instauré en Arménie, sous la férule du ministre de l'intérieur Vano Siradeguian, lui-même un des onze fondateurs du Comité Karabakh.

Une série d'assassinats politiques à ce jour inexpliqués, ainsi que des coups de main entre partisans du président et partisans de l'opposition, avaient entre-temps dégradé le climat politique dans la plus stable des Républiques post-soviétiques. Au lendemain de l'assassinat de M. Galastian, dont le président a signé une nécrologie élogieuse, Vazguen Manoukian et son allié David Vartanian rendaient leur mandat de député. De nombreux parlementaires ont décidé de boycotter les séances, après l'échec d'un vote réclamant la comparution du président Ter-Petrossian. Ce dernier a motivé son refus par la nécessité de ne pas peser sur l'enquête en cours. David Vartanian a déclaré qu'il *« n'accuse pas personnellement le président d'avoir commandité l'attentat »*, mais que *« dans le climat actuel, quelqu'un de son entourage aurait pu se sentir habilité à commettre ce meurtre »*.

S. Sh.

ALBANIE : Instauration d'un « état d'urgence » énergétique. – Des dispositifs de sécurité ont été déployés, mardi 20 décembre, autour des centrales hydrauliques d'Albanie afin de prévenir d'éventuels sabotages, après l'instauration, lundi, d'un « état d'urgence » énergétique qui réduit de moitié les livraisons d'électricité. Depuis plusieurs mois, la consommation d'électricité de la population est réduite à un maximum de quatre heures par jour. – *(AFP.)*

BIÉLORUSSIE : deux membres du gouvernement accusés de corruption. – Le ministre de la défense, Anatoli Kostenko, a demandé, mardi 20 décembre, à être relevé temporairement de ses fonctions, et le chef de l'administration présidentielle, Leonid Sinitsine, a présenté sa démission, à la suite d'accusations de corruption portées contre eux. Les deux responsablesont été mis en cause dans un rapport du responsable des syndicats indépendants, Sergueï Antontchik. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

L'ouverture des frontières européennes

La convention de Schengen devrait entrer en vigueur au printemps 1995

BONN
de notre correspondant

On s'approche enfin d'une mise en place *« irréversible »* de la convention de Schengen. Au cours d'une réunion qui doit se tenir jeudi 22 décembre à Bonn, les ministres de sept pays européens (Alain Lamassoure pour la France) s'engageront à assurer la libre circulation des personnes et la levée des contrôles d'identité à l'intérieur de leurs frontières à partir du 26 mars 1995. Dès cette date, qui correspond aux changements des plans de vols des compagnies d'aviation, les liaisons aériennes entre les pays de la convention seront considérées comme des vols intérieurs, et tous les contrôles aux frontières communes seront supprimés.

Cette décision est ressentie, à Bonn, comme une victoire. Initialement, la convention de Schengen devait entrer en vigueur dès le 1er janvier 1993. Mais la France, en particulier, s'est longtemps refusée à abandonner prématurément le contrôle de ses frontières, qui est au cœur de la souveraineté nationale. Les réticences de Charles Pasqua, notamment, ont régulièrement provoqué l'irritation des Allemands. Depuis la signature de l'accord de Schengen en 1985, le projet a menacé d'échouer plusieurs fois, et de longues et pénibles négociations ont été à chaque fois nécessaires pour sortir de l'impasse. L'Allemagne finance un tiers des coûts du projet et assurait entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 la présidence tournante des pays de Schengen. Elle a le sentiment, aujourd'hui, d'avoir définitivement débloqué le dossier.

L'accord s'applique à la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Espagne et le Portugal. Il s'agit des pays signataires de la convention de Schengen, moins l'Italie et la Grèce, qui ne sont pas encore prêts à s'adapter aux normes du « système informatique Schengen » (SIS) basé à Strasbourg – un immense fichier rassemblant des millions de données sur les personnes indésirables, les voitures et les papiers d'identité volés, etc. L'entrée en vigueur de la convention de Schengen s'accompagnera en effet d'un renforcement substantiel de la coopération entre les polices nationales afin de augmenter la sécurité intérieure, corollaire indispensable de la liberté de circulation des personnes. Sur l'ensemble des pays de l'Union européenne, seules la Grande-Bretagne et l'Irlande ont choisi de demeurer en dehors de l'espace Schengen. L'Autriche et la Suède disposent d'un statut d'observateur, et des discussions sont en cours avec le Danemark et la Suisse.

« Phase probatoire » ou « phase initiale »

Les difficultés de mise en place du SIS ont été partiellement responsables, l'année dernière, des tergiversations françaises sur le dossier. Au cours de la présidence allemande, les experts de la police criminelle (le BKA) et de Siemens ont apparemment aplani les difficultés techniques. Par ailleurs, l'Allemagne estime avoir convaincu ses partenaires de la nécessité politique du projet. Pour Berndt Schmidbauer, ministre à la chancellerie de Bonn chargé du dossier Schengen, c'est une étape indispensable avant la création d'une police européenne : *« Qui veut Europol doit avoir Schengen. »*

Paris émet toutefois encore quelques réserves. Les autorités françaises estiment notamment que la mise en place de la convention de Schengen devra faire l'objet entre le 27 mars et le 1er juillet 1995, d'une *« phase probatoire »* afin de vérifier l'efficacité du système. Les Allemands, plus confiants, parlent pour leur part d'une *« phase initiale »*. Par ailleurs, les Français entendent s'assurer le contrôle exclusif du système informatique Schengen au moyen d'une *« unité de support »* spécialement détachée à Strasbourg. Les autres pays partenaires souhaitent être associés à cette équipe. Autre exemple des différences d'interprétations nationales : à partir du 26 mars 1995, les policiers français auront le droit de poursuivre et d'arrêter un suspect sur le territoire allemand jusqu'à 30 kilomètres au-delà de la frontière. A l'inverse, les policiers allemands, également autorisés à pénétrer en territoire français dans un rayon de 30 kilomètres, n'auront le droit d'appréhender personne et devront confier toute action à la gendarmerie ou à la police françaises.

LUCAS DELATTRE

Michel Lévèque ambassadeur de France en Algérie

L'Algérie a donné, mardi 20 décembre, son agrément à la nomination d'un nouvel ambassadeur de France en Algérie, Michel Lévèque, en remplacement de Bernard Kessedjian, en poste depuis deux ans et demi dans la capitale algérienne.

[Né le 19 juillet 1933, Michel Lévèque est licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il a été ambassadeur à Tripoli (1985-1989), Rabat (1991-1993), puis dernièrement à Brasilia. Auparavant il avait été en poste à Moscou (1964-1967), Sofia (1969-1972), Tunis (1974-1978) et conseiller politique auprès du secrétariat international de l'OTAN, à Bruxelles (1978-1982). Il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.]

AFRIQUE

ALGÉRIE

La suspension d'un quotidien provoque de vives réactions

L'Association des journalistes algériens a condamné, mardi 21 décembre, la suspension du quotidien *l'Opinion* (*le Monde* du 21 décembre), estimant que cette mesure *« va à contre-courant des déclarations du président* [Liamine Zeroual]*en faveur de la liberté de la presse »* et qu'elle est *« contraire à la volonté d'instaurer une démocratie en Algérie »*. Le gouvernement accuse le quotidien – dont la suspension a été fixée à quarante jours – d'avoir publié un texte présenté comme l'avant-projet de la loi électorale, malgré un démenti officiel.

C'est la première fois qu'une telle sanction n'est pas liée au traitement de *« l'information sécuritaire »*, motif qui avait été utilisé pour justifier la précédente suspension de cinq titres, en novembre. *« Cela pose un tout autre problème »*, a noté, mardi, Omar Belhouchet, directeur du quotidien francophone *El Watan* : *« Apparemment, le pouvoir entend réduire le champ de l'expression d'une façon générale »*, écrit-il, soulignant qu'il s'agit d'*« une orientation de travail terriblement dangereuse pour le débat sur les présidentielles et sur l'avenir de la construction de la démocratie en Algérie »*.

Par ailleurs, des coupures de courant continuent d'entraver sérieusement l'activité économique algéroise et aggravent encore les difficultés de la vie quotidienne de la population. A la suite d'un *« incident grave »* survenu jeudi dernier, la Société nationale du gaz et de l'électricité (SONELGAZ) est contrainte de pratiquer des délestages à Alger et dans la ville voisine de Blida. Cette panne serait due au sabotage d'une centrale électrique par un groupe islamiste, selon des informations officieuses brièvement évoquées par certains journaux. Les coupures peuvent durer parfois plus de sept heures et plongent, à tour de rôle, des quartiers entiers dans l'obscurité. – *(AFP.)*

ANGOLA

Jonas Savimbi admet l'existence de dissensions au sein de l'UNITA

Jonas Savimbi, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), n'a pas disparu, contrairement à ce que de persistantes rumeurs laissaient entendre depuis plusieurs mois. Stephen Smith, l'envoyé spécial de *Libération*, l'a rencontré à Bailundo, non loin de Huambo, son fief, dont il a été chassé par l'armée gouvernementale angolaise. Le chef rebelle a confirmé que l'UNITA *« traverse sa crise la plus profonde depuis sa création, il y a 28 ans »*. Un mouvement de *« guérilla qui gagne suit une seule voie »*, mais dans l'adversité, avoue-t-il, il y en a plusieurs suivies par *« des groupes différents »*. Aujourd'hui, *« ma voie n'est plus la seule au sein de l'UNITA*, reconnaît-il. *Le régime de Luanda cherche à nous diviser politiquement et à m'éliminer physiquement »*.

Il dément avoir été blessé et explique ne pas être apparu en public depuis le mois de juillet en raison des *« tentatives répétées du gouvernement »* de l'assassiner. Il justifie également par des raisons de sécurité son refus d'accepter l'offre du président Jose Eduardo Dos Santos de se rendre à Luanda pour y discuter de paix. *« Je ne suis pas fou ! Pourquoi aller me faire tuer ? »*, dit-il, gardant en mémoire la « Toussaint rouge » de 1992 à Luanda où plus de trois cents cadres de l'UNITA avaient été tués par les unités spéciales de la police et une partie de la population armée par le gouvernement.

Jonas Savimbi affirme que *« dans le sud-est autant que dans le nord »* du pays, *« les forces gouvernementales sont sur l'offensive »* et qu'elles viennent de prendre une position de l'UNITA proche de Huambo. *« Ma grande crainte*, dit-il, *est que le gouvernement veuille conquérir tout le territoire qu'il avait perdu avant même l'arrivée en nombre des « casques bleus ». Dans ce cas, pourquoi accepterait-il encore la présence de l'ONU ? »* Il précise qu'il n'acceptera pas *« la paix dans l'humiliation »*.

SOMALIE

Reprise des combats à Mogadiscio

Les combats entre factions rivales, qui ont repris lundi 19 décembre à Mogadiscio, ont fait deux morts et 90 blessés, a-t-on appris mardi. Ces affrontements à l'arme lourde opposent les clans Murasade et Abgal, jusqu'ici alliés sous l'égide du « président par intérim » Ali Mahdi Mohamed, qui contrôle le nord de la capitale somalienne. La défection du chef des Murosade, Mohamed Qanyere Afrah, qui a rejoint le camp du général Mohamed Farah Aïdid, est à l'origine des combats.

Par ailleurs, le général Aïdid – qui contrôle le sud de Mogadiscio – a déclaré, lundi, qu'il *« ne voyait aucune raison »* au déploiement de troupes américaines lors du retrait des forces des Nations unies prévu pour le début de 1995. Le retour de troupes américaines en Somalie, autorisé par le président Bill Clinton, le 16 décembre, viserait à protéger le retrait des 13 000 « casques bleus » pakistanais et indiens encore en poste à Mogadiscio et ne devrait pas intervenir avant mars, a annoncé le Pentagone. Le général Aïdid a rappelé qu'il s'était déjà engagé à ce que ce départ s'effectue de manière pacifique.

Enfin, plusieurs organisations humanitaires internationales en Somalie ont rencontré les ravisseurs de Rudy Marcq, un collaborateur de l'Action internationale contre la faim (AICF) enlevé le 17 décembre. Les ravisseurs demandent une compensation financière pour la mort de deux des leurs, lors du vol, en juin 1994, d'un véhicule dont ils affirment qu'il avait été loué par l'AICF, ce que dément l'organisation humanitaire. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

BAHREÏN

Les manifestations continuent malgré des centaines d'arrestations

De violents affrontements ont encore opposé, mardi 20 décembre, des manifestants aux forces de l'ordre à Manama, où des émeutes ont été déclenchées, il y a deux semaines, pour protester contre le chômage et réclamer une démocratisation de l'émirat (*le Monde* du 20 décembre).

« Les membres des forces spéciales d'intervention en treillis noir étaient très nombreux mardi aux abords des principaux quartiers chiites de la capitale », ont indiqué des témoins. Des heurts auraient aussi opposé des manifestants chiites et des forces de l'ordre dans les villages de Boudaiya et de Draz, à majorité chiite, au sud-ouest de la capitale. Selon un professeur de l'université de Bahreïn, située à Sakhir, dans le centre de l'archipel, des centaines d'étudiants, dont des filles voilées, se sont rassemblés sur le campus pour protester contre la mort de quatre de leurs collègues chiites.

L'hôtel Méridien, qui héberge depuis lundi les six souverains participant au sommet du Conseil de coopération du Golfe, est totalement isolé du reste du pays et des blindés équipés de mitrailleuses ont pris position tout le long de la route qui y mène. Des sources diplomatiques à Manama ont affirmé que quelque 1 600 personnes accusées d'avoir participé aux troubles ont été arrêtées par les forces de sécurité. D'après le Front islamique de libération de Bahreïn (FILB), un des principaux mouvements d'opposition, neuf personnes ont été tuées depuis le début des émeutes. – *(AFP.)*

EN BREF

BURUNDI : nouvelles violences à Bujumbura. – Une quinzaine de personnes ont été tuées, mardi 20 décembre, dans la capitale burundaise, au cours d'affrontements entre jeunes hutus et jeunes tutsis dans la zone du marché central. Des détonations et des tirs ont été entendus au cours de la nuit dans les rues de Bujumbura, qui restait paralysée mercredi matin. Ces violences font suite au massacre de dix personnes, dimanche 18 décembre, dans le quartier de Musaga, peuplé en grande majorité de Tutsis. Dans la journée de lundi, le premier ministre burundais, Anatole Kanyenkiko, s'était rendu à Musaga en compagnie de représentants de l'ONU et de l'OUA. – *(AFP.)*

RWANDA : MSF-France quitte les camps de réfugiés en Tanzanie. – La section française de l'organisation Médecins sans frontières (MSF) a annoncé, mardi 20 décembre, qu'elle se retirait des camps de réfugiés rwandais en Tanzanie, après avoir quitté ceux du Zaïre. Dans les deux cas, MSF-France invoque l'influence prépondérante qu'ont prise dans les camps les responsables de l'ancien régime rwandais. Par ailleurs, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a organisé entre le 13 et le 19 décembre le retour de 808 réfugiés du Zaïre au Rwanda. Il reste 400 000 réfugiés rwandais en Tanzanie et plus d'un million au Zaïre. – *(AFP.)*

BULGARIE : Jan Videnov estime être le candidat « naturel » au poste de premier ministre. – Le président du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste), Jan Videnov, trente-cinq ans, estime être le candidat *« naturel »* au poste de premier ministre après la nette victoire de son parti aux élections législatives anticipées de dimanche. Dans un entretien, publié, mardi 20 décembre, dans le quotidien du PSB *Douma*, il a réaffirmé que son parti cherchera à former une coalition, même s'il dispose d'une majorité absolue au Parlement. – *(AFP.)*

IRLANDE : Londres et Dublin d'accord pour « accélérer » le processus de paix. – Le nouveau premier ministre irlandais, John Bruton, a réaffirmé à Londres, lundi 19 décembre, que les autorités britanniques et irlandaises avaient l'intention d'*« accélérer »* le processus de paix en Ulster en faisant redémarrer, *« dès la première semaine de janvier »*, les consultations bilatérales sur l'élaboration d'un document-cadre, base des futurs pourparlers multipartites. Le premier ministre irlandais a, par ailleurs, confirmé que Dublin envisageait d'annoncer l'amnistie de détenus de l'IRA pour Noël. – *(AFP.)*

POLOGNE : fusillade à la frontière avec la Biélorussie. – Une fusillade a éclaté, dimanche 18 décembre, entre des gardes-frontière polonais et une patrouille biélorusse qui avait pénétré illégalement en Pologne en poursuivant un groupe d'immigrants clandestins. Un policier biélorusse a été blessé lors de cet accrochage qui s'est déroulé à Swisloczany, dans l'est de la Pologne. – *(Reuter, AFP.)*

TURQUIE : nouveau parti politique. – Le Mouvement pour la nouvelle démocratie (YDH), qui préconise des solutions nouvelles aux problèmes de la Turquie, notamment en ce qui concerne l'économie ou la question kurde, devait se constituer en parti politique, jeudi 22 décembre, tout en gardant son nom actuel, a annoncé mardi à Istanbul son président, M. Cem Boyner. L'YDH a été formé en mai 1993 à Istanbul par des intellectuels venus de la gauche et des hommes d'affaires. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE

Pékin réagit avec dépit à l'échec de ses efforts de réintégration dans le GATT

La Chine a accueilli avec des récriminations acerbes l'échec des négociations de Genève sur sa réintégration dans le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) avant l'entrée en vigueur, le 1er janvier, de l'organisation mondiale du commerce (OMC) qui va lui succéder.

PÉKIN

de notre correspondant

L'échec des pourparlers de Genève signifie que la Chine ne disposera pas, lors de son éventuelle admission, de tout le prestige qu'elle escomptait du statut de membre fondateur, même si ce titre lui est rétroactivement concédé. C'est, pour elle, une gifle diplomatique dépassant l'enjeu purement commercial de son entrée dans la communauté des échanges mondiaux.

Les négociateurs chinois, largement cités par la presse officielle du mercredi 21 décembre, accusent sans les nommer « *certaines parties signataires* » du GATT, c'est-à-dire principalement les Etats-Unis, d'avoir émis des « *exigences excessives* » et usé de « *tactiques dilatoires* » en vue de bloquer l'admission de leur pays avant l'échéance du 31 décembre. Faisant part de son « *indignation* », Pékin n'a toutefois pas claqué la porte des négociations qui doivent reprendre dans les premières semaines de 1995. Les négociateurs chinois ont assuré qu'ils ne revenaient pas sur les engagements déjà pris en matière de libéralisation du marché, contrairement à une menace exprimée précédemment par divers membres du gouvernement. La Chine met, toutefois, une condition à l'application des mesures promises à son entrée en bonne et due forme dans l'OMC, et affirme peut-être un peu vite qu'elle ne cédera pas à des exigences qui visent, selon elle, à brusquer le calendrier de ses réformes.

Les Etats-Unis, meneurs de la négociation en raison notamment de l'ampleur du déficit commercial qu'ils enregistrent avec la Chine (près de 30 milliards de dollars cette année), n'ont pas caché leur agacement à la voir transformer la question de sa participation à l'OMC en une affaire géopolitique où les considérations techniques étaient reléguées au second plan dans l'esprit des Chinois. « *Il s'agit que la Chine entre au GATT et non pas que le GATT rejoigne la Chine* », fait-on valoir à Washington. Les Américains ont également insisté sur le fait que leurs partenaires du monde industrialisé étaient pour l'essentiel en accord avec eux. Les demandes des partenaires de la Chine sont de deux ordres. Elles concernent d'abord l'accès au marché intérieur chinois et l'interdiction des subventions aux industries en déficit. Dans ce domaine, il est probable que la Chine pourrait obtenir d'être considérée comme un pays en voie de développement, bénéficiaire d'un délai de grâce, assorti d'un calendrier précis, pour supprimer les pratiques protectionnistes héritées de son système socialiste. Pékin se voit, en outre, reprocher de n'avoir pas effectué de progrès sur un autre terrain crucial, celui de la propriété industrielle et de la protection des marques. Les Etats-Unis disent avoir perdu plus de 800 millions de dollars en raison des seules contrefaçons de disques compacts, logiciels informatiques et copies piratées de films. Quantité d'autres produits sont également fabriqués en Chine sous des marques occidentales, principalement américaines. Les engagements de Pékin à lutter contre ces pratiques n'ont guère été suivis d'effets, depuis qu'ils ont été formulés en 1992. Le nombre d'ateliers identifiés comme fabriquant des disques compacts illicites serait passé de quinze à vingt-neuf dans l'intervalle. Le *Wall Street Journal* faisait observer récemment que *le Roi Lion* de Walt Disney était disponible en disque laser pirate, fabriqué en Chine, avant même d'être distribué aux Etats-Unis... Ces violations s'étalent au grand jour sur le trottoir encombré de petits marchands privés de nombre de villes chinoises.

Les enjeux chinois

L'absence d'une solution négociée à sa réintégration au GATT priverait la Chine des bénéfices importants qu'elle peut tirer d'un accès accru aux marchés occidentaux pour ses exportations qui pourraient grimper de plus d'un tiers, selon les estimations de la Banque mondiale. La contrepartie, qu'elle rechigne à fournir, serait l'arrivée sur le marché chinois d'équipements industriels importés par des entreprises qui livreraient une concurrence féroce à l'outil industriel autochtone, appartenant à l'Etat, qui est techniquement dépassé et dont la production est médiocre. Les économistes chinois font observer qu'à la différence des Japonais, très solidaires de leur industrie, les consommateurs chinois n'éprouvent aucune inhibition à acheter étranger, américain de préférence. Cette hypothèse aggraverait encore le déficit du secteur public chinois, dont, selon Pékin, 56 % opère dans le rouge.

Mais la déception de la Chine vient surtout de l'enjeu diplomatique qu'elle avait attaché à son entrée au GATT. Sa réaction n'est pas sans rappeler son attitude lors de l'échec de sa candidature à l'organisation des jeux Olympiques de l'an 2000 voilà deux ans. S'étant persuadées elles-mêmes que l'affaire était conclue, les autorités chinoises avaient teinté toute la présentation de leur dossier, sur la scène publique, d'un fort sentiment nationaliste où l'honneur du pays était dans la balance. Dans la cas du GATT, l'échec d'une campagne de six ans, de plus en plus politisée, est d'autant plus difficile à accepter pour Pékin que l'objectif ne faisait pas l'unanimité : tout un pan de sa bureaucratie s'accrochant encore aux certitudes, aussi confortables qu'illusoires, des mécanismes économiques socialistes d'antan, par crainte des répercussions sociales qu'entraînerait l'ouverture du marché. L'échec peut provoquer un durcissement accru du régime, retombant dans la tentation qui consiste à blâmer le monde occidental pour tous les déboires du pays, dès lors qu'il lui faut les justifier par des facteurs extérieurs.

Pékin recherchait aussi, avec l'accès au GATT, la haute main sur l'admission de Taiwan dans l'organisation, en qualité de territoire douanier. Enfin se pose la question de l'attitude que la Chine va adopter au sein du forum de la coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qu'elle regarde avec une certaine méfiance et au sein duquel on peut douter qu'elle prenne une part très active en cas de poursuite de l'impasse au GATT.

FRANCIS DERON

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE : le Sénat autorise la ratification de l'accord de Marrakech. – Le Sénat a adopté, mardi 20 décembre, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord signé le 15 avril 1994, à Marrakech, par cent dix-neuf pays, et instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les sénateurs socialistes et communistes ont voté contre. Les groupes de la majorité ont voté pour, à l'exception de Michel Poniatowski (rép. et ind., Val-d'Oise) et Bernard Seillier (rép. et ind., Aveyron), qui ont voté contre.

Après l'interception d'un hélicoptère américain en Corée du Nord

Le ton monte entre Washington et Pyongyang

WASHINGTON

de notre correspondant

Une exaspération croissante se manifeste à Washington devant l'attitude, jugée incompréhensible, de la Corée du Nord qui refuse de relâcher un pilote d'hélicoptère américain. L'appareil a été abattu le 17 décembre par l'armée nord-coréenne, alors que ses pilotes croyaient être situés à une quinzaine de kilomètres au sud de la zone démilitarisée entre les deux Corées. Or il se trouvait à dix kilomètres au nord de la ligne de démarcation. L'un des pilotes a été tué et l'autre, Bobby Hall, est retenu par les autorités nord-coréennes qui veulent poursuivre une « enquête » à propos de l'incident.

Les Etats-Unis, qui ont reconnu que l'hélicoptère avait violé par erreur l'espace aérien de la Corée du Nord, demandent la libération immédiate du prisonnier, ainsi que le retour du corps de son coéquipier et de l'hélicoptère endommagé. Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, a souligné, mardi 20 décembre, que Washington avait admis « *très honnêtement, dès le début* », que l'appareil s'était égaré à la suite d'une erreur de navigation. L'incident n'était donc pas « *intentionnel mais accidentel, il n'était ni hostile ni menaçant* », a renchéri un porte-parole du Pentagone.

Les Etats-Unis, a souligné le président Bill Clinton, accordent à cette affaire une « *priorité essentielle* ». Voilà qui peut remettre en cause la récente amélioration des relations entre Washington et Pyongyang, concrétisée, le 21 octobre, par la signature d'un accord, à Genève, sur le gel du programme nucléaire nord-coréen à vocation militaire. Dans un premier temps, les Etats-Unis doivent livrer du pétrole à la Corée du Nord, pour l'aider à faire face à ses besoins énergétiques. Des bureaux de liaison doivent également être ouverts dans les deux capitales. Or la rapidité avec laquelle Pyongyang libérera le pilote américain aura un effet sur l'avenir des relations entre les deux pays.

Plusieurs membres du Sénat ont pris position ces derniers jours pour exiger la libération immédiate du pilote. L'administration démocrate s'est fortement engagée pour aboutir à l'accord de Genève, présenté comme l'un des principaux succès de politique étrangère de Bill Clinton, mais critiqué par les républicains, pour qui il fait la part belle aux Nord-Coréens. Devenus majoritaires au Congrès, les républicains pourraient donc être tentés de remettre en cause le compromis passé avec Pyongyang.

L. Z.

PAKISTAN

Karachi en proie à la « guérilla urbaine »

De longue date le théâtre de soudains accès de fièvre, Karachi, capitale économique du Pakistan, a connu un regain de violence en décembre : en un mois à peine, plus de cent personnes y ont perdu la vie lors d'affrontements communautaires à tonalité religieuse, ethnique ou politique.

La particularité du moment à Karachi, principale ville du Pakistan et son plus grand port, est l'entrée en action de commandos organisés qui, tirant à l'arme automatique à partir de véhicules, cherchent à tuer en nombre de présumés ennemis. Dans les quartiers, où l'on vit de plus en plus souvent groupé par affinité, ils « arrosent » une foule occasionnelle (une file d'attente d'autobus, par exemple) ou organisée (une assemblée de croyants en prière, une réunion de parti, etc.). Les terribles *snipers* (tireurs isolés) ont aussi fait une apparition remarquée. Au total, plus de 650 personnes ont péri du fait de telles violences depuis le début de l'année à Karachi.

Au retour d'un de ses nombreux voyages à l'étranger, le premier ministre, Benazir Bhutto, a fait, le 16 décembre, une escale dans cette ville pour y affirmer sa détermination à combattre ce qu'elle n'a pas hésité à qualifier de « *guérilla urbaine* » ou de « *mini-insurrection* ». De fait, la situation embarrasse les autorités d'Islamabad. La populeuse cité (au moins 10 millions d'habitants) est en effet à l'origine de près de la moitié du PNB pakistanais. La persistance d'une situation anarchique menacerait donc, de toute évidence, ses activités, notamment la poursuite d'investissements, nationaux et surtout étrangers, dont dépend un développement réel mais fragile. Quelque cent cinquante entreprises ont déjà quitté la ville depuis trois ans pour se réinstaller ailleurs, note l'AFP.

Politiquement, ensuite, l'installation d'un climat de violence dans cette cité stratégique est une menace pour la stabilité d'un grand pays (125 millions de citoyens) qui n'a jamais su trouver un équilibre vrai depuis son indépendance, acquise il y a moins d'un demi-siècle par partition du sous-continent. Karachi est, en effet, au cœur de toutes les contradictions pakistanaises. Elle est, tout d'abord, une image du pays : vers elle confluent, en quête d'opportunités, toutes les ethnies nationales (Pathans du Nord-Ouest, Baloutchs de l'Ouest, Cachemiris du Nord, et même Penjabis, originaires de la plus riche province) – sans oublier les Afghans, chassés de leur pays par une guerre qui dure depuis 1978. Il a suffi, en 1985, pour qu'éclate la première de ces émeutes qui ont rythmé, depuis, la vie de Karachi, qu'un chauffeur pathan renverse une fillette appartenant à la communauté mohadjir...

Les mohadjirs sont des musulmans arrivés de l'Inde en 1947. Ils se sont regroupés – alors au nombre de 3 millions, croit-on – surtout dans les villes du Sud, spécialement à Karachi. Ces immigrés, souvent bien plus éduqués que les paysans sindis et parlant l'ourdou – langue décrétée « *nationale* » par le père du Pakistan, Ali Jinnah –, se sont employés à monopoliser les places dans la fonction publique provinciale et, pour un nombre non négligeable, ont connu de brillantes réussites économiques.

Karachi, capitale du Sind, est ainsi le lieu d'une opposition de plus en plus vive entre les habitants originels de la province méridionale, plutôt ancrés dans les campagnes, et les mohadjirs, de culture fondamentalement urbaine. La situation est, conjoncturellement, tendue davantage encore par le fait que le chef du PPP – le Parti populaire pakistanais, à présent au pouvoir à Islamabad, où se reconnaissent volontiers les Sindis d'origine – n'est autre que Benazir Bhutto, éternellement soupçonnée par les mohadjirs de vouloir tailler des croupières au MQM, la formation, à tonalité fascisante, qui a été créée, en 1984, précisément afin de les représenter.

Le jeu des forces armées

Ce qui est sûr, c'est que les forces armées envoyées à la mi-1992 par le gouvernement d'Islamabad (alors dirigé par l'actuel leader de l'opposition, Nawaz Sharif, chef d'une coalition de formations conservatrices et islamiques modérées), ont impulsé une scission (le MQM-Haqiqi) dont les hommes de main s'opposent désormais, en des batailles qui comptent parmi les plus sanglantes de la ville, à ceux du fondateur du parti, Altaf Hussein, qui vit exilé à Londres.

Le pouvoir central est convaincu – par-delà les alternances politiques qui s'y jouent – que les mohadjirs, certains de constituer une « *nationalité séparée* », sont tentés de faire sécession par rapport au Sind, afin de créer à Karachi, grâce à leur dynamisme reconnu, une « *Hongkong de l'Asie du Sud* ».

Karachi est, enfin, une des villes du Pakistan où la minorité chiite (au plan national : 20 % de la population) est la plus forte. La radicalisation qui se vérifie depuis quelque temps chez les musulmans du monde entier – désireux de vivre leur religion avec plus de « visibilité » – y a pour prolongement, au Pakistan, une exaspération des conflits entre le sunnisme dominant et les autres branches de l'islam. Des groupes extrémistes antagonistes sont donc nés : le Sipah-e-Sahaba (SSP) pour les sunnites, et le Tehrik Jafria Pakistan (TJP) pour les chiites, dont l'activité principale semble consister à mitrailler les mosquées de l'autre secte...

Que Karachi soit de longue date la cité la plus brutale du Pakistan s'explique en partie par un fond permanent de tension dérivé d'une situation urbaine chaotique – explicable, elle, par la croissance explosive d'une ville qui a vu sa population multipliée par vingt en moins d'un demi-siècle. Mais l'éruption présente a sans doute d'autres causes. Dans certains milieux diplomatiques, on a l'impression que ce pourrait être l'armée – de tout temps maîtresse, au premier plan ou en sous-main, du jeu politique national – qui aurait sinon favorisé du moins toléré le développement de l'actuelle situation anarchique, afin, expliquent les tenants de la thèse, de déstabiliser une nouvelle fois, comme en 1990, le gouvernement de Mme Bhutto. Et celle-ci a été prompte à accuser les groupes extrémistes d'être manipulés par le voisin et ennemi historique indien, avec qui la tension, à propos du Cachemire, atteint de nouveaux sommets en cette fin d'année.

JEAN-PIERRE CLERC

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Nouvel incident devant la Maison Blanche

Marcelino Corniel, un Noir âgé de trente-trois ans, est tombé sous les balles d'un policier, mardi 20 décembre, devant la Maison Blanche. Selon la version officielle, « *l'individu, armé d'un grand couteau* » avait commencé par poursuivre un policier. Rejoint devant les grilles, entouré, il reçoit l'ordre de lâcher son arme, ce qu'il ne fait pas.

Or, a expliqué le Major Robert Hines, un responsable de l'US Park Police (chargée, avec le Secret Service, de la protection de la Maison Blanche), le suspect « *était suffisamment près pour que le policier se sente menacé* ».

Ce dernier ouvre le feu à deux reprises. Touché à la poitrine et à la jambe, l'individu s'effondre. Légitime défense ou bavure policière ? Un film-vidéo a enregistré la scène : on voit nettement l'homme faire face à quatre policiers qui le tiennent en joue. Il n'a nullement une attitude menaçante, il est immobile. Puis il commence à tourner la tête.

C'est à ce moment précis que les tirs ont lieu. Le Dr Bruce Llyoyd, qui se trouvait sur place après une visite guidée de la Maison Blanche, a résumé ainsi ses impressions : « *Ils n'ont pas dit un mot. Juste bang, bang* ». Marcelino Corniel était hospitalisé mardi soir, dans un état critique. – *(Corresp.)*

MEXIQUE

Le président Zedillo envoie des troupes au Chiapas

Un millier de policiers et de soldats mexicains ont été envoyés, mardi 20 décembre, dans le nord de l'Etat du Chiapas où ils ont repris, sans combat, deux localités occupées la veille par des paysans proches de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) (*le Monde* du 21 décembre). La colonne motorisée, puissamment armée, a d'abord pénétré dans la ville de Puerto Cate, avant de se rendre à la tombée de la nuit à Simojovel, à 50 kilomètres au nord de San Cristobal de Las Casas.

Elle n'a rencontré aucune résistance, les rebelles ayant évacué les deux localités quelques heures auparavant. Soldats et policiers ont arraché les affiches placées le long des routes par l'EZLN proclamant la région sous contrôle zapatiste. A Simojovel, où un groupe armé avait incendié l'hôtel de ville, les forces gouvernementales ont été accueillies par les applaudissements des habitants alignés le long des rues.

Le président Ernesto Zedillo a très nettement durci le ton, mardi, contre la guérilla zapatiste : « *Que ce soit clair, nous les Mexicains voulons vivre dans un Etat de droit, nous voulons avancer comme un pays où les lois s'appliquent à tous.* » Il a également annoncé l'ouverture d'une enquête, « *afin de vérifier si des délits ont été commis au Chiapas du début du conflit jusqu'à aujourd'hui* » et que, le cas échéant, « *les responsables* [seront] *déférés devant la justice* ». Le président mexicain a toutefois réaffirmé sa volonté de dialogue mais il a ajouté que « *les coups spectaculaires ne sont évidemment pas un signe de la disposition à négocier* ». « *Aucune négociation ne peut avoir lieu dans des conditions de violence physique ou de propagande.* »

D'autre part, en raison de la nouvelle crise, qui a ébranlé la Bourse de Mexico, le ministre des finances Jaime Serra Puche a déclaré que le gouvernement avait autorisé mardi une dévaluation *de facto* du nouveau peso, qui a chuté de plus de 15 %. Dans le communiqué qui annonce cette mesure, le gouvernement a estimé que le réveil de la révolte zapatiste avait aggravé les pressions sur la monnaie nationale mexicaine. – *(AFP, Reuter.)*



La préparation de l'élection présidentielle

M. Sarkozy laisse entendre que M. Balladur annoncera sa candidature fin janvier

Edouard Balladur a participé, mardi 20 décembre, à une réunion de parlementaires RPR partisans de sa candidature à l'élection présidentielle. « Il faut que vous ayez confiance, le moment viendra bientôt », a dit le premier ministre à la soixantaine de députés et de sénateurs présents, sans préciser autrement la date à laquelle il pourrait se déclarer. Nicolas Sarkozy, ministre du budget, proche de M. Balladur, a indiqué, mercredi matin, sur France-Inter, qu'« une campagne électorale de trois mois, c'est bien suffisant », le premier tour de l'élection présidentielle étant prévu pour le 23 avril.

■ M. BARRE : « JE SUIS LÀ ». – Dans un entretien publié mercredi par « le Figaro », Raymond Barre, député (apparenté UDF) du Rhône, évoque l'hypothèse de sa candidature à l'élection présidentielle en indiquant que « lorsque l'on peut servir son pays, on n'a pas le droit de se dérober ». « Oui, je suis là », rappelle-t-il à l'intention, notamment, de ceux qui souhaitent son engagement, en précisant que sa décision dépendra de la conscience qu'auront les Français « de l'urgence de l'action à mener et de l'effort à accomplir ».

Les parlementaires balladuriens du RPR comme ceux du Parti républicain se sont réunis, mardi soir 20 décembre, dans deux restaurants parisiens, pour confirmer leur attachement à la candidature du premier ministre à l'élection présidentielle.

La réunion des parlementaires RPR, rassemblés à l'instigation de Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, et de Nicolas Bazire, directeur de cabinet de M. Balladur, a débuté par un propos du ministre, qui s'est félicité du retrait de la compétition présidentielle de Jacques Delors. M. Sarkozy a été interrompu par l'arrivée de M. Balladur, qui a évoqué implicitement sa déclaration de candidature en disant à la soixantaine de parlementaires présents : *« Il faut que vous ayez confiance, le moment viendra bientôt. »* Il n'a pas donné, pour autant, d'autres précisions sur la date d'une éventuelle déclaration. Le premier ministre a conseillé à ses partisans de ne pas *« polémiquer »*, parce que *« les Français jugeront à l'arrivée »*.

Mercredi matin, sur France-Inter, M. Sarkozy a ajouté que, *« même si le premier ministre donnait sa réponse fin janvier, cela laisserait trois mois et demi de campagne »*. *« Ce qu'on n'est pas capable de faire comprendre en trois mois et demi, il y a peu de chance qu'on soit capable de le faire comprendre en six mois »*, a ajouté le ministre du budget. *« Qu'est-ce que les Français attendent du chef du gouvernement ? Qu'il continue à gouverner le plus longtemps possible. Et, croyez-moi, compte tenu des problèmes de la France, des réformes qu'il y a à mettre en œuvre, une campagne électorale de trois mois, c'est bien suffisant ! »*, a conclu M. Sarkozy.

« Nous sommes déjà en campagne »

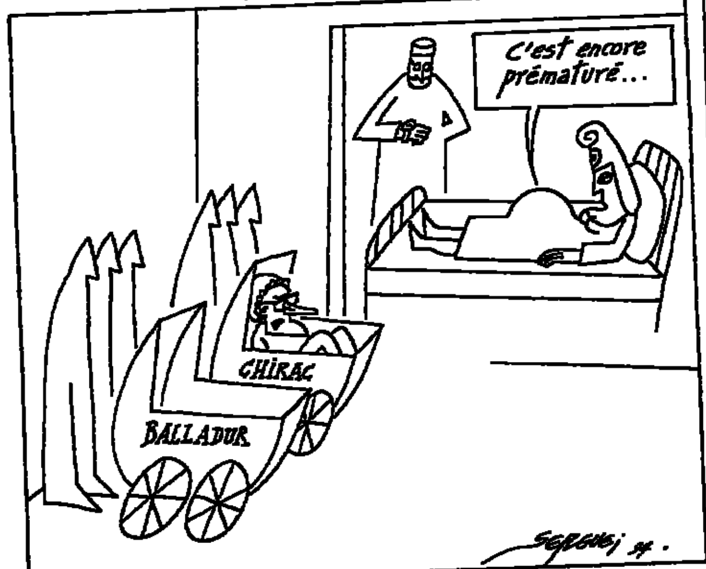
Mardi soir, après sa courte intervention, M. Balladur a échangé quelques propos avec les députés et les sénateurs, parmi lesquels figuraient *« de nouvelles têtes »*, selon l'expression de Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), proche de M. Balladur et familier de ce type de réunion, telles que celles d'Alain Marsaud (Haute-Vienne), Patrick Ollier (Hautes-Alpes), Henri de Gastines (Mayenne), Jean-Bernard Raimond (Bouches-du-Rhône), Jean Chérioux, sénateur de Paris, et Dominique Perben, ministre des départements et territoires d'outre-mer.

De leur côté, la moitié des quarante-huit signataires de l'appel à la candidature du premier ministre, lancé au sein du Parti républicain par Hubert Bassot (Orne) et Jean-Yves Haby (Hauts-de-Seine), se sont retrouvés, mardi soir, pour évoquer les suites à donner à une initiative qui a déjà reçu le soutien de François Léotard, président d'honneur du PR et partisan de longue date de M. Balladur.

« Nous sommes déjà en campagne. Nous sommes, à présent, une soixantaine de députés de base, venus de toute la France, avec un objectif modeste, mais qui se veut efficace, pour occuper le terrain, dans une période un peu difficile pour le premier ministre, en attendant l'annonce de sa candidature fin janvier », a expliqué M. Bassot. Au cours du dîner, les signataires de l'appel sont convenus du principe d'un ou de plusieurs déplacements en province pour soutenir la candidature de M. Balladur.

José Rossi, secrétaire général du PR et ministre de l'industrie, et Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée nationale, assistaient également au dîner.

GILLES PARIS



« Lorsque l'on peut servir son pays, on n'a pas le droit de se dérober » déclare M. Barre

Sans sortir de la position d'attente dans laquelle il s'est placé depuis quelques semaines, Raymond Barre explique, dans un entretien publié par *le Figaro* mercredi 21 décembre, les raisons qui pourraient le conduire à être candidat à l'élection présidentielle. Il s'agirait tout d'abord de répondre à une attente : *« L'intérêt qu'a suscité la candidature de Jacques Delors ou l'attention qui pourrait se porter sur moi révèlent d'abord qu'un grand nombre de Français sont lassés des jeux partisans, des conflits d'ambitions, des combinaisons précaires et successives qu'ils observent sur la scène politique. Ils se tournent donc vers des hommes qui se sont trouvés ou se tiennent à l'écart des vicissitudes et des péripéties récentes de la vie politique. »*

L'ancien premier ministre ajoute, à propos de son éventuelle candidature : *« Lorsque j'ai dit, bien avant la décision de Jacques Delors, que je n'excluais rien, c'est parce que j'entendais rappeler à ceux qui pensaient que je ne m'intéressais plus à l'élection présidentielle – et qui le regrettaient – que j'étais toujours là. Oui, je suis là. Cela ne m'enpêche pas de garder ma lucidité et ma sérénité. »*

M. Barre précise : *« Je ne saurais prendre une telle décision dans la précipitation ou à la faveur d'événements inattendus. (...) « [Les Français] se rendent-ils compte, aujourd'hui, de l'urgence de l'action à mener et de l'effort à accomplir ? La réponse que je donnerai à cette interrogation, dictera, le moment venu, ma décision. »*

COMMENTAIRE

Hypocrisie

LA trêve des fêtes va être la bien venue. Les dirigeants de la droite en ont le plus grand besoin pour tenter de calmer un jeu qu'ils ne maîtrisent plus : *Jacques Chirac se prend pour le candidat de la gauche* ; Edouard Balladur avoue – enfin – ses ambitions, tout en refusant de les reconnaître publiquement ; Raymond Barre ne cache plus qu'il n'attend qu'un effondrement de ses vieux adversaires du RPR pour sortir du bois. Et tout cela parce que Jacques Delors n'a pas voulu retarder l'heure de sa retraite et parce que l'abbé Pierre a montré que la sienne peut être active...

Les électeurs de la majorité ont de quoi être perturbés. Le maire de Paris, qui, depuis dix-huit ans, mène une politique immobilière chassant de sa ville tous ceux qui n'appartiennent pas aux classes aisées, découvre tout à coup qu'il est scandaleux que les pauvres ne puissent s'y loger ! Le « patron » d'un mouvement qui est allé chercher à l'ENA la plupart de ses dirigeants, qui a puisé dans les cabinets ministériels de quoi peupler l'Assemblée nationale, se plaint maintenant du poids de la technostructure ! Sans autre but que de détruire l'image de l'homme qu'il a contribué à installer à l'hôtel Matignon !

Pendant ce temps, le premier ministre continue à faire comme s'il n'était pas candidat à la présidence de la République, alors que toutes ses déclarations, tous ses actes sont ceux d'un homme qui se prépare à solliciter les suffrages des électeurs. L'hypocrisie devient, ainsi, l'un des instruments de l'art politique. M. Balladur peut d'autant plus se permettre une telle stratégie que nul n'est dupe de ses intentions. Les trois « points de vue » qu'il a publiés dans *le Monde* (des 17 et 30 novembre et du 20 décembre) sont ceux d'un postulant à la fonction suprême ; les inquiétudes de ses partisans après le coup d'accélérateur chiraquien l'ont amené à leur demander encore un peu de patience, avant que la réalité, d'officieuse, ne devienne officielle.

M. Barre en « troisième larron »

Ce refus de se déclarer est d'autant plus curieux que le chef du gouvernement est aujourd'hui le seul à respecter la consigne de silence qu'il avait donnée. Aucun de ses ministres n'a attendu la fin de l'année pour prendre position dans la course élyséenne : Alain Juppé est assis à côté de Jacques Chirac quand celui-ci critique (implicitement) la personnalité de M. Balladur ; l'hôte de Matignon ne prend même plus la peine de rappeler à l'ordre François Léotard, Michel Barnier ou José Rossi quand ils prennent position contre le maire de Paris.

La guerre – c'est aujourd'hui le mot qui convient – entre les deux postulants du RPR peut-elle profiter à un troisième larron ? Peut-être. C'est, en tout cas, l'analyse de Raymond Barre. Lui aussi revendique sa part de l'héritage delorien, en se présentant comme un homme au-dessus des partis, mais il ne peut, contrairement au président de la Commission européenne, prétendre rassembler tous les anti-balladuriens, tout simplement parce que le programme qu'il développe dans *le Figaro* ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de M. Balladur. Sa candidature ne peut donc trouver un espace que si, comme le prétend M. Chirac, le premier ministre finit par renoncer. Ce n'est pas – aujourd'hui – une hypothèse crédible.

Les électeurs de la droite ne peuvent être que perdus. Ils sont sollicités par deux hommes aux programmes différents, mais qui appartiennent au même parti, et par un troisième qui ne se distingue d'un des deux autres que par l'appartenance partisane. Il est grand temps que tout cela se clarifie.

THIERRY BRÉHIER

En visite à la Réunion

M. Chirac s'explique sur sa conception de l'égalité dans les départements d'outre-mer

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre envoyé spécial

Dès la première journée de sa tournée électorale à la Réunion, Jacques Chirac s'est expliqué longuement sur le choix qui l'a conduit récemment à préférer le concept d'*« égalité sociale »* à celui de *« parité sociale globale »* (*le Monde* du 16 novembre). Devant plusieurs centaines de sympathisants du RPR réunis, mardi 20 décembre, dans un grand hôtel de Saint-Denis, il n'a pas manqué de rappeler que sa venue coïncidait avec le 145e anniversaire de l'émancipation des esclaves à la Réunion. *« Chaque Français a les mêmes droits et les mêmes devoirs, sous quelque ciel qu'il soit »*, a affirmé le candidat à l'élection présidentielle.

Faisant amende honorable, M. Chirac a d'abord reconnu qu'il avait lui-même longtemps fait le choix de la *« parité sociale »*, selon laquelle certaines prestations sociales, ainsi que le SMIC, sont minorés dans les départements d'outre-mer par rapport à la métropole. *« J'ai été partisan de cette solution, et puis j'ai écouté »*, a expliqué l'ancien premier ministre, en ajoutant que, *« contrairement à ce que nous avaient dit les experts »*, l'égalité pure et simple ne produit pas d'effets pervers.

« Un effort spécifique »

M. Chirac a expliqué son nouveau choix en ces termes : *« Il n'est pas admissible qu'il y ait deux catégories de citoyens (...) dans les départements les plus pauvres, qu'ils soient outre-mer ou en métropole. L'égalité des chances n'existe pas. »* *« Il n'est pas vrai de dire que le petit Réunionnais moyen a autant de chances que le petit Parisien moyen »*, a souligné le maire de Paris, qui, à cette occasion, a fait explicitement référence à la politique d'aménagement du territoire voulue par Charles Pasqua. Il faut donc *« un effort spécifique »* dans les départements les plus défavorisés, car *« le pacte républicain exige qu'on rétablisse l'égalité des chances »*.

Dans ce débat entre égalité et parité, que le premier ministre, Edouard Balladur, avait récusé, il y a un mois, à la Réunion, en le qualifiant d'*« idéologique »* (*le Monde* du 25 novembre), M. Chirac a pu réenfourcher l'un des thèmes favoris de sa campagne, en dénonçant une nouvelle fois les *« approches technocratiques »* et les *« caissiers »* de la haute administration des finances. La polémique entretenue à mots couverts sur cette question avec M. Balladur vise aussi à attirer les voix de l'électorat encore influent du Parti communiste réunionnais de Paul Vergès, député (République et Liberté) et premier vice-président du conseil régional de la Réunion, que M. Chirac devait rencontrer mercredi matin.

En 1988, François Mitterrand, qui s'était fait le champion de l'égalité, avait recueilli 60 % des suffrages au second tour du scrutin présidentiel. Or, le 20 novembre 1994, le comité général du PCR a rappelé en ces termes sa vieille revendication : *« Notre candidat, c'est l'égalité. »*

JEAN-LOUIS SAUX

La préparation des élections municipales

Bourges : l'UDF et le RPR s'unissent dans la douleur pour tenter d'arracher au PC son bastion berrichon

Sous la direction d'un « quadragénaire » RPR, la droite va s'efforcer d'arracher Bourges à la gauche, qui avait conquis la ville en 1977. Bourges est devenue depuis un bastion communiste, géré par un maire à la forte personnalité, Jacques Rimbault, mort en 1993. Son successeur, Jean-Pierre Saulnier, mènera la liste PS-PC, les socialistes ayant renoncé à leurs ambitions municipales.

BOURGES

de notre correspondant

Le maire communiste de Bourges, Jean-Claude Sandrier n'a guère eu à solliciter le renouvellement du contrat signé en 1977 avec un PS éreinté par ses querelles internes, qui s'est prononcé depuis longtemps pour la reconduction de l'union de la gauche. Le PS aurait pu nourrir, pourtant, d'autres ambitions. Le chef de file de son groupe au conseil municipal, Jean-Pierre Saulnier – un partisan de Jacques Delors –, avait menacé l'ancien ministre UDF Jean-François Deniau aux élections législatives de 1988. Trois ans plus tard, il affirmait être prêt à mener une liste. Fort d'une association créée à cet effet, Bourges démocratie, il paraissait vouloir relever le défi qu'avait refusé, en 1989, Alain Calmat, l'ancien ministre alors député (majorité présidentielle) du Cher.

Le PS, qui avait explosé à l'occasion de l'élection municipale de Vierzon en 1990 – le PS local ayant tourné le dos au PCF –, voyait en Jean-Pierre Saulnier un homme nouveau. Depuis, l'ancien directeur de l'IUT de Bourges est allé « pantoufler » dans le privé. Il s'est éloigné de la politique, jusqu'à refuser cette fois de participer aux élections municipales, réduisant en cendres les dernières illusions du PS, qui, s'il a tiré une croix sur la forteresse berruyère, lorgne sur quelques fortins communistes de la périphérie.

Jean-Claude Sandrier, qui a succédé à Jacques Rimbault, le maire communiste de Bourges mort en mai 1993, va donc pour la première fois défendre un fauteuil qu'il n'a pas lui-même conquis. Rude tâche à laquelle il s'est préparé avant même la disparition de celui qui avait enlevé la ville, en 1977, à une droite divisée. Jacques Rimbault avait imposé un personnage haut en couleur, il s'était façonné un fief dans ce département où seul Jean-François Deniau réussissait encore à lui tenir tête.

Le maire avait sa garde rapprochée, ses obligés, mais pas de dauphin ; pas plus Jean-Claude Sandrier qu'un autre. Dans les pas de Jacques Rimbault, ce dernier était passé de la fédération du PC au conseil général pour devenir, en 1989, premier adjoint de Bourges. Mais les compagnons vieillissants de Jacques Rimbault ne lui étaient pas forcément acquis. Il était simplement le mieux placé dans l'ombre de l'ancien maire.

La guerre des « quadras »

Plutôt affable sous une raideur apparente, M. Sandrier s'est efforcé patiemment d'arrondir ses propres angles. Il s'est affirmé sur quelques dossiers, défend avec passion une équipe qui a participé à la transformation parfois spectaculaire de la ville, a surpris favorablement à l'occasion de joutes verbales. Mais il doit aujourd'hui renouveler une partie de ses troupes usées par trois mandats et s'appuyer sur un PS sans ressources. Quant à son bilan, il est avant tout celui de son prédécesseur, et il paiera forcément un impôt sur l'héritage.

Ankylosée pour être restée plus de quinze ans sur des strapontins, la droite piaffe d'impatience. Le premier à s'être découvert, Serge Lepeltier, jeune RPR de quarante ans, a labouré le terrain ces dernières années. Devenu conseiller municipal en 1989, cet ancien d'HEC, secrétaire départemental de son parti, élu conseiller régional en 1992 et député l'année suivante, avance doucement mais sûrement. Il bénéficie de l'appui non négligeable du sénateur et maire RPR de Saint-Amand-Montrond, Serge Vinçon. Ces deux chiraquiens comptent bien laisser le moins d'espace possible à l'UDF.

M. Lepeltier est parvenu, non sans mal, à prendre la tête d'une liste d'union RPR-UDF. Franck Thomas-Richard, un autre « quadra » – mais de l'UDF –, a joué le grain de sable dans la belle machinerie RPR, en battant Jacques Rimbault, affaibli par sa maladie, lors des élections législatives de 1993. Du vide à droite, on est alors passé au trop plein, l'UDF et le RPR ferraillant une fois de plus au nom de la suprématie locale. De guerre lasse, les responsables nationaux ont laissé les militants locaux se débrouiller. Résultat : Serge Lepeltier tient la barre, avec, comme seconds, Franck Thomas-Richard et Frédérique Deniau, l'épouse de l'ancien ministre.

Ce dernier n'a jamais été aussi bien placé pour observer, dans la coulisse, la mairie de Bourges : son épouse pourrait même devenir première adjointe. Cela suppose évidemment le retour de la droite à Bourges, ce qui n'est pas joué d'avance.

PATRICK MARTINAT

Amiens : M. de Robien paraît bien placé pour conserver la mairie

AMIENS

de notre correspondant

De 1971 à 1989, le Parti communiste a détenu la mairie du chef-lieu de la Somme, en la personne de René Lamps, figure amiénoise issue de la Résistance. En 1989, avec la victoire de la droite, Gilles de Robien, député (UDF-PR) d'Amiens-Sud, devenait premier magistrat. PS et PC étaient allés cette fois à la bataille sur des listes séparées et M. Lamps devenait simple conseiller municipal d'opposition.

Aujourd'hui, M. de Robien – de nouveau soutenu par une droite unie – est devenu un homme politique d'envergure nationale, l'un des vice-présidents de l'Assemblée nationale, et est considéré un peu comme le « gauchiste » de la majorité.

Il s'est ainsi distingué en préconisant la réduction du temps de travail à trente-cinq heures, même s'il s'est bien gardé de l'appliquer à son personnel municipal : il a rétabli, au contraire, la semaine de travail de trente-neuf heures que la municipalité d'union de la gauche avait ramenée à trente-cinq... Le maire d'Amiens a aussi fait parler de lui en réclamant l'instauration sur le plan national d'un *« véritable plan Marshall »* pour le logement social. Il peut encore se prévaloir des changements intervenus au centre-ville, aménagé en zone piétonne.

Le PS et le PC en ordre dispersé

Ses adversaires lui reprocheront, en retour, d'avoir endetté la ville, même si cet endettement a été réduit au cours des deux dernières années de son mandat. Pourront aussi jouer contre lui les problèmes permanents du quartier Amiens-Nord, objet pourtant d'une attention particulière. Mais les récents événements de la rue du Docteur-Fafet – dus à une « bavure » des CRS – montrent que les secteurs où demeurent les familles harkis sont toujours à la limite de l'explosion.

Si elles pensent avoir des munitions contre le maire sortant, les oppositions PS et PC n'en vont pas moins à la bataille en ordre dispersé. Les tentatives pour construire une liste commune sont dans l'impasse. Les deux partis sont d'accord pour prendre comme base de départ leurs résultats aux élections qui ont eu lieu depuis les municipales de 1989. Mais ils n'additionnent pas les mêmes chiffres et chaque formation affirme avoir totalisé plus de voix que l'autre. Communistes et socialistes revendiquent donc la tête de liste.

Le PC a un candidat tout prêt : Maxime Gremetz, député d'Amiens-Nord. Quant au PS, il a désigné Francis Lecul. Avocat, ce dernier est conseiller municipal, conseiller régional de Picardie, mais aussi conseiller général d'Amiens-Nord, donc bien placé – à égalité avec M. Gremetz, estime-t-il – pour entretenir des rapports privilégiés avec la population de ce quartier défavorisé.

La droite, de son côté, ne doute pas une minute que Gilles de Robien sera réélu : elle regarde ces déchirements avec plus d'amusement que de crainte.

MICHEL CURIE

Devant les groupes parlementaires de la majorité

Le premier ministre regrette les lacunes du rapport Trichet

Les groupes de l'Assemblée nationale se réunissaient, mardi 20 décembre, pour la dernière fois avant la fin de la session d'automne. Edouard Balladur n'a pas manqué cette occasion de se rendre devant les députés RPR, puis devant ceux de l'UDF, afin d'esquisser, de vive voix, le bilan des vingt mois d'existence de son gouvernement. Il avait déjà commencé à tracer ce bilan dans sa lettre aux parlementaires de la majorité (*le Monde* du 21 décembre).

Le premier ministre a confirmé la probable convocation d'une session extraordinaire du Parlement au mois de janvier, sous réserve de l'accord du président de la République. Elle devrait être brève – environ huit jours –, s'ouvrir le 9 janvier, et permettre au Parlement d'achever l'examen des textes qui resteront en discussion après de la courte session extraordinaire de deux jours, qui se tient cette semaine. Les députés et les sénateurs devraient consacrer leurs travaux de janvier au projet de loi d'orientation sur l'agriculture, au texte sur l'environnement et aux deux projets de loi relatifs aux territoires d'outre-mer.

M. Balladur a regretté, d'autre part, devant le groupe RPR, que le rapport sur la politique monétaire présenté par Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, *« n'ait pas rappelé le chemin parcouru »* par le gouvernement, a rapporté Bernard Pons, président du groupe RPR. Evoquant *« l'espèce de contestation qui s'est manifestée, depuis quelques jours, sur le déficit budgétaire, en particulier après la déclaration du gouverneur »*, M. Balladur a regretté que, dans le rapport de ce dernier, *« ne figurent pas un certain nombre de résultats »*. Il a cité les écarts entre les déficits prévisionnels et d'exécution des lois de finances de 1992 et 1993, tandis que le budget 1994, voté avec un déficit de 275 milliards de francs, *« sera exécuté avec un déficit de 275 milliards et peut-être même moins »*.

S'agissant du régime général de la Sécurité sociale, M. Balladur a regretté que le rapport de la Banque de France ne signale pas, pour 1993, que le déficit prévu était de 93 milliards de francs et qu'il avait été ramené par le gouvernement à 50 milliards de francs. Pour 1994, le déficit prévu était de 110 milliards de francs et a été ramené à 54 milliards de francs, a-t-il ajouté.

CÉCILE CHAMBRAUD

Mettant en cause l'ancienne présidence socialiste

Le conseil général du Vaucluse porte plainte au sujet de la gestion des retraites des élus

AVIGNON

de notre correspondante

Le conseil général du Vaucluse, après avoir tergiversé, vient de décider de porter plainte contre X dans l'affaire de l'Amicale des conseillers généraux. Celle-ci avait commencé au lendemain des élections cantonales de 1992. Le département, bastion socialiste pendant vingt ans, avait alors basculé à droite, Régis Deroudhile (divers droite), quatre-vingt-trois ans aujourd'hui, prenant, au bénéfice de l'âge, une présidence dans laquelle il a été reconduit en mars de cette année.

Les nouveaux élus avaient découvert des bizarreries dans les comptes de l'Amicale des conseillers généraux, dont l'objet principal est de recueillir des fonds pour payer les retraites et financer les assurances-vie des élus. L'enquête, diligentée par la direction générale des services sur ordre de M. Deroudhile, avait fait apparaître, notamment, des achats de magnétoscopes, de caméras vidéo et des séjours de thalassothérapie, dont les bénéficiaires étaient l'ancien président du conseil général et son épouse, ainsi que des vice-présidents socialistes.

La chambre régionale des comptes, saisie en avril 1993, a rendu un rapport d'étape intermédiaire en octobre 1994. Les conclusions sont aujourd'hui sans ambiguïté : différences dans les montants des contrats, différences dans les critères de répartition des primes, opérations relevant moins de la préparation de la retraite que de l'enrichissement personnel.

La plainte contre X, destinée à sauvegarder les intérêts du département, pourrait conduire l'ancien président de l'Amicale des conseillers généraux, Fernand Lombard (PS), devant la justice.

MONIQUE ABGRALL-GLASBERG

EN BREF

SONDAGE : M. Balladur en baisse. – Selon un sondage effectué par Gallup-France auprès de 954 personnes, les 15 et 16 décembre, et publié dans *l'Express* (daté 22-27 décembre), 45 % des Français approuvent l'action d'Edouard Balladur pour le mois de décembre. Le premier ministre est en baisse de 4 points par rapport au mois précédent (49 %).

M. Le Pen a « du respect » pour le premier ministre. – Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a qualifié d'*« un petit peu pitoyable »*, mardi 20 décembre, sur France 2, l'initiative de Jacques Chirac sur la réquisition des logements vides à Paris. Jugeant que le maire de Paris, candidat à l'élection présidentielle, *« cherche désespérément à se placer le plus près possible de M. Balladur »*, M. Le Pen a affirmé *« avoir du respect »* pour le premier ministre.

ÉCOLOGISTES : rapprochement entre M. Mamère et M. Donzel. – Le mouvement Convergences-écologie-solidarité, dont Noël Mamère est le porte-parole, et l'Alliance écologie-démocratie, de François Donzel, ont décidé, mardi 20 décembre, *« de regrouper leurs forces »* pour constituer *« une structure d'accueil ouverte à l'ensemble des écologistes réformistes »*, ainsi qu'aux représentants de la gauche se reconnaissant dans *« un projet politique écologiste, humaniste, démocrate et solidaire »*.

Après plusieurs mois de contentieux

Le Parlement revalorise la retraite des anciens combattants en Afrique du Nord

Adopté par le Sénat le 3 mai (*le Monde* du 5 mai), le projet de loi relatif à la pension de vieillesse des anciens combattants en Afrique du Nord a été voté, finalement, mardi 20 décembre, par l'Assemblée nationale. Le RPR et l'UDF ont voté pour, tandis que l'opposition socialiste et communiste s'est abstenue pour protester contre la *« modestie »* du projet. Celui-ci atténue, en fonction du temps passé en Algérie, l'allongement, fixé par la loi du 22 juillet 1993, de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein.

L'adoption définitive de ce texte par les députés met fin, selon les termes de Michel Péricard (RPR), président de la commission des affaires sociales, *« à des contentieux lancinants »* et à un feuilleton de plus en plus inconfortable pour le gouvernement. Après son adoption par le Sénat, au printemps, ce projet de loi avait, en effet, été rejeté, le 18 mai, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale (*le Monde* des 20 et 26 mai). Celle-ci avait exprimé sèchement au gouvernement la volonté des députés de la majorité, vigoureusement soutenus par les associations d'anciens combattants, que soient intégralement tenus les engagements pris, avant les élections législatives de mars 1993, par les principaux responsables de l'opposition d'alors, à commencer par l'actuel premier ministre, Edouard Balladur. Le différend portait, principalement, sur le règlement du problème de la retraite des anciens combattants d'Afrique du Nord et, particulièrement, sur la prise en compte de la durée de service militaire actif dans le calcul de la période d'activité donnant droit à la retraite à taux plein.

« Une incidence financière de 6,5 milliards de francs »

Pour tenter de s'attacher la bienveillance des associations d'anciens combattants, le gouvernement avait accordé, cet automne, deux mesures inscrites dans le cadre du projet de loi de finances pour 1995 : le principe d'une allocation de préparation à la retraite pour les anciens d'Afrique du Nord chômeurs de longue durée en fin de droits, bénéficiaires du Fonds de solidarité, et l'abaissement à cinquante-cinq ans de l'âge d'accès à ce fonds.

Ce premier effort aura permis au gouvernement de faire adopter son projet de loi sur le calcul des retraites, sans tenir complètement, pour autant, les promesses électorales, fort coûteuses, faites il y a deux ans. Denis Jacquat (UDF), rapporteur de la commission des affaires sociales, a pu se réjouir que la *« ténacité »* de la majorité *« et l'action des associations* [aient] *conduit le gouvernement à respecter les engagements pris »*.

Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, a souligné, lui, l'ampleur exceptionnelle de l'effort financier de l'Etat, puisque *« l'incidence financière de l'ensemble de ces mesures s'élève à 6,5 milliards de francs »*, dont 2,3 milliards de francs pour l'avantage spécifique en matière de calcul des retraites, prévu par le projet de loi qui vient d'être adopté.

G. C.

Annonçant une « transformation radicale » de l'UPLG

Les indépendantistes de Guadeloupe tentent d'enrayer le déclin de leur mouvement

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

L'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), principale organisation indépendantiste de l'archipel, a décidé, le 18 décembre, au terme de son cinquième congrès, d'engager un processus de *« transformation radicale »* du mouvement, dans l'espoir d'enrayer l'hémorragie de ses effectifs militants.

Créée en 1978, l'UPLG avait connu une période faste dans les années 1983-1985 – elle comptait alors dix fois plus de militants –, à une époque où la thématique de l'indépendance semblait rencontrer un certain écho dans de larges secteurs de la société guadeloupéenne. Prenant acte du reflux dans l'opinion des mots d'ordre indépendantistes, Lucien Perrutin, secrétaire général de l'UPLG, a invité l'organisation à *« s'ouvrir sur la société guadeloupéenne, sur la région caraïbe, sur le monde »*. Il a aussi appelé les militants à *« ne pas avoir honte de ce* [qu'ils sont] *et de ce* [qu'ils ont] *fait »*. *« Ce n'est pas parce que le style de vie de la société guadeloupéenne a changé*, a-t-il ajouté, *que nous devons nous renier. »*

L'UPLG souhaite *« s'ouvrir à toutes les démarches qui permettent de parvenir à un consensus »*, tout en reconnaissant que *« l'indépendance n'est pas synonyme de consensus »*. L'organisation, qui ne s'assigne plus l'objectif d'une indépendance immédiate, revendique maintenant des évolutions statutaires conçues comme autant d'*« étapes vers l'indépendance »*.

En attendant, l'UPLG s'est donné une année pour opérer sa *« transformation radicale »*, probablement en parti ou mouvement politique classique, afin de *« mieux correspondre aux attentes et aux réalités de notre peuple »*. Une telle évolution est dans l'air du temps. Luc Reinette, rival de l'UPLG et ancienne figure de proue de l'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), qui avait revendiqué tous les attentats commis en Guadeloupe entre 1983 et 1986, doit prochainement animer une conférence-débat dans un grand hôtel sur le thème du « consensus guadeloupéen ».

EDDY NEDELJKOVIC

NOUVELLE-CALÉDONIE : M. Perben prévoit une accélération du calendrier politique après 1995. – Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a évoqué la perspective d'une accélération du calendrier politique en Nouvelle-Calédonie en déclarant, le 17 décembre, à l'Assemblée nationale, que le compromis des accords de Matignon, signés en 1988, est *« un processus évolutif et non une simple suspension du temps »*. M. Perben a précisé qu'un *« travail politique (...) devra être conduit »* dès 1995 sur le Caillou, en vue de préparer le référendum d'autodétermination de 1998.

« AFFAIRES » DU GARD : M. Bonnecarrère (RPR) rapportera sur la demande de levée de l'immunité de M. Baumet. – La commission des immunités de l'Assemblée nationale a désigné, mardi 20 décembre, Philippe Bonnecarrère (RPR, Tarn) comme rapporteur de la demande de levée de l'immunité parlementaire de Gilbert Baumet (République et Liberté, Gard), mis en cause dans la gestion de trois offices départementaux (*le Monde* daté 11-12 décembre). Compte tenu des contraintes du calendrier, il est toutefois peu probable que la commision des immunités, et *a fortiori* l'Assemblée nationale réunie en séance publique, aient la possibilité d'examiner cette demande avant la fin de la session d'automne, mercredi 21 décembre à minuit, ou durant la session extraordinaire qui prendra fin à la veille de Noël.

La lutte contre la corruption

La commission des lois du Sénat veut adoucir les mesures sur les marchés publics

Le Sénat doit commencer, mercredi 21 décembre, l'examen des trois textes relatifs à la lutte contre la corruption adoptés par l'Assemblée nationale (*le Monde* des 14, 15 et 17 décembre). Mardi, la commission des lois du Sénat a adopté, en le modifiant, le troisième volet de ces mesures, sur les marchés publics et les délégations de service public.

■ **Prolongation des délégations** : les sénateurs ont retenu une définition plus large que celle de l'Assemblée nationale, en substituant à la notion d'*« investissements matériels »* celle d'*« investissements »* tout court, conformément au vœu du gouvernement. Les commissaires aux lois proposent, également, de modifier le texte de l'Assemblée nationale, en réintroduisant un seuil de 1 350 000 francs (au lieu de 450 000 francs hors taxes par an, pour une durée n'excédant pas trois ans) en deçà duquel les délégations de service public ne sont pas soumises aux mêmes contraintes d'appel d'offres.

■ **Contrôle des avenants aux contrats de marchés publics** : les sénateurs souhaitent adoucir le texte de l'Assemblée, qui prévoyait de soumettre, pour avis, tout projet d'avenant à la commission d'appel d'offres, en limitant ce contrôle aux avenants entraînant une hausse globale du montant du marché supérieure à 10 %. Ils proposent de supprimer l'obligation de présenter un nouveau projet d'avenant en cas d'avis favorable de la commission d'appel d'offres.

■ **Pouvoirs d'enquête des magistrats de la Cour des comptes** : les commissaires aux lois proposent de supprimer l'article 8 du texte, qui confère aux magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes un droit d'enquête et de vérification des comptes auprès des entreprises délégataires de service public identique à celui dont disposent les agents des impôts.

P. R.-D.

Pour se donner une image plus attrayante

La région Centre veut s'appeler Centre-Val-de-Loire

ORLÉANS

de notre correspondant

La région Centre, que préside Maurice Dousset, député (UDF-PR) d'Eure-et-Loir, a adopté, lundi 19 décembre, le nouveau nom qu'elle souhaite adopter, « Centre-Val-de-Loire », par 52 voix pour, 15 contre et 10 abstentions, au terme d'un débat animé. La question n'était pas simple à résoudre. La région brûlait de se débarrasser du mot « Centre ». Le 15 novembre 1993, les élus avaient décidé à l'unanimité le changement de nom. Mais comment résumer cette vaste région, forte de six départements, ces « terres du milieu », réparties de part et d'autre de la Loire, sans risquer de froisser Tourangeaux ou Orléanais, Beaucerons ou Berrichons ?

Durant tout l'après-midi, l'hémicycle régional a été tour à tour traversé par des envolées lyriques, où l'on a fait appel aux mânes de Charles VII, du duc de Guise ou de la bonne dame de Nohant, et par des offensives berrichonnes. « Berry-Val-de-Loire », défendu par un petit groupe de « sudistes », « Cœur de France » par le Front national, « Val-de-France », agréable à entendre, qui avait la faveur d'un certain nombre d'écologistes, ont été successivement repoussés. Devant la difficulté à trancher, certains élus se sont hasardés à dire que le mot « Centre » n'était finalement pas usurpé, à propos de cette région politiquement modérée, où le pouvoir royal et le centralisme étaient nés et s'étaient fortifiés...

Avant ce vote, une consultation informelle par voie de presse, touchant environ 12 500 personnes habitant la région, avait placé en tête « Centre-Val-de-Loire » (37 %), devant « Cœur de France » (26 %), « Val-de-Loire » (22 %) et « Val-de-France » (15 %).

Les responsables régionaux attendent de cette opération une meilleure localisation de la région pour ceux qui connaissent mal la géographie hexagonale. Ils espèrent surtout mieux communiquer, « Val-de-Loire » apparaissant comme une *« signature forte pour l'étranger »*, comme l'a souligné un élu.

En accordant un sursis au mot « Centre », les élus ont le sentiment que les coûteux efforts de communication faits par la région depuis bientôt dix ans n'auront pas servi à rien ! Le gouvernement, en déposant un projet de loi, puis le Parlement, en le votant, doivent encore avaliser leur souhait.

RÉGIS GUYOTAT

Un sondage SOFRES-« le Monde »-RTL sur l'état de la société française

Selon un sondage réalisé du 5 au 7 décembre par la SOFRES pour *le Monde* et RTL, 89 % des Français estiment que la société française est divisée. Parmi ceux qui l'estiment *« très divisée »*, on trouve une majorité de sympatisants du Parti communiste (53 %) et du Front national (44 %).

■ PEURS. Parmi les dangers qui menacent la société française, arrive en tête le sida, suivi du chômage, de la drogue, des violences dans les banlieues et du phénomène de l'exclusion.

La France déchirée

Suite de la première page

Avec, de toute manière, un même constat : les exclus sont aujourd'hui bien plus démunis que par le passé pour s'en sortir. Les minimums sociaux (salaires, allocations de chômage ou d'insertion) sont trop bas, parfois à un niveau proche du seuil de pauvreté, engendrant l'apparition de ghettos et d'une nouvelle délinquance.

Même si, lorsque la SOFRES les interroge, les Français estiment que, parmi les dangers les plus graves qui les menacent, il y a, dans l'ordre, le sida, le chômage et la drogue, bien avant la violence dans les banlieues et le phénomène de l'exclusion, il n'est pas exagéré de considérer la sitation actuelle comme explosive.

De nouvelles prestations

Dès lors, quelles solutions envisager ? Au delà des grands principes – réinventer des liens communautaires, une nouvelle écologie sociale –, il est clair aujourd'hui que de nouvelles prestations, plus individualisées, doivent être mises en œuvre avec la participation des associations, des entreprises, des partenaires sociaux, des collectivités locales, du service public. La lutte contre l'exclusion – sous toutes ses formes : par le chômage, la maladie, le handicap, l'âge, l'absence de diplôme, la drogue, l'alcoolisme, etc – doit devenir, réellement, une priorité nationale.

Dans un article publié en 1993 dans la revue *Le Débat* (septembre-octobre 1993), Denis Olivennes avait fort bien décrit le cercle infernal dans lequel nous sommes enfermés. « *L'accroissement des dépenses de l'Etat providence*, écrivait-il, *a progressivement cannibalisé les moyens de l'Etat régalien dès lors qu'avait été fixé le principe d'une stablisation des prélèvements obligatoires* ». Le poidsrelatif du prélèvement affecté à l'Etat n'a cessé de diminuer au profit des ressources allouées à la protection sociale. Et, du même coup, les moyens que l'Etat met au service de la lutte contre l'exclusion sont dérisoires.

En cette matière, l'application de la loi ne changera pas grand chose à l'affaire et, en tout cas, ne réglera pas le problème de fond. Ce qu'il faut, c'est en finir avec cette logique et créer les formes d'action politique qui permettent une véritable intégration sociale.

Pour ce faire, visiblement, les Français pensaient avoir trouvé leur champion en la personne de Jacques Delors. Le président de la Commission européenne ayant décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle, qui reprendra le flambeau du traitement social de la société ? Le temps presse. La société française se décompose, le sentiment de faire partie d'une seule et même communauté se désagrège. Et comme souvent en pareil cas, lorsqu'un peuple ne sait plus où il va, ne sait plus qui il est, il s'abandonne à la facilité, au populisme ou au nationalisme.

Il y a vingt ans, les premiers graffiti *« No future »* apparaissaient sur nos murs. On se disait que ce non-futur n'était pas pour demain. Il est pourtant bel et bien là, aujourd'hui, dans des cités, dans des banlieues, dans des campagnes qui n'attendent plus rien, ni de cette société, ni du temps.

FRANCK NOUCHI

Le sida, fléau et fantasmes

La hantise multiforme du sida a, en cette fin de siècle, pris la place des grands fléaux infectieux des époques moyenâgeuses. Cette maladie mortelle, dont on sait qu'elle se transmet par les voies du sexe et du sang, cristallise sous une nouvelle forme, « moderne », les frayeurs séculaires de la contagion, la hantise de la souffrance à venir et de la mort indue. Le sondage réalisé par la SOFRES vient, après de nombreux autres, confirmer à quel point le sida peut, massivement, être aujourd'hui vécu en France comme la plus grave des menaces.

Cette menace n'est pas, on le sait, sans fondement objectif.

Les ricanements gênés et autoritaires d'avant 1985 se sont tus. Ils résonnaient alors de manière réflexe à l'annonce des premières avancées épidémiques de cette pathologie nouvelle que l'on associait uniquement, à cette époque, à des comportements atypiques, minoritaires ou condamnés par la loi et la morale.

On sait aujourd'hui – et l'affaire du sang contaminé en est une illustration à la fois dramatique et récurrente – que la réalité épidémiologique a longtemps été sous-estimée. Il faut ici évoquer les circonstances de la transmission du virus, l'incapacité chronique – la crainte maladive – du politique et de trop nombreux leaders d'opinion de la société civile à aborder les questions relatives au corps et à la sexualité, les obstacles de nature confessionnelle ou administrative, ainsi que le trop long aveuglement d'une majorité du corps médical. Conséquence : la politique de prévention n'a jamais été à la hauteur des enjeux, le discours sur le sida restant le plus souvent teinté de catastrophisme et les messages officiels, publicitaires, ratant presque toujours leur cible.

Si l'épidémie demeure bien une menace imposant une vigilance et des efforts constants et s'il faut, dans les années à venir, prévoir une augmentation importante du nombre des malades, on ne saurait pour autant ne pas tenir compte des perspectives épidémiologiques. De nombreux éléments laissent actuellement penser que, dans les pays industrialisés, cette maladie pourrait rester, pour l'essentiel, circonscrite à quelques groupes plus ou moins marginaux, à la différence de nombre de pays du tiers-monde où le sida se transmet par voie sanguine et hétérosexuelle dans l'ensemble de la population.

C'est dans ce contexte que les parlementaires français viennent une nouvelle fois de lancer le débat sur le dépistage systématique de l'infection. La commission mixte paritaire a en effet adopté, mardi 20 décembre, un texte qui prévoit qu'un décret devra définir *« les circonstances dans lesquelles les médecins invitent leurs patients à se soumettre au dépistage »*, ce décret devant être rédigé à la lumière des conclusions d'une *« enquête épidémiologique »* conduite avant le 31 mars 1995.

Qu'ils s'en défendent ou non, les promoteurs d'une telle mesure, contestée par les ministres en charge de la santé et par les meilleurs spécialistes du sida, pensent qu'un dépistage systématique et obligatoire serait de nature à freiner la progression de l'épidémie au sein de la population française. Aucun des arguments techniques et éthiques qui peuvent leur être avancés ne semble pouvoir être entendu, cet archaïque quadrillage hygiéniste apparaissant à leurs yeux la plus efficace et la plus urgente des initiatives devant être prise. Les parlementaires apparaissent ainsi partager les craintes d'une forte majorité des Français sans malheureusement partager les conclusions de ceux qui, en première ligne, connaissent mieux que quiconque la nature de ce nouveau fléau et les véritables moyens de le combattre.

JEAN-YVES NAU

La drogue ou les drogues ?

« *La drogue, mais laquelle ?* », demandait Théodore Monod dans les colonnes du *Monde* en novembre 1969. Les Français ont-ils autant peur du cannabis que de l'héroïne ou du crack ? Redoutent-ils davantage la déchéance physique et sociale liée à l'abus des stupéfiants illicites, la contamination par le virus du sida par la voie intraveineuse, ou la perspective d'une vie en dépendance ? Sans doute un peu tout à la fois, face à un phénomène qui génère aujourd'hui encore son lot de fantasmes et d'irrationnel.

« Arrêtons de tout confondre, arrêtons les messages sommaires », déclarait Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, lors de la première journée nationale de prévention des toxicomanies le 15 octobre. *« N'expliquons pas qu'il est aussi dangereux de fumer une cigarette de cannabis de temps en temps que de vivre avec l'héroïne jour et nuit,* ajoutait M[me] Veil. *Mais expliquons* [aux parents] *les dangers encourus, les risques de désocialisation. »*

Le comité consultatif national d'éthique a récemment souligné *« l'ambiguïté du mot* « drogue » *lui-même » et proposé une nouvelle classification des substances faisant fi de leur statut licite ou illicite* (*le Monde* du 1[er] décembre). Le flou des définitions renvoie d'ailleurs au flou des données épidémiologiques. Les chiffres les plus couramment cités font état de 150 000 à 300 000 toxicomanes dépendants de l'héroïne ou de la cocaïnen dont 80 % utiliseraient la voie intraveineuse. Les utilisateurs de cannabis et de ses dérivés (marijuana, haschich, huile) représentent, selon le comité français d'éducation pour la santé, entre un et trois millions de personnes. Le développement des polytoxicomanies (associations héroïne-alcool-médicaments psychotropes) achève de brouiller les cartes.

Le niveau d'éducation et le degré d'information des sondés semblent directement liés à l'intensité de leur appréhension. La distribution des réponses selon la profession du chef de famille est éloquente : parmi les cadres et intellectuels, 49 % des personnes interrogées placent « la » drogue au rang des plus graves dangers qui menacent la société ; chez les employés, le pourcentage monte à 70 %, chez les ouvriers à 73 % et chez les inactifs ou retraités à 77 %.

L'apparition du sida a influé sur l'image du toxicomane dans l'opinion. La mise en œuvre de la politique de « réduction des risques » a révélé la situation sanitaire désastreuse des consommateurs de drogues par voie intraveineuse – 30 % d'entre eux sont infectés par le virus du sida et au moins 70 % par ceux de l'hépatite B et C – et les conditions d'extrême précarité dans lesquelles ils vivent bien souvent. Du statut de délinquant, le « drogué » a progressivement acquis celui de malade, puis d'exclu.

Or l'intoxication à l'héroïne ou au crack engendre immanquablement des comportements délictueux, particulièrement chez les plus démunis. Un héroïnomane a besoin en moyenne de 1 000 francs par jour... La médiatisation des « braquages à la seringue », les photographies des fumeurs de crack dans les journaux à sensation et l'étalage télévisé des saisies policières sont venus infléchir l'évolution des mentalités et renforcer le sentiment d'insécurité, au détriment de la connaissance, pourtant seule garante d'une prévention bien comprise.

LAURENCE FOLLÉA

La méthadone sera vendue en pharmacie à partir du 31 mars 1995. – Dans un communiqué, publié mardi 20 décembre, le ministère des affaires sociales et de la santé annonce que la méthadone, un opiacé de synthèse prescrit en substitution à l'héroïne et classé parmi les stupéfiants, pourra être prescrite sur carnet à souches par les médecins libéraux. Elle sera disponible en pharmacie à compter du 31 mars 1995. Le ministère confirme que la prescription initiale restera l'apanage des médecins de centres spécialisés de soins aux toxicomanes (*le Monde* du 7 décembre). En revanche, sa position n'est pas encore arrêtée en ce qui concerne les modalités de fabrication du produit et sa prise en charge par la Sécurité sociale.

La société française vous paraît-elle aujourd'hui :
(en pourcentages)

– Très unie	1	10
– Plutôt unie	9	
– Plutôt divisée	58	89
– Très divisée	31	
– Sans opinion		1

Parmi les distinctions suivantes, quelles sont celles qui vous paraissent créer actuellement les divisions les plus importantes dans la société française
(en pourcentages) (1)

– La distinction entre les gens aisés et les exclus	66
– La distinction entre les actifs et les chômeurs	55
– La distinction entre les Français et les immigrés	52
– La distinction entre les patrons et les salariés	33
– La distinction entre les jeunes et les vieux	22
– La distinction entre les habitants des centres-villes et les habitants des banlieues	19
– La distinction entre les habitants des villes et les habitants des zones rurales	13
– La distinction entre les hommes et les femmes	7
– Sans opinion	3

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Dans cette liste, quels sont à votre avis les plus graves dangers qui menacent la société française ?
(en pourcentages) (1)

– Le sida	74
– Le chômage	71
– La drogue	69
– La violence dans les banlieues	45
– Le phénomène de l'exclusion	36
– La corruption	33
– La peur de l'avenir	29
– L'intolérane religieuse	19
– L'alcoolisme	18
– Les accidents de la route	16
– Le tabagisme	6

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Quelle est dans cette liste la personnalité qui vous paraît la plus capable de réaliser l'unité des Français ?
(en pourcentages)

– Jacques Delors	39
– Edouard Balladur	24
– Jacques Chirac	8
– Bernard Tapie	5
– Philippe de Villiers	3
– Jean-Marie Le Pen	3
– Robert Hue	1
– Sans opinion	17

SANTÉ

Un rapport sur la situation sanitaire en France

Réduire l'alcoolisme et le tabagisme et combattre l'exclusion sont les « objectifs prioritaires » pour l'an 2000

Dans un rapport qui devait être rendu public mercredi 21 décembre, le Haut Comité de la santé publique dresse un état de la situation sanitaire en France et fixe des objectifs quantitatifs à atteindre avant l'an 2000. Les experts jugent prioritaires la diminution des consommations d'alcool et de tabac ainsi que la lutte contre l'exclusion.

Le volumineux rapport du Haut Comité de la santé publique (HCSP) sur la santé en France (1) – le premier du genre élaboré par le HCSP depuis sa création en décembre 1991 – devrait orienter les priorités de santé publique pour les dix années à venir. Il avait été partiellement diffusé dans une version provisoire en septembre (*le Monde* du 17 septembre).



La situation sanitaire française est jugée globalement satisfaisante, même si la *« qualité de vie (...) lorsqu'on est dans la maladie ou l'incapacité n'est pas aussi bien assurée qu'elle pourrait l'être »*. Les experts estiment le système de soins *« accessible et techniquement performant mais encore mal adapté au type de prise en charge – globale – auquel invitent le vieillissement de la population et la chronicisation des maladies »*. Le HCSP parle ici d'une véritable *« pandémie des maladies chroniques et des pathologies liées aux conduites à risques »*, déplorant par ailleurs *« un rapport qualité-prix médiocre comparé à celui d'autres pays »*.

Avec une espérance de vie évaluée à 77,7 ans en 1991, la France se situe au premier rang de l'Union européenne. Les femmes françaises vivent en moyenne 81,1 ans, soit un peu plus que les Néerlandaises (80,1 ans) et les Britanniques (78,6 ans), et à peine moins que les Japonaises (81,7 ans). Le constat mérite d'être nuancé car il s'accompagne, en retour, d'une surmortalité masculine prématurée (avant soixante-cinq ans) nettement plus importante que dans les pays comparables. L'espérance de vie des hommes à la naissance est estimée à 72,9 ans en France, au même niveau que les Etats-Unis et la Belgique, mais loin derrière le Japon (75,9 ans), la Suède (74,9 ans), l'Italie (74 ans), l'Espagne (73,3 ans) et le Royaume-Uni (73,2 ans).

En 1991, la mortalité prématurée des deux sexes a représenté 24 % de la totalité des décès : 124 222 personnes sont mortes prématurément, dont 87 884 hommes. Plus de la moitié (52 %) de ces disparitions sont considérées comme *« évitables »*, 40 000 personnes ayant pris *« des risques individuels »* et 20 000 autres ayant *« pu être théoriquement sauvées par le système de soins »*. Le HCSP relève à cet égard que la France jouit d'*« un niveau de vie et d'éducation favorable à la santé mais impuissant à réduire l'impact des conduites à risques »*.

Signe de bonne santé, certaines causes de décès ont régressé en dix ans (1981-1991) : la mortalité prématurée par alcoolisme et cirrhose (– 33 % chez les hommes et –34 % chez les femmes), par accident de la circulation (–14 %), par cancer des voies aérodigestives supérieures (– 19 % chez les hommes, +8 % chez les femmes) et par cancer de l'utérus (–29 % chez les femmes de 15 à 64 ans). Le HCSP n'en dénonce pas moins des *« inégalités persistantes »*.

Trois pathologies apparaissent ainsi comme *« de véritables marqueurs sociaux »* : les cancers du poumon et des voies aérodigestives supérieures, l'alcoolisme et le sida. Seul celui-ci atteint davantage les cadres supérieurs et les professions libérales. Entre 1989 et 1991, chez les hommes âgés de 25 à 64 ans, le taux des décès prématurés s'est élevé à 550 pour cent mille chez les ouvriers et les employés, et à 181 pour cent mille chez les cadres supérieures et les professions libérales. Ces disparités s'effacent pour la mortalité féminine, sauf en matière d'alcoolisme.

« Actualiser le dispositif législatif »

Parmi les objectifs prioritaires destinés à réduire la mortalité prématurée dans la décennie à venir, le HCSP souhaite, *« d'ici à l'an 2000, diminuer de 20 % la consommation moyenne d'alcool pur par adulte de plus de quinze ans »*. Selon le rapport, l'abus d'alcool a causé directement la mort de 11 910 personnes en 1991, par *« alcoolisme, psychose alcoolique et cirrhose »*, et 10 233 buveurs ont succombé à un cancer des voies aérodigestives supérieures. La réalisation de ce premier objectif nécessite, précisent les experts, d'*« actualiser le dispositif législatif et réglementaire »* en réformant notamment le code des débits de boissons et le code de la route.

Le deuxième objectif fixé par le HCSP vise à réduire d'ici à l'an 2000 *« de 30 % la quantité de tabac vendue, de 25 % la proportion de fumeurs réguliers dans la population adulte et de 35 %* [le nombre des fumeurs] *chez les 12-18 ans »*. Selon cette étude, *« l'atteinte des objectifs proposés permettrait de réduire d'environ 15 % le taux des décès annuels par cancer du poumon chez l'homme »* et *« de 25 % la croissance* [de ce taux] *chez la femme »*. Le HCSP estime à cet égard que les taxes sur le tabac devraient être augmentées de 15 % chaque année, *« de manière à parvenir en l'an 2000 à une augmentation de 70 % du prix de vente au détail »*.

La troisième priorité retenue par le HCSP n'est pas quantifiée. Et pour cause : il s'agit, d'une part, d'*« assurer des conditions de vie décentes aux personnes en situation très précaire »*, de *« favoriser leur réinsertion sociale »* et, en outre, d'*« améliorer l'accès aux services médicaux et sociaux des populations défavorisées »*.

Outre ces trois terrains d'action à privilégier d'urgence, le HCSP décline une série d'objectifs qu'il souhaite voir intégrés à un *« programme-cadre de santé publique »*. Le HCSP envisage ainsi de diminuer de moitié le nombre des victimes et le taux de mortalité par accident de la voie publique et de 20 % celui des accidents de la vie courante (domestiques, de sport et de loisirs et à l'école, qui provoquent environ 18 000 décès et 530 000 hospitalisations chaque année).

D'ici à 2010, le HCSP prévoit encore de baisser de 15 % le taux de décès par cancer du poumon et de 30 % chacun ceux provoqués par les cancers des voies aérodigestives supérieures, le cancer du sein chez les femmes de 50 à 70 ans et le cancer de l'utérus. D'ici à l'an 2000, la prévalence du cancer colo-rectal peut chuter de 10 % , ajoutent les experts. Le HCSP compte également réduire de 20 % la mortalité due aux maladies cardio-vasculaires chez les moins de 75 ans (44 770 décès par an), de 10 % le taux des suicides, de 20 % la mortalité infantile et de 30 % la mortalité maternelle. Les rapporteurs espèrent par ailleurs diviser par deux le nombre de malades déclarant souffrir au cours du cancer ou au cours d'une intervention chirurgicale et promouvoir ainsi un meilleur traitement de la douleur.

LAURENCE FOLLÉA

(1) « La santé en France », Haut Comité de la santé publique, novembre 1994, La Documentation française (deux volumes).

JUSTICE

Un arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon

Le temple-pyramide du Mandarom ne pourra pas être construit

DIGNE

de notre correspondant

La secte du Mandarom a perdu ! Le temple de 5 000 mètres carrés, flanqué de quatre tours et surmonté en son centre d'une pyramide de verre de 32 mètres de hauteur, ne viendra pas défigurer le massif de La Baume, au-dessus de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence). Ainsi en ont décidé les magistrats de la cour administrative d'appel de Lyon, mardi 20 décembre. Au grand soulagement des requérants, l'Association pour la protection des sites et lacs du Verdon, la cour a annulé le jugement du tribunal administratif de Marseille du 20 juin 1993, qui avait rejeté le recours en annulation du permis de construire. Dès lors, ce permis délivré le 16 avril 1992 par la mairie de Castellane est annulé.

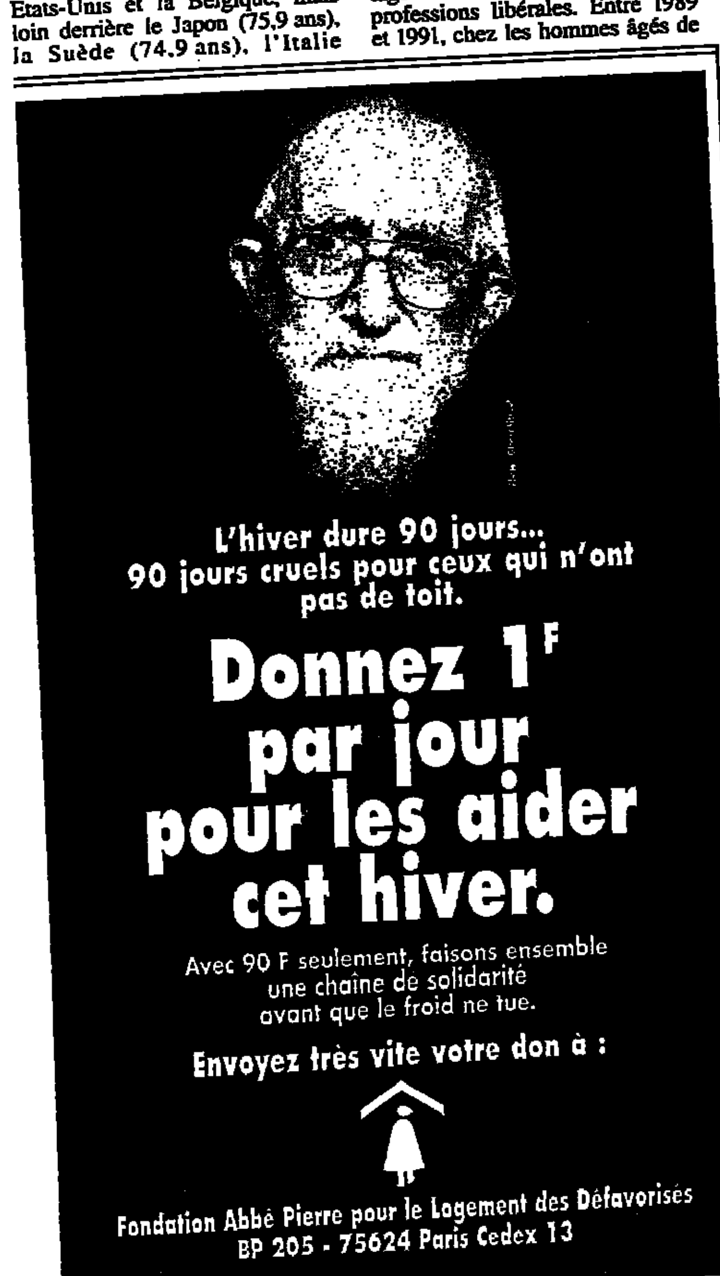
Cet arrêt met un terme à plus de deux années de procédure et de polémiques autour d'un projet qualifié de *« pharaonique »*. Mais il ne règle pas le problème des statues monumentales qui se dressent déjà au milieu du monastère, la plupart érigées sans permis. Un juge d'instruction de Digne a donc visité le site afin de déterminer celles qui pourraient bénéficier de la prescription de trois ans.

« Enfin les lois de la République sont respectées, s'est félicité Robert Ferrato, l'organisateur de la récente « marche des citoyens » (*le Monde* du 14 décembre). *Le futur parc naturel régional du Verdon ne sera pas défiguré par les délires d'une secte.* » Dans un communiqué, celle-ci a cependant annoncé son intention de déposer un recours devant le Conseil d'Etat. Elle proteste aussi contre l'interdiction qui lui a été notifiée de manifester le 22 décembre à Paris contre France 2, qui rediffusera ce jour-là un reportage sur le Mandarom.

FRANÇOIS DE BOUCHONY

DÉFENSE : nominations militaires. – Au conseil des ministres du mercredi 14 décembre, sur la proposition de François Léotard, ministre de la défense, ont été nommés : inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général hors classe Michel Lasserre ; délégué aux programmes d'armement, l'ingénieur général hors classe Jean-Benoît Ramé.

RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré à l'assassinat de Laure Tamalet (*le Monde* du 15 décembre), nous indiquions que le juge d'instruction parisien chargé de l'enquête avait prononcé un non-lieu. En réalité, le juge d'instruction a convoqué dans son cabinet l'expert psychiatre et les parents de la victime, qui ont pu à cette occasion poser des questions sur les résultats de l'expertise. Les parties civiles ont demandé une nouvelle expertise psychiatrique.



La réquisition des locaux vides dans la capitale

La proposition du maire de Paris en faveur des mal-logés gêne le gouvernement

Les services de la préfecture de l'Ile-de-France et ceux de la Ville de Paris étudient les conditions dans lesquelles pourraient être mises en œuvre les réquisitions de locaux vides demandées par Jacques Chirac. Il s'agit d'une procédure lourde et coûteuse, dont l'application à la seule capitale pourrait attirer à Paris de nombreux mal-logés du reste de l'Hexagone. Posant un problème national, l'initiative du maire de Paris demande une réponse d'Edouard Balladur.

Alors que le candidat Chirac fait campagne aux antipodes, dans l'île ensoleillée et lointaine de la Réunion, le brûlot qu'il a laissé derrière lui continue à enflammer la capitale. Son premier adjoint, Jean Tiberi, a négocié toute la journée du mardi 20 décembre avec les grandes sociétés propriétaires de locaux vides pour les amener à proposer d'elles-mêmes et sans délai des espaces aux sans-logis. En effet, les arrêtés de réquisition dont elles seraient menacées ne sont pas près d'être signés.

Tant les services municipaux que ceux de la préfecture de région s'aperçoivent, en ouvrant le code de la construction, que l'article L 641, prévoyant le logement d'office, est difficile à appliquer, et que son application même poserait à Paris autant de problèmes qu'il en résoudrait.

Il est vrai que la procédure de réquisition n'a plus été utilisée dans la capitale depuis 1975 et que, en vingt ans, l'administration a non seulement perdu la main, mais même la mémoire de ce qu'il convient de faire. Même ceux qui en ont bénéficié ont oublié par quels méandres administratifs ils en sont arrivés là. Il ne reste dans Paris que quatre locaux, d'ailleurs fort vétustes, encore occupés par des personnes qui jadis y furent installées d'office, entre 1959 et 1975. Toutes ont plus de soixante-dix ans et l'un des couples de vieillards devra être déplacé car son logis, mal entretenu, tombe en ruines.

Il faut donc revenir aux textes. Voici ce qu'ils disent. La procédure de réquisition est déclenchée par des personnes dûment inscrites sur les fichiers des mallogés et qui déposent un dossier au service du logement de la Ville. Ils y formulent une demande de logement d'office et désignent le local vide qu'ils ont repéré. Des enquêteurs municipaux assermentés procèdent alors à des investigations tant auprès du demandeur que du propriétaire. Le projet de réquisition est affiché sur l'immeuble et peut être contesté dans un délai d'une semaine. S'il ne l'est pas, le maire transmet le dossier au préfet qui, dans un délai d'un mois, signe un arrêté de réquisition. Celui-ci est valable un an et renouvelable quatre fois. De toute manière, le logé doit verser une indemnité mensuelle à son logeur forcé. S'il est inpécunieux, c'est à l'Etat, – qui a pris la responsabilité de réquisitionner – qu'il appartient de dédommager le propriétaire.

A priori, on ne devrait manquer à Paris ni de gens à héberger ni de locaux. L'association Droit au logement (DAL) a enregistré dans ses fichiers cinq mille candidats. Les dossiers de huits cents d'entre eux ont déjà été déposés le 30 novembre dernier – et par huissier –, à la préfecture de Paris, qui s'en trouve fort embarrassée. DAL tient également à la disposition des autorités l'adresse de cinquante immeubles vides, situés dans Paris *intra muros* et qui seraient capables de recevoir tout de suite plus d'un millier de sans-abri.

Mais l'administration reste perplexe. Le service municipal du logement et les enquêteurs assermentés de jadis n'existent plus. Il faudrait les recréer, et cela prendra du temps. Car les procédures de réquisition peuvent achopper sur une foule de détails. Il est nécessaire, par exemple, que le local soit vide depuis plus de six mois et ne soit grevé d'aucun contentieux.

Un processus très vite enrayé

Marie-Noëlle Lienemann, pourtant alors ministre du logement (PS), en a fait l'expérience il y a deux ans, lorsqu'elle a voulu réactiver l'ordonnance de 1945. Elle visait deux immeubles appartenant à la Ville de Paris, l'un situé rue de Flandre, dans le dix-neuvième, l'autre avenue René-Coty, dans le quatorzième. Mais le processus s'est très vite enrayé. La première bâtisse était déjà frappée d'un permis de démolir et pour la seconde, un procès opposait l'ancien locataire, une fondation, à l'Hôtel-de-Ville. Il a fallu renoncer. Mais à l'époque, Jean Tiberi, premier adjoint de M. Chirac et président de l'office de HLM de Paris, avait vivement condamné cette tentative en la qualifiant d'*« opération politicienne et misérable »*.

Par ailleurs, les maires d'arrondissement ne sont pas enchantés du tout par la perspective de recevoir dans leur circonscription des familles de mal-logés campant dans des bâtiments réquisitionnés. Actuellement, c'est Jean-Pierre Lecoq, nouveau maire RPR du sixième arrondissement, qui fait grise mine. Lui qui a déjà beaucoup de soucis avec ses nouvelles responsabilités (il a remplacé François Collet, décédé, et s'est séparé de son secrétaire général) se serait bien passé de la publicité faite à son paisible sixième (*le Monde* du 12 octobre).

Ses adjoints ne sont pas rassurés non plus. L'un d'eux, Olivier Passelecq (CNI), exprime leur opinion. Certes, ils approuvent le geste de l'association et de l'abbé Pierre qui attire l'attention sur la gravité de la crise du logement frappant maintenant même des cadres. Ils sont également derrière Jacques Chirac et sa demande de réquisition. Mais ils veulent que l'Etat garantisse au préalable aux propriétaires réquisitionnés qu'ils seront payés. Ils demandent aussi au gouvernement d'encourager, par des mesures efficaces, les investisseurs à transformer les bureaux vides en appartements.

Ces exigences croisées des associations et des élus jettent l'inquiétude à la préfecture, et jusqu'à Matignon. Car accéder aux sollicitations des uns et des autres reviendrait sans doute à payer des milliers de loyers pendant des années. Sans compter les travaux à réaliser d'urgence pour rendre habitables et salubres certains locaux inhabités depuis longtemps. *« On ne va tout de même pas installer des bidonvilles en plein Paris derrière d'honorables façades »*, dit un fonctionnaire.

Enfin, si les réquisitions sont pratiquées dans la capitale et donnent satisfaction, Paris risque de devenir la terre promise de tous les mal-logés de banlieue puis, par cercles concentriques, de toute la France. Dans ce cas, Jacques Chirac, et le gouvernement en accédant à sa demande, auraient joué les apprentis sorciers. Pour éviter cela, il faudrait étendre la réquisition à l'ensemble de l'Ile-de-France et, probablement, à la totalité du territoire national. L'initiative du maire de Paris mérite une étude approfondie, dit-on poliment à la préfecture. En réalité, tout le monde attend la réponse d'Edouard Balladur.

MARC AMBROISE-RENDU

▶ *Lire également la chronique de Pierre Georges, page 22, et l'article de François Renard, page 12.*

Les « locataires » de la rue du Dragon

Leurs parents respectifs, qui habitent en province et qui ont eux-mêmes peu de ressources, ignorent à quel point la situation de Bernard et de Jean-Luc s'est dégradée, en l'espace de deux ans seulement. Par dignité, par souci de ne pas les inquiéter, les deux hommes n'ont rien dit à leur famille, surtout pas qu'ils occupaient, avec cent vingt-quatre autres personnes, l'immeuble de la COGEDIM, 7, rue du Dragon, dans le sixième arrondissement de Paris (*le Monde* daté 20-21 décembre).

Technicien intermittent du spectacle – corporation où l'on « galère » plus souvent qu'à son tour –, Bernard, trente-trois ans, célibataire, n'a plus de travail depuis 1992. Il s'est inscrit, en vain jusqu'à présent, à l'ANPE, mangeant progressivement ses maigres économies, déménageant juste avant de ne plus pouvoir payer son loyer, tombant de plus en plus bas dans l'échelle des locations pour finalement, en mai 1994, se retrouver... sous le pont d'Arcole.

Effectuant des « petits boulots », insuffisants pour pouvoir ne serait-ce que survivre, il s'est résolu, à la dernière extrémité et la mort dans l'âme – *« je ne voulais pas être un assisté »* –, à demander le RMI (revenu minimum d'insertion), qu'il a obtenu il y a un mois. Prenant, en octobre, un repas dans un foyer d'hébergement – autre humiliation pour lui –, il a pris connaissance d'une affiche de Droit au logement (DAL) appelant à un rassemblement au métro Sully-Morland (*le Monde* du 18 octobre). Il y est allé puis a constitué un dossier auprès de l'association, et voilà comment il espère, aujourd'hui, repartir d'un autre pied. Jean-Luc, 41 ans, employé dans la restauration, a lui aussi perdu son travail en 1992, à la suite d'un licenciement économique. Très vite, sa compagne, vendeuse, ses deux fillettes et lui ont dû se réfugier dans leur minuscule maison de vacances. Au bout d'un an et demi, celle-ci a été saisie et, de retour à Paris, début 1994, Jean-Luc et sa compagne se sont séparés après une dizaine d'années de vie commune, *« tout en restant amis »* dans l'intérêt, aussi, des enfants, qu'il voit *« presque tous les jours »* et dont *« il ne saurait se passer »*.

Elle a loué un studio de 25 mètres carrés, lui a trouvé une chambre de bonne de 7 mètres carrés pour 500 francs par mois. Durant cette année, Jean-Luc n'a pu effectuer que trois missions d'intérim, dans la restauration, qui lui ont rapporté 1 800 francs en tout. Ses allocations ASSEDIC diminuent progressivement : se montant à 3 800 francs aujourd'hui, elles seront encore amputées de 17 % le mois prochain.

Son dossier ANPE l'avait suivi en province. Pour le faire revenir à Paris, il s'est adressé à une agence du treizième arrondissement, où on lui a demandé un justificatif de domicile. Impossible d'en obtenir, étant en sous-location dans cette chambre de bonne. Le moral au plus bas, il a pris, en sortant de cet établissement, la rue Gérard, tombant en arrêt, au numéro 50, devant l'immeuble de bureaux occupé par le comité des sans-logis (CDSL). C'est ainsi qu'il se retrouve aujourd'hui rue du Dragon avec dix-neuf couples, cinquante-six enfants et trente et une personnes isolées.

Dans l'immeuble occupé, la famille la plus importante est celle de Françoise, qui vit seule avec ses cinq enfants, ses ressources étant constituées par les allocations familiales. Expulsée, elle avait trouvé abri chez sa sœur et son beau-frère, eux-mêmes parents de quatre enfants : douze dans trente-deux mètres carrés, cela n'était pas tenable très longtemps...

Du chauffage pour Noël ?

Il y a un mois et demi que DAL et le CDSL préparaient l'occupation de l'immeuble de la COGEDIM. Toutes les personnes pressenties comme futurs « locataires » ont été prévenues, au cours de trois ou quatre réunions avec les responsables des deux associations et leurs avocats, de tous les risques encourus. *« Nous agissons toujours ainsi,* renseigne Annie Pourre, membre du bureau du DAL. *Nous n'entreprenons rien sans l'information et l'approbation des personnes concernées. Par ailleurs, nous n'acceptons pas, dans ce type d'opération, les familles sans papiers et les familles bigames, dont nous nous occupons autrement. »*

La vie commence à s'organiser au 7, rue du Dragon, avec des difficultés matérielles découvertes au fil des heures, notamment en matière de chauffage, espéré pour Noël. Il reste encore vingt-trois logements à « démurer » et un architecte-urbaniste, Faraone Bogazzi, animateur de l'association Habiter au quotidien, est omniprésent. La solidarité du quartier, qui n'était pas évidente dans ce cœur de Saint-Germain-des-Prés, se manifeste : des commerçants font chaque jour des dons à un restaurateur, qui a apporté mardi midi cent-vingt pizzas aux occupants, tandis que deux habitantes ont fourni une profusion de petits pots pour bébés. Les squatters sont délivrés en tout cas, depuis le premier jour, de la crainte d'une intervention policière, écartée par le premier ministre. Hervé de Charette a même renchéri mardi : *« Ce qui est arrivé à la COGEDIM, je dirais que c'est bien fait pour eux. »* Le ministre du logement aurait-il réagi ainsi avant le vote de l'Assemblée nationale visant à interdire aux entreprises de financer désormais les partis politiques ?

MICHEL CASTAING

Les sénateurs allègent les obligations de logement social des communes

Le Sénat a adopté, mardi 20 décembre, une proposition de loi de Gilles Carrez (RPR), député du Val-de-Marne, relative à la diversité de l'habitat. Ce texte, déjà approuvé par l'Assemblée nationale, tend à alléger les obligations faites aux communes en matière de logement social par la loi d'orientation sur la ville (LOV). La majorité RPR et UDF a voté « pour », les socialistes et les communistes, « contre ».

Simple toilettage technique destiné à rendre applicable la loi d'orientation sur la ville du 13 juillet 1991, au dire d'Hervé de Charette, ministre du logement, et de Gérard Larcher (RPR), rapporteur de la commission des affaires économiques ? Ou bien, au contraire, *« arrêt de mort »* de la LOV, selon Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) et Paulette Fost (PC, Seine-Saint-Denis) ?

Quoi qu'il en soit, la proposition de loi relative à la diversité de l'habitat a été adoptée sans difficulté par la majorité sénatoriale. Les sénateurs sont allés plus loin, même, que les députés, en réduisant le champ d'application des dispositions contraignantes de la LOV, concernant les agglomérations, aux communes de plus de trois mille cinq cents habitants.

Les sénateurs ont décidé, en outre, que la contribution financière due par les communes qui ne satisferaient pas aux exigences de la LOV en matière de construction de logement social pourra être affectée, non seulement à des organismes chargés d'acheter des terrains ou de construire des logements sociaux ou à des locaux d'hébergement des sans-abri, mais encore à la réalisation de terrain d'accueil pour les « gens du voyage ». Ils ont d'ailleurs introduit ces terrains d'accueil dans la liste des logements sociaux » pris en compte pour mesurer l'effort des communes...

Les députés avaient déjà considérablement étendu cette liste en y incluant, notamment, le logement intermédiaire et les logements relevant de l'accession sociale à la propriété (*le Monde* du 30 novembre). Les sénateurs ont prévu que les places des terrains d'accueil, ainsi que les logements faisant l'objet d'un bail à réhabilitation, compteraient double pour l'appréciation de l'effort des communes.

Le Sénat a supprimé, avec l'accord de M. de Charette, la possibilité pour le préfet d'exercer un droit de préemption à la place du maire si la commune ne se dote pas à temps d'un programme local de l'habitat (PLH). Ils ont également prorogé de six mois la validité des permis de construire et des arrêtés de lotir arrivant à échéance avant le 10 août 1995.

C. Ch.

L'abbé Pierre s'en prend à M. Chirac et à M. Tiberi

Deux jours après l'occupation de l'immeuble de la COGEDIM, l'abbé Pierre a évoqué, mardi 20 décembre sur France-Inter, une autre affaire, celle de la maison maternelle de l'avenue René-Coty, d'où vingt-trois familles africaines avaient été expulsées, il y a un an et demi, à la demande de la Mairie de Paris et après une décision de justice. La cour d'appel de Paris devait cependant, dans un arrêt du 17 septembre 1993, instaurer la notion de *« squat par nécessité »* et donner, en quelque sorte, raison aux occupants. Mais la mairie avait procédé entre-temps à des « transformations » telles que les locaux n'étaient plus habitables pour ces familles.

Le fondateur des communautés Emmaüs, mettant en cause l'attitude, à l'époque, de Jean Tiberi, premier adjoint du maire, Jacques Chirac, a déclaré : *« Tant que monsieur le maire de Paris garde comme homme de confiance, comme son premier collaborateur, un homme qui a été capable de jouer la justice, contre un arrêt de la cour d'appel, pour détruire, tant qu'il gardera un premier auxiliaire comme celui-là, j'estime qu'il est incapable de gouverner la France. »*

L'abbé Pierre a ajouté : *« Je déclare que si c'est ce monsieur qui est responsable de faire les réquisitions, elles ne seront pas faites, ou elles seront faites d'une manière qui ne sera pas honnête, pas loyale. »*

Se déclarant *« peiné et stupéfait »* par les propos de l'abbé Pierre, Jean Tiberi a indiqué que, à la demande du maire de Paris, il devait réunir, mercredi 21 décembre, *« tous les grands groupes bancaires et financiers »* et, vendredi 23 décembre, les associations caritatives, pour mettre en place le processus de réquisition de logements vacants, *« avec l'accord du gouvernement, si nous l'avons, puisqu'il faut que le préfet accepte »*.

[L'abbé Pierre a réclamé avec force, dimanche (*le Monde* du 20 décembre), l'application de l'ordonnance de 1945 sur la réquisition de logements vacants. Il a obtenu satisfaction sur le principe. La décision favorable de Jacques Chirac a constitué « une très bonne surprise » pour Jean-Baptiste Eyrand, président de Droit au logement, l'association qui a procédé à l'occupation de l'immeuble de la COGEDIM. Aussi, s'il n'a pas tort d'évoquer le précédent de l'avenue René-Coty et l'attitude répressive de la Mairie de Paris à l'époque, l'abbé Pierre fait en revanche un procès d'intention à Jacques Chirac en estimant d'avance que les réquisitions de logements ne seront pas faites ou seront mal faites. – M. C.]

L'ordonnance de 1945 et la loi Besson

Comment donner un logement à ceux qui n'en ont pas ? On peut, comme aujourd'hui, faire dans l'urgence et le transitoire, en s'appuyant sur l'ordonnance de réquisition signée le 11 octobre 1945 par le général de Gaulle.

Le code de la construction en a repris les termes dans son quatrième titre. Il prévoit dans son premier article (le L.641-1) que, *« sur proposition du service municipal du logement et, sauf dans les communes de l'ancien département de la Seine, après avis du maire, le représentant de l'Etat dans le département peut procéder, par voie de réquisition, pour une durée maximum d'un an renouvelable, à la prise de possession partielle ou totale des locaux à usage d'habitation vacants, inoccupés ou insuffisamment occupés... »*

Peuvent bénéficier d'un logement réquisitionné les personnes *« dépourvues de logement ou logées dans des conditions manifestement insuffisantes »* ou celles expulsées. Le loyer est fixé par accord amiable entre le bénéficiaire et le prestataire, *« dans la limite du prix licite en matière de loyer »*. En cas de non-paiement, c'est l'Etat qui est contraint de payer, à charge pour lui de se retourner contre l'occupant.

Les attributions d'office de logements ont été utilisées massivement en 1946 : selon l'association Droit au logement (DAL), dans le seul département de la Seine, on en dénombrait 45 000 environ de 1946 à 1960, ce qui a permis de reloger à l'époque 160 000 personnes. La réquisition a été ensuite réutilisée pour les Français d'Algérie, avant de tomber lentement en désuétude.

La réquisition est une mesure impopulaire dans les milieux immobiliers, qui la vivent comme une atteinte au droit de la propriété. Le ministre du logement, Hervé de Charette, ne cache d'ailleurs pas qu'il estime que *« ce n'est pas la bonne solution »*. Il n'est pas sûr en effet que les petits propriétaires comprendront le *distingo* de Jacques Chirac entre les locaux appartenant à de gros investisseurs (professionnels de l'immobilier ou établissements financiers) et leur appartement de famille.

Nouvelles incitations

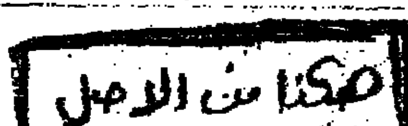
Pourtant, la simple menace de réquisition, même si elle ne les concerne pas, peut amener un certain nombre de propriétaires de biens vacants à remettre leur logement sur le marché. Pour les inciter un peu plus à le faire, le ministre du logement a préconisé, mardi 20 décembre, une série de mesures dont la plus spectaculaire consiste à payer une prime pour ceux qui relooueront effectivement des biens vacants depuis deux ou trois ans. Ciblée sur la région parisienne, celle-ci pourrait s'échelonner entre 5 000 et 15 000 francs. Le ministre a évoqué deux autres dispositions : le versement d'une prime aux associations garantissant le paiement des loyers, et un retour à l'assujettissement des logements vacants à une taxe d'habitation (ils en sont actuellement exonérés). Enfin, il est revenu sur la nécessité de transformer des bureaux en logements.

Une fois encore, dans le dossier du logement en général et celui des plus démunis en particulier, on travaille dans le spectaculaire et l'urgence. Loger des familles en difficulté financière ou sociale, ceux que la crise économique durable a lentement exclus, demande un travail minutieux et de longue haleine. Par le vote en mai 1990 de la loi Besson, le pays s'est doté de toute une série de dispositions préventives.

Mais elles sont peu ou mal employées. Certains outils ont été mis en place : les fonds de solidarité logement, par exemple, qui permettent de venir en aide aux personnes ayant des impayés de loyers ou qui favorisent l'accès dans un logement pérenne. Mais d'autres n'ont pas eu le succès escompté, soit parce que les procédures étaient complexes, soit parce que les acteurs ne souhaitaient pas s'impliquer sur ce terrain. Certains, comme les plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées, se mettent très lentement en place, comme à Paris où il se heurtent au sort réservé aux squatters.

Seule l'extension des aides personnelles au logement à toute une série de ménages qui en étaient jusqu'alors exclus a été effectivement faite... avec un effet pervers inattendu : le système coûte si cher que les aides ne sont que très peu revalorisées.

FRANÇOISE VAYSSE



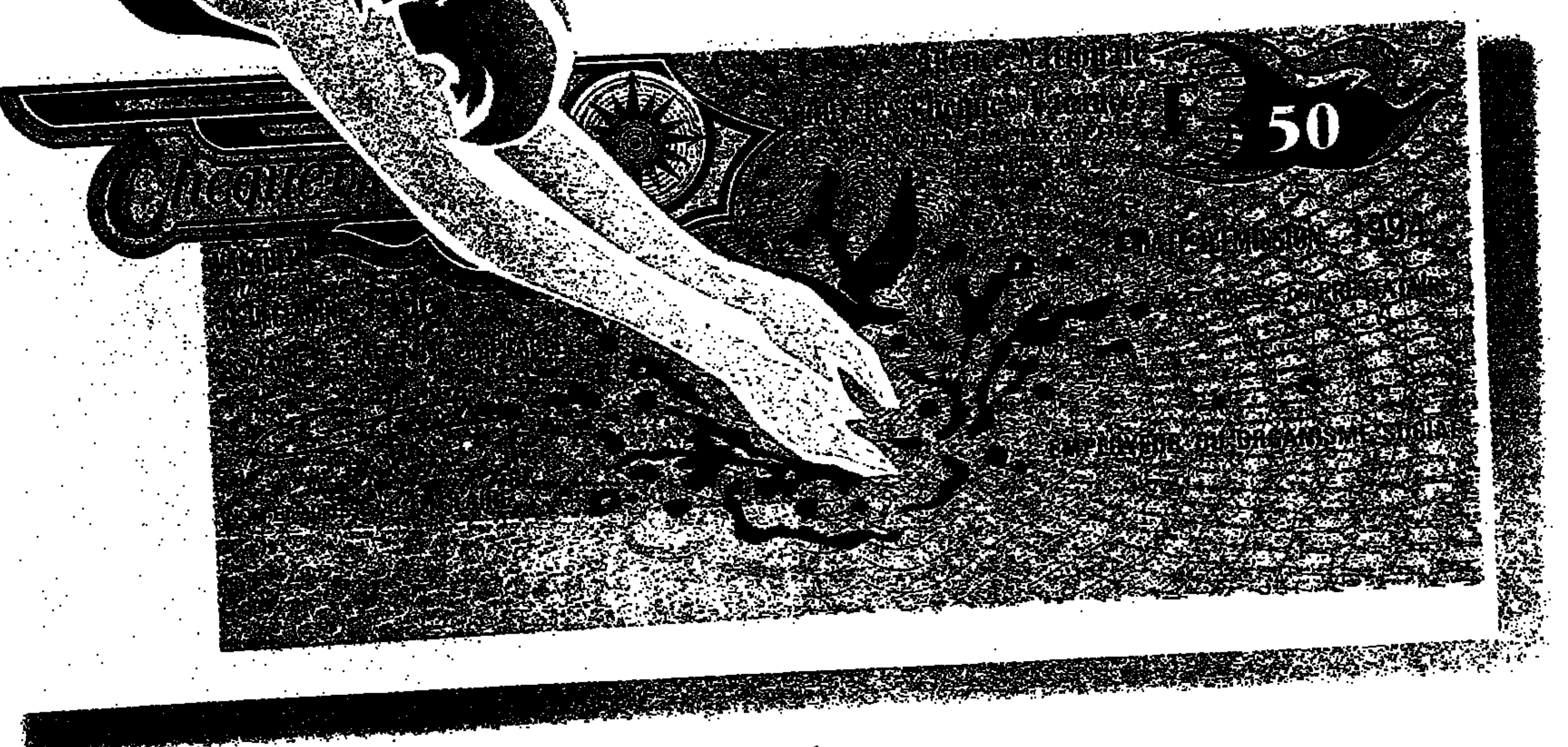
Le Chèque-Vacances.
Une idée qui fait bouger.

Le principe est tout simple. Le chèque-vacances est un moyen de paiement qui permet de régler hôtels, campings, billets de transport, activités sportives ou culturelles, etc..., sur un lieu de villégiature ou dans votre ville (130 000 points d'accueil en métropole et dans les DOM-TOM). Et souvent, il donne droit à des réductions au moment de son utilisation. Le salarié achète les chèques-vacances à son entreprise mais il n'en paye qu'une partie : c'est l'employeur ou le comité d'entreprise qui prend en charge la différence. Aucune idée n'avait fait autant plaisir depuis l'invention des vacances !

La participation des entreprises est exonérée des taxes sur les salaires, la formation et l'apprentissage. La participation des comités d'entreprise est exonérée, elle, de toutes charges sociales.

Alors, quand une belle idée présente autant d'avantages, tout le monde est forcément partant.

Pour en savoir plus,
appelez le (1) 41.06.15.15.





Chèque-Vacances

Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
67-69 rue Martre - 92584 CLICHY Cedex - Minitel : 3615 C-VACANCES

AUDOUR, SOUM, LARUE/S.M.S.

ÉDUCATION

A propos des créations et des redéploiements de postes

Des enseignants et des étudiants ont manifesté à Paris

Le projet de répartition des 1 100 postes d'enseignants-chercheurs et la politique de redéploiement mise en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche continuent de susciter des remous. Lundi 19 décembre, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) s'est massivement prononcé contre ces dispositions par 34 voix contre, 3 pour et 1 refus de vote. La plupart des représentants des syndicats d'enseignants entendaient ainsi protester contre l'« *insuffisance* » du nombre de créations de postes inscrites au budget 1995, en regard des besoins exprimés par les universités.

A l'université d'Evry-Val d'Essonne, dont les étudiants sont en grève depuis le mardi 14 décembre, l'affectation de deux emplois nouveaux sur les trente demandés est ressentie comme un « *coup d'arrêt* » au développement de ce jeune établissement qui veut conforter son caractère pluridisciplinaire dans les second et troisième cycles, sans pour autant négliger ses filières spécialisées actuelles. Les enseignants et les étudiants réclament également la poursuite des investissements et de nouveaux moyens financiers.

En revanche, la manifestation à laquelle ont participé, mardi 20 décembre devant le ministère de l'enseignement supérieur, environ 2 000 enseignants et étudiants en deuxième et troisième cycle essentiellement, visait également la politique de redéploiement des postes dans les trois universités de Pierre-et-Marie Curie (Paris-VI), Diderot (Paris-VII) et Orsay (Paris XI).

Dans ces établissements, considérés comme les mieux pourvus, une soixantaine d'emplois seront supprimés pour être redistribués dans des universités moins bien dotées. Cette mesure risque, selon eux, d'affecter les capacités de recherche de certaines unités et pourrait remettre en cause le soutien apporté aux étudiants inscrits en troisième cycle, dans des filières spécialisées de préparation de concours ou à vocation professionnelle.

Nouvelles actions prévues en janvier

De nouvelles actions sont prévues au début du mois de janvier au moment de l'affectation des quelque 215 emplois nouveaux de personnels techniques et administratifs (IATOSS) pour l'ensemble des universités françaises. Un sujet que la conférence des présidents d'universités considère comme « *la priorité des priorités* ». Inaugurant, mardi 20 décembre, les nouveaux bâtiments de l'université Louis-Pasteur à Strasbourg, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, a annoncé que des mesures budgétaires complémentaires seront prochainement annoncées pour combler le déficit en personnels, « *là où les besoins sont les plus criants* ».

MICHEL DELBERGHE

Après une agression commise dans le Centre René-Cassin

L'université Paris-I porte plainte contre des membres d'un commando d'extrême droite

Le conseil d'administration de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I) a décidé, lors de sa réunion du lundi 19 décembre, de déposer une plainte et de se porter partie civile aux côtés des victimes d'un commando d'extrême droite à l'origine d'une agression commise, mercredi 14 décembre, dans les locaux du Centre René-Cassin, rue Saint-Hippolyte (13e). Ce jour-là, une vingtaine de militants du groupement de défense des étudiants d'Assas, nouvelle appellation du Groupe union-droit (GUD) dont le siège est situé à la faculté de la rue d'Assas (Paris-II), s'en sont pris à des étudiants présents dans le hall. Cinq d'entre eux ont été blessés, dont deux sont toujours hospitalisés avec la mâchoire fracturée.

Dans une motion adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration de Paris-I, envisage aussi d'introduire une procédure disciplinaire, incluant une exclusion définitive, à l'encontre des membres du commando qui auraient été identifiés. Yves Jégouzo, le président de Paris-I a, en outre, pris contact avec Philippe Ardant, président de Paris-II, afin que « *des mesures soient prises contre les agissements de l'extrême droite à Assas* ». Enfin, une demande de renforcement des mesures de sécurité a été adressée au rectorat de Paris. Depuis la rentrée, plusieurs incidents s'étaient produits tant à Assas que dans les autres établissements, jusque-là sans gravité.

M. D.

Invoquant des « menaces de troubles à l'ordre public »

Le doyen de la faculté de droit de Lille exclut deux étudiantes portant le foulard islamique

Deux étudiantes portant le foulard islamique se sont vu interdire l'accès de la faculté de droit de l'université Lille-II, où elles sont inscrites en première année. Cette décision leur a été notifiée par un arrêté du doyen de cette faculté, Marie-Christine Rouault, qui invoque des « *menaces de troubles à l'ordre public et le refus des intéressées de retirer le voile islamique dans l'enceinte de la faculté.* »

A l'origine de cette affaire, Mlle Rouault a pris prétexte d'un tract anonyme signé d'un groupe « Action laïque » menaçant les jeunes filles portant le foulard. Elle en a aussitôt conclu que ce port pouvait provoquer des « *troubles à l'ordre public.* » Dans une lettre adressée à chacune d'entre elles, le doyen n'exclut pas la radiation de l'université si les étudiantes refusent de « *retirer ce signe distinctif ostentatoire* ». Réuni mardi 20 décembre, le conseil d'administration de Lille-II a confirmé l'arrêté du doyen de la faculté, qui a fait valoir ses « *pouvoirs de police dans l'enceinte des locaux* », alors que la circulaire Bayrou ne peut s'appliquer dans les universités.

A Dijon (Côte-d'Or), le conseil de discipline du lycée professionnel du Castel a prononcé, lundi 19 décembre, l'exclusion définitive de trois jeunes filles de BEP qui refusaient de suivre les cours sans porter le foulard. A Clermont-Ferrand, une mesure identique a été prononcée au collège Albert-Camus à l'encontre d'une jeune Iranienne de quinze ans, élève en classe de cinquième, la sœur de l'élève de dix ans récemment exclue d'une école primaire (*le Monde* du 26 novembre).

M. D.

SCIENCES

ESPACE : le budget de fonctionnement de l'ESA diminue de 1,3 %. – Le budget « obligatoire » de l'ESA (Agence spatiale européenne) pour 1995 a été approuvé samedi 17 décembre. Le programme scientifique recevra 342,641 millions d'écus (2,25 milliards de francs), en augmentation de 3,2 % par rapport à 1994. Le budget de fonctionnement (dit « général ») diminue, en revanche, de 1,3 %, avec 169,765 millions d'écus (1,115 milliard de francs). Ces deux postes budgétaires représentent respectivement 11,4 % et 5,9 % du budget total de l'ESA en 1994 et correspondent aux contributions obligatoires des Etats membres.

Le lancement des autoroutes de l'information

Des « plates-formes » vont expérimenter la fin du monopole des télécommunications

Un mois après avoir lancé, en direction des entreprises privées et publiques, un appel à propositions dans le but d'expérimenter les autoroutes de l'information (« le Monde » daté 30-31 octobre), le ministère de l'industrie, des postes et télécommunications a organisé lundi 19 décembre une réunion publique pour susciter les initiatives et favoriser les regroupements d'entreprises. La Lyonnaise des eaux et la Générale des eaux entament, chacune à leur manière, le monopole de France Télécom.

Les plates-formes que le gouvernement envisage de créer pour tester les services et les infrastructures des futures autoroutes de l'information seront faciles à constituer : il y en aura autant que de groupes industriels antagonistes.

Lundi 19 décembre, lors de la réunion publique d'information que le ministère de l'industrie, des postes et télécommunications a organisée pour susciter les initiatives et favoriser les regroupements d'entreprises, les clivages étaient clairs : la Lyonnaise des eaux entendait constituer une plate-forme loin de son principal concurrent, la Générale des eaux, lequel n'entendait nullement travailler main dans la main avec France Télécom.

Autour de ces trois-là gravitent un certain nombre d'acteurs secondaires comme Alcatel, les responsables du réseau scientifique français Renater, sans oublier les sociétés désireuses d'offrir leurs services, quel que soit le distributeur.

Pour Cyrille du Peloux, PDG de Lyonnaise Communications (Lyonnaise des eaux), comme pour Philippe Santini, directeur général de la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV, qui dépend de la Générale des eaux), les réseaux câblés seront la base expérimentale des autoroutes de l'information. Les clivages entre les deux sociétés viennent juste après : la Lyonnaise, associée à France Télécom, n'envisage pas de réclamer haut et fort le droit de distribuer du téléphone sur le câble.

Il ne s'agit pas là d'un désintérêt stratégique, mais d'une patience tactique. L'alliance avec le géant français du téléphone prime pour l'instant tout intérêt financier à court terme. En attendant d'éventuels bouleversements réglementaires, la Lyonnaise se propose d'expérimenter des services télématiques multimédias sur micro-ordinateur dans les zones câblées de Paris, Boulogne et Neuilly, ainsi qu'un certain nombre de services multimédias à Cannes. Simultanément, Lyonnaise Communications, France Télécom, Elyo (filiale de la Lyonnaise des eaux, spécialisée dans la maintenance d'immeubles) signeront avec la ville de Boulogne-Billancourt une convention d'études pour développer des « téléservices » sur le réseau câblé de cette ville (près de 8 000 abonnés). Ces téléservices porteront notamment sur « l'assistance aux personnes, la gestion des bâtiments, le travail à domicile et l'enseignement à distance ».

Pas d'aide de l'Etat

De son côté, Philippe Santini, directeur général de la CGV, ne cache pas que le téléphone l'intéresse. Il propose donc, associé à Alcatel, à la compagnie de téléphone américaine Southwestern Bell (présente dans le capital de la filiale de téléphonie mobile de la CGE, SFR), à Dassault Electronique et à Axime, de monter une plate-forme qui offrira la télévision et le téléphone sur une zone câblée de 3 000 à 5 000 prises au moins dans le sud de la France.

D'autres propositions de plates-formes ont également émergé, lundi 19 décembre. Alain Bensoussan, président de l'Institut national de recherche informatique et automatique (INRIA), a proposé une plate-forme d'aide au travail coopératif sur le réseau Internet (visioconférence, écriture d'un document en commun) ainsi qu'une aide à la création de services multimédias, sur Internet aussi. Michel Lartail, directeur du Réseau national pour la recherche (Renater), a également propose diverses expérimentations destinées à la communauté scientifique (visioconférence, projets de tarification pour l'utilisation de services scientifiques, connexion des lycées et collèges).

En validant ces projets, le gouvernement pourra commencer à déréglementer le secteur des télécommunications en douceur. Pour le reste, Didier Lombard, directeur général des stratégies industrielles au ministère de l'industrie, l'a annoncé haut et fort : l'Etat n'a pas l'intention de subventionner une entreprise plutôt qu'une autre.

Un comité interministériel se réunira à la mi-février pour évaluer l'ensemble de ces projets. Le gouvernement n'entend pas se présenter à la réunion des pays membres du groupe des Sept (Etats-Unis, Canada, Japon, France, Royaume-Uni, Italie, Allemagne) sur les autoroutes de l'information, les 25 et 26 février 1995 à Bruxelles, sans une stratégie à proposer à ses partenaires européens.

YVES MAMOU

Pour améliorer les conditions de concurrence

La Commission européenne souhaite libéraliser l'accès au câble dès janvier 1996

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

La déréglementation des télécommunications au sein de l'Union européenne se poursuit à marche forcée. Après avoir décidé, en 1993, de libéraliser les services de télécommunications encore à l'abri de la concurrence, et en particulier le téléphone, à compter de 1998, les Douze avaient récemment retenu la même échéance pour la libéralisation des infrastructures (*le Monde* du 19 novembre). Or la Commission européenne veut aller encore plus vite en utilisant les pouvoirs que lui reconnaît le traité pour améliorer les conditions de concurrence (article 90 du traité de Rome) : elle annonce, mercredi 21 décembre, son intention de libéraliser l'accès au câble dès le 1er janvier 1996.

Actuellement, dans la grande majorité des états membres, les câblo-opérateurs ne peuvent utiliser leurs infrastructures que pour diffuser des images de télévision. Seuls la Grande-Bretagne, la Suède et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas font exception. Leur mise à la disposition des entreprises de services – telles celles proposant le téléachat, la télébanque, la télémédecine, la réservation à distance, les bases de données ou les jeux éducatifs interactifs, les communications mobiles – « *devrait permettre d'accélérer de manière très sensible l'introduction de services multimédias à travers l'Union européenne* », a commenté Karel Van Miert, le commissaire chargé de la politique de concurrence.

Outre des raisons techniques (l'« architecture » des réseaux câblés est plus propice que celle des lignes de téléphone), l'avantage attendu de la libéralisation du câble se situe en termes de prix : selon la Commission, les opérateurs de télécommunications (France Télécom par exemple) font payer l'accès à leurs lignes à haute capacité dix fois plus qu'il n'en coûte dans les pays où l'accès aux infrastructures a été libéré, tels les Etats-Unis ou la Suède !

Le principal objectif de la Commission est d'encourager des initiatives en matière de services et de contribuer ainsi à développer un marché aux potentialités considérables, sans se faire distancer par les Américains ou les Japonais. Les services de M. Van Miert soulignent que l'opération est également prometteuse pour les câblo-opérateurs. Ceux-ci pourront à leur tour élargir leurs activités et offrir de nouveaux services, et, en louant leurs infrastructures, ils obtiendront des recettes supplémentaires leur permettant de davantage investir. Ce n'est pas là une considération inutile : en France, les 1,2 millions d'abonnés des 16 câblo-opérateurs ne représentent que 5 % du marché de la télévision !

PHILIPPE LEMAITRE

PUBLICITÉ : annulation d'une sanction du conseil de la concurrence. – La cour d'appel de Paris a annulé, mardi 20 décembre, une décision du conseil de la concurrence qui avait condamné, fin 1993, vingt-trois entreprises de publicité pour entrave à la libre concurrence (*le Monde* du 22 février). La principale centrale, Carat, était visée, ainsi que des groupes comme Euro-RSCG, Optimédia (Publicis) et les régies publicitaires de TF 1 ou de France 2, celle de *l'Express*, l'afficheur Giraudy, etc. Pour la cour, le conseil de la concurrence n'a pas respecté le principe de la contradiction ni l'égalité de traitement entre les parties. Le Trésor public devra donc restituer aux sociétés, avec intérêts, les pénalités acquittées (de 20 000 francs à 35 millions de francs).

DANS LA PRESSE

L'abbé Pierre s'oppose à Jacques Chirac

La Tribune-Desfossés (Didier Pourquery) : « La vraie question est celle de la faillite du politique face au social depuis vingt ans. Son illustration la plus éclatante est ce que l'on pourra dorénavant appeler le « syndrome de la rue du Dragon ». En clair : les grands leaders politiques s'émeuvent du sort des exclus, chaque année, aux alentours du solstice d'hiver. (...) Le débat est ailleurs. L'Etat doit faire mieux. Il doit remettre à plat l'ensemble d'un système social qui ne marche pas et réallouer les ressources rares là où elles font le plus défaut. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « Quand l'abbé Pierre occupe l'immeuble de la rue du Dragon, il se rend utile aux exclus qu'il a servis durant toute son existence. Lorsqu'il déclare Chirac inapte au commandement du pays et Balladur ouvert au dialogue, c'est d'abord ce dernier qui peut l'utiliser. (...) La guerre contre la misère que l'abbé Pierre entend mener mérite sans doute d'autres armes qu'une absolution spontanée mais pour le moins maladroite. Il dispose du goupillon, mais le sabre, hier, lui a manqué... »

La Croix (Bruno Frappat) : « On ne gère pas un pays comme une émission de télévision. Il est bon que, parfois, un cri réveille les torpeurs bureaucratiques et secoue les intérêts des spéculateurs qui ont rendu les villes invivables aux modestes, avec l'accord de tant d'autorités élues. Mais loger les mal-logés ne relève pas de l'effet de manche. Il y faut une politique, du suivi, des moyens. (...) On aurait dû réquisitionner le budget ! »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Le réquisitoire indigné du bon père est tombé hier soir comme la foudre sur l'Hôtel de Ville, disqualifiant le maire de Paris dans la course au pouvoir suprême pour insensibilité sociale et incapacité à choisir ses collaborateurs, rien de moins ! (...) Un incident mineur, sans doute, mais qui illustre bien le handicap de Jacques Chirac face à Edouard Balladur. Handicap qui tient à la fois à la difficulté de crédibiliser ses initiatives compte tenu de sa propre image et à la propension de Matignon à tirer plus facilement partie des événements de la campagne, tout simplement par la légitimité dont bénéficie le premier ministre. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Le problème de Jacques Chirac, c'est qu'il prend un plaisir suicidaire à changer de nez. Ainsi pour l'Europe, il propose un référendum sur la monnaie mixte (...) ; et hop, en deux temps trois mouvements, il revient sur ses pas. Quant aux exclus et aux sans-logis, qui d'autre sinon lui porte la responsabilité d'avoir repoussé les HLM et leurs bénéficiaires dans les départements limitrophes, hors de la capitale ? (...) Ses propres supporters au sein du RPR, encore nombreux à lui rester fidèles par attachement personnel (...), sont effrayés par les influences successives et contradictoires qu'il subit. »

Alors que l'hebdomadaire est bénéficiaire

« Télécâble » devrait être vendu à son concurrent « TV Câble hebdo »

Sur le marché des programmes de télévision câblée, deux hebdomadaires sont jusqu'à maintenant proposés. *Télécâble* appartient à la Compagnie générale des eaux (51 %) et au Groupe Express (49 %), présidé par Françoise Sampermans, PDG de la Générale occidentale, filiale communication du groupe Alcatel, qui contrôle notamment *l'Express* et *le Point*. L'hebdomadaire diffusait 180 000 exemplaires en moyenne en 1993 (9,7 % de plus qu'en 1992). *TV Câble hebdo*, propriété du Groupe Hommell et de la Lyonnaise des eaux, vend 100 000 exemplaires.

Depuis quelque temps, la fusion de ces deux titres concurrents, sur un marché limité pour l'instant à 1,2 million d'abonnés, était évoquée. Mais les négociations achoppaient, car *Télécâble* et le groupe Hommell voulaient chacun 51 % du nouveau magazine résultant de ce « mariage ». Jusqu'à ce que Michel Hommell fasse une offre financière – vraisemblablement 30 à 40 millions de francs –, qui a accéléré le processus.

Une priorité d'embauche

Le compromis de vente a été signé lundi 19 décembre. La nouvelle a créé un véritable choc au sein de la rédaction de *Télécâble* – soutenue par les élus du personnel du Groupe Express – qui a l'impression d'être « *vendue avec les meubles* » et qui s'étonne qu'un titre bénéficiaire – *Télécâble* réalise un bénéfice de 1,2 million de francs pour un chiffre d'affaires de 66 millions – soit « *vendu pour être tué* ». Les vingt-neuf salariés de *Télécâble* sont d'autant plus inquiets que *TV Câble hebdo* fonctionne avec une équipe de six personnes seulement.

Tout en dénonçant « *l'immoralité* » de l'opération et celle des « *dirigeants du journal qui étaient au courant depuis trois mois* », les salariés de *Télécâble* exigent un plan social qui prévoit que le personnel bénéficie d'une priorité d'embauche dans les trois groupes concernés par cette vente – Générale des eaux, Groupe Express, Groupe Hommell –, ainsi que de formations et de départs indemnisés, pour les permanents comme pour les pigistes. Françoise Sampermans devrait s'expliquer devant les salariés sur les raisons de cette vente, jeudi 22 décembre.

A. S.

CULTURE

PATRIMOINE

Renaissance d'un théâtre

La Maison des cultures du monde devrait s'installer sur les ruines du Théâtre de la Gaîté-Lyrique, abandonnées depuis près de quatre ans.

La Ville de Paris s'apprête à céder à l'Etat pour un franc symbolique l'exploitation du Théâtre de la Gaîté-Lyrique. Ou plutôt ce qu'il en reste : une façade qui cache un Luna Park de poche ruiné, un décor de carton-pâte en loques, bourré de gadgets déglingués. C'est paradoxalement une chance pour la Maison des cultures du monde dont le contrat (et donc la présence) s'achève au Rond-Point des Champs-Elysées dès la fin de l'année.

Le directeur de la Maison des cultures du monde, Cherif Khaznadar, ne veut pas se replier sur la salle de l'Alliance française, boulevard Raspail, son point d'ancrage devenu trop exigu. Il cherche donc, dans l'urgence, un lieu pour installer ses multiples activités : spectacles vivants, expositions, boutiques, etc. On lui rappelle l'existence de la Gaîté-Lyrique, en face du square Emile-Chautemps, dans le IIIe arrondissement.

Vu de l'extérieur, le bâtiment haussmannien a belle allure avec ses colonnes de faux marbre. La double volée du grand escalier conduit à un foyer aux dorures encore fraîches. Le reste est un capharnaüm indescriptible. La grande salle de 1 000 places a été tronçonnée en sept niveaux. A sa place, une jungle de plastique, un dédale de cryptes en plâtre, des espaces aveugles, une passerelle hélicoïdale tourne autour d'un puits de lumière encombré d'une tripaille métallique. Reste d'une mini-montagne russe dans un vague décor spatial. Sous les combles, un théâtre de 330 places, en état de marche. Accroché aux poutrelles métalliques du toit, un dragon de stuc bleu semble compter les toiles d'araignée.

Une carcasse désarticulée

Cette carcasse désarticulée possède néanmoins quelques avantages. Sans doute la salle de spectacle est-elle petite. Mais, si on est loin des 900 places du Rond-Point, sa jauge est très proche de celle du théâtre de l'Alliance française. Ensuite, le bâtiment, qui compte, au total, 11 000 mètres carrés, permet d'installer la grande salle d'exposition qui a toujours manqué à la Maison des cultures du monde. Deux espaces aveugles, en sous-sol, pourraient facilement se transformer en studio d'enregistrement et en salle cinéma. Il serait possible de glisser sous le théâtre proprement dit une assez belle librairie et un restaurant. Le vaste foyer ferait une belle salle de conférences, voire de réception.

Reste à régler le problème du financement. Le ministère de la culture propose de verser 2 millions de francs pour les indispensables travaux : vider l'immeuble des dépouilles de la Planète magique, repeindre, et reprendre a minima quelques installations. Cette somme ne sera sans doute pas suffisante. La Ville de Paris est sollicitée à son tour pour donner la même somme. Comme elle a déjà perdu 165 millions de francs dans le naufrage de la Planète magique, elle se fait tirer l'oreille. Une solution complémentaire verra peut-être le jour : affecter une partie de la Gaîté-Lyrique au musée Kwok-On. Cet établissement méconnu, et actuellement sans domicile fixe, rassemble 5 000 pièces chinoises, cambodgiennes, indiennes, japonaises et indonésiennes qui toutes ont un lien avec le monde du théâtre et de la musique. Ses collections pourraient trouver à se loger autour du puits de lumière, dans des alvéoles accessibles à partir de la rampe qui monte vers le toit. Avec le risque, à terme, de ne plus tenir dans ce volume exigu, peu pratique, et de réclamer d'autres espaces au sein de la Gaîté-Lyrique. Donc d'ouvrir un conflit entre les deux institutions.

EMMANUEL DE ROUX

ARTS

MAX JACOB ET PICASSO au Musée Picasso

Deux amis dans le siècle

Il y a cinquante ans mourait Max Jacob, interné par les nazis au camp de Drancy. Après le musée de Quimper cet été (*le Monde* du 13 août 1994), le *Musée Picasso* à Paris présente une superbe exposition retraçant une amitié commencée en 1901. L'exercice est difficile et déroutant, d'abord parce qu'il écorne un certain nombre de mythes. L'imposant travail de recherche mené par Hélène Seckel, conservateur au Musée Picasso, parvient à tordre le cou à certaines légendes, dont celle de l'indifférence du peintre devant l'arrestation de son ami. Colportée par Pierre Andreu dans ses biographies de Max Jacob, elle se révèle, à l'examen, inexacte. Certes, tout n'a pas été rose dans les rapports entre les deux hommes : Jacob a l'amitié exclusive, Picasso l'a exigeante. La gloire et la fortune du peintre l'éloignent du poète pauvre que sa conversion au catholicisme pousse à une vie érémitique, à Saint-Benoît-sur-Loire. Mais l'accumulation des documents témoigne de la richesse des sentiments qui unissaient les deux hommes, depuis leur première rencontre. Max Jacob l'évoquait avec émotion : *« (...) Il m'a dit que j'étais poète : c'est la révélation la plus importante de ma vie après celle de l'existence de Dieu ».*

Les séjours de Picasso à Barcelone sont l'occasion de longs échanges épistolaires, et Max Jacob reçoit des lettres étonnantes, ornées de dessins où l'Espagnol commente l'avancement de ses travaux ou décrit simplement sa vie en Catalogne. Jacob vendra certaines de ces lettres, pour ne pas mourir de faim.

Picasso intégra Jacob dans son univers, l'introduisant au bordel, plus tard baptisé *les Demoiselles d'Avignon*, déguisé en petit marin, ou utilisant une partie de ses traits dans le buste du *Fou*. Lors de la conversion de Max Jacob au catholicisme, Picasso fut son parrain. Il fit aussi sa biographie imaginaire, sous la forme d'une bande dessinée, curieusement intitulée : *« Histoire clair et simple de Max Jacob et sa gloire ou la recompense de la vertu ; Histoire écrite pour les enfants et pour les hommes s'ils sont sages éditée chez le café Mogin à Paris l'année 1903 le 13 de Jiambier et dessinée par Picasso » (sic)*, qui montre le poète loqueteux franchissant toutes les étapes qui le mènent à la renommée. La réalité fut, hélas, bien différente.

HARRY BELLET

▶ Max Jacob et Picasso, Musée Picasso, Hôtel Salé, 5, rue Thorigny, Paris-3e. Tél. : 42-71-25-21. Jusqu'au 6 février. Catalogue 380 p., 390 F.

Pour Abidine

Abidine est mort l'an dernier, à quatre-vingts ans. Depuis 1938, ce petit-fils de pacha habitait Paris, où il avait été accueilli par Tristan Tzara, avant de fréquenter Picasso à Vallauris et d'obtenir une préface de Philippe Soupault pour sa première exposition parisienne. Auparavant, il avait été écolier à Genève, reporter et caricaturiste à Istanbul à l'âge de quinze ans, fondateur en 1931 du premier mouvement d'avant-garde turc – le Groupe D. – peintre et décorateur dans les studios de cinéma de Leningrad entre 1933 et 1937. Plus tard, dans les années 40, il séjourna longuement en Anatolie et y découvrit la misère et la dureté d'un monde fort éloigné de celui qui lui était familier.

Son œuvre ne fut pas moins diverse que sa vie, traversée de mouvements qui le conduisirent tantôt à proximité d'une figuration contemporaine à demi pop, tantôt vers une peinture d'effusion lyrique proche de l'informel. Paysages réduits à quelques traits, fleurs aux formes brouillées, calligraphies entrelacées et proliférantes, Abidine ne craignait ni la variété ni paraître se contredire. Au reste, la justesse du trait, la netteté du geste et sa souplesse, l'équilibre des couleurs se retrouvent assez dans ses travaux sur toile et sur papier pour qu'il ait eu raison de ne rien s'interdire : la cohérence de l'œuvre est indiscutable comme est indiscutable sa liberté d'allure. Rien n'y est sacrifié aux modes et engouements du moment. Tout naturellement, Abidine peint à sa façon, indifférent aux influences, solitaire en dépit de ses amitiés.

Une exposition en témoigne – une exposition que l'on aurait souhaité plus abondante et rétrospective, à la mesure de l'artiste auquel elle rend hommage. Elle s'accompagne d'un recueil de souvenirs et de poèmes signés de Yachar Kemal – qu'Abidine traduisit, – de Guillevic, de Tahar Ben Jelloun, d'André Velter et de Michel Cournot. Entre les textes, se glissent des dessins inédits.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Vieille-du-Temple, 23, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris. Tél. : 40-29-97-52. Jusqu'au 12 janvier.

MUSIQUES

NO ONE IS INNOCENT à La Cigale

De bruit et de fureur

Commencée il y a un an, la tournée du groupe parisien No one is innocent s'achèvera le mercredi 21 décembre, à La Cigale. A en juger par les réactions suscitées, la veille, dans cette même salle du boulevard Rochechouart, leurs chansons de bruit et fureur – consignées dans un premier album éponyme – ont trouvé un public. On aurait dit par moments qu'un câble à haute tension parcourait la foule. Mené par Kmar Gulbenkian, son chanteur bondissant, No one is innocent électrise l'assistance en la prenant à témoin.

Sa faculté d'indignation, son éloquence sont décuplées par la violence de la musique. Nul n'est innocent. La radicalité du propos fédère aussi sûrement que la puissance des rythmes, fusion de rock sauvage, de funk souple et des rimes contondantes du rap. Véritable urgence ou excitation illusoire ? Lyrisme et voix portent mieux dans les textes en français (*la Peau*, *le Feu*) ; l'anglais est pourtant le plus souvent la règle.

La plupart des morceaux semblent dessinés sur un même schéma. Les premières mesures avancent à pas lents, comme un orage dont les grondements sont d'abord assourdis. Inéluctablement, la foudre finit par se déchaîner. Une explosion de guitares, parfaitement maîtrisée, qui propulse le débit très rythmé des scansions rap. Ces effets de dynamique donnent des ailes. Le plaisir du défoulement est une motivation collective. Par instants, on dirait plus un manège de foire qu'un concert de rock.

A gauche de la scène, une queue s'est formée, pour la plus enivrante des attractions. Le service de sécurité, pour une fois bon enfant, laisse monter un par un de jeunes spectateurs qui après avoir communié quelques secondes avec le groupe prennent leur élan et plongent dans la foule, suivant les principes de ce que les Californiens ont baptisé *stage diving*. Ces sauts finissent par compter plus que la musique. On les observe, on en mesure les risques et la longueur, on en commente les figures. Saoulé de décibels et d'adrénaline, le chanteur se lance lui aussi et reste allongé plusieurs secondes pour être – au sens propre – porté à bout de bras par son public. No one is innocent joue de cette façon le rôle qu'on attend de lui. Sur *Another Land*, pour évoquer le génocide arménien, Kmar fait taire le vacarme des guitares au profit d'une basse lancinante. Plus personne ne bondit de la scène. On écoute alors, ému, en espérant que le groupe transgressera plus souvent les règles d'un jeu excitant, mais fixées par d'autres avant lui.

STÉPHANE DAVET

▶ En concert mercredi 21 décembre à La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 75018 Paris, 20 heures.

Dans son rapport semestriel

L'OCDE invite les pays industrialisés à assainir leurs finances publiques

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a révisé à la hausse, dans son rapport semestriel publié mardi 20 décembre, ses prévisions de croissance pour cette année : le produit intérieur brut (PIB) de la zone devrait augmenter de 2,75 %, et non de 2,5 % comme annoncé à la mi-1994. L'année prochaine, la hausse serait de l'ordre de 3 % et de 2,9 % en 1996.

La croissance s'accélère mais ses moteurs varient selon les pays membres. Ainsi, aux Etats-Unis, « *l'élan de la demande intérieure devrait s'atténuer nettement* » alors que « *la contribution des exportations devrait devenir positive* », notent les experts de l'OCDE dans leur rapport sur les perpectives économiques semestrielles des pays membres. Au Japon, en revanche, la croissance sera entièrement tirée par la demande intérieure, et en Europe « *l'investissement fixe des entreprises devrait succéder aux exportations nettes comme moteur de la croissance* ».

Il convient aujourd'hui, selon l'OCDE, de « *rendre l'expansion durable* », et en évitant un retour de l'inflation. « *Bien que sur l'ensemble de la zone, Turquie non comprise, l'inflation reste exceptionnellement faible* [2,1 % en 1994] *et qu'une accélération sensible semble peu probable à court terme* [2,3 % en 1995], *on sait par expérience qu'avec l'accélération d'une économie en expansion, les risques de réapparition de l'inflation et des excès financiers s'accroissent* », souligne le rapport. En particulier aux Etats-Unis.

Réformes structurelles

L'OCDE s'attend donc à ce que la Réserve fédérale américaine (Fed) procède à de nouvelles hausses des taux d'intérêt à court terme dans les deux années à venir.

Les économistes du château de la Muette insistent également sur le nécessaire assainissement des finances publiques. Ce qui aurait pour effet bénéfique de réduire les pressions sur les taux d'intérêt à long terme et d'accroître le montant de l'épargne nationale disponible pour l'investissement privé, selon Kumiharu Shigehara, chef du département économie de l'Organisation, qui commentait, mardi 20 décembre, le rapport. En raison de l'embellie conjoncturelle, le déficit financier des administrations publiques de la zone OCDE devrait passer de 3,8 % du PIB en 1994 à 3,3 % l'an prochain et à 2,9 % en 1996.

Des réformes structurelles sont indispensables, par ailleurs, pour améliorer l'efficacité du marché du travail par exemple, celles qui favorisent le développement et la diffusion du savoir-faire technologique ou la flexibilité. De telles mesures auraient des effets favorables à terme sur les créations d'emplois. Là encore, grâce à la croissance soutenue, le chômage devrait baisser dans l'ensemble de la zone pour toucher 7,9 % de la population active en 1995 et 7,7 % en 1996 contre 8,2 % cette année.

Alors que les pays membres du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) ratifient les uns après les autres les accords du cycle de l'Uruguay, l'OCDE insiste sur l'ouverture à la concurrence internationale des secteurs protégés. Selon M. Shigehara, cette plus grande compétition sur les marchés encouragera l'esprit d'entreprise et la création de nouvelles entreprises.

A. Pu.

Les prévisions de l'OCDE

	1994	1995	1996
PIB EN VOLUME *(en pourcentage par rapport à l'année précédente)*			
Etats-Unis	3,9	3,1	2
Japon	1	2,5	3,4
Allemagne	2,8	2,8	3,5
OCDE Europe	2,3	3	3,2
Total de l'OCDE	2,8	3	2,9
INFLATION *(en pourcentage)*			
Etats-Unis	2	2,5	3,2
Japon	0,6	0,6	0,6
Allemagne	2,3	2	2,2
OCDE Europe (à l'exclusion de la Turquie)	2,5	2,5	2,6
Total de l'OCDE (à l'exclusion de la Turquie)	2,1	2,3	2,6
Total de l'OCDE	4,1	3,1	3
CHÔMAGE *(en pourcentage de la population active)*			
Etats-Unis	6,1	5,6	5,6
Japon	2,9	3	2,9
Allemagne	9,6	9,1	8,6
OCDE Europe	11,6	11,3	10,9
Total de l'OCDE	8,2	7,9	7,7

Source : OCDE

Avec un taux de croissance de 6 %

La masse monétaire allemande rentre dans son corridor autorisé

La masse monétaire allemande M3 a affiché un taux de croissance de 6 % en novembre par rapport à la moyenne du dernier trimestre de 1993, après une hausse de 6,8 % en octobre, selon les chiffres provisoires publiés, mardi 20 décembre, par la Bundesbank. Ce résultat se situe, pour la première fois depuis le début de l'année, en conformité avec l'objectif fixé par la banque centrale allemande d'un taux de progression compris entre 4 et 6 % pour 1994. En janvier, M3 avait progressé de plus de 20 %.

Dans un communiqué, la Bundesbank cite, comme facteur explicatif de ce fort ralentissement, le déplacement enfin réalisé des capitaux des placements à court terme (où ils étaient placés du fait de bons taux d'intérêt) vers les placements à long terme. M3 comprend les liquidités placées à court terme – liquidités en circulation, comptes à vue et comptes à terme ou d'épargne de moins de quatre ans.

Principalement sur les marchés à terme

La surenchère sociale entre M. Balladur et M. Chirac fait monter les taux d'intérêt à Paris

La surenchère sociale à laquelle se livrent M. Chirac et M. Balladur a immédiatement inquiété les marchés financiers nationaux et internationaux et poussé à la hausse les taux d'intérêt sur la place de Paris. Le loyer de l'argent à trois mois est passé de 5,50 % à 6 % et le rendement des obligations du Trésor à 10 ans, qui était encore de 7,80 % il y a huit jours et de 8,03 % à la veille du week-end, a largement débordé à 8,10 %. Mais c'est surtout sur les marchés à terme, baromètre de l'inquiétude, que cette poussée des taux est la plus nette.

Sur l'échéance mars, l'eurofranc à trois mois atteint maintenant 6,75 % contre 5,65 % pour l'euromark. Le creusement de l'écart entre ces deux taux (plus de 1 %) reflète les préoccupations des milieux financiers. En Allemagne, les élections ont eu lieu, le déficit budgétaire va diminuer et la masse monétaire M3, qui s'était très fortement gonflée, rentre dans son lit à 6 % en taux annuel pour novembre contre 6,8 % en octobre.

En France, la campagne électorale ne fait que commencer et les surenchères sociales précédemment évoquées font craindre que la diminution du déficit budgétaire et celle de l'endettement de l'Etat ne soient pas la préoccupation première des candidats. Dans le même temps, les marchés mondiaux donnent, eux, la priorité à ces deux démarches et sanctionnent impitoyablement les dérapages en faisant monter les taux à long terme. On remarquera que pour l'instant le franc baisse très peu, le cours du mark à Paris ne parvenant pas à dépasser 3,45 F.

Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises dans ces colonnes, notre monnaie, notoirement sous-évaluée, n'est pas vraiment dans le collimateur de la spéculation, à l'inverse de ce qui se passe sur la lire et la peseta. On peut simplement noter que ladite spéculation commence à emprunter des francs pour, le cas échéant, les vendre à découvert et les racheter moins cher si le climat politique se dégradait trop en France.

FRANÇOIS RENARD

Majoritaires dans le nouveau Congrès

Les républicains décideront du programme d'économies budgétaires de M. Clinton

L'exercice risque désormais de se répéter : le président américain s'adresse à la nation pour lui faire part de décisions dont la confirmation, et à plus forte raison l'application, ne dépendent pas uniquement de lui. L'effet d'annonce ne peut être positif qu'à court terme, puisqu'à partir du 4 janvier le nouveau Congrès – dominé par les républicains – pourra approuver ou rejeter bon nombre des initiatives présidentielles (1). Bill Clinton a illustré cette « nouvelle donne » politique, lundi 19 décembre, en présentant le détail des économies budgétaires destinées à financer les réductions d'impôts en faveur des classes moyennes qu'il avait annoncées la semaine précédente (*le Monde* du 17 décembre).

WASHINGTON
de notre correspondant

Sensible aux accusations d'une partie de la presse, pour qui il a effectué une « *volte-face* » en abandonnant le dogme de la réduction du déficit fédéral, le président américain a insisté sur le maintien de la « *responsabilité budgétaire* ». L'effort entrepris depuis deux ans pour assainir les finances publiques, a-t-il souligné, ne sera pas interrompu : les quelque 60 milliards de dollars (environ 326 milliards de francs) que représentent ces allégements fiscaux seront compensés par une réduction au moins équivalente des dépenses de l'Etat.

Outre une diminution des crédits de plusieurs ministères, les économies devraient provenir à la fois de la privatisation des « *réserves navales de pétrole* » et du service des contrôles aériens (une « *société du trafic aérien* » sera créée), et, pour près de 52 milliards de dollars, de la prolongation, de 1998 à l'an 2000, du gel des dépenses discrétionnaires de l'Etat.

« Réinventer l'Etat »

Répondant aux responsables républicains pour qui le gouvernement démocrate s'est borné à s'inspirer du programme du *Grand Old Party* (le « Contrat avec l'Amérique »), pour tenter de reprendre l'initiative sur le terrain politique, M. Clinton a souligné que ces décisions allaient dans le sens de l'action poursuivie depuis 1993 par le vice-président Al Gore, dans le cadre du programme « Réinventer l'Etat ». Le résultat le plus visible de cette politique a été une forte diminution des effectifs de la fonction publique : plus de 95 000 emplois ont été supprimés, l'objectif étant d'« économiser » 272 000 postes dans l'administration.

L'attitude qu'adoptera le Parti républicain lorsque le Congrès devra se prononcer sur ces dispositions fiscales reste très incertaine. Les républicains avaient estimé insuffisant l'effort en faveur de la *middle class* proposé par M. Clinton. Selon les propositions de Newt Gingrich, le nouveau speaker de la Chambre des représentants, un crédit d'impôt de 500 dollars serait versé à toutes les familles dont les revenus sont inférieurs à 200 000 dollars par an (100 000 dollars, selon le plan de l'administration), ce qui signifie que près de 98 % des familles américaines en seraient bénéficiaires. Les économistes sont cependant très divisés quant au bien-fondé d'une politique basée sur des allégements fiscaux.

Ils soulignent que cette aide risque de se traduire par une relance de la consommation, soit un résultat inverse à celui poursuivi par la Réserve fédérale. La banque centrale américaine s'efforce en effet de lutter contre une « *surchauffe* » de l'économie et un possible « *dérapage* » inflationniste, en agissant sur le loyer de l'argent. La FED réagira, par ailleurs, à toute menace d'augmentation du déficit budgétaire en relevant les taux d'intérêt. Ceux-ci ayant une répercussion immédiate sur le coût du crédit immobilier et automobile, la « *classe moyenne* » risque de ne pas gagner au change. Les républicains sont donc également soucieux de ne pas prêter le flanc aux accusations d'« *irresponsabilité budgétaire* ».

Se sachant vulnérables sur ce terrain (le déficit fédéral avait doublé sous l'administration Reagan), les responsables du *Grand Old Party* assurent qu'ils présenteront un plan détaillé d'économies avant d'annoncer des réformes fiscales. Bien que toujours engagés par leur promesse de faire adopter par le Congrès un amendement constitutionnel imposant l'équilibre budgétaire au niveau fédéral, ils laissent entendre que certaines mesures prévues par le « Contrat avec l'Amérique » pourraient être revues à la baisse.

L'administration démocrate et la majorité républicaine sont désormais lancées dans une surenchère pour gagner les faveurs de l'électorat, et n'hésitent pas à adopter un registre *a priori* contradictoire : peut-on se poser en gardiens de l'orthodoxie budgétaire tout en menant une politique populiste et dépensière au profit de telle ou telle catégorie sociale ?

LAURENT ZECCHINI

(1) Le président dispose cependant du droit de veto, qu'il peut opposer à toute proposition de loi. Le Congrès ne peut résister à la volonté présidentielle que par un vote à la majorité des deux tiers dans chacune des deux Chambres.

Pour la première fois depuis quarante ans

Le budget japonais pour 1995 sera inférieur à celui de l'année antérieure

Le budget du Japon pour l'exercice budgétaire 1995-1996 qui débute le 1er avril 1995, sera en baisse pour la première fois depuis quarante ans. L'avant-projet, présenté mardi 20 décembre par le ministère des finances, porte sur une enveloppe de 70 987,1 milliards de yens (plus de 3 800 milliards de francs), soit 2,9 % de moins que pour l'année budgétaire en cours. Il doit maintenant être discuté en détail par les partis de la coalition gouvernementale pour permettre l'adoption d'un projet de budget par le conseil des ministres, le 25 décembre, et une présentation du texte devant la Diète japonaise en janvier.

Cette austérité budgétaire, rendue nécessaire par la stagnation des recettes fiscales, a pour conséquence la plus faible augmentation (+ 3,2 %) depuis des années de l'aide au développement dont le Japon est le premier pourvoyeur au monde depuis trois ans. En revanche, les dépenses d'infrastructures vont progresser de 4 %, la plus forte hausse du budget, pour apporter un soutien à la reprise économique encore fragile.

SOCIAL

Dénonçant certaines mesures du gouvernement

Les directeurs de mission locale se préoccupent de l'insertion des jeunes

Les directeurs de mission locale, réunis au sein de l'Association nationale des directeurs de missions locales (ANDML), sont inquiets de l'évolution des politiques d'insertion en faveur des jeunes. Ils l'ont dit lundi 19 décembre, au cours d'une conférence de presse, en dénonçant les effets pervers de certaines des mesures prises par le gouvernement. L'abandon du programme PAQUE (préparation active à la qualification et à l'emploi) aurait fait chuter les budgets des 253 missions locales de 25 % à 50 % selon les régions, « *ce qui signifie que 1 500 jeunes ne pourront accéder à une formation en 1995* », alors que 1 million de jeunes ont été reçus en 1994, dont plus de 85 % possédaient au maximum un CAP et la moitié n'avaient aucune formation.

Les directeurs de mission locale regrettent également un « *changement de cap* » qui privilégie le placement direct en entreprise « *au détriment de la formation* », annoncé « *sans concertation et au mépris des réalités* » après le questionnaire Balladur adressé aux jeunes. Selon eux, la création des « *espaces-jeunes* » va dans le même sens et aboutit à la mise en place « *discrète d'ANPE-jeunes* », où le suivi social sera négligé au profit des procédures d'emploi.

Par ailleurs, une étude du Centre d'études de l'emploi, publiée mardi 20 décembre, tend à démontrer que les contrats emploi-solidarité (CES) sont certes une parenthèse dans le chômage des jeunes, mais certainement pas une mesure d'insertion.

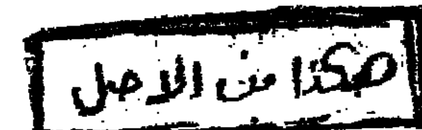
« Occupation temporaire »

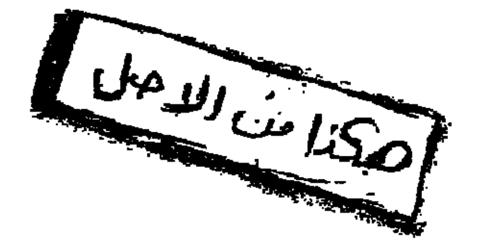
Interrogés, la plupart des bénéficiaires jugent positivement la mesure mais, en majorité, considèrent la période passée en CES comme une « *occupation temporaire* » et « *pratiquement jamais une expérience professionnelle* ». Leur grande crainte reste « *l'incertitude* » sur leur sort à l'issue du dispositif puisque quatre sur cinq d'entre eux « *n'ont pas de solution* » et que 53 % « *n'en ont parlé avec personne* ». Or le recours aux CES s'est beaucoup développé, depuis 1990. A l'époque, 48 000 organismes employaient 200 000 personnes en CES. Il y en avait 78 000 fin 1993, qui employaient 420 000 personnes pour des périodes de six mois à un an, en moyenne.

En négociations avec les syndicats de médecins

La CNAM ne veut pas dépasser 3 % d'augmentation des dépenses en 1995

Pour les négociations entre la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et les syndicats de médecins sur l'évolution des dépenses en 1995, Jean-Claude Mallet, président du conseil d'administration de la CNAM, s'est fait préciser son mandat. Il pourra signer un accord sur un objectif « *ne dépassant pas 3 %* », qui correspondrait à une augmentation de 1,385 milliard de francs en dépenses remboursées par le régime général. De son côté, le gouvernement avait souhaité limiter ce taux à 2,3 % et les négociateurs, au cours de leur séance du vendredi 16 décembre, avaient rapproché leurs points de vue sur un échéancier de la nouvelle grille tarifaire, ainsi que sur un objectif de 3,2 %. La prochaine réunion aura lieu le jeudi 22 décembre.





L'implantation à Hambach d'une unité de montage pour la Swatchmobile

Le choix de Mercedes et de SMH conforte la diversification industrielle de la Lorraine

METZ

de notre correspondant

En choisissant d'implanter l'unité de montage de sa future voiture urbaine à Hambach, près de Sarreguemines (Moselle), où 1 950 emplois directs doivent être créés pour un investissement de 2,5 milliards de francs, Mercedes-Benz et son partenaire suisse, SMH, inventeur de la montre Swatch, ont fait un joli cadeau de Noël à la Lorraine. Depuis près de vingt ans, aucun dossier de cette importance ne s'est concrétisé dans cette région. Certes, plusieurs projets, depuis l'arrivée près de Metz à la fin des années 90 de l'unité de moteurs de la Société mécanique automobile de l'Est, filiale de PSA, ont fait naître des espoirs, mais aucun n'a tenu ses promesses, qu'il s'agisse par exemple du parc d'attraction Le nouveau monde des Schtroumpfs, qui n'a pas créé les emplois attendus, ou plus récemment d'Audi, qui a envisagé de construire des moteurs à Hambach aussi, mais dont le dossier est resté dans les cartons de sa maison mère Volkswagen.

Mercedes, lui-même, est depuis quelques années un acteur convoité pour la reconversion industrielle de la Lorraine. Le dossier de la Swatchmobile est le quatrième du constructeur de Stuttgart étudié en Lorraine. Le premier fut celui d'une piste d'essai. Puis vinrent une unité de moteurs en aluminium et l'usine de production de la Mercedes Class A, un véhicule de la taille d'une Golf. Ces deux dernières sont finalement restées en Allemagne, à Stuttgart et à Rastatt. A chaque fois, en dépit de la déception de ne pas être choisis, les responsables de l'industrialisation lorraine remettaient l'ouvrage sur le métier, affirmant aux Cassandre – pour qui la prospection de Mercedes hors des frontières allemandes n'était qu'un moyen d'obtenir des aides supplémentaires outre-Rhin : *« Il y aura d'autres projet. La prochaine fois sera la bonne. »* La persévérance et les qualités du dossier mosellan ont fini par être récompensées.

« Immense joie »

« Une étoile est née. » En l'affirmant il y a plus d'un an, à l'occasion de l'inauguration de la zone industrielle de Hambach, les élus, réunis pour la circonstance, ne croyaient pas si bien dire. Ils ont cru en leur bonne étoile au point d'en apposer une, dès l'origine, sur le panneau à l'entrée de la zone. Demain, elle sera relayée par celle de Mercedes. L'annonce de la décision définitive à l'issue du conseil d'administration de Daimler-Benz, mardi 20 décembre, a été accueillie avec une *« immense joie »*, selon l'expression unanimement reprise par les élus et les responsables socio-économiques lorrains. *« Nous nous sommes passé le ballon pour aller jusqu'au but et marquer »*, affirme Gérard Longuet, président du conseil régional.

Cette implantation permet de relancer la diversification industrielle de la Lorraine, qui marquait le pas depuis deux ans, au point de désespérer quelque peu les politiques locaux, comme le reconnaît Philippe Leroy, président du conseil général de la Moselle. Elle constitue, en particulier, pour le bassin houiller lorrain un ballon d'oxygène important, au moment où les HBL (Houillières du bassin lorrain), qui emploient encore plus de 12 000 mineurs, poursuivent leur repli. L'arrêt de l'extraction est programmé pour 2005.

L'annonce de la construction de l'unité de montage de la Swatchmobile confirme également l'intérêt des investisseurs étrangers pour la Lorraine. Au cours des cinq dernières années, ils y ont créé 11 757 emplois, selon les statistiques de la Banque de France, contribuant ainsi à réduire les pertes de postes de travail, qui se poursuivent en Lorraine au rythme de plus de 10 000 par an. Compte tenu de sa proximité, l'Allemagne tient dans ce bilan une position privilégiée, avec 4 374 postes créés. *« Inquiétant pour les uns, positif pour les autres, ce phénomène ne devrait pas s'atténuer avec l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux »*, affirme le directeur régional de la Banque de France, Gilbert Egmann. Globalement, les 402 entreprises à capitaux étrangers installées en Lorraine emploient plus de 47 000 salariés, soit 25 % des effectifs industriels lorrains, les 150 sociétés allemandes arrivant en tête avec 19 000 emplois. Ces dernières apprécient tout particulièrement l'Est mosellan en raison de la proximité gégraphique, du bilinguisme et de la culture industrielle de la main-d'œuvre, dont le coût est moins élevé de 20 à 25 %.

La venue de Mercedes à Hambach, qui s'explique aussi par la présence de nombreux équipementiers de l'automobile en Lorraine et en Sarre, dont Behr (climatiseurs) déjà présent à Sarreguemines, conforte cette activité qui emploie aujourd'hui plus de 20 000 personnes, soit 10 % des effectifs de l'industrie lorraine, contre 1 % seulement, il y a trente ans.

La sortie de la première voiture des chaînes de production de Hambach est attendue pour le second semestre 1997. La construction de l'usine doit démarrer au dernier trimestre 1995. MCC (Micro Compact Car), société créée pour sceller le partenariat entre Mercedes (51 %) et MHS (49 %), prévoit de construire deux cent mille véhicules par an. Leur prix devrait osciller entre 60 000 et 70 000 francs. *« Avec MCC*, explique Helmut Werner, président du directoire de Mercedes-Benz, *nous définissons un tout nouveau segment de marché avec d'énormes chances de croissance, mais sans nous éloigner des valeurs propres à Mercedes-Benz. »*

JEAN-LOUIS THIS

COMMENTAIRE

La revanche des vieilles régions

LA fin d'une époque ? La fin d'une croyance, en tout cas. Celle qui voulait qu'une petite voiture ne puisse, à l'avenir, être fabriquée que dans un pays à la main d'œuvre bon marché. Fuyant, par exemple, une Italie du Nord aux salaires presque helvétiques – c'était avant la dévaluation de la lire –, Fiat n'avait-il pas choisi la Pologne pour fabriquer sa petite Cinquecento ? Et Volkswagen n'avait-il pas durement guerroyé contre Renault pour emporter le tchèque Skoda ?

Cette fois, force du franc, salaires et protection sociale n'ont pas découragé la référence Mercedes de venir s'implanter en Lorraine. Certes, à presque 68 000 francs, la Swatchmobile n'est pas à proprement parler bon marché. Mais on est loin, tout de même, des grosses berlines allemandes dont robustesse et réputation font accepter le prix. Certes encore, le coût horaire moyen de la main d'œuvre est de 25 % plus élevé en Allemagne qu'en France. Mais, tout de même, les coûts salariaux lorrains sont sans comparaison avec ceux de l'Est.

Mais voilà, entre-temps, les déboires de Fiat en Pologne, les démêlés de Volkswagen en République tchèque, ont montré que la « délocalisation » n'était pas, pour les constructeurs automobiles, la panacée. Renault fabrique ses Twingo en France, à Flins. Gains de productivité aidant, le coût de la main d'œuvre – 10 % du prix de revient industriel d'une automobile, 7 % de son prix de vente aux consommateurs – ne constitue plus, désormais, une variable déterminante. Comptent aussi, voire plus, la localisation des marchés, les barrières douanières, les fluctuations monétaires, les coûts de la logistique et du transport et... la productivité propre aux régions de vieille tradition industrielle. Une revanche pour ces dernières.

P-A. G.

« Hayek le magnifique »

LAUSANNE

de notre correspondant

Dans un pays où la couleur passe-muraille est de rigueur, *Nicolas Hayek, dirigeant fondateur du groupe horloger suisse SMH, inventeur des Swatch et* partenaire de Mercedes dans ce *projet de microvoiture, ne passe* pas inaperçu. Ses idées flamboyantes, ses grands projets et ses coups de gueule s'équilibrent grâce à une nuance de respect au vu des résultats obtenus. *Nul doute, il joue* en virtuose l'atout de l'atypisme là où *le conformisme est roi*, claironne qu'il refuse tout engagement *dans les mouvances* politiques et quelque club que ce soit. *Ce qui ne l'empêche pas de* recevoir chez lui à Bienne, la *métropole horlogère, quelques*-uns des grands de ce monde, de *Lech Walesa à Jacques Chirac* pour ne mentionner que les plus récents.

A soixante-six, ans il se contente d'une journée quotidienne de dix à douze heures de travail et quand il s'arrête, il se défoule au tennis ou à ski. Mais bouche cousue sur le reste. Il se démène suffisamment pour faire des vagues et que cela se sache. S'il voit grand, il couve jalousement ses intérêts qu'il entend sauvegarder en famille.

Son principal titre de gloire, qui l'a fait connaître partout : la Swatch. Au moment où la forteresse horlogère helvétique menaçait de s'effondrer sous les coups de boutoir de la concurrence japonaise, acculés dans leurs derniers retranchements, les responsables ont appelé à la rescousse celui que l'on qualifiait déjà parfois de grand sorcier d'entreprises à la dérive. Sans doute le cabinet de consultants Hayek Engeneering en avait-il vu d'autres depuis sa création en 1963, à Zurich, par un jeune licencié en mathématiques, physique et chimie à l'ambition débordante et aux dents longues. Ses coups d'essai avaient souvent été des coups de maître, même sans *s'afficher au premier plan*, asseyant une réputation *d'autant plus appréciée que les* années de vaches maigres *succédaient à l'euphorie des vaches* grasses. Il avait alors conseillé *Daimler Benz.*

Une montre interchangeable

En 1982, le pari de la Swatch était engagé sous le regard effaré des maîtres de la montre haute joaillerie et l'œil un rien dédaigneux de tous ceux – et ils étaient nombreux – qui n'y croyaient guère. Pensez donc, une montre suisse bas de gamme, du plastique et des couleurs criardes pour 50 francs suisses, une tocante interchangeable, du prêt-à-jeter ! La bonne renommée du sérieux helvétique en prenait pour son grade. Pourtant, « Hayek le magnifique », comme le surnomment ceux qui l'adulent – eux aussi sont nombreux maintenant que les tiroirs-caisses de l'horlogerie suisse sont bien remplis grâce à ce « garde-temps » au goût du jour – avait vu juste. L'engouement décolle vite après le premier moment de stupeur, la sauce monte autour du boniment, un vent de folie fait tournoyer la farandole colorée des Cendrillon impertinentes que tout le monde veut avoir au poignet. Petits et grands s'y mettent, en redemandent, des artistes de renom s'amusent à y poser leurs griffes, bref, la Swatch fait un tabac. Ce qui à l'origine ne devait être qu'une éphémère tocade tourne à la manie. On achète et on collectionne, on échange et on vend même aux enchères.

Le phénomène de société s'essouffle bien de temps en temps, les ventes se compriment en 1987 et 1988 pour repartir de plus belle trois années de suite et retomber une nouvelle fois en 1994. A chaque fois, Nicolas Hayek veille au grain et relance la machine familiale. La cent millionième Swatch avait vu le jour en 1992. La deux cent millionième était attendue pour fin 1994.

Tout en gardant à l'œil ces montres qui ont fait tant de petits et rapporté beaucoup de juteux bénéfices, le patron de la SMH, dont il contrôle 52 % des droits de vote grâce à un pool d'actionnaires, n'en caressait pas moins un autre rêve. Son idée, celle d'un véhicule compact grand public qui satisferait à la fois aux besoins de familles à revenus modestes et aux contraintes de la circulation urbaine des grandes mégapoles de demain. Avec un regard gourmand sur les marchés américain et chinois, Nicolas Hayek a bataillé ferme ces dernières années pour voir enfin naître la Swatchmobile, la faire sortir des cartons et prendre forme quelque part en Europe. Des premières fiançailles avec Volkswagen ont tourné court, des approches avec d'autres – Renault et Matra – n'ont rien donné. Finalement, c'est Daimler-Benz qui a franchi le pas et s'apprête à relever le pari du véhicule de demain pour les Jeux olympiques d'Atlanta en 1996.

Le choix de la Lorraine pour sa construction ? Nicolas Hayek ne mâche pas vraiment ses mots : pour ne pas froisser l'amour-*propre de ses compatriotes, il* prétend regretter que sa petite *merveille ne sortira pas d'une* fabrique helvétique, *« mais, que voulez-vous, le franc suisse est bien trop cher et pénalise comme à plaisir les exportations... »*

JEAN-CLAUDE BUHRER

Avant la réunion du conseil d'administration du groupe

Pierre Suard, PDG d'Alcatel Alsthom, a renforcé la solidarité de ses administrateurs

Le conseil d'administration du groupe Alcatel-Alsthom devait se réunir mercredi 21 décembre dans l'après-midi. Une réunion *« ordinaire »* commentait-on, au siège, rue La Boétie, *« dont il n'y a rien de spécial à attendre »*. Pierre Suard, le patron du groupe, pour qui l'échéance était menaçante, il y a encore une dizaine de jours, a resserré les solidarités défaillantes de ses administrateurs. Des garanties ont été prises. Pour Alcatel-Alshtom, l'affaire se résume à l'*« agitation d'un membre du conseil d'administration »*.

Des propos officieux qui désignent Ambroise Roux comme l'unique fauteur de troubles, même si d'autres membres du conseil faisaient état récemment de *« réelles erreurs »* dans le management du groupe. Rand Araskog, le patron d'ITT, grande inconnue de ce conseil, ne devrait pas se démarquer. Un léger réaménagement des structures dirigeantes, une reprise en main de la communication financière pourraient être annoncées.

Pierre Suard semble s'être sorti d'un des rendez-vous les plus difficiles de sa présidence. Il restera à convaincre des milieux financiers, rendus sceptiques et extrêmement sévères par les révisions à la baisse des prévisions de résultat, par les déconvenues essuyées dans les filiales allemandes, brésiliennes et turques, qu'Alcatel-Alsthom est redevenu un groupe à forte lisibilité financière. La pente risque d'être dure à remonter.

C. M.

Gouverner l'entreprise

Suite de la première page

Mais, en France, il fait plus encore. On le voit désigner les membres de son conseil d'administration, c'est-à-dire ceux et celles qui représentent les actionnaires et qui seront chargés de le surveiller ! Avec les privatisations, le PDG français a même pu choisir ses actionnaires – l'inverse du jeu anglo-saxon où ce sont les actionnaires qui désignent le président. Un petit groupe de quelques amis – « le système barbichette » où chacun tient l'autre – composent ainsi les principaux conseils d'administration de la place de Paris. Le PDG tout-puissant parvient même à imposer le recul de l'âge de la retraite pour lui-même ou le nom de son successeur.

Face au PDG, il n'y a bien souvent, dans la société française, aucun réel contre-pouvoir. Une enquête menée cet automne auprès de dirigeants français par le chasseur de têtes Vuchot Ward Howell confirme que les conseils d'administration ne sont en général que de simples chambres d'enregistrement. Plus de 78 % des personnes interrogées estiment que les conseils sont *« peu ou pas influents du tout »* dans la définition de la stratégie des entreprises, 99 % qu'ils sont *« peu ou pas influents »* dans la définition des procédures de contrôle interne.

Pour éviter cette concentration des pouvoirs sans contrôle dans les mains d'un seul homme, la loi de 1966 avait bien prévu une réponse : la possibilité de créer, un peu sur le modèle allemand, des sociétés anonymes avec conseil de surveillance et directoire. Ce statut devait permettre une division des tâches : au conseil de surveillance le contrôle, au directoire la gestion. Même si elle tend à se développer aujourd'hui, la formule a été jusqu'à présent peu utilisée. A la fin de 1992, 1,6 % seulement des sociétés anonymes françaises avaient adopté un tel statut.

Les critiques sur les dysfonctionnements du « gouvernement d'entreprise » sont parfois excessives et en tout cas trop systématiques, selon Ernest-Antoine Seillière, vice-président du CNPF. Celui-ci expliquait, lors des entretiens de la Commission des opérations de Bourse (COB) à la mi-novembre à Paris, qu'il y a aussi, en France, des conseils d'administration qui fonctionnent bien. Il déclarait en outre que l'importation directe des modèles américains et anglais lui semblait difficile, la France conservant certaines spécificités – comme la présence de représentants des salariés dans certains conseils ou le poids persistant de l'Etat dans le capitalisme français.

Le retour des actionnaires

La pression en faveur de changements dans « le gouvernement des entreprises » est cependant de plus en plus forte. Les « raiders » du milieu des années 80 avaient déjà levé le couvercle. Les « affaires » conduisent aujourd'hui à une revendication générale de transparence et à une meilleure définition des responsabilités. Toutefois, c'est surtout la présence croissante des investisseurs étrangers – notamment des fonds de pension anglo-saxons – dans le capital des entreprises françaises qui rend plus nécessaire encore certains ajustements. Les étrangers possèdent déjà plus du tiers des actions cotées à la Bourse de Paris. Un nombre croissant de sociétés françaises sont amenées à se préoccuper de leurs actionnaires minoritaires, surtout lorsqu'ils sont américains ou anglais. Dans le partage des pouvoirs entre actionnaires et gestionnaires, les premiers veulent reprendre leur part, une part que les seconds avaient eu tendance à confisquer.

Quelles réformes ? *« Inutile de légiférer »*, expliquait récemment Michel Albert, ancien PDG des Assurances générales de France, aujourd'hui membre du conseil de la politique monétaire (*le Monde* du 11 novembre). C'est aussi l'opinion du CNPF et de la COB. Personne non plus ne souhaite importer directement « les codes de bonne conduite » conçus aux Etats-Unis – les « principles of Corporate Governance », 900 pages de recommandations établies en 1980 – et en Grande-Bretagne – le document du « comité Cadburry ». A l'instar d'André Tunc, professeur émérite des universités de Paris, la plupart des experts estiment cependant nécessaire que la France s'inspire de ces textes.

Pour redonner aux conseils d'administration un véritable pouvoir, deux thèmes font aujourd'hui l'objet de débat : l'appel à des administrateurs indépendants, d'une part, la création de comités spécialisés au service du conseil, de l'autre. Aux Etats-Unis, le conseil d'administration a en fait deux grandes responsabilités. Première tâche, il choisit les dirigeants de l'entreprise et fixe leurs rémunérations. Il les contrôle et les remplace s'il le juge nécessaire. Seconde mission, le conseil, émanation des actionnaires, est responsable de la gestion de l'entreprise mais il en délègue les compétences et surveille la bonne marche de la société.

Le conseil d'administration américain peut, pour tout cela, mobiliser des « comités » indépendants, composés de quelques administrateurs et disposant de réels moyens d'investigation. Dans près de 90 % des sociétés cotées américaines, le conseil est ainsi aidé d'un comité d'audit, qui supervise l'établissement des comptes de l'entreprise et les contrôle. Le PDG ne peut rien cacher à ses administrateurs ni à ses actionnaires. Dans les grandes firmes américaines, des comités de nomination et de rémunération sont en outre chargés de la sélection des dirigeants et de la fixation de leurs émoluments.

Réagissant à la prétention des gestionnaires, les actionnaires avaient lancé, dès le milieu des années 70, aux Etats-Unis « une révolution culturelle » dans le gouvernement des entreprises. « Comment mettre les conseils d'administration au travail ? », s'interrogeait-on alors outre-Atlantique. Le déclic de cette révolution, ce fut, à l'époque, comme le rappelait M. Tunc lors des Entretiens de la COB, la découverte de commissions occultes versées par certaines sociétés cotées américaines à des partis politiques. Des « affaires » avant l'heure en quelque sorte. Etranges coïncidences donc ! Sous l'effet en outre des organismes de gestion de l'épargne collective, la France ne pourra, selon M. Tunc, échapper à son tour à cette révolution. Trouvera-t-elle le mode d'organisation permettant d'écarter le patron de droit divin sans tomber dans la dictature de l'actionnaire myope ? C'est là l'enjeu des débats actuels.

ERIK IZRAELEWICZ

VIE DES ENTREPRISES

Après une opération similaire en Argentine

Danone prend le contrôle du principal fabricant russe de biscuits

En annonçant, mardi 20 décembre, la prise de contrôle de la société Bolshevik, premier fabricant russe de biscuits, Danone (ex-BSN) confirme ses ambitions en Europe centrale et orientale. Des ambitions qui avaient commencé à se manifester avant même la chute du mur de Berlin, à la mi-1989, et qui dans un premier temps avait concerné les produits laitiers.

Le groupe agroalimentaire français, en effet, avait créé à cette époque des sociétés communes avec des laiteries locales en Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne et Bulgarie, investissant à chaque fois quelque 10 à 20 millions de francs par ligne de production de yaourts. Au fur et à mesure que ces petites entreprises furent privatisées, la société d'Antoine Riboud racheta les participations de ses partenaires. De la sorte Danone est aujourd'hui le seul groupe agro-alimentaire de stature internationale à produire localement des produits laitiers frais.

Mais l'entreprise n'était pas installée dans les pays de l'ex-Union soviétique, ce qui était, à l'évidence pour les dirigeants, une lacune. Elle décide donc en 1992 d'ouvrir un magasin dans le centre de Moscou, près de la place Rouge. Les yaourts Danone, fabriqués en Allemagne ou en France, peuvent y être achetés, moyennant paiement en roubles ou en dollars. Les ventes ont vite connu une progression remarquable, ce qui a conduit le groupe à décider, en mai 1994, de se lancer dans la production proprement dite en créant une société conjointe, avec deux partenaire locaux, dont une coopérative, à Togliatti, à quelque 1 000 kilomètres à l'est de Moscou. L'usine sera inaugurée en 1995.

Dans le secteur du biscuit, Danone (leader en France avec les marques Lu et Belin notamment) entame son offensive dans les pays de l'Est par le biais du... chocolat, en Tchécoslovaquie. En janvier 1992, en association avec le géant suisse Nestlé, l'entreprise prend le contrôle de l'importante société Cokoladovny.

Les contacts entre Danone et l'entreprise russe Bolshevik remontent à plusieurs années, mais ce n'est qu'en 1992 que l'entreprise fut privatisée, une partie du capital revenant aux salariés, l'autre étant placée dans le public. L'opération annoncée le 20 décembre constitue une sorte de « seconde privatisation » puisque Danone va désormais, à l'occasion d'une augmentation de capital de 10 millions de dollars et d'achat de titres à un fonds d'investissements, détenir 82,6 % d'une société qui emploie 2 500 personnes et produit 60 000 tonnes de biscuits.

On indique dans l'entourage d'Antoine Riboud et de son fils Frank, vice-président, que la stratégie du groupe consiste désormais à se redéployer, outre vers l'Europe centrale, en Extrême-Orient et en Amérique latine. La prise de contrôle il y a quelques jours du leader argentin du biscuit, la société Bagley, en est l'illustration.

F. Gr.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

LOGICIELS

MICROSOFT annonce le report de la sortie de son logiciel Windows 95. – Microsoft, premier fabriquant mondial de logiciels pour micro-ordinateurs, a annoncé mardi 20 décembre qu'il reportait de plusieurs mois, jusqu'en août prochain, la sortie de la dernière version de son logiciel d'application Windows. La firme a expliqué qu'elle voulait que cette dernière version de Windows, le logiciel d'application le plus utilisé dans le monde, soit parfaitement au point avant de la mettre sur le marché. *« Nous voulons que Windows 95 respecte les normes de qualité élevées que nos clients sont en droit d'attendre »*, a déclaré mardi 20 décembre Brad Silverberg, un des responsables du département grand public de Microsoft. La firme prévoit de continuer ses essais du Windows 95 auprès de plusieurs centaines de milliers d'utilisateurs au printemps 1995. – *(AFP.)*

CONFLIT

AIR INTER : Michel Bernard juge « irresponsable » la grève pendant les fêtes de Noël. –Le président d'Air Inter, Michel Bernard, a jugé, mardi 20 décembre, *« indigne et irresponsable »* l'appel à la grève lancé pour les 23 et 24 décembre par un des cinq syndicats de pilotes de la compagnie, au moment des fêtes de Noël *« où de nombreux clients voyagent en famille »*. Air Inter mettra tout en œuvre pour *« donner satisfaction »* à sa clientèle et estime être en mesure d'assurer *« la plus grande partie de ses vols »*, a indiqué la compagnie aérienne dans un communiqué. Le SNPNAC (Syndicat national des personnels navigants techniques de l'aviation civile) a appelé à la grève pour demander l'ouverture de négociations sur les salaires et les conditions de travail. Plusieurs préavis de grève déposés par certains personnels d'Air Inter et des Aéroports de Paris risquent d'affecter l'aéroport d'Orly pendant la période des fêtes de Noël.

COMMANDE

SINGAPORE AIRLINES signe un contrat avec Airbus Industrie. –Singapore Airlines a signé un contrat portant sur l'acquisition de 30 appareils du type A 340-300 E supplémentaires, confirmant un engagement d'achat annoncé antérieurement (*le Monde* du 24 juin). Le consortium aéronautique européen précise, dans un communiqué publié lundi 19 décembre, qu'il s'agit de 10 commandes fermes et de 20 options. Estimé à quelque 5,4 milliards de dollars (environ 29 milliards de francs), ce contrat vient s'ajouter à une commande ferme de 7 A 340 conclue précédemment, ce qui place Singapore Airlines au premier rang des clients du quadriréacteur très long-courrier d'Airbus Industrie. Singapore Airlines exploite déjà une flotte de 22 biréacteurs A 310.

A l'issue du nouveau plan de restructuration

Les AGF pourront devenir l'actionnaire majoritaire du CDE

Après bientôt deux ans d'hibernation, le Comptoir des Entrepreneurs (CDE), institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier, devrait bientôt voir l'issue du tunnel. En effet, au terme d'une négociation ardue entre l'Etat et les Assurances générales de France (AGF), un nouveau plan de restructuration financière – autorisant notamment un changement de statut – a été annoncé, mardi 20 décembre, lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Ce plan prévoit de mettre en place, dans un premier temps, une nouvelle structure de *defeasance* (chargée de reprendre des dettes) d'un montant brut de 7 milliards de francs de créances à risques du Comptoir. L'Etat financera cette structure à hauteur de 4,5 milliards de francs, mais il serait aidé par le Crédit foncier pour un montant non précisé. L'Etat ne fait donc pas une trop mauvaise opération, puisqu'il apporte sa garantie sur 4,5 milliards de francs alors que le risque initial pour le Trésor était de l'ordre de 8 milliards de francs.

Dans un second temps, les AGF, actionnaires à 29,7 % du CDE, interviendront à hauteur de 400 millions de francs. Dans un troisième temps, le solde du financement viendra du transfert de crédits des *« principaux créanciers »* du Comptoir dans cette structure de *defeasance*. Créanciers au nombre desquels on retrouve les AGF et la Caisse des dépôts.

Révision à la baisse

Mise à part la contribution de 400 millions de francs, les AGF ont accepté de devenir l'actionnaire majoritaire du Comptoir dans le cadre d'une opération de recapitalisation d'un montant de 1,2 milliard de francs sur deux ans, qui sera lancée prochainement. Aux côtés des AGF, sera réuni un groupe d'actionnaires partenaires qui compléteront l'effort de recapitalisation. Les AGF, que le gouvernement souhaite privatiser dès que possible, devront réviser à la baisse leurs prévisions de résultats pour 1994 pour tenir compte de l'impact du nouveau plan de redressement du CDE. Le Comptoir leur avait déjà coûté 1,2 milliard de francs. Mais le règlement de l'affaire devrait rassurer désormais les investisseurs.

Dès que les modalités de recapitalisation seront précisées, toutes les conditions devraient être réunies pour permettre un retour à la cotation du Comptoir des Entrepreneurs dès les premières semaines de 1995. La cotation de l'action est en effet suspendue depuis le 5 février 1993, au dernier cours de 219 francs. Face aux actionnaires qui s'inquiétaient du cours de l'action à la reprise des cotations, François Lemasson, président du CDE, a estimé qu'il fallait *« attendre le verdict du marché sur ce point »*.

F. Bn

A Carentan (Manche)

L'usine de lait Gloria a fermé ses portes

CHERBOURG

de notre correspondant

« Il n'y a plus de vache sur la célèbre étiquette rouge et blanche et le lait concentré ne coule plus dans les petites boîtes de fer blanc Gloria », a annoncé, vendredi 16 décembre, à une vingtaine de ses camarades, l'ouvrier chargé d'arrêter la dernière chaîne de fabrication de Sopad-Nestlé à Carentan (Manche).

Il était 14 h 30 et ce constat amer a aussitôt déclenché les sirènes d'alarme de l'usine créée en 1865 par un fabricant de beurre normand, transformée en 1924 par une société américaine pour lancer en France la production de lait concentré, et reprise en 1985 par le groupe suisse Nestlé.

Pendant une heure et demie, des sons déchirants ont troué la torpeur de la capitale des marais du Cotentin. Implantée sur deux hectares de la zone portuaire pour bénéficier à la fois d'un débouché sur la mer et du passage du chemin de fer, la *« maison »* – c'est ainsi qu'on la surnomme à Carentan – employait plus de trois cents personnes au début du siècle.

Et jusqu'à ce vendredi noir, environ cent soixante habitants de la bourgade y travaillaient encore.

Annoncée en juin, sa fermeture serait due à la baisse brutale de la consommation de lait concentré en France. Concurrencées par le lait maternisé et le lait UHT, les petites boîtes Gloria disparaissent des rayons des supermarchés. Elles seront désormais fabriquées en Allemagne. Mais la moitié de la quantité de lait à ce jour concentré par l'usine de Carentan continuera d'être conditionnée par une usine voisine dans des grosses boîtes destinées à l'exportation. Selon la direction de Sopad-Nestlé, le plan social prévu devrait éviter tout licenciement brutal et les cent millions de litres de lait annuellement collectés auprès des 696 producteurs qui alimentent les usines du groupe continueront d'être transformés sur place.

Cent dix des cent soixante ouvriers pourront être reclassés sur les sites voisins de Chef-du-Pont et de Bricquebec (Manche), les cinquante autres partant en retraite ou pré-retraite. Sopad-Nestlé participera enfin à la réindustrialisation du site par des primes à la création d'emplois à hauteur de soixante-dix postes de travail.

RENÉ MOIRAND

Suite à la décision d'IBM

Intel remplacera à la demande les microprocesseurs Pentium défectueux

Intel fait amende honorable. Le numéro un mondial des semiconducteurs a annoncé, mardi 20 décembre, le remplacement sur simple demande de ses microprocesseurs Pentium. Intel exigeait jusqu'à présent que ses clients justifient de l'usage qu'ils faisaient de leur ordinateur avant de remplacer le microprocesseur. Cette attitude *« a été perçue par certains comme arrogante et irresponsable. Nous leur présentons nos excuses »*, a déclaré le PDG de la firme, Andrew Grove. Ce revirement vise à restaurer l'image du fabricant confronté à une crise de confiance sans précédent, après la décision d'IBM de stopper ses livraisons de micro-ordinateurs équipés du Pentium.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 décembre ▲ Reprise technique

La Bourse de Paris bénéficiait mercredi 21 décembre d'une petite reprise technique sur un marché toujours calme, à deux jours de la liquidation mensuelle et à l'approche des fêtes de fin d'année. En hausse de 0,06 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une progression de 0,5 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,65 % à 1 937,19 points. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel 1,5 milliard de francs dont 1,16 milliard sur les seules valeurs de l'indice CAC 40. Les indices de la matinée, plutôt positifs, ne semblaient pas faire réagir outre mesure les marchés.

Aux Etats-Unis, le Comité de l'Open Market de la Réserve fédérale (Fed) américaine s'est séparé mardi en début d'après-midi, sans annoncer de décision de politique monétaire.

Mais, l'attention se portait davantage sur la faiblesse du franc face au deutschemark. La devise allemande a en effet dépassé le seuil symbolique des 3,45 francs mercredi matin à Paris. Certains analystes soulignaient aussi que la situation politique avait à nouveau semé le doute sur la capacité de la France à respecter les critères de Maastricht.

Du coté des valeurs, parmi les hausses, on relevait celles de Chargeurs (+ 5,9 %) ainsi que celle d'Euro Disney (+ 2,9 %). En revanche, quelques valeurs étaient à leur plus bas niveau de l'année comme SFIM, Crédit Lyonais TP et Groupe André.

NEW-YORK, 20 décembre ▼ Recul

Wall Street a clôturé en baisse, mardi 20 décembre, à New-York, en raison d'une correction technique à la suite des gains de vendredi, une séance qui avait été marquée par l'expiration trimestrielle de plusieurs échéances sur les contrats à terme et d'options. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 23,55 points, soit 0,62 %, à 3 7767,15 points. Quelque 327 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a été légèrement plus élevé que celui des titres en baisse : 1 133 contre 1 121 alors que 688 actions restaient inchangées.

Nous nous retrouvons où nous étions avant la journée des trois sorcières vendredi, a observé Ed La Varnway, analyste chez First Albany Corp.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, progressait légèrement à 7,84 %, contre 7,83 % la veille en clôture.

VALEURS	Cours du 19 déc.	Cours du 20 déc.
Alcoa	82	80 3/4
Allied Signal Inc.	34	33 3/8
American Express	29 1/4	29 1/8
ATT	51 1/4	51 3/4
Bethlehem Steel	18 7/8	18
Boeing	47 5/8	48 1/8
Caterpillar Inc.	52 1/8	52 3/8
Chevron	44 1/2	44 3/4
Coca-Cola	51 5/8	52 1/4
Disney Corp.	44 7/8	44 5/8
Du Pont de Nemours	55 1/8	54 7/8
Eastman Kodak	46	45 3/4
Exxon	61 1/2	61 1/4
General Electric	50	49 5/8
General Motors	38	38
Goodyear Tire	33 3/8	32 7/8
IBM	71 5/8	70 3/4
International Paper	76 1/4	75 1/4
Morgan (J.P.)	57 1/4	56 3/4
McDonnell Douglas	141	142 1/2
Merck and Co.	38 1/8	38 5/8
Minnesota Mining	51 1/4	51 3/8
Philip Morris	57 5/8	57 1/8
Procter & Gamble	62 3/8	61 5/8
Sears Roeb. and Co.	44 3/4	44 7/8
Texaco	61 1/2	61 3/8
Union Carbide	30 3/8	29 7/8
United Tech.	61 3/4	61 1/4
Westinghouse El.	12 1/8	12
Woolworth	14 3/8	14 1/2

LONDRES, 20 décembre ▲ Nouvelle hausse

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Londres a vécu une bonne séance, mardi 20 décembre, soutenue par le marché à terme et par les perspectives d'un regain d'activité dans les acquisitions et fusions après celles de ces derniers jours. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a progressé de 23,7 points, à 3 058,1 points, soit une avance de 0,8 %. Avec 539,4 millions d'actions échangées contre 457,3 millions la veille, l'activité est restée modérée. L'attention s'est notamment polarisée sur De La Rue, le premier imprimeur mondial de billets de banque, après l'annonce de son offre publique d'achat (OPA) amicale de 682 millions de livres sur son compatriote Portals. De La Rue a perdu 34 pence à 922 tandis que Portals progressait de 60 pence à 1 026.

VALEURS	Cours du 19 déc.	Cours du 20 déc.
Allied Lyons	5,61	5,62
BP	4,28	3,78
BTR	2,84	2,87
Cadbury	4,08	4,15
Glaxo	6,40	6,62
GUS	5,28	5,33
ICI	7,34	7,30
Reuters	4,88	4,87
RTZ	8,27	8,30
Shell	6,95	6,97
Unilever	11,38	11,43

TOKYO, 21 décembre ▼ Prises de bénéfice

La Bourse a terminé en repli mercredi 21 décembre, ayant fait l'objet d'une correction technique après cinq séances consécutives de hausse. L'indice Nikkei a fini la journée en baisse de 66,31 points, soit 0,34 %, à 19 340,67 points. Le climat reste baissier faute d'un nombre suffisant de gros acheteurs sur le comptant. Un courtier rapporte que des ventes ont débuté lorsque l'indice est monté au-dessus de 19 400 points. *« C'est une erreur de dire que le climat s'améliore »*, a-t-il assuré. La hausse enregistrée récemment par les indices, a-t-il assuré, a résulté d'achats liés à des arbitrages.

VALEURS	Cours du 20 déc.	Cours du 21 déc.
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 730	1 710
Fuji Bank	2 150	2 150
Honda Motors	1 720	1 730
Matsushita Electric	1 570	1 570
Mitsubishi Heavy	734	732
Sony Corp.	5 550	5 530
Toyota Motors	2 070	2 060

CHANGES

Dollar : 5,4195 ▼

Mercredi 21 décembre, le dollar, était après une légère progression à 5,4207 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, revenait à 5,4195 francs son cours de la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark s'échangeait à 3,4496 F, contre 3,4493 F mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	20 déc.	21 déc.
Dollar (en DM)	1,5729	1,5711

TOKYO	20 déc.	21 déc.
Dollar (en yens)	100,19	100,22

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 déc.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (20 déc.) .... 5 3/8 %

BOURSES

PARIS

	19 déc.	20 déc.
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 928,09	1 924,72
(SBF, base 1000 : 31-12-90) Indice SBF 120	1 310,44	1 306,38
Indice SBF 250	1 267,07	1 262,42

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	19 déc.	20 déc.
Industrielles	3 790,70	3 767,15

LONDRES (indice « Financial Times »)

	19 déc.	20 déc.
100 valeurs	3 034,40	3 058,10
30 valeurs	2 329,10	2 349,90

FRANCFORT

	19 déc.	20 déc.
Dax	2 075,94	2 079,93

TOKYO

	20 déc.	21 déc.
Nikkei Dow Jones	19 406,98	19 340,67
Indice général	1 524,90	1 522,01

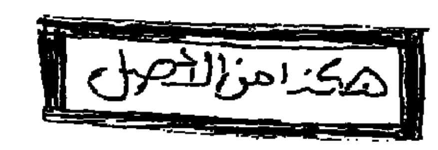
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

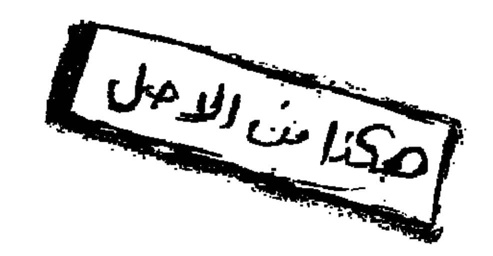
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4230	5,4240	5,4194	5,4214
Yen (100)	5,4116	5,4149	5,4616	5,4662
Ecu	6,5710	6,5750	6,5652	6,5714
Deutschemark	3,4497	3,4509	3,4544	3,4568
Franc suisse	4,0743	4,0767	4,0909	4,0948
Lire italienne (1000)	3,2891	3,2918	3,2652	3,2693
Livre sterling	8,4582	8,4653	8,4525	8,4622
Peseta (100)	4,0903	4,0927	4,0655	4,0700

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 7/8	6	6 3/16	6 5/16	6 11/16	6 13/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	6 1/8	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 9/16	6 11/16
Deutschemark	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	4 1/8	4 1/4	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/2	8 3/4	8 13/16	9 1/16	9 5/8	9 7/8
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	6 1/4	6 3/8	6 7/8	7
Peseta (100)	7 15/16	8 1/16	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
Franc français	5 1/2	5 5/8	5 15/16	6 1/16	6 5/16	6 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 21 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 5.50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,60 % (1936,20)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/08/94	EDF-GDF 3%	6200	6230	+0,48
30/07/94	B.N.P. (T.P)	1019	1015	-0,39
22/10/94	Cr.Lyonnais(T.P.)	968	950	-1,86
24/10/94	Renault (T.P.)	1850	1855	+0,27
01/10/94	Rhone Poulenc(T.P)	1970	1965	-0,25
15/07/94	Saint Gobain(T.P.)	1165	1175	+0,86
01/08/94	Thomson S.A (T.P)	1090	1085	-0,46
12/07/94	Accor 1	555	555	—
01/07/94	Air Liquide 1	707	710	+0,42
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	458,80	464,50	+1,24
10/08/94	Alcatel Cable 1	436,70	437	+0,07
28/08/94	Alspi 1	370,20	370,30	+0,03
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	220	239	—
27/07/94	Axa 1	252,90	255,50	+1,03
12/07/94	Bail Invest. 1	910	908	-0,22
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	545	545	—
15/08/90	Bque Colbert C2#	111,50	109,10	-2,15
14/08/94	Bazar Hot. Ville 2	511	530	+3,72
15/09/94	Berger (M) 2	1265	1284	+1,50
18/07/94	BIC 1	652	660	+1,23
01/07/92	BIS 1	320	320	—
08/08/94	B.N.P. 1	258,50	260,50	+0,77
15/07/92	Bollore Techno.1	439,20	440	+0,18
17/05/94	Bongrain 1	2770	2750	-0,72
09/11/94	Bon Marche (Au) 1	864	890	+3,01
29/07/94	Bouygues 1	539	536	-0,56
18/08/94	Canal + 1	878	887	+1,03
10/07/92	Cap Gemini Sogeti	172	171,20	-0,47
15/06/94	Carnaudmetalbox 1	180,90	182,80	+1,05
26/04/94	Carrefour 1	2212	2222	+0,45
18/06/94	Casino Guichard 1	159,50	159,80	+0,19
10/06/94	Casino Guich.ADP 1	128,50	128	-0,39
20/06/94	Castorama Dl (Li)1	655	655	—
05/07/94	[illegible] Part(M)2	415	—	—
27/06/94	C.C.F. 1	221,90	220,70	-0,54
30/06/91	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	62	61,80	-0,32
26/05/94	Cegid (Ly) 1	419	415,10	-0,93
01/08/94	CEP Communication1	472	463	-1,91
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	88	87,50	-1,89
30/03/94	Cetelem 1	952	955	+0,32
15/06/94	CGIP 1	1172	1182	+0,85
27/06/94	Chargeurs 1	1151	1215	+5,56
01/12/94	Christian Dior 1	417	417,80	+0,19
30/06/94	Ciments Fr.Priv.B1	218,10	218,60	+0,23
19/07/94	Clarins 1	446	443,80	-0,49
05/07/93	Club Mediterranee1	438	439,70	+0,39
—	Coflexip	235,50	241	+2,34
29/06/94	Colas 1	892	893	+0,11
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/94	Comptoir Moder. 1	1325	1331	+0,45
01/07/94	CPR Paris.Reesc. 1	357,90	359,90	+0,56
17/06/94	Cred.Fon.France 1	783	778	-0,64
15/08/94	Credit Local Fce 1	395,10	400,50	+1,37
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	438,20	438,10	-0,02
01/06/94	Credit National 1	403,20	400	-0,79
29/07/94	CS(ex.CSEE)1	350	352	+0,57
28/12/93	Damart 1	5490	5430	-1,09
13/06/94	Danone (ex BSN) 1	777	785	+1,03
20/06/94	Dassault-Aviation1	415,10	415,50	+0,10
06/05/92	Dassault Electro 1	370	362	-2,16
17/08/94	De Dietrich 1	2890	2890	—
08/06/94	Degremont 1	416	426	+2,40
—	Dev.R.N-P.Cal(Li) 2	66,65	68,20	+2,33
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	52,10	51,40	-1,34
20/05/94	DMC (Dollfus Mi)1	305,50	305	-0,16
26/05/94	Docks France 1	645	647	+0,31
10/07/92	Dynaction 1	143,50	143,10	-0,28
04/07/94	Eaux (Gle Des) 1	517	524	+1,35
08/06/94	E.B.F 1	860	863	+0,35
01/07/94	Ecco 1	628	625	-0,48
30/08/94	Eiffage 1	780	784	+0,51
09/08/94	Elf Aquitaine 1	384,40	385	+0,16
12/07/94	Eridania Beghin 1	716	717	+0,14
04/07/94	Essilor Intl 1	751	739	-1,60
04/07/94	Essilor Intl ADP 1	488,80	475	-2,82
28/08/94	Esso 1	724	712	-1,66
21/12/94	Eurafrance 1 ■	1648	1647	+0,06
23/02/93	Euro Disney 1	10,25	10,55	+2,93
02/09/94	Euro RSCG W.W 1	552	549	-0,54
06/04/94	Europe 1 - 1	1480	1478	-0,81
—	Eurotunnel 1	22,90	22,95	+0,22
22/08/94	Filipacchi Medias1	920	905	-1,63
27/06/94	Fimalac 1	91	97	+6,59
08/07/94	Fives-Lille 1	439	434	-1,14
28/07/94	Fromageries Bel 1	4487	4480	-0,16
05/07/94	Galeries Lafayet.1	2230	2221	-0,40
05/07/94	GAN 1	279,90	275	-1,75
13/08/94	Gascogne (B) 1	494	490	-0,81
28/07/94	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1707	1711	+0,23
12/07/93	Geophysique 1	296	297	+0,34
28/07/94	G.F.C. 1	396	397	+0,25
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	519	501	-1,76
20/08/94	Groupe De La Cite1	771	770	-0,13
18/08/94	GTM-Entrepose 1	358	353	-1,40
05/08/94	Guilbert 1	445	446	+0,22
01/07/94	Guyenne Gascogne 1	1377	1369	-0,58
01/09/94	Havas 1	430	431,50	+0,35
30/08/94	I.D.I.A 1	154,50	151	-2,27
29/07/94	Imetal 1	505	513	+1,58
14/06/94	Immeubl.France 2	411	411,50	+0,12
09/09/92	Immob.Phenix 1	47	45,60	-2,98
02/08/94	Ingenico 1	89	87,50	-1,69
30/06/94	Interbail 1	360,10	360	-0,03
29/09/92	Intertechnique 1	495	492	-0,61
18/06/94	Jean Lefebvre 1	326,60	327	+0,12
31/03/94	Klepierre 1	550	550	—
06/07/94	Labinal 1	712	710	-0,28
12/08/94	Lafarge Coppee 1	381,70	387	+1,39
07/07/94	Lagardere (MMB) 1	129,30	129,50	+0,15
02/06/94	Lapeyre C1	276	277	+0,36
06/07/94	Lebon 2	286	280	-2,10
15/06/94	Legrand 1	6610	6640	+0,45
15/06/94	Legrand ADP 1	4315	4280	-0,81
10/09/92	Legris Indust. 1	322,40	314,50	-2,45
04/07/94	Locindus 1	841	841	—
30/11/94	LVMH Moet Vuitton1	869	872	+0,35
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	475,70	474,40	-0,27
30/11/94	Marine Wendel 1	346	344,20	-0,52
08/07/94	Matra-Hachette 1	120	118,10	-1,58
04/07/90	Metaleurop 1	75,15	74,10	-1,40
—	Metrologie Inter.1	14,50	14,15	-2,41
07/07/93	Michelin 1	189,30	192	+1,43
14/09/92	Moulinex 1	106	104,70	-1,23
08/08/94	Navigation Mixte 1	958	952	-0,53
08/07/94	Nord-Est 1	131,50	129,70	-1,37
—	Nordon (Ny) 2	435	436,50	+0,34
12/04/94	NRJ # 1	520	515	-0,96
—	Olipar 1	9,25	9,25	—
28/06/94	Oreal 1	1118	1122	+0,36
06/08/94	Paribas 1	370	372,30	+0,62
08/07/94	Pechiney CIP 1	363,30	360	-0,91
01/07/94	Pechiney Intl 1	158,30	158,20	-0,06
26/05/94	Pernod-Ricard 1	320	322,60	+0,81
05/07/93	Peugeot 1	719	730	+1,53
20/05/94	Pinault-Prin.Red.1	940	938	-0,21
27/06/94	Plastic-Omn.(Ly) 1	556	560	+0,72
01/07/94	Poliet	360	358	-0,56
10/06/94	Primagaz 1	846	841	-0,59
10/08/94	Promodes 1	1009	1020	+1,09
20/07/94	Publicis 1	434,80	434,80	—
09/06/94	Radiotechnique 1	511	524	+2,54
01/10/94	Remy Cointreau 1	196,70	196,40	-0,15
—	Renault 1	174,20	176,30	+1,21
04/07/94	Rexel 1	725	723	-0,28
01/07/94	Rhone Poulenc A 1	128,40	128,90	+0,39
25/08/92	Rochette (La) 1	57,05	56,60	-0,79
16/05/94	Roussel Uclaf 1	640	639	-0,16
08/07/94	Rue Imperiale(Ly)1	3412	3395	-0,50
27/06/94	Sade (Ny) 1	170	175	+2,94
08/07/94	Sagem 1	2660	2670	+0,37
29/07/94	Saint-Gobain 1	624	627	+0,48
29/08/94	Saint-Louis 1	1400	1400	—
30/09/94	Salomon (Ly) 1	2100	2180	+3,81
30/09/94	Salvepar (Ny) 2	381,10	390	+2,34
27/07/94	Sanofi 1	252	253,40	+0,56
08/07/94	Sat 2	1973	1960	-0,66
19/12/94	Saupiquet (Ns) 1	1200	1205	+0,42
13/07/94	Schneider 1	365,80	370	+1,15
22/07/94	SCOR S.A 1	118,20	118,50	+0,25
08/08/94	S.E.B.1	519	520	+0,19
11/07/94	Sefimeg 1	375,90	374,50	-0,37
12/07/94	Selectibanque 1	153	151	-1,31
11/08/94	SFIM 2	825	809	-1,94
09/08/94	SGE 1	194	194	—
13/06/94	Sidel 1	1055	1077	+2,09
28/07/94	Simco 1	448	442	-1,34
04/07/94	S.I.T.A 1	706	707	+0,14
30/09/94	Skis Rossignol 1	1988	1989	+0,05
08/07/94	Sligos 1	338	334,50	-1,04
08/06/94	Societe Gale A 1	573	577	+0,70
—	Sodecco (B) 2	36,50	36,30	-0,55
—	Sodero (Ns) 2	24	24	—
04/03/94	Sodexho 1	877	873	-0,46
04/07/94	Sogenal (Ny) 2	185	185	—
28/06/94	Sommer-Allibert 1	1642	1655	+0,79
30/06/94	Sophia 1	402	404,90	+0,72
16/06/94	Sovac 1	383,10	385	+0,50
31/07/91	Spie Batignolles 1	264,30	258	-2,38
15/07/93	Strafor Facom 1	606	606	—
23/07/94	Suez 1	254,80	254,50	-0,12
27/06/94	Synthelabo 1	210	210,50	+0,24
—	Technip S.A. 1	247	247	—
12/07/93	Thomson-CSF 1	165,20	164,50	-0,42
28/07/94	Total 1	330	329,90	-0,03
05/07/94	UAP 1	147	148,80	+1,22
30/09/92	UFB Locabail 1	418	418	—
20/07/94	UGC DA (M) 1	192,10	194,50	+1,25
01/06/94	Usinor S.A 1	357	363	+1,68
05/07/93	UIC 1	290	288	-0,69
23/07/94	UIF 1	440	446	+1,36
05/07/94	UIS 2	216,50	216	-0,23
10/06/94	Unibail 1	480	480	—
15/08/94	Union Assur.Fdal 1	560	562	+0,36
07/07/94	Valeo 1	240	242,50	+1,04
15/07/92	Vallourec 1	252,20	252,10	-0,04
08/07/94	Via Banque 1	380,50	383	+0,74
13/05/94	Worms & Cie 1	256	260	+1,56
09/06/94	Z Gr.Zannier (Ly) 1	132,70	133	+0,23
24/01/95	Zodiac 1 ●	2263	2292	+1,28
27/06/94	Elf Gabon 1	999	996	-0,30
07/09/94	ABN AMRO Holding 1	188,90	188,90	—
15/12/94	American Barrick 1	117,90	117,60	-0,25
18/11/94	American Express 1	155,10	157,40	+1,48
02/08/94	Anglo American 1	315	319	+1,27
15/12/94	Amgold 1	542	550	+1,48
01/11/94	A.T.T. 1	275	276,90	+0,69
31/10/94	Banco Santander 1	216	215,50	-0,23
29/04/94	B.A.S.F. 1	1087	1067	-1,84
28/04/94	Bayer 1	1213	1216	+0,25
15/12/94	Blenheim Group 1	20,40	20,55	+0,74
16/09/94	Buffelsfontein 1	51,25	51,85	+1,17
15/11/94	Chase Manhattan 1	188,70	188,60	-0,05
19/05/94	Daimler Benz 1	2602	2628	+1
02/11/94	De Beers 1	125,60	125,50	-0,08
20/05/94	Deutsche Bank 1	2466	2494	+1,14
24/05/94	Dresdner Bank 1	1407	1405	-0,14
03/08/94	Driefontein 1	77,40	80,50	+4,01
14/12/94	Du Pont Nemours 1	298	296,80	-0,40
03/01/95	Eastman Kodak 1	245,10	247,30	+0,90
15/08/94	East Rand 1	6,75	6,75	—
30/06/94	Echo Bay Mines 1	58,10	58,45	+0,60
18/05/94	Electrolux 1	270	268,10	-0,70
24/05/94	Ericsson 1	299,50	297,90	-0,53
12/12/94	Exxon Corp. 1	329,20	330,40	+0,36
01/12/94	Ford Motor 1	140,10	141,30	+0,86
15/12/94	Freegold 1	78,50	80	+1,91
06/10/94	Gencor Limited 1	18,35	19	+3,54
25/10/94	General Electric 1	266,50	268,30	+0,68
10/12/94	General Motors 1	202	205,10	+1,53
19/05/94	Generale Belgique1	362	355	-1,93
03/10/94	Grd Metropolitan 1	35	33,90	-3,14
10/11/94	Guinness Plc 1	37,70	38	+0,80
03/10/94	Hanson Plc 1	20	19,80	-1
28/02/92	Harmony Gold 1	52,60	54	+2,66
12/10/94	Hewlett-Packard 1	520	528	+1,54
09/12/94	Hitachi 1	52,20	51,60	-1,15
27/04/94	Hoechst 1	1110	1110	—
10/12/94	I.B.M 1	387,50	382,70	-1,24
03/10/94	I.C.I 1	64,25	63,50	-1,17
01/01/95	I.T.T. 1	440,30	445,60	+1,20
15/11/94	Ito Yokado 1	280,50	278,90	-0,57
09/12/94	Matsushita 1	84,45	83,65	-0,95
16/12/94	Mc Donald's 1	154,20	155,40	+0,78
02/01/95	Merck and Co 1	210	208,80	-0,57
12/12/94	Minnesota Mining 1	278,10	277	-0,40
09/12/94	Mitsubishi Corp. 1	68,65	—	—
12/12/94	Mobil Corporat. 1	456,60	455,10	-0,33
14/10/94	Morgan J.P. 1	311	307,90	-1
30/05/94	Nestle SA Nom.1	5080	5090	+0,20
29/06/94	Nippon MeatPacker1	70	70	—
26/05/94	Norsk Hydro 1	206	206,90	+0,44
19/05/94	Petrofina 1	1540	1555	+0,97
10/01/95	Philip Morris 1	312	309	-0,96
26/05/94	Philips N.V 1	158,50	160,90	+1,51
19/12/94	Placer Dome Inc 1	109,40	110,10	+0,64
15/11/94	Procter Gamble 1	339	332,30	-1,98
18/07/94	Quilmes 1	250	247	-1,20
05/08/94	Randfontein 1	61	62,20	+1,97
30/11/94	Rhone Poul.Rorer 1	198,80	200	+0,60
27/09/94	Royal Dutch 1	577	576	-0,17
12/12/94	R T Z 1	70	70,15	+0,21
—	Saatchi & Saatchi1	12,50	12,50	—
14/12/94	Sega Enterprises 1	306	303	-0,98
16/09/94	Saint-Helena 1	51,60	52,95	+2,62
08/01/95	Schlumberger 1	280,30	279,90	-0,14
—	SGS Thomson Micro.	117,80	118	+0,17
03/11/94	Shell Transport 1	58,45	58,70	+0,43
11/03/94	Siemens 1	2198	2237	+1,77
01/12/94	Sony Corporation 1	297,90	297,10	-0,27
09/12/94	Sumitomo Bank 1	99,05	99,05	—
—	T.D.K 1	252	251,80	-0,08
27/07/94	Telefonica 1	65,55	65,15	-0,61
09/12/94	Toshiba 1	37,40	37,35	-0,13
21/12/94	Unilever 1	611	612	+0,16
18/12/94	Unit.Technologie 1	334	332	-0,60
16/09/94	Vaal Reefs 1	475	487	+2,53
02/06/94	Volkswagen A.G 1	1480	1500	+1,35
02/05/94	Volvo (act.B) 1	98,50	97,90	-0,61
16/09/94	Western Deep 1	220,70	228	+3,31
07/12/94	Yamanouchi 1	109,80	110,90	+1
—	Zambia Copper 1	4	3,98	-0,50
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,85	1,159
CEPME 8,5% 88 CB	101,71	4,829
CEPME 9% 89 CA#	103,70	3,058
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,483
CFD 9,7% 90 CB	107,41	8,478
CFD 8,6% 92 CB	101,90	7,398
CFF 10% 88-98 CA#	106,24	1,844
CFF 9% 88-97 CA#	103,91	1,948
CFF 10,25% 90 CA#	109,50	7,891
CLF 8,9% 88 CA#	103,24	5,047
CLF 9%88-93/98 CA#	103,13	7,964
CNA 9% 4/92 CB	103,85	5,696
CRH 8,6% 92-93 CB	101,60	4,123
CRH 8,5% 87-88 CA#	101,80	6,777
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,83	7,281
EDF 8,6% 92 CA#	102,57	6,032
Em.Etat10,26%86 CA	103,60	7,983
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,60	2,597
Finansder 9%91CB#	104,30	0,616
Finansd.8,6%92 #CB	101,90	7,728
Floral9,75% 90 CA#	106,26	4,007
OAT 8,70%5/95 CA#	100,90	5,085
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,93	8,728
OAT 8,50% 6/97CA #	102,24	4,169
OAT 9,90%12/97 CA#	108,32	0,217
OAT 88-98 TME CA	100,30	5,945
OAT 9/1998 TRA	—	1,494
OAT 9,50%88-98 CA#	105,25	4,659
OAT TMB 87/99 CA	99,29	5,249
OAT 8,125% 99 CA#	101,84	4,675
OAT 8,50%90/00 CA#	102,50	6,241
OAT 9/00 TRA CA	102,70	2,047
OAT 10% 5/00 CA#	108,65	5,699
OAT 01 TME CA	99,99	5,945
OAT 8,5%11/02 CA #	102,66	0,605
OAT 8,50% 19 CA #	99,95	1,327
OAT 8,50%92-23 CA#	99,85	5,589
PTT 11,2% 85 CB#	103,81	0,718
SNCF 8,8% 87-94CA	101,55	7,763
Lyon.Eaux 6,5%90CV	861	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	450	450
Bains C.Monaco 2	665	665
B.N.P Intercont.2	280	280
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	19	18,60
Cambodge	942	940
Carbone Lorraine 2	570	569
CBC 1	236	241
Centenaire Blanzy	300	290
Caragee Holding	29	30,05
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	345	345
C.I.T.R.A.M. (B)	4050	—
Cpt Lyon Alem.2	376	376
Concorde-Ass Risq2	840	849
Gpe Valfond ex.CMP	18,05	—
Credit Gen.Ind.	30	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	446	446
Didot Bottin	650	650
Eaux Bassin Vichy	2500	—
Ecia 1	680	689
Ent.Mag. Paris	3810	—
Erdania Beghin CI	861	855
Fdal(ex Immofice)2	147,80	148,50
Finalens	333	—
F.I.P.P.	125	—
FNAC 2	3036	—
Fonciere (Cie)	515	—
Fonciere Euris	201,50	192
Foncina	473,50	470
France I.A.R.D	470	—
France S.A 1	817	814
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	381	381,10
Genefim	169	169
Gevelot	1111	1111
G.T.I (Transport)2	425	424
Immobail 2	300	301
Immobanque 2	825	—
Im.Marseillaise 2	5650	5650
Invest.(Ste Cle.)	1450	1450
Lille Bonnieres	1510	1506
Locafinanciere	450	—
Louvre 1	210	218
Lucia	66,50	68,90
Machines Bull	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	180	—
Metal Deploye	398	395
Mors 2 #	16	16
Navigation (Nle)	85,70	81,60
Origny-Desvroise	1395	—
Monoprix a echang.	1460	—
Palual-Marmont	343,80	—
Pap.Clairefont(Ny)	799	799
Parfinance 2	193	190
Paris Orleans	245	245
Piper Heidsieck	728	—
Porcher	230	230
Promodes (CI)	708	730
Rochefortaise Com.	199	193
Rosario 2	200	—
Rougier #	796	800
S.A.F.I.C Alcan	294,90	298
Saga	475	470
Salins du Midi 2	446,20	446,30
Savoisienne M.	157	—
Silic 2	680	680
S.I.P.H.	195	198
Sofal	300	—
Soffo	284	285
Sofitam act.a reg.	71	—
Sofragi	3800	—
Soudure Autogene	1058	950
Sovabail	404	—
Taittinger 1	2200	1980
Tour Eiffel	290	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	277	282
Vicat 2	581	581
Virax	122	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	561	—
Akzo Nobel Nv	596	597
Alcan Aluminium ■	131,80	130
Arbed	775	—
Asturienne Mines	135,80	—
Banco Pop. Espanol	625	—
Banque Regl.Inter.	37500	37300
Chrysler Corp.	257	248,20
C.I.R SPA	4,94	5,15
Commerzbank AG	1127	1127
Dow Chemical Co.1	368	368,10
Fiat Ord.	18,35	19
G.B.L.(Brux.Lamb.)	629	601
Gevaert	226,10	215,10
Glaxo Holdings Plc	55,20	56,80
Goodyear T.& R.Cy	192	—
Honeywell Inc.	155	—
Johannesburg Cons.	136	—
Kubota Corp.	36	35,20
Noranda Mines	97,30	95,30
Pfizer Inc.	425,10	428,50
Ricoh Cy	45,15	—
Robeco	340	342,20
Rodamco N.V.	147,90	148,30
Rolinco	345	348,20
Saipem SPA	8,40	—
Sema Group Plc	33	—
SKF Aktiebolaget	91	92,85
Tenneco Inc.	219	222,10
Toray Ind.	37	—
West Rand Cons.	18,20	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	180	—
Bque Hydro Energie	343	—
BIE	80	—
Benedictine* nom.	4125	—
Blanzy-Ouest*	999	—
Brasseries Maroc	285,50	—
Calciphos*	98,40	—
Canadien Pacifique	80,10	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—
Coparex Inter.*	560	—
Cr.Universel (Cie)	483	—
Cycnos	5,20	—
CEAC *	110	—
Flat Fce nom.	158	—
Table France*	300,10	—
Lecteurs Monde *	206	—
Off.Com.Pharm. *	665	—
Olivetti Priv.	6,06	—
Orsel (CI)	1044	—
Partic.Percier *	207,30	—
Rorento	255,50	—
Safaa	115,50	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1750	—
Schlumberger Ind.*	839	—
SEPR *	1019	—
SPR "B" nom.	255	—
Waterman *	1300	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C	23,70	—
Boiron (Ly) 1 #	455	451,20
Boisset (Ly)#	395	—
C.A. Paris IDF 1	874	874
Calberson	360	365
Cardif SA 1	708	712
CEGEP #	163	163
CFPI	259	258
C.N.I.M 1	850	855
Codetour	230	230
Creeks	108	109
Dauphin OTA	287	—
Devanlay 2	900	980
Labor.Dolisos	172,50	172,50
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	269	288
Finabail 2	133	128
Finacor 2	138	135,50
GLM S.A.	389	372
Gravograph	169	170
I.C.C. 2	185	185
Idianova	65	65
Immob.Hotel. 2 #	189	180
Int. Computer #	144,90	144,90
IPBM 2	68,40	69
M6-Metropole TV 2	312,90	318,60
N.S.C Schlum.2 Ny	1015	1025
Rallye(Cathiard)Ly	160	158
Seribo 2	445	447
Sylea 2	449	428,10
Solco (Ly)	170	170
Sopra 2	288,50	288,50
TF1-1	494,90	493,10
Thermador Hold(Ly)	382	382,10
Unilog 2	250	246
Viel et Cie #	179,50	171
Vilmorin et Cie#2	371,50	368,10
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Sicav (sélection) 20 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34292,37	34292,37
Actimonétaire D	38762,29	38762,29
Améri-gan	7997,16	7689,58
Amplia	107303,41	107303,41 ◇
Amplitude Monde D	728,30	707,89
Antigone Trésorerie	790091	790091
Arbitr. Court Terme	8738,94	8738,94
Associa Première	34550,87	34550,87
Associc	1141,60	1141,60
Atout Amérique	100,08	97,64
Atout Asie	104,12	101,58
Atout Emergent	995,82	988,82 ◆
Atout Futur C	530,32	517,39
Atout Futur D	522,30	509,56
Aerecic	1541,47	1496,57
Avenir Alizes	1866,93	1838,32
Axa Capital	204,33	198,38
Axa Court Terme	9689,03	9689,03
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	997,43	968,38
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	814,45	790,73
Axa Europe	128,71	124,96
Axa Investissements	115,95	112,57
Axa NPI	151,63	147,21
Axa Ob.Fr.Extrans.	152,31	147,87
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	141,93	137,80
Axa Prem.Ex.Agepre	118,49	115,04
Axa SéLEx.Dr.Sele.	155,51	150,98
Axa Valeurs PER	150,13	145,76
Cadence 1	1035,30	1025,05
Cadence 2	1026,75	1016,58
Cadence 3	1015,38	1005,33
Capimonétaire	7476,37	7468,90
Capioblig.	7365,54	7292,61
Captacic	1524,98	1502,44
Cicamonde	1167,91	1133,89
Convis	1548,01	1519,15
Comptavalor	4234,68	4228,34
Crédit Mutuel Capital	1458,14	1429,55
Créd.Mut.Ep.Cour.T	783,88	783,88
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	96,77	94,18
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	94,40	91,87
Créd.Mut.Ep.J.	20838,49	20838,49
Créd.Mut.Ep.long.T	210,27	204,64
Créd.Mut.Ep.Monde	1138,38	1107,91
Créd.Mut.Ep.Quatre	1058,88	1030,54
Dieze	1575,02	1545,65
Drouot France	960,04	932,08
Drouot Sécurité	225,76	219,18
Ecocic	1178,78	1144,45
Ecupar	129,22	125,46
Ecur. Actions futur.	194,35	188,69
Ecur. Capicourt	199,69	199,19
Ecur. Capitalisation	196,49	194,54
Ecur. Distrimonétaire	10884,70	10884,70
Ecur. Expansion	293739,55	292569,27
Ecur. Géovaleurs	2688,56	2610,25
Ecur. Investissement	162,38	157,65
Ecur. Monopremière	10143,15	10143,15
Ecur Monétaire	11823,38	11823,38
Ecur. Trésorerie	290,93	290,93
Ecur. Trimestriel	1930,23	1911,12
Elancial D	122,33	118,77
Elicash	849126,05	849126,05 ◇
Emergence Poste D	102,02	99,05
Energie	345,79	330,11
Eparcic	4376,93	4376,93
Eparcourt-Sicav	203,09	202,58
Epargne-Unie	1448,16	1412,86
Exfi Cash capi.	9462,07	9462,07 ◆
Eurco Solidarité	1144,32	1132,99
Eurocic Leaders	1232,89	1196,98
Eurodyn	1410,18	1375,79
Euro Gan	7796,12	7496,27
Fonsicav	17569,21	17534,14
France-gan	13161,62	12655,40
France Garantie	260,81	260,29
France Obligations	458,17	453,63
Francic	500,87	486,28
Francic Pierre	115,90	112,52
Francic-Régions	1410,52	1369,44 ◆
GAN Rendement	5070,77	4995,83
Gestilion	17714,17	17714,17
Horizon	1504,07	1460,26
HLM Monétaire	16886,40	16886,40
Indicia	1127,01	1099,32 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1798,65	1789,70
Intensys D	107,38	107,11
Interepar	104500,94	101457,22 ◆
Interoblig	5646,52	5590,61
Intersélection Fce	541,16	530,56
Japacic	178,67	173,47
Jeunepargne	329,54	324,67
Latitude C	2694,79	2690,75
Lion Association	11362,92	11362,92
Lion Institution	35572,69	35483,95
Lionplus	1169,87	1146,93
Lion Trésor	2163,89	2142,47
Livret Bourse Inv.	601,54	584,02
Livret Portefeuil.	787,37	764,44
Méditerranée	216,16	209,86
Mensuel CIC	10110,07	10009,97
Monecden	82671,75	82671,75
Moné-Dis	10869,06	10869,06 ◇
Mone.J.	10800,35	10800,35 ◇
Monévalor	49654,48	49654,48
Mutualité dépôts	16282,43	16229,97
Natio Court Terme	12698	12696
Natio Court Terme2	345561	345561
Natio Epargne	21247,58	21037,21
Natio Ep. Capital	13070,39	12940,98
Natio Ep. Croissance	1964,64	1926,12
Natio Ep. Obligations	205,34	201,31
Natio Epargne Retraite	126,87	124,38
Natio Epargne Trésor	9279,05	9260,53
Natio Epargne Valeur	482,90	473,43
Natio France Index	1048,47	1027,91
Natio Immobilier	1249,21	1224,72
Natio Inter	1697,10	1663,82
Natio Monétaire	5004,42	4999,42
Natio Opportunités	142,74	139,94
Natio Patrimoine	1450,90	1422,45
Natio Perspectives	1196,76	1173,29
Natio Placements	71125,51	71125,51
Natio Revenus	1014,23	1004,19
Natio Sécurité	11497,72	11497,72
Natio Valeurs	920,91	902,85
Nippon-Gan	7105,21	6831,93
Nord Sud Dévelop.	1900,61	1896,82
Oblicic-Mondial	2989,20	2925,32
Oblicic-Régions	1075,48	1059,59
Oblifutur	3256,62	3195,90
Oblig. tres caté.	206,79	203,72
Oblilion	1629,74	1613,60
Oblisécurité Sicav	15647,83	15647,83
Oblitys D	510,61	503,06
Oraction	1501,79	1465,16
Pervalor	603,92	592,08
Plénitude D	148,56	144,23
Poste Croissance C	3245,08	3241,84
Poste Gestion C	39980,96	39980,96
Première Oblig. C.	11660,52	11660,52
Première Oblig. D	18853,47	18348,05
Prevoy. Ecureuil	99,38	97,41
Pro/Associations	35303,93	35303,93
Proficius	913,47	896,44
Rentacic	162,54	160,14
Revenus Trimestr.	5155,64	5104,59
Revenu-Vert	1128,99	1100,09
St Honoré Vie & Santé	1143,57	1091,71
St Honoré Bons du Tr.	13468,30	13399,30
St Honoré Invest.	939,22	896,63
St Honoré Pacifique	805,57	780,04
St Honoré Real	18025,38	17953,57
Sécuricic	2073,71	2073,71
Sécuri-Gan	13159,56	12901,53
Sécuritaux	1665,62	1665,62
Sensivalor	31485,87	31485,87
SEVEA	185,90	183,32 ◆
SFI-CNP Assur	730,81	709,52
S.G. France opport. C	1437,85	1409,46
S.G. France opport. D	1424,55	1396,62
S.G. Monde opport. C	981,09	961,85
S.G. Monde opport. D	981,09	961,86
Sicav Associations	2203,21	2203,21
Sicav 5.000	483,21	470,28
S.I. Est	1312,61	1274,38
Silvafrance	768,71	746,19
Silvam	432,82	421,24
Silvarente	212,69	208,52
Silvinter	515,09	501,30
Sogenfrance C	1342,81	1316,48
Sogenfrance D	1276,79	1251,75
Sogépargne	295,91	292,98
Sogevar	1119,14	1097,20
Soginter	1588,95	1557,79
Soleil Investissements	671,33	645,51
Solstice D	2277,65	2271,97 ◆
State Street Act. Eur	12115,14	11819,65 ◆
State Street Act. Frce	11466,82	11187,14 ◆
St. Str. Act.Japon	1485,97	1449,73 ◆
State Street Emer. Mts	1878,10	1813,97
St Street OAT Plus	12343,51	12221,30 ◆
Stratégie Actions	974,79	937,30
Stratégie Rendement	1618,58	1559,88
Synthesis	12897,63	12644,74
Techno-Gan	6476,03	6226,95
Thésora D	781,98	774,24
Trésor Plus	1534,19	1519
Trésor Trimestriel	1000,61	998,70
Trésoricic	158287,10	158287,10
Trilion	5038,70	4966,14
Uni-Associations	118,82	118,82 ◇
Uni-Foncier	1276,41	1245,28
Unifrance	607,38	592,57
Uni-Garantie C	1402,87	1376,71
Uni-Garantie D	1307,28	1282,98
Uni Régions	1478,21	1442,16
Univar	279,68	279,68 ◇
Univers Actions	1568,73	1531,44
Univers Obligations	1942,52	1906,30
Valorg	2398,09	2387,70
Valreal	32882,58	32846,56
Winterthur St-Honoré	237,39	226,63
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 20/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4340	5,4195	5,10	5,70
Ecu	6,5736	6,5720	—	—
Allemagne (100 dm)	344,8000	344,9300	331	355
Belgique (100 F)	16,7675	16,7800	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	308,0300	308,1400	296	318
Italie (1000 lires)	3,2950	3,2885	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	87,9000	87,8600	83	93
Irlande (1 iep)	8,3450	8,3640	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4700	8,4610	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2315	2,2320	1,95	2,45
Suisse (100 f)	406,7400	407,8400	393	417
Suède (100 krs)	71,8500	72,0700	67	77
Norvège (100 k)	79,0100	79	74	83
Autriche (100 sch)	48,9900	49,0140	47,35	50,45
Espagne (100 pes)	4,1015	4,0960	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3550	2,95	3,85
Canada (1 $ can)	3,9046	3,8897	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4182	5,4076	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 20/12
Or fin (kilo en barre)	65900	66200
Or fin (en lingot)	66250	66350
Napoléon (20f)	382	382
Pièce Fr (10 f)	378	—
Pièce Suisse (20 f)	385	385
Pièce Latine (20 f)	382	382
Souverain	484	484
Pièce 20 dollars	2450	2450
Pièce 10 dollars	1350	1380
Pièce 5 dollars	662,50	—
Pièce 50 pesos	2470	2480
Pièce 10 florins	402	400

Matif (Marché à terme international de France)

20 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 74 792

Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	110,72	110,10	109,38
Précédent	110,96	110,24	109,66

CAC 40 A TERME
Volume : 13 067

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1944,50	—	1937
Précédent	1946,50	1956,50	1938

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Erika Apfelbaum,
Ian Lubek,
Naomi Apfelbaum-Lubek,
Et tous ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mélanie APFELBAUM,
dite « Mamina »,

survenu le 20 décembre 1994, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ils associent à ce deuil le souvenir de

Max APFELBAUM,

son époux, déporté à Auschwitz avec le convoi nº 28, en 1942.

La levée du corps aura lieu le jeudi 22 décembre, à 8 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, avenue de Verdun, et l'inhumation le vendredi 23 décembre, à 15 heures, à Saignon (Vaucluse).

2, rue Jules-Breton,
75013 Paris.

– Cuincy.

M. et Mme Patrick Audoyer
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Baclet
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Heuzé
et leurs fils,
M. et Mme Dominique Boisseau
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Baclet
et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme veuve Jacques BACLET,
née Elisa Rose Denis,

survenu à Cuincy, le mardi 20 décembre 1994, à l'âge de soixante-dix ans.

Ses funérailles religieuses auront lieu le jeudi 22 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Martin de Cuincy.

82, rue de l'Egalité,
59553 Cuincy.
19, rue Nélaton,
75015 Paris.
Pompes funèbres Guénez,
59128 Flers-en-Escrebieux,
Tél. : 27-88-81-15 ou 27-98-36-11.

– La famille Victor Jean-Louis
a la douleur de vous annoncer le décès, le 20 décembre 1994, de leur mari et père,

Victor JEAN-LOUIS BAGHIO'O,
ingénieur,
écrivain,
résistant.

Une cérémonie aura lieu le 26 décembre, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Un office religieux se tiendra le 28 décembre, en l'église de Roquebrune-Cap-Martin-Village (Alpes-Maritimes).

– Le comte et la comtesse
Jacques-Georges Baruzy, ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

comte Pierre BAROZZI,
dit « Baruzy »,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
Medal of Freedom (Etats-Unis),
commandeur du Mérite
de la République italienne,

survenu en son domicile le 17 décembre 1994.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 21 décembre, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à Médecins sans frontières, 8, rue Saint-Sabin, Paris-11e.

36, rue de Varenne,
75007 Paris.

(Le Monde *du 21 décembre.)*

Elizabeth CARMALT
1903-1994

De la part de ses nombreux amis.

– Compositeur typographe très jeune, il a participé tout au long de sa vie professionnelle à la fabrication de journaux.

M. Henri GAUTHIER

est décédé le 8 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

– Jean et Claire Choussat,
Annie et Guy Lorentz,
Alain et Nicole Choussat,
Hélène et Henry Hasselot,
Colette Choussat,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Henri CHOUSSAT,
ancien médecin-chef de l'hôpital
de Ménerville (Algérie),
professeur à la faculté de médecine
d'Alger,
professeur honoraire de l'université
Bordeaux-II,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 20 décembre 1994, au cimetière du Bouscat (Gironde).

Ils rappellent le souvenir de son épouse, le

docteur
Juliette CHOUSSAT-CLAUSSE,

décédée en 1977.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

47, quai de la Tournelle,
75005 Paris.
181, boulevard de la Madeleine,
06000 Nice.
6, rue des Daims,
33600 Pessac.
23, rue Emile-Dreux,
33200 Bordeaux.
9, place de la Source,
33610 Canéjan.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Esther GRANAT,
née Trosterman,

survenu le 19 décembre 1994.

Elle rejoint son époux,

Albert ISRAËL.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 décembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 15.

Un car sera à la disposition des personnes désirant assister à l'inhumation. Départ à 10 h 30, place de la République, devant l'hôtel Holiday Inn (retour assuré).

De la part de
M. et Mme Charles Granat,
M. et Mme Dominique Losay-Granat,
ses enfants,
Judith, Jérémie et Adrien,
ses petits-enfants.

10, rue Jean-du-Bellay,
75004 Paris.

Pierre-André HURET

s'est endormi dans la paix du Christ, le 20 décembre 1994.

De la part de
Christiane Huret,
son épouse,
Thierry et Gaëlle Huret, Maxime et Julien,
Olivier Huret,
François Huret,
Vincent Huret,
ses enfants et petits-enfants.
M. et Mme René Huret,
ses parents,
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 22 décembre, à 14 heures, en l'église Sainte-Pauline du Vésinet, 55, boulevard d'Angleterre.

12, rue Albert-Ier,
78110 Le Vésinet.

– Maïthé,
son épouse,
Paul-Eric,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Marcel LONCIN,

le 20 décembre 1994, dans sa soixante-quinzième année.

Il sera incinéré le 23 décembre, à 9 h 45, au crématorium des Trois-Chênes, à Angoulême.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Vallon,
16220 Ecuras.

– Le directeur,
Ses collègues enseignants
Et toute la communauté de l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Marcel LONCIN,
professeur-consultant à l'ENSIA,
professeur émérite à l'université
de Karlsruhe,
professeur honoraire au CERIA
de Bruxelles,
professional member of the Institute
of Food technologists.

ENSIA,
91305 Massy.

– Mme Christiane Lacoste
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LACOSTE,
directeur des services fiscaux
de Lozère,

survenu le 14 décembre 1994.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 16 décembre.

1 *bis*, boulevard Lucien-Arnault,
48000 Mende.

– Dominique et Simone Miellet
et leurs enfants, Philippe, Sophie et Benoît,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,

Guy MIELLET,
conseil juridique honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile, le 19 décembre 1994.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, le jeudi 22 décembre, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons possibles pour la lutte contre le sida à la Fondation de France, 40, avenue Hoche, Paris-8e.

– Florian Sitbon,
son fils,
Jean-Robert Sitbon,
son frère,
Les familles Sitbon, Halfon
et Ter-Davtian,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yvan SITBON,

survenu le 17 décembre 1994.

L'inhumation aura lieu le jeudi 22 décembre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les prières seront dites ultérieurement.

6, rue de la Pointe-d'Ivry,
75013 Paris.

– Ses amis,
Ses collègues,
Ses élèves de l'enseignement secondaire et de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
ont le grand chagrin d'avoir perdu

Yvan SITBON.

Ils gardent de son intelligence et de sa générosité un souvenir rayonnant.

– Ginette, Ikbal et Mona Soliman
ont la tristesse de faire part du décès de

Lotfallah SOLIMAN,

survenu le 18 décembre 1994.

La levée du corps aura lieu le vendredi 23 décembre, à 13 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital de la Cité universitaire, 59, avenue Reille, Paris-14e.

L'incinération se déroulera dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
Le directeur de l'UFR Sciences des textes et documents,
Ses collègues et amis,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition de

M. le professeur Marc SORIANO,

survenue le 18 décembre 1994.

Ils s'associent à la peine de ses proches.

(Le Monde *du 20 décembre.)*

– Le président,
Les membres de la chambre d'agriculture de l'Aude,
Le directeur
Et l'ensemble du personnel,
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Antoine VERDALE.

La sépulture a eu lieu à Trèbes (Aude), le mercredi 21 décembre 1994.

Anniversaires

– Paris. Venise. Alger.

Roland HOUZEL,

souvenez-vous.

– Pour tous ceux et celles qui ont connu et aimé

Marie LE GUELLAUT,

rappelée à Dieu dans sa vingt-huitième année, le 22 décembre 1993, prions ensemble et espérons.

Une seule est ma colombe, ma [parfaite ;
Elle est l'unique de sa mère,
La préférée de celle qui lui donna le [jour.

RELIGIONS

Reçu à l'Académie des sciences morales et politiques

Le cardinal Etchegaray se prononce pour une laïcité plus ouverte aux religions

Le cardinal Roger Etchegaray, ancien archevêque de Marseille et président, à Rome, du conseil pontifical justice et paix, a été reçu, mardi 20 décembre à Paris, à l'Académie des sciences morales et politiques où il avait été élu le 28 mars. Il a prononcé l'éloge de son prédécesseur, René Brouillet, ancien ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, décédé en 1992, *« un homme qui a toujours marché dans la certitude des convergences entre l'action de l'Etat et celle de l'Eglise (...), un artisan, voire un apôtre d'une laïcité apaisée et même pacifiante »*.

Dans cet esprit et en présence du cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et de Mgr Duval, président de la conférence des évêques de France, le cardinal Etchegaray a exprimé le souhait d'une conception plus ouverte de la laïcité qui, dit-il, *« ne peut être conçue en termes d'identité réductrice dans une société de plus en plus massivement pluraliste »*.

L'Etat laïque, a ajouté le représentant de la Curie romaine, ne peut se contenter d'une *« neutralité par abstention »* : *« Il est de son devoir et de son profit, sans se renier, de créer un climat qui permette à chaque religion de se réaliser dans toutes ses exigences culturelles et sociales, de telle manière que, à l'intérieur du débat démocratique, elle puisse enrichir et vivifier tout le tissu national. »* Un autre membre de la Curie romaine a déjà été élu membre de l'Académie des sciences morales : le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi.

SPORTS

TENNIS

Ivan Lendl met fin à sa carrière

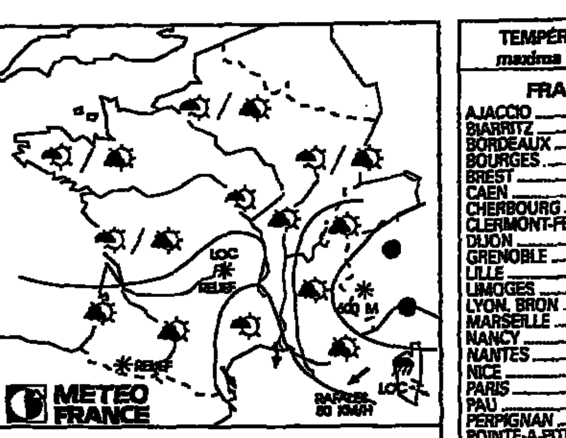
L'Américain Ivan Lendl a annoncé, mardi 20 décembre, qu'il mettait un terme à sa carrière sportive. Agé de trente-quatre ans, le tennisman était diminué depuis plusieurs mois par une blessure au dos. Il ne figurait plus qu'au 54e rang au classement ATP, alors qu'il avait été numéro un mondial pendant deux cent soixante-dix semaines, de 1983 à 1986. Après Björn Borg, John McEnroe et Jimmy Connors, il est le dernier « monstre sacré » des années 80 à quitter le circuit professionnel. Sa décision intervient quelques semaines après celle de sa compatriote Martina Navratilova, une Tchécoslovaque qui avait choisi comme lui la nationalité américaine.

Solide athlète, réputé pour la puissance de son service et de son coup droit, Ivan Lendl aura remporté huit succès dans les tournois du Grand Chelem (trois à Roland-Garros, deux à Melbourne, trois à Flushing-Meadow). Toutefois, il n'a jamais pu s'imposer sur l'herbe de Wimbledon, même en 1990, quand il fit l'impasse sur tous les autres tournois pour préparer pendant huit semaines le rendez-vous londonien.

Né à Ostrava (Tchécoslovaquie) le 7 mars 1960, il était sorti de l'anonymat en 1977, lorsqu'il gagna l'Orange Bowl face à Yannick Noah. Mais il tarda à confirmer, échouant en finale lors de ses premiers tournois du Grand Chelem face à Borg (Roland-Garros, 1981), Connors (New-York, 1982 et 1983), Wilander (Australie, 1983).

Depuis deux ans, Lendl avait doucement décliné, disparaissant même en 1993 du « Top Ten » de l'ATP, qu'il n'avait pas quitté depuis dix ans. Marié, père de quatre filles, il s'est installé dans le Connecticut, où il pourra goûter une retraite confortable grâce aux 20 millions de dollars gagnés pendant sa carrière.

MÉTÉOROLOGIE



LÉGENDE

ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	11/2
BIARRITZ	12/3
BORDEAUX	12/7
BOURGES	6/2
BREST	10/7
CAEN	8/3
CHERBOURG	9/1
CLERMONT-FER.	7/2
DIJON	7/-2
GRENOBLE	4/1
LILLE	7/-1
LIMOGES	6/2
LYON, BRON	7/1
MARSEILLE	11/6
NANCY	7/-1
NANTES	10/5
NICE	13/6
PARIS	8/2
PAU	8/7
PERPIGNAN	11/7
POINTE-A-PITRE	31/20
RENNES	9/5
ST-ETIENNE	6/0
STRASBOURG	5/0
TOULOUSE	9/8
TOURS	7/4

ÉTRANGER	
ALGER	14/9
AMSTERDAM	8/2
ATHENES	17/8
BANGKOK	34/23
BARCELONE	12/5
BELGRADE	-3/-3
BERLIN	3/1
BRUXELLES	6/2
COPENHAGUE	5/2
DAKAR	22/22
DUBLIN	6/2
GENEVE	5/-1
ISTANBUL	3/0
JERUSALEM	9/4
LE CAIRE	16/9
LISBONNE	15/9
LONDRES	7/1
LOS ANGELES	22/8
LUXEMBOURG	4/-3
MADRID	11/-4
MARRAKECH	19/5
MEXICO	20/11
MILAN	6/3
MONTREAL	-2/-10
MOSCOU	-17/-18
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	22/–
NEW-YORK	6/1
PALMA-DE-MAJ.	14/10
PEKIN	1/-10
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	14/8
HONGKONG	21/13
SEVILLE	15/2
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	4/0
SYDNEY	40/22
TOKYO	7/2
TUNIS	17/8
VARSOVIE	-1/-5
VENISE	7/4
VIENNE	-1/-1

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-12-1994 à 6 heures TUC et le 21-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Jeudi : temps froid, assez bien ensoleillé au Nord, nuageux au Sud. – Le matin, au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon, le temps sera variable avec des nuages et des éclaircies. Au lever du jour sur l'ensemble de ces régions par endroits il y aura des brouillards givrants... le vent s'orientera au nord-est et renforcera l'impression de fraîcheur. De Rhône-Alpes à la basse vallée du Rhône, il fera beau avec un vent de nord soufflant à 70 km/h en rafales. Sur les Alpes du sud, la Côte d'Azur et la Corse les nuages seront abondants avec quelques averses possibles. Du Massif central à l'Aquitaine, les Pyrénées et le Languedoc-Roussillon, le ciel sera couvert. Il neigera au-dessus de 200 mètres sur le relief.

L'après-midi, sur la moitié nord du pays, les nuages et les éclaircies alterneront avec un vent de nord-est sensible. Dans la vallée du Rhône, le vent de nord chassera les nuages. Sur les Alpes et en Corse, les nuages seront abondants avec un peu de neige près des frontières italiennes. Le vent de nord-est soufflera à 90 km/h en rafales entre la Corse et le continent, avec des averses du l'île de Beauté.

Du Massif central au Sud-Ouest, le temps restera très nuageux avec de la neige faible sur les Pyrénées.

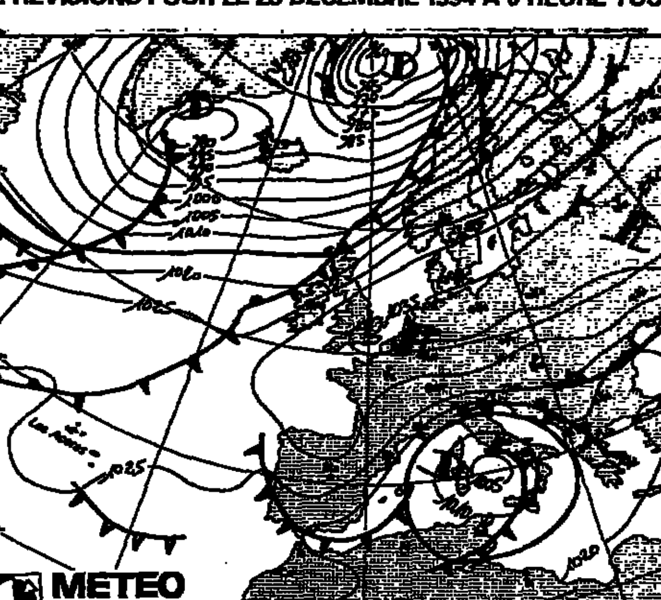
Les températures minimales iront de 0 à – 4 degrés au Nord et de 0 à – 3 degrés au Sud. Il fera plus doux près des côtes avec 2 à 5 degrés.

L'après-midi il fera 2 à 5 degrés au Nord, parfois 0 à – 2 degrés sur le Nord-Est.

Sur les régions Sud le thermomètre marquera 0 à 5 degrés, jusqu'à 10 degrés sur les côtes méditerranéennes.

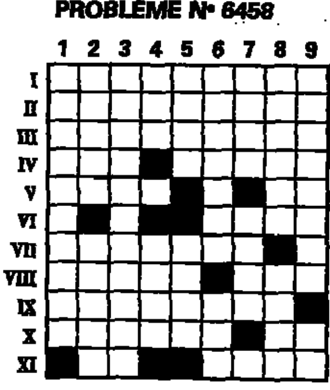
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France).

PRÉVISIONS POUR LE 23 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6458



HORIZONTALEMENT

I. Une façon de prendre soin de ses pieds. – Peuvent être dans les choux. – III. Sans rien avaler. – IV. Donne un bon conseil. Bien exprimé. – V. Plat, en Afrique. Préfixe. – VI. Peut rester froissée quand il y a eu un accrochage. – VII. Qui aiment le commerce. – VIII. Peut être mortel quand on s'empoisonne. Fit preuve d'attachement. – IX. Simple, pour une laitière. – X. Nous fait transpirer. Autrefois, pour un oui ou pour un non. – X. En France. Promesse faite au patron.

VERTICALEMENT

1. Salutations empressées. – 2. Théologien musulman. En première audition. – 3. Qui apportent un apaisement. – 4. Nom d'une pipe. Moment où l'on ouvre des boîtes. – 5. Dans la Gironde. Prouve qu'on a été trop brutal. – 6. Peut satisfaire ceux qui veulent du carreau. Circule à l'étranger. – 7. Nom de golfe. Capitale étrangère. – 8. Pour les premiers chrétiens, ce n'était pas un homme de bonne foi. Un pays de cochons. – 9. Donnera un prix. Article.

Solution du problème nº 6457

Horizontalement

I. Empalées. – II. Quenottes. – III. Urticaire. – IV. Ami. Réa. – V. Tutelle. – VI. Orin. Et. – VII. Réorienté. – VIII. Noceur. – IX. Es. Ut. Loi. – X. Noueux. Il. – XI. Sures. Ote.

Verticalement

1. Equatoriens. – 2. Murmure. Sou. – 3. Pétition. Ur. – 4. Ani. Enrouée. – 5. Local. Ictus. – 6. Eta. Liée. – 7. Etire. Nul. – 8. Séré. Etroit. – 9. Séante. Ile.

GUY BROUTY

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

TF 1

13.40 **Série : Premiers baisers** (et à 17.55).
14.10 **Club Dorothée Noël.**
18.25 **Série : *Beverly Hills.***
19.20 **Série :** **Les Garçons de la plage.**
19.50 **Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Magazine : Perdu de vue.** Présenté par Jacques Pradel.
22.55 ▶ **Magazine : Le Droit de savoir.** Présenté par Charles Villeneuve et Béatrice Schönberg. Musulmans en France : intégration ou intégrisme ?
0.15 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : Philippe Bourguignon, président d'Euro Disney.

FRANCE 2

13.50 **Téléfilm : Secrets de famille.** D'Hervé Baslé (1re partie).
15.25 **Chalu Maureen.**
17.10 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne !** (rediff.) (et à 2.40).
18.50 **Studio Gabriel** *(et à 19.25).* Invités : Lydia Zavatta, Elie et Dieudonné, Martin Gray, Madeleine Renaut.
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm : Adieu les roses.** De Philippe Venault.
22.30 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Je *suis petit et j'ai des idées plein* la tête.
23.50 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.15 **Le Cercle de minuit.**
0.20 ▶ ***Documentaire : Les Heures* chaudes de Montparnasse.**

FRANCE 3

13.05 **Téléfilm :** **Christmas in Connecticut.** D'Arnold Schwarzenegger.
14.45 **Le Magazine du Sénat.**
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine :** **Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Alphonse Karr, prince de l'esprit,* de Charles-Armand Klein.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** *Présenté en direct par* Jean-Marie Cavada, en collaboration avec *Géo.* La saga des éléphants. Invités : *Pierre Pfeffer,* directeur de recherche au CNRS ; Pierre Lakouetène, président de la Fondation centrafricaine de sauvegarde des ressources naturelles ; Patrick Aventurier, photographe ; Robert Delort, professeur d'histoire à l'Université de Genève ; Daniel Suskow, dresseur d'animaux au cirque Bouglione. Reportages : Slam, l'éléphant-roi de Vincennes ; Vie sauvage, vie de famille.
22.35 **Météo et Journal.**
22.55 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

M 6

13.25 ***M 6 Kid.*** Présenté par Caroline Avon et Paul. Kid découverte : l'univers et la fabrication d'un dessin animé ; Kidimot : Noël. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; *Banyard Commando ; Rahan.*
15.50 **Magazine : Méga 6.** Présenté par Guillaume Stanzik.
16.10 **Variétés : Hit Machine.**
16.40 **Magazine : Fax'O** *(et à 1.00, 4.45).* Spécial fin d'année. Le rock, la dance, les Français, la mode, les nouvelles technologies.
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Les Mamans cool.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Présenté par Michel Cellier. La mémoire des talus.
20.45 **Téléfilm :** **Les Prisonnières de l'empire.** D'Anthony Page.
22.45 **Téléfilm :** **L'Assassin de mes nuits.** De Richard Colla.
0.20 **Série : Emotions.**

CANAL +

13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Documentaire :** **Rencontres au fil de la rivière.** De Frank Riches.
15.00 **Le Journal du cinéma.**
15.05 **Téléfilm : Une veuve de trop.** De Peter Barber-Fleming.
16.40 **Le Journal du art** (rediff.).
16.55 **Football américain.** Match de championnat de la NFL.
17.50 **Canaille peluche.** Inseklors ; Les Razmoket.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. *Invité :* Laurent Bourgnon.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, *José Garcia, Karl Zéro.*
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : Traces de sang.** □ Film américain d'Andy Wolk (1992).
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Soapdish.** ■ Film américain de Michael Hoffman (1991) (v.o.).
0.20 **Cinéma :** **Noblesse oblige.** ■■■ Film britannique de Robert Hamer (1949) (v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 **Cinéma : Les Misérables.** ■ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1957).
16.00 **Les Ecrans du savoir.** *Au fil des jours ; Les Inventeurs* de la vie ; Allô la Terre ; L'Alphabet de l'image ; L'Amour en questions ; Rintintin : Wolf Cry (v.o.) ; Le Journal du temps.
17.30 **Magazine :** **Les Enfants de John.**
18.00 **Documentaire : L'Astronomie.**
18.30 **Documentaire :** **Vallée engloutie.**

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Série : Slapstick.** Spécial Charlie Chase (rediff.).
17.30 **Magazine : Transit.** La presse sous pression (rediff.).
18.35 **Le Dessous des cartes.** Le Laos (rediff.).
18.40 **Documentaire : Clichés.** *4. Disney-sur-Marne (rediff.).*
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Le Monde merveilleux des astres.** 4. Planètes et objets interplanétaires, de Franz Buob et Jochen Lamp.
20.00 **Série : Germaine et Benjamin.** 4. Notre Albertine, de Jacques Doillon.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Musica : Les Planètes.** Spectacle réalisé par Barbara Willis Sweete, musique de Gustav Holst, chorégraphie de Lar Lubovitch, avec Isabelle Duchesnay, *Paul Duchesnay, Brian* Orser, Sonia Rodriguez, Owen Montague, Learie McNicholls, Michael Trent, Graham McKelvie, Charles Kirby, le Théâtre de danse de Toronto, le Ballet aquatique H30, l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit.
21.30 **Vidéo-art : Déserts.** De Bill Viola, musique d'Edgard Varèse.
22.05 ***Documentaire :*** **Giancinto Scelsi.** Portrait d'un compositeur, de Fred Van der Kooij.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Thomas Dorsey. Du blues au gospel (3).
20.30 **Antipodes.** l'Afrique profonde.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Dimanches (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** Guy Deleury (les Fêtes de Dieu).
0.50 **Coda.** Peter Ustinov. Pastiches musicaux (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de l'église Notre-Dame-du-Travail à Paris): *Messe pour chœur d'hommes* et orgue op. 172, de Rheinberger; Choralmesse en ut majeur pour alti, deux cors et orgue, de Bruckner; Messe pour chœur mixte et orgue op. 86, de Dvorak, par le *Chœur de Radio-France ; sol.* : Paul Minck, 1er cor, Isabelle Leroy, 2e cor, Denis Comtet, orgue.
22.35 **Soliste.** José Van Dam.
23.00 **Ainsi la nuit.** Œuvres de Rameau, de Ravel, de Debussy.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. Le Trio INIT de Le N'Guyen.

Les interventions à la radio

France-Inter, 13 heures : Bernadette Chirac (« Inter Treize Quatorze »).

France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : le nouveau visage du PC, avec Robert Hue (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le blanc et le rouge

ON se précipite, ces jours-ci, au rendez-vous des Guignols de Canal +, curieux de savoir comment les *inspirent les contorsions* de MM. Chirac et Balladur. Et l'attente est confusément déçue. Certes, les marionnettes sont comme d'habitude pugnaces et tout en finesse. Mais on a presque hâte de retrouver les originaux au « 20 heures » : pour une fois, les marionnettes semblent en retrait sur leurs modèles. Comme si, sortant de leur lit tels deux fleuves en crue, MM. Chirac et Balladur avaient *submergé leurs caricatures.* Certes, on rit du Jacques Chirac en pull-over noir, façon abbé Pierre, qu'ont inventé les Guignols. Mais le véritable Chirac, celui des réquisitions de logements, le Chirac bien assis dans son fauteuil qui s'apprête à fondre sur les « portefeuilles des grands groupes financiers » – chaque mot, pris séparément, serait à analyser et à décoder – est encore plus saisissant que sa marionnette.

Par comparaison avec le culot de ce Chirac-là, la marionnette semble en effet timide. Plus précisément, le virage de Jacques Chirac suppose une telle indifférence aux sarcasmes de sa marionnette, une telle résignation à attirer sur lui les rires, que cette sorte de courage du désespoir tient précisément la moquerie à distance.

Encore faut-il dissocier les deux cas. Observons les deux silhouettes pénétrer dans l'univers des exclus. L'un s'impose et tonitrue, l'autre se faufile. L'un s'oublie aussitôt, devenant plus exclus que les exclus, l'autre reste désespérément un *ministre en visite.* Jacques Chirac investit bruyamment une masure réunionnaise et se jette sur la pâtisserie locale avec autant d'appétit que sur le portefeuille des possédants. Edouard Balladur, lui, traverse comme au musée un centre social de Seine-et-Marne. Une dame, au premier plan, tend au premier ministre une assiette de gâteaux. Il se dirige vers les gâteaux. On croit qu'il va les goûter, mais il bifurque au der*nier moment. Il ne consentira à* manger que dans le plan suivant, dûment attablé en compagnie des notables du département.

L'un dévore, l'autre pas. L'un offre tout son corps à la bataille, le second reste en retrait. De cet affrontement de tempéraments, Michel Tournier, dans un essai récent (*le Miroir des idées,* au Mercure de France), nous livre une clé en rappelant la traditionnelle distinction, au cirque, du clown blanc et de l'auguste. *« Le blanc cultive l'insolence, l'ironie à double sens,* écrit Tournier. *Il garde ses distances, il reste intact, hors d'atteinte. »* Quant à l'auguste, ou clown rouge, *« il s'offre à tous les coups en poussant son discours, son accoutrement et sa mimique au combie du grotesque ».* Tout en glissements pour l'un, en saccades pour l'autre, les deux rivaux en offrent aujourd'hui une illustration inattendue.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 22 DÉCEMBRE

TF 1

7.00 **Journal.**
9.00 **Club Dorothée Noël.** Flo et les Robinsons suisses ; Dragon Ball Z ; Jane et Serge ; Les Défenseurs de la Terre ; Goldorak ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.25 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.55 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : *Le Juste Prix.***
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton :** **Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée Noël.** Huit ça suffit ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Beverly Hills.**
19.20 **Série :** **Les Garçons de la plage.**
19.50 **Le Bébête Show** (et à 1.05).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Variétés : Michel Sardou.** *Emission présentée par Michel* Sardou. Avec Jean-Claude Brialy, Patrick Bruel, Marie Carmen, Johnny Hallyday, Guy Bedos, Jacques Weber, Roger Hanin, Raymond Devos, Danièle Thompson.
22.35 **Famille, je vous aime.** Invitée : Marie Laforêt. Les sextuplés les plus médiatiques de France ; Les centres de l'Armée du salut ; La famille Spanghero ; La maison de Fernandel ; Le réveillon maudit ou un 24 décembre vraiment galère ! L'évolution des jouets depuis les années 50.
23.50 ***Spectacle* : Le Cirque Pinder.**
1.10 **Journal et Météo.**
1.20 **Embarquement porte n° 1.**
1.45 **TF 1 nuit** (et à 3.05, 4.20).

FRANCE 2

6.30 **Télématin.**
9.00 **Amour, gloire et beauté.**
9.25 ***Série* : Kung-fu.**
10.10 **Chez Chalu Maureen.**
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.40).
12.20 **Tout tout rire.**
12.50 **Météo** (et à 13.40).
12.55 **Loto, Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Téléfilm : Secrets de famille.** D'Hervé Baslé, avec Véronique Genest, Bruno Pradal (2e partie).
15.15 **Tiercé, en direct de Vincennes.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.15). Les années Tino.
16.15 **Des chiffres et des lettres.**
16.50 **Série : Les Années collège.**
17.20 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.15 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.40).
18.55 **Studio Gabriel** *(et à 19.25).* Invités : Hugo Verlomme, Cavanne, Gloria Lasso, Jacques Séguéla.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Météo et Point route.**
20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** Cinq ans après : rediffusion de neuf reportages, avec des invités.
23.05 **Cinéma : Casse-Noisette.** ■ Film américain d'Emile Ardolino, avec Macaulay Culkin, Jessica Lynn Cohen.
0.40 **Journal, Météo et Journal *des courses.***
1.05 **Le Cercle de minuit.**

1.10 ▶ **Documentaire :** ***Les Heures chaudes de*** **Montparnasse.**

FRANCE 3

8.25 ***Les Minikeums.*** Fievel ; L'île au trésor ; Doug : Les Contes merveilleux ; Au cœur des Toiles.
10.20 **Série :** **Les Mystères de l'Ouest.** La Nuit des excentriques. Avec Robert Conrad, Ross Martin.
11.10 **Magazine :** **Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Patrick Baudry.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : l'Oreille cassée (4e épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 **Magazine :** **Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Oswaldo Cruz le magnifique,* de Moacyr Scliar.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, journal de la région.
20.10 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.55 **Cinéma :** **La Conquête de l'Ouest.** ■■ Film américain de Henry Hathaway, John Ford, George Marshall (1962). Avec James Stewart, John Wayne, Debbie Reynolds.
23.30 ***Météo et Journal.***
0.00 **Magazine : L'Heure du golf.** La compétition : J. C. Penney Classic.
0.30 **Série : Les Incorruptibles.** La Trouble-fête, de Laslo Benedek, avec Robert Stack, Johnny Meizo.
1.20 **Musique : Cadran lunaire.** *Adagio et valse de printemps,* de Chostakovitch, par Sonia Wieder Atherton, violoncelle (15 min).

M 6

7.00 ***Informations : M 6 express*** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
9.30 **Infoconsommation.**
9.35 **Musique :** **Boulevard des clips** (et à 10.05, 15.00, 1.10, 6.00).
10.45 **Magazine : Ecolo 6.** Présenté par Michel Cellier.
11.00 **Série :** **L'Odyssée imaginaire.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **Cinéma : Les Légions de Cléopâtre.** ■■ Film italien de Vittorio Cottafavi (1959). Avec Linda Cristal, Ettore Manni, Georges Marchal.
16.30 **Magazine : Allô Cauet.**
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, *Météo.***
20.00 **Série : Les Mamans cool.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. Histoire du Père Noël.
20.50 **Cinéma :** **L'Arme absolue.** □ Film américain d'Eric Karson (1988). Avec Jean-Claude Van Damme, Sho Kosugi, Vladimir Skomarovoski.
22.30 **Téléfilm :** **L'Invasion des cocons.** De Fred Olen Ray, avec Charles Napier, Annie Trukel. *Un vaisseau spatial s'écrase sur terre. A bord se trouve un extraterrestre assoiffé de sang...*
0.05 **Six minutes première heure.**
0.15 **Série : Les Professionnels.** L'échéance.

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
8.15 **Surprises.**
8.25 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
8.55 **Cinéma : Le Pigeon.** ■■ Film italien de Mario Monicelli (1958). Avec Vittorio Gassman, Renato Salvatori, Marcello Mastroianni.
10.35 **Flash d'informations.**
10.40 **Surprises.** (et à 17.40).
11.00 ***Téléfilm :*** **Une mort à petites doses.** De Sondra Locke, avec Richard Thomas, Tess Harper.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 **Magazine :** **La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Les « Chanté Noël » antillais.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 ***Cinéma : Peter's Friends.*** ■ Film britannique de Kenneth Branagh (1992). Avec Kenneth Branagh, Emma Thompson, Stephen Fry.
15.15 **Documentaire : La Pin-up, un siècle de fantasmes.** De Jérôme Camuzat. *Nées au début du siècle, elles reviennent sur les estrades des défilés de mode.*
16.10 ***Cinéma :*** **Pas d'amour sans amour.** □ Film français d'Evelyne Dress (1993). Avec Evelyne Dress, Patrick Chesnais, Dora Doll.
17.50 **Canaille peluche.** Inseklors ; Les Razmoket.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma :** **Une famille formidable.** ■ Film italien de Mario Monicelli (1992). Avec Paolo Panelli, Pia Velsi, Riccardo Scontrini.
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Sommersby.** ■■ Film américain de Jon Amiel (1992). Avec Richard Gere, Jodie Foster, Brett Kelley (v.o.).
0.10 **Cinéma : Justinien Trouvé ou le Bâtard de Dieu.** ■ Film français de Christian Fechner (1992). Avec Pierre-Olivier Mornas, Ticky Holgado, Bernard-Pierre Donnadieu.
2.45 **Surprises.** (15 min.).

LA CINQUIÈME

6.30 **Eurojournal** (et à 8.30).
7.30 **Jeu :** **Ça déméninge** (et à 13.00).
8.00 **Magazine :** **Emploi** (et à 15.00).
9.00 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Les Inventeurs de la vie ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; Cinq sur cinq ; La Preuve par cinq : étoiles et système solaire avec Jean-Pierre Luminet ; Chacun son tour ; Langue : allemand ; Au fil des jours.
11.15 **Documentaire :** **Détours de France.**
11.45 **Magazine :** **Qui vive** (et à 15.30). Présenté par Michel Cymés. Comment sortir de la drogue : les services d'accueil.
12.00 **Jeunesse.** Téléchat ; Animaux super*stars ; Jeu ; Le Journal* du temps.
12.30 **Magazine : Station-services.** Présenté par Eric Cachart et Sophy Forel. Les produits alimentaires de Noël, la prime à *l'achat d'une voiture neuve.*
13.30 **Magazine : Défis.** Présenté par Mady Tran. Des larmes au rire.
14.00 **Documentaire.**
15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Les Inventeurs de la vie ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langue : espagnol, anglais ; Le Journal du temps.
17.30 ***Magazine :*** **Les Enfants de John.** Le Journal du temps.
18.00 **Les Grands Châteaux d'Europe.** Le château de Dracula.
18.30 **Documentaire :** **L'Arbre aux Calaos.**

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Cinéma : Frida.** ■■ Film mexicain de Paul Leduc (1984, v.o., rediff.).
18.45 **Court métrage :** **Comme d'habitude.** De Bruno Herbulot (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Le Monde merveilleux des astres.** 5. *En route vers les grandes* planètes, de Franz Buob et Jochen Lamp.
20.00 **Série :** **Germaine et Benjamin.** 5. Prudences, de Jacques Doillon.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Tibet, la volonté de vivre.** Soirée proposée par Hans-Peter Kochenrath.
20.41 **Documentaire :** **Un pays en exil.** Le Tibet entre résistance et résignation, de Friedhelm *Brückner.*
21.50 **Documentaire : L'Ambassadeur de la tolérance.** Tenzin Gyatso, le quatorzième dalaï-lama, de Friedhelm *Brückner.*
22.40 **Débat.** Les droits de l'homme : indivisibles et universels. Animé par Gabriel von Arnim, écrivain et journaliste, avec G. Fernandes, membre du Parlement indien, Derek Evans, vice-secrétaire général d'Amnesty International, en présence du dalaï-lama.
23.40 **Documentaire : Une brève *histoire du Tibet.*** De Friedhelm Brückner.
0.15 **Documentaire :** **Maintenir la flamme.** La culture tibétaine, de Friedhelm Brückner.
0.40 **Bibliographie** (20 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Thomas Dorsey. Du blues au gospel (4).
20.30 **Fiction.** Ubu, de Jarry.
21.32 **Profils perdus.** Emile Jacques-Dalcroze.
22.40 **Les Nuits *magnétiques.*** Dimanches (3).
0.05 **Du jour au lendemain.** Philippe Gillet (Soyons français à table).
0.50 **Coda.** Peter Ustinov. Pastiches musicaux (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 10 décembre à Radio-France): Danse incantatoire, Concerto pour piano et orchestre, Sarabande sur le nom d'Erik Satie, Cinq danses rituelles, de Jolivet, *par l'Orchestre philharmonique* de Radio-France, dir. Arturo Tamayo: sol. Eric Le Sage, piano.
22.35 **Soliste.** José Van Dam.
23.00 **Ainsi la nuit.** Trio pour piano et cordes en *si majeur,* de Brahms; Quatuor à cordes op. 121, de Fauré.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. Accordéons débridés.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Pierre Méhaignerie, « Le Grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

TRAVERSES PIERRE GEORGES

Le roi des exclus

LE roi des exclus s'en fut un jour trouver l'abbé Pierre et lui tint à peu près ce langage : « Oh ! l'abbé, tu n'as rien inventé. Tu te crois peut-être le pape de la pauvreté. Moi, j'en suis le roi. Vivant depuis des années une vie d'exclusion dans mon misérable logis de la rue des Saints-Pères, n'ayant pour tout délassement qu'une pauvre barcasse nommée *Phocéa*, surendetté comme RMIste en fin de mois par l'inconscience de mes banquiers, ayant pour seul mobilier une méchante table et trois chaises paillées achetées à la Biennale des antiquaires, je suis la proie de tous et la victime de chacun. Je suis saisi, honni. Les bien-pensants me persécutent. Les juges me tyrannisent. Le fisc me tourmente, moi qui, payant toujours scrupuleusement mes impôts, milite pour une fiscalité plus juste. Les maîtres à penser du Paris-politique rive-gauche me placent dans la catégorie des sous-Français. Et la politique m'a piégé, tout coincé que je fus entre la gauche mondaine et la droite bourgeoise. »

Le roi des exclus s'en fut un jour trouver Geneviève de Gaulle, femme de strass et de paillettes à ATD Quart-monde. Il lui tint à peu près ce discours : « Oh ! la mère, tu n'as rien inventé. Tu te crois la sainte laïque d'ATD Quart-monde et de l'exclusion. Moi, j'en suis l'empereur. Je sais tout de la misère et de la pauvreté, ayant en mon saint ministère mis les mains dans le cambouis. J'ai tout donné aux pauvres, ma vie, mon manteau, de l'espoir, des bons de rêve et même une Coupe d'Europe. Je sais tout des banlieues, fils du vent et des faubourgs. Je sais le désespoir que la société leur impose à tous, les jeunes, les chômeurs, les exclus, les abstentionnistes, les miens. Je sais le mal que fait au pays une caste homogène, hautaine, lointaine. Et je sais le bien que je pourrais lui faire, moi le proscrit, qui ne répugne point à devenir le leader des exclus. Je me battrai, à mains nues s'il le faut, puisqu'on m'a tout pris, contre l'aristocratie qui a confisqué le pouvoir. J'ai été nommé ministre riche. La politique m'a ruiné. Mais cela n'altère en rien ma détermination et ma radicale énergie. »

Le roi des exclus s'en vint trouver la presse, cette amie-ennemie, pour faire entendre enfin la tonitruante « voix des exclus » et lui tenir à peu près ce langage : « Oh ! la presse, tu n'as rien inventé, pas même Bernard Tapie. Vivant je suis, vivant je reste. Et n'en déplaise à certains journalistes qui n'ont de cesse d'annoncer ma mort économique, ma mort politique, je bouge encore. La preuve : j'écris, donc je suis. »

Le roi des exclus, en un dernier effort s'en fut lire le *Canard enchaîné* de ce mercredi. Et il en resta sans voix. Ce journal, tout à son acharnement, avait osé l'infamie, un titre assassin : « *Le train de vie de Tapie a coûté 330 millions à sa société* ». Etait-ce vrai, était-ce faux ? Tant il est avéré désormais que, dans ce pays, on ne prête qu'aux pauvres !

A la suite de la mise en cause de son beau-père dans une tentative d'extorsion de fonds

Le juge Halphen pourrait être dessaisi du dossier des fausses factures de la région parisienne

Le juge d'instruction Eric Halphen, qui conduit depuis l'été au tribunal de Créteil (Val-de-Marne) l'enquête sur un réseau de fausses factures à la ville de Paris et en région parisienne, pourrait être rapidement dessaisi de ce dossier, indiquait-on mercredi matin 21 décembre de source judiciaire, à la suite de la mise en cause de son beau-père dans une tentative d'extorsion de fonds. Ce dernier, psychiatre de profession, a été interpellé, mardi 20 décembre, par des policiers alors qu'un proche du conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller, lui avait remis un million de francs en espèces. Selon la compagne de Didier Schuller, qui comptait parmi ses patients, le beau-père du juge Halphen aurait réclamé cette somme en échange d'une intervention, auprès de son gendre, destinée à étouffer l'affaire. Alors que sa garde à vue se prolongeait, mercredi en fin de matinée, le psychiatre avait reconnu avoir perçu l'argent, mais évoquait une « méprise ». Le juge Halphen assure pour sa part *« tout ignorer »* de cette affaire.

« *Je suis abasourdi, c'est comme si le ciel m'était tombé sur la tête* », nous a simplement déclaré Eric Halphen. Le juge venait d'apprendre l'interpellation et le placement en garde à vue de son beau-père, Jean-Pierre Maréchal, dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). Psychiatre à l'hôpital américain de Neuilly, M. Maréchal comptait parmi ses patientes Christel Delaval, compagne du conseiller général Didier Schuller, ancien directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine. Au début du mois de décembre, M. Schuller et sa compagne avaient alerté la police d'une tentative d'extorsion de fonds dont ils assuraient faire l'objet : à les en croire, M. Maréchal, se prévalant de ses liens familiaux avec le juge Halphen, aurait réclamé une somme d'un million de francs pour « arranger » l'affaire, au moment où celle-ci s'orientait vers le département des Hauts-de-Seine.

Chargé depuis le début de l'été d'une affaire de fausses factures qui l'a conduit à mettre en examen l'ancien ministre de la coopération, Michel Roussin, le 14 novembre (*le Monde* du 16 novembre), *ès qualités* d'ancien directeur du cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris, le juge Halphen semblait en effet sur le point de réorienter ses investigations, longtemps concentrées sur l'Hôtel de Ville et les HLM de Paris, vers l'office HLM des Hauts-de-Seine, à travers les relations d'affaires existant entre Francis Poullain, PDG d'une grosse entreprise de travaux publics, et nombre de bureaux d'études de ce département, sur fond de liens occultes avec certains hommes politiques. Comme pour donner corps à ce soupçon, le juge Halphen conduisit en personne, le 14 décembre, une perquisition au siège du *Clichois*, journal électoral de Didier Schuller, situé dans les locaux même de sa permanence.

Tarif exorbitant

Les enquêteurs avaient alors saisi plusieurs factures et pièces comptables permettant d'établir que les entreprises de Francis Poullain – et plusieurs autres, elles aussi attributaires de marchés avec l'office HLM du département – avaient accepté de payer à un tarif exorbitant (108 000 francs la page) des publicités destinées à ce journal, ainsi que de régler directement certaines factures au profit de M. Schuller, candidat déclaré à la mairie de Clichy.

C'est le lendemain de cette perquisition que le conseiller général et sa compagne se sont présentés à la police afin de déposer plainte pour extorsion de fonds contre M. Maréchal. De permanence ce jour-là au ministère de l'intérieur, le chef de l'office central pour la répression du trafic de stupéfiants, Gilles Leclair, s'est ainsi trouvé chargé d'une enquête préliminaire inattendue, portant sur les relations entre le couple Schuller et le beau-père du juge Halphen. Agissant en liaison étroite avec le parquet de Paris – « *prévenu d'heure en heure* », indique-t-on de source policière –, les enquêteurs de l'office « anti-stup » ont conduit cette enquête jusqu'à l'interpellation de Jean-Pierre Maréchal, le 20 décembre au matin, à l'aéroport de Roissy.

Le psychiatre semble avoir contacté au dernier moment l'entourage de Didier Schuller afin de mettre au point les modalités de la remise de l'argent. Comme toujours dans les affaires d'extorsion de fonds ou de demandes de rançon surveillées par la police, les billets avaient été retirés auprès de la Banque de France et leurs numéros répertoriés. Ce sont bien ces billets qui ont été trouvés en possession de M. Maréchal, confirmaient mercredi matin des sources policières. Le psychiatre avait pourtant, dans un premier temps, parlé de « méprise », prétendant qu'il rapportait cet argent – un million de francs dans une mallette – de son voyage à l'étranger, et qu'il l'avait déclaré aux douanes. Ces assertions ne résitaient pas aux premières vérifications policières. Rien n'indique, en l'état de l'enquête, que le juge de Créteil ait été au courant de l'entreprise prêtée à son beau-père, mais on n'excluait pas, de source judiciaire, qu'il soit rapidement déchargé d'une instruction susceptible de conduire à la mise en cause de Didier Schuller et de plusieurs autres personnalités.

HERVÉ GATTEGNO et ERICH INCIYAN

Après deux ans d'enquête

La gendarmerie de Paris démantèle des réseaux mondiaux de pirates de jeux vidéo

Les cartouches de jeu vidéo réputés inviolables ne le sont pas vraiment. Plusieurs réseaux de contrefacteurs viennent d'être démantelés par la section de recherche de la gendarmerie de Paris. Ce résultat, rendu public mercredi 21 décembre, est le fruit d'une enquête initiée en 1993, à la suite d'une plainte déposée par la filiale française de Nintendo, le premier fabricant mondial de consoles de jeux. Les pirates utilisaient des systèmes informatiques appelés des « copieurs », pour copier le contenu des cartouches sur des disquettes utilisables sur des micro-ordinateurs compatibles PC. Ces disquettes étaient ensuite vendues par des réseaux télématiques (à partir du 3615), ou par téléchargement sur micro-ordinateur à partir de centres serveurs.

Le préjudice, évalué à plusieurs millions de francs, est particulièrement grave pour les éditeurs de logiciels, en général de petites entreprises, qui doivent investir plusieurs millions de francs pour développer un jeu dont le succès n'est pas toujours évident.

A la suite de ce « coup de filet », trente-sept personnes ont été interpellées, et une écrouée.

A. K.

Au conseil des ministres

M. Sarkozy annonce un déficit budgétaire inférieur aux prévisions pour 1993

Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a présenté au conseil des ministres, mercredi 21 décembre, un projet de loi portant règlement définitif du budget 1993. Le déficit résultant de l'exécution de ce budget, soit 315,65 milliards de francs (4,45 % du PIB), est inférieur de près de 1,9 milliard de francs à la prévision faite lors de l'adoption de loi de finances rectificative du 22 juin 1993.

Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a présenté un décret relevant le salaire minimum de croissance (SMIC) dans les départements d'outre-mer. Edouard Balladur a fait le bilan de la session parlementaire d'aiutome, qu'il a qualifiée de « *particulièrement fournie* », avec l'adoption de quarante-quatre lois, dont les textes sur le développement du territoire, la sécurité, le statut de la magistrature et l'organisation des juridictions.

En marge du compte rendu du conseil, M. Sarkozy a évoqué le problème des réquisitions d'immeubles vacants pour les sans-logis. « *La réquisition peut débloquer une situation difficile et choquante, mais elle ne saurait être la solution à tous les problèmes* », a indiqué le porte-parole du gouvernement, en précisant que « *la politique du logement, œuvre de longue haleine, ne saurait revenir sur un principe constitutif de notre société, qui est le droit de propriété* ». M. Sarkozy a ajouté : « *Ceux qui disent qu'il faut des réquisitions massives apportent des réponses trop simples à un sujet difficile et douloureux.* »

En octobre

Le commerce extérieur a été excédentaire de 11,27 milliards de francs

Selon des résultats provisoires publiés mercredi 21 décembre, la balance commerciale française a été excédentaire, en octobre, de 11,27 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS), après un surplus de 9,07 milliards en septembre (chiffre révisé). En octobre, les exportations se sont élevées, en CVS, à 111,74 milliards de francs, soit un niveau proche du record d'août dernier. Le montant des importations a atteint, de son côté, 100,47 milliards.

Le fort excédent d'octobre s'explique, en partie, par la progression des exportations de biens d'équipement professionnel. Et la France a vendu, ce mois-là, dix Airbus pour une valeur de 4,47 milliards de francs, contre sept appareils en septembre et trois en août. Par zone, le commerce extérieur français reste pratiquement équilibré avec l'Allemagne. Le surplus avec la Grande-Bretagne a, lui, fortement augmenté.

PRIX : stabilité en novembre. – Les prix à la consommation sont restés stables en novembre par rapport à octobre, a confirmé, mercredi 21 décembre, l'INSEE. Sur un an (novembre 1993-novembre 1994), la hausse des prix est de 1,6 %.

Ancien président de la Française des jeux

Gérard Colé a été placé en garde à vue

Gérard Colé, ancien président de la Française des jeux (FDJ), de 1989 à 1993, et ancien conseiller à la communication à l'Elysée, a été placé en garde à vue, mardi 20 décembre, et devait être déféré mercredi au parquet du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine).

En 1993, la gestion de la Française des jeux, qui commercialise notamment le *Loto*, le Millionnaire, le *Banco*, etc., avait fait l'objet de critiques virulentes de la part de l'inspection générale des finances (IGF) qui, dans un rapport, accusait M. Colé d'avoir mené grand train et d'avoir abusé de frais de voyages et de représentation (*le Monde* du 5 novembre 1993). Le président de la FDJ s'était alors vivement défendu de ces accusations, en mettant en avant la réussite de la société sous sa présidence.

EN BREF

PHILIPPINES : interdiction d'un navire transportant des déchets nucléaires. – Roberto Romulo, le ministre philippin des affaires étrangères, a annoncé, mardi 20 décembre, que son pays refuserait l'accès de ses eaux territoriales à un cargo rapatriant au Japon 14 tonnes de déchets nucléaires retraités par l'usine française de la Hague. En 1992, Manille s'était déjà opposé au passage dans ses eaux du cargo japonais *Akatsuki-Maru* transportant du plutonium retraité en France. – *(AFP.)*

Quinze soldats tués par des guérilleros musulmans. – Des témoins ont rapporté que quinze soldats ont été tués, mardi 20 décembre, par des guérilleros musulmans qui attaquaient le chantier d'un barrage financé par le Japon dans le sud des Philippines. Selon la police, l'affrontement a apposé les forces armées et des militants du Moro Islamic Liberation Front (MILF). – *(AFP.)*

GUATEMALA : un prêtre belge assassiné. – Alfonso Estelssen, soixante-cinq ans, a été tué par balles, mardi 20 décembre, dans la banlieue de la capitale guatémaltèque. Ce prêtre belge a été attaqué par un groupe d'inconnus qui ont ouvert le feu sur lui, à l'issue de l'installation d'une crèche de Noël dans le quartier de Tierra Nueva, où il était très apprécié. – *(AFP.)*

TRAFIC D'URANIUM : les 3 kilogrammes saisis à Prague sont enrichis à 87,5 %. – Les 3 kilogrammes d'uranium enrichis à 87,5 % saisis par la police tchèque, mercredi 14 décembre, ne seraient pas « *d'une qualité idéale pour fabriquer des armes nucléaires* », a indiqué le porte-parole de l'Agence internationale de l'énergie atomique, David Kyd. Il a toutefois précisé que « *l'on pourrait en faire quelque chose si on disposait d'une plus grande quantité* » (*le Monde* du 21 décembre). L'enquête en cours ne permet toujours pas de savoir d'où provient cette « *poudre grise* » que bien peu savent fabriquer avec cette qualité d'enrichissement. Pour sa part, le ministère russe de l'énergie atomique a déclaré, mardi 20 décembre, que rien ne permettait de dire que cet uranium provenait de l'ex-URSS.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Institutions : « Crise de la volonté politique », par Jean-Claude Barreau ; Rencontre européenne de jeunes animée par Taizé : « L'âme de l'Europe », par Frère Roger ; A livre ouvert, par Robert Solé : *Un amour de poupée*, de Catherine Rafabert *(page 2)*.

POLITIQUE

M. Chirac s'explique sur sa conception de l'égalité dans les départements d'outre-mer

Devant plusieurs centaines de sympathisants du RPR réunis, mardi 20 décembre, dans un grand hôtel de Saint-Denis-de-la-Réunion, Jacques Chirac s'est expliqué longuement sur le choix qui l'a conduit à préférer le concept d'« *égalité sociale* » à celui de « *parité sociale globale* ». « *Le pacte républicain exige qu'on rétablisse l'égalité des chances* », a-t-il affirmé *(page 7)*.

COMMUNICATION

Autoroutes de l'information : vers la fin du monopole des télécommunications

Un mois après avoir lancé, en direction des entreprises privées et publiques, un appel à propositions dans le but d'expérimenter les autoroutes de l'information le ministère de l'industrie, des postes et télécommunications a organisé une réunion publique, lundi 19 décembre, pour susciter les initiatives et favoriser les regroupements d'entreprises. Les plates-formes qui seront créées pour tester les services des futures autoroutes de l'information seront faciles à constituer : il y en aura autant que de groupes industriels antagonistes *(page 14)*.

CULTURE

Max Jacob et Picasso au musée Picasso

Il y a cinquante ans mourait Max Jacob, interné par les nazis au camp de Drancy. Après le musée de Quimper cet été, le musée Picasso à Paris présente une superbe exposition retraçant une amitié commencée en 1901. Un exercice déroutant qui tord le cou à un certain nombre de légendes, dont celle de l'indifférence du peintre devant l'arrestation de son ami *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Swatchmobile à Hambach : un choix qui relance la diversification industrielle de la Lorraine

L'implantation à Hambach, près de Sarreguemines (Moselle), de l'unité de montage de la future voiture Swatchmobile va créer 1 950 emplois directs pour un investissement de 2,5 milliards de francs. Le choix de Mercedes-Benz et de son partenaire suisse, SMH, relance la diversification industrielle de la Lorraine, qui marquait le pas depuis deux ans, au point de désespérer quelque peu les politiques locaux *(page 17)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

Philippe Sollers défend la biographie de Matthew J. Broccoli sur Francis Scott Fitzgerald ; libre consultation des archives ou contrôle nécessaire : une enquête sur les réactions des historiens au livre polémique de Sonia Combe ; le procès fait à *Jésus*, la « biographie » de Jacques Duquesne ; Mircea Eliade, « soleil trompeur » ; le feuilleton de Pierre Lepape : le *Journal* de Samuel Pepys, un excentrique anglais du dix-septième siècle.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 21 décembre 1994 a été tiré à 477 515 exemplaires

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

LOU N'A PAS DIT NON
un film d'Anne-Marie Miéville

Comme une fleur

Sur le thème du couple, la réalisatrice de « Mon cher sujet », soutenue par deux remarquables jeunes comédiens, invente un passionnant jeu de questions. Avec l'aide des autres arts, elle enquête sur ce qui réunit et sépare les amants... et les autres.

C'EST un petit garçon qui parle avec sa mère. Sa mère l'appelle Sophie, ils disent du mal d'un enfant qui s'appelle Pierre. C'est lui, Pierre, c'est un jeu. Il y a de la cruauté et du trouble dans ce prologue, une incertitude, à rebours des fonctions que doit en principe remplir une scène d'exposition. Une grande douceur aussi, et de l'humour dans le vocabulaire « pas de son âge » qu'emploie l'enfant.

C'est donc bien une véritable scène d'exposition, qui annonce ce que sera le deuxième film d'Anne-Marie Miéville. Il sera déstabilisant, c'est-à-dire à la fois capable de réunir et de diviser. Capable de réunir dans une communion d'émotion ceux qui suivront la cinéaste sur ses chemins de traverse, tout en assumant les risques de l'incompréhension ou du malentendu. *Lou n'a pas dit non*, pour le dire vite, est un film « sur le couple ». La communauté et la différence sont au cœur de son sujet, et aussi de sa mise en scène.

Pierre et Lou ont vécu ensemble, ils se sont séparés sans rompre, chacun vit de son côté. Ils travaillent, lui est banquier, elle cinéaste, elle tient aussi une permanence bénévole d'assistance téléphonique aux gens mal dans leur peau. Il y aura une possibilité de mariage avec une autre pour lui, peut-être une liaison avec un autre pour elle. *Lou n'a pas dit non*, c'est bête comme chou, l'histoire la plus banale qui soit, celle qu'on a vue mille fois au cinéma, qu'on a lue dans les romans et même les romans-photos. Et puis ça ne ressemble à rien. Ces situations, les plus ordinaires, ont alimenté des fontaines d'eau de rose et des kilomètres de psychologie. Et les voilà comme toutes neuves, comme si jamais on n'avait filmé deux amoureux, avant.

Les chansons populaires disent, souvent, que chaque amour est comme le premier, facile à dire. Pas facile à montrer. Et soudain si facile, semble-t-il, dans cette présence physique, directe, que la mise en scène invente pour ces deux corps. Dans la manière dont existent d'emblée, sur l'écran, les deux interprètes principaux, Marie Bunel et Manuel Blanc – mais aussi les seconds rôles, nullement secondaires, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.

Il y a six ans, l'une des beautés du premier film d'Anne-Marie Miéville, *Mon cher sujet*, tenait à sa manière de filmer les visages comme des paysages habités, à découvrir. On retrouve ici cette manière de capter à la fois la matière et l'esprit qui font la figure humaine, et ainsi de la respecter. Lorsque avec circonspection la cinéaste cherche la possibilité de montrer ensemble, dans le même cadre, les deux visages de Pierre et Lou, un étrange et poignant rayonnement naît de l'image. Quelque chose comme l'aura d'une icône.


D.R.
Manuel Blanc et Marie Bunel.

Cette présence s'étend cette fois aux corps tout entiers. Ils sont deux forces, celle comme ramassée de Lou sous la délicatesse des traits et le charme de Marie Bunel, celle plus dispersée, mal maîtrisée, prête à l'excès de dépense de Pierre. Cette vérité-là n'a rien de réaliste, Pierre et Lou sont des jeunes gens d'aujourd'hui qui ne miment pas les postures contemporaines, en tous cas l'imagerie qu'on en donne. Leur existence, irréfutable, se passe sans mal de ces stratagèmes.

Des stratagèmes, le film n'en manque pourtant pas ; ils font, comme leur nom l'indique, partie d'une stratégie. Elle permet de faire d'une histoire simple un petit conte sentimental d'aujourd'hui, une formidable machine à réfléchir et à comprendre. En guise de stratagèmes : des scènes-gags, des jeux de mots – Pierre et la Lou est le plus simple –, des embardées dans le temps, des moments d'arrêts et de réflexion qui s'intègrent au récit et jamais n'en distordent le cours. Et surtout, un très riche et très complexe ensemble de références à la littérature, la peinture, la sculpture, la musique classique, la danse.

Pierre se nomme Pierre Novalis, et il écoute du Mahler. Lou s'appelle Marot, elle réalise au Louvre un film sur une statue romaine d'un *« couple représenté en Mars et Vénus »*. Au téléphone, ils se donnent rendez-vous pour assister à une représentation de *Docteur Labus*, du chorégraphe Jean-Claude Gallotta. Plus tard, Pierre et Lou iront ensemble sur la tombe de Rilke – Rilke dont la présence court au long du film, dont la correspondance avec Lou Andreas-Salomé fournit un carburant constant à l'avancée du récit.

C'est quoi, cette débauche de signes, de signaux, au-delà de l'omniprésence de la figure du couple (la statue, le duo dansé, la correspondance...) ? Cette accumulation de citations risque de polariser la vision du film, et d'en fausser l'appréciation. Nulle maladresse et moins encore de coquetterie pourtant dans leur emploi, mais un périlleux coup de force. Il s'y joue un conflit profondément politique, qui est peut-être l'un des affrontements-clés de cette fin de siècle, sous des apparences futiles. Le conflit entre l'art et la culture.

Dans un livre paru cet automne (1), le philosophe Jean-Luc Nancy se demande *« Pourquoi y a-t-il plusieurs arts, et non pas un seul ? »*.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) *Les Muses*. Editions Galilée.

Lire la suite page III

DISQUES

A propos de trois albums consacrés à l'art des castrats

Une chimère et une voix

On ne sacrifie heureusement plus la virilité des garçons sur l'autel de la musique. Si l'ère des castrats est révolue, leur art fascine toujours. Un disque tiré de la bande-son du film de Gérard Corbiau tente de faire revivre la voix de Farinelli, le plus célèbre d'entre eux, grâce au montage et au traitement informatique des voix d'un contre-ténor et d'une soprano. Tandis qu'un sopraniste grec prête son art stupéfiant à deux récitals centrés sur le répertoire de ces chanteurs.

SI l'on connaît le timbre des castrats, on ne saura évidemment jamais comment chantaient les meilleurs d'entre eux au XVIII[e] siècle, comme on ne saura jamais comment chantait la Malibran, un siècle plus tard. Quelques cylindres enregistrés par Alessandro Moreschi, le dernier castrat de la chapelle Sixtine, au début du XX[e] siècle (1 CD Pearl), et les prestations récentes de quelques hommes victimes de maladies ayant contrarié leur développement renseignent sur le sujet par défaut : ces documents sont abominables.

Si la castration faisait à coup sûr des morts et des dizaines de milliers de malheureux, elle ne faisait pas automatiquement un grand artiste du garçon mutilé. C'était même très exceptionnel. La plupart des castrats abandonnaient la musique, et les quelques-uns qui devenaient célèbres le devaient au travail, mais plus encore à cette chose mystérieuse qui distingue l'artiste mais ne s'apprend pas davantage qu'elle ne s'enseigne. L'effet provoqué par les grands castrats sur le public était vraisemblablement le même que celui que Mado Robin, Maria Callas, Kathleen Ferrier, Luciano Pavarotti, Marylin Horne, les Beatles, les Stones et David Bowie produisaient ou produisent encore aujourd'hui.

Quand bien même le film de Corbiau serait bon (*le Monde* du 7 décembre), sa bande-son le ferait trébucher. L'idée qui a consisté à associer, grâce aux vertus du montage, le timbre d'un homme dans le grave à celui d'une femme dans l'aigu, puis à les fondre en une seule voix grâce à la technique de l'IRCAM est d'autant plus intrigante – un homme castré serait-il une moitié de femme ? Par ailleurs, son utilité sur le strict plan de l'étendue vocale exigée des chanteurs par ce répertoire reste à prouver.

La « voix » du Farinelli de Corbiau est une chimère, « fille » de Derek Lee Ragin et Ewa Godlewska dont les voix ne sont pas particulièrement intéressantes au « naturel ». De plus, ce montage est antimusical : on ne peut faire une interprétation de deux pensées. Le disque tiré de la BO du film n'est pas désagréable à écouter, mais à aucun moment ce chant n'émeut ou ne choque.


D.R.
Caricature de Farinelli en habit de gala.

Ce qui n'est évidemment pas le cas de celui d'Aris Christoffelis. Ce jeune chanteur possède une voix dont la tessiture couvre trois octaves et demie et une technique accomplie qui lui valent de compter Marylin Horne et Mirella Freni parmi ses admirateurs. En revanche, le timbre de ce sopraniste (indiscutablement celui d'un homme) pourra gêner lorsqu'il donne toute sa voix. Il devient alors acide dans l'aigu et coloré par quelques nasales (un phénomène aggravé par le micro). ces défauts objectifs ne peuvent, en revanche, masquer un art du chant stupéfiant, une grande virtuosité dans les vocalises et une musicalité, un art de la *mezza di voce* confondants et, bien souvent, émouvants.

A ce sujet, rappelons qu'une soprano ou une mezzo possédant une technique vraiment accomplie est capable de s'exercer sur trois octaves et de chanter sur la même étendue, sans toutefois poser sa voix comme on le fait lorsqu'on chante sur une grande scène d'Opéra. Les plus aguerries d'entre elles, Cecilia Bartoli par exemple, pourraient chanter en public tous les airs de Farinelli, qui ne couvrent d'ailleurs qu'exceptionnellement cette étendue. Au début de leur carrière, Berganza et Horne auraient pu en faire autant. Quant à la grande Lili Lehmann (1848-1929), qui chanta cent soixante-dix rôles différents au Met (de ceux de colorature aux héroïnes wagnériennes), elle était réputée avoir dans la voix les notes du Commandeur dans *Don Juan* de Mozart !

Christoffelis, qui ne prétend pas ressusciter Farinelli, chante les airs qu'il a réunis sur deux disques EMI dans leur tonalité originale (un demi-ton plus bas que le diapason moderne). Sa connaissance des traités de l'époque, sa formation complète de musicien et un travail approfondi de trois ans pour préparer ces enregistrements font mesurer ce qui oppose un être vivant, avec ses qualités et ses défauts, d'un erzatz fabriqué pour un film dont il n'est pas la moindre des erreurs.

ALAIN LOMPECH

★ *Farinelli*, bande originale du film de Gérard Corbiau. Airs de Broschi, Porpora, Hasse, Haendel et Pergolèse, par Derek Lee Ragin/Ewa Godlewska (contre-ténor/soprano), les Talents lyriques, Christophe Rousset (direction) : 1 CD Auvidis « Travelling » K 1005.

★ *Farinelli et son temps*. Airs de Duni, Giacomelli, Métastase, Farinelli, Haendel, Broschi, Hasse, Ariosti et Pergolèse, par Aris Christofellis (*sopraniste*), *Ensemble Seicentonovecento*, Flavio Colusso (direction) : 1 CD EMI CDC 5 55250-2.

★ *Superbo di me stesso*, « Airs de virtuosité du XVIII[e] siècle ». Airs de Lampugnani, Gluck, Sarti, Haendel, Mozart et Vivaldi, par Aris Christofellis (sopraniste), Ensemble Seicentonovecento, Flavio Colusso (direction) : 1 CD EMI CDC 5 55194-2.

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE *de Neil Jordan*

Le vampire n'est pas toujours sûr

Adapté d'un best-seller d'Anne Rice, « Entretien avec un vampire » sort accompagné d'un grand fracas, suscité aussi bien par la polémique entre la romancière et David Geffen, le producteur du film, que par la couleur de la perruque de Tom Cruise. Pourtant, le film de Neil Jordan est d'une étonnante sérénité.

ENTRE son état de roman et son état de film, *Entretien avec un vampire* a connu une riche existence médiatique. Anne Rice se répandit en récriminations dans quelques journaux soigneusement sélectionnés, lorsque David Geffen, le producteur du film, annonça que Tom Cruise avait été retenu pour le rôle de Lestat de Lioncourt, le vampire aristocratique imaginé par la romancière (1). Les rumeurs filtrèrent, ensuite, d'un plateau hermétiquement clos : les deux vampires (Tom Cruise et Brad Pitt) s'entendaient si mal que le réalisateur se faisait du mauvais sang.

Puis David Geffen annonça son association avec MM. Spielberg et Katzenberg pour la création d'un nouveau studio. On vit dans le succès ou l'insuccès du film un présage irréfutable de la réussite de l'entreprise. Enfin, lorsqu'on présenta à Anne Rice le film avant sa sortie en salle aux Etats-Unis, la romancière fit amende honorable et convint que Tom Cruise faisait un excellent Lestat.

Sous cette accumulation, on pourrait presque oublier qu'il y eut un bon roman à la mélancolie aiguë, qui renouvelait avec audace le mythe du vampire et aussi qu'il y a aujourd'hui un film, réalisé par un auteur inégal mais dont ne peut contester l'originalité, l'Irlandais Neil Jordan (*la Compagnie des loups, Mona Lisa, The Crying Game*, mais aussi, hélas !, *High Spirits* et *Nous ne sommes pas des anges*).

Entretien avec un vampire est un film curieusement sage qui, dès les scènes d'ouverture, montre clairement les limites à l'intérieur desquelles il va se mouvoir. Un long mouvement de caméra montre une rue de San-Francisco, de nos jours, pour arriver jusqu'à une chambre anonyme où un jeune homme (Christian Slater, parfait mélange de curiosité et de crainte) interroge un passant anonyme qui lui a affirmé être un vampire. Lorsque l'homme se retourne, il dévoile le visage angélique de Brad Pitt, joliment maquillé avec de petites veines bleues qui affleurent sous une peau nacrée. L'image est belle, fidèle à la description qu'Anne Rice fait de Louis de La Pointe du Lac, mais pas saisissante.


D. R.
Brad Pitt.

A mesure que Louis/Brad Pitt déroule le fil de sa vie de vampire, inaugurée au début du XIX[e] siècle à La Nouvelle-Orléans, on retrouve des images composées avec un goût exquis (magnifique photo, un peu maniériste, de Philippe Rousselot), encadrant des acteurs qui savent, pour la plupart, très bien se tenir. Si l'on fait exception, bien sûr, du cas Tom Cruise. La vedette de *Cocktail* est ici le vampire Lestat, l'être qui a transformé le planteur Louis en vampire. Avec sa perruque blonde et ses dents acérées, il s'est fait la tête de l'emploi. Il a également tenu compte des remarques d'Anne Rice qui décrit Lestat comme une espèce de rock star immortelle (Dieu nous en préserve !) et bouge un peu comme David Bowie.

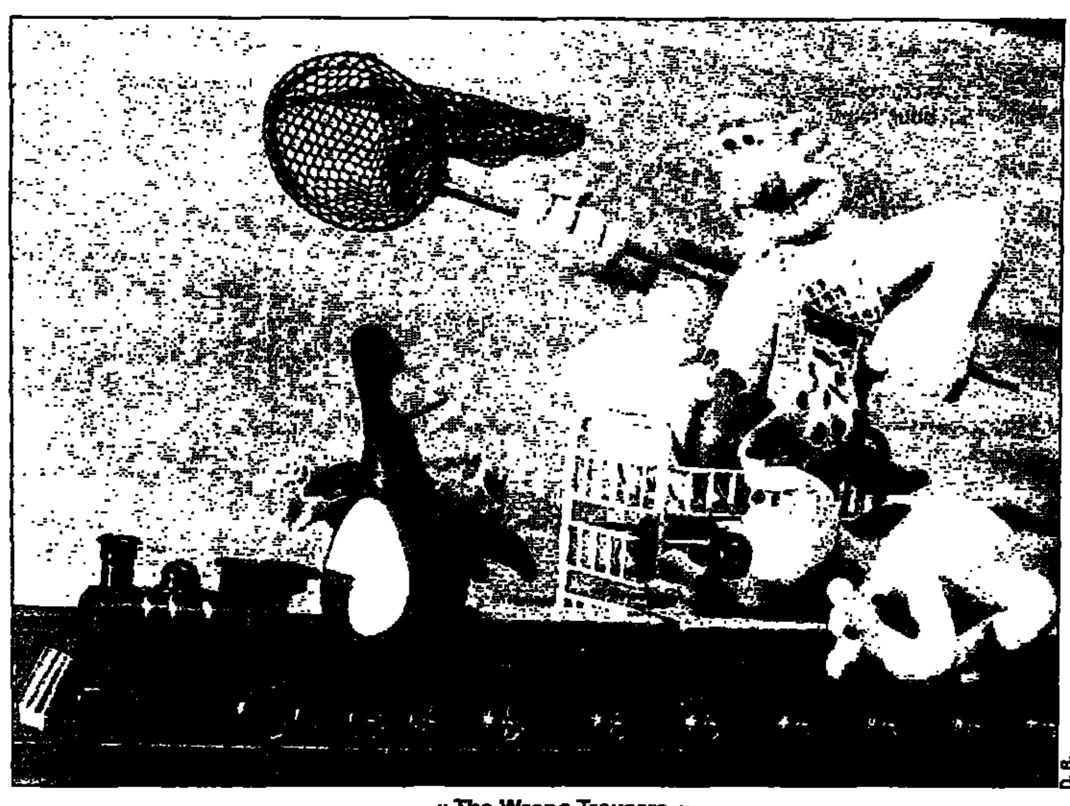
Mais – c'est un accident dont elle a déjà été victime – la vedette consacre tant d'efforts à construire son personnage que la créature n'a plus d'énergie pour exister. Ce n'est pas un défaut rédhibitoire, car les autres acteurs, Pitt, la jeune Kirsten Dunn qui interprète une enfant vampire et l'Espagnol Antonio Banderas, beau et ténébreux, sont plus à leur aise, passant à travers les pièges croisés du second degré et du réalisme.

Entretien avec un vampire serait un spectacle tout à fait séduisant si la mise en scène de Neil Jordan trouvait son rythme. Or, c'est le presto qui vient naturellement à l'Irlandais, quand le scénario lui impose l'adagio la plupart du temps. Cherchant tout de même à ne pas tout devoir aux scènes spectaculaires, le metteur en scène fait un film un peu emprunté. On se laisse alors aller à un plaisir paisible, plus proche de la lanterne magique que du cinéma.

THOMAS SOTINEL

(1) Le livre d'Anne Rice vient d'être réédité chez Lattès-Pocket. Traduction de Tristan Murail.

WALLACE ET GROMIT (LA COLLECTION AARDMAN) *de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord*


D. R.
« The Wrong Trousers. »

Desseins animaux

Chiens, dinosaures, dindons, ours polaires, tortues, tatous et jaguars peuplent la ménagerie des studios d'animation Aardman. Ils parlent comme vous et moi, mais sont les héros d'aventures absurdes et extravagantes, que les sept films composant ce programme iconoclaste offrent de partager, avec délectation.

LE souvenir de pluvieux après-midi passés à somnoler dans la pénombre d'une salle de patronage vaut à l'animation de figurines en pâte à modeler une ennuyeuse réputation. Œuvre de quatre jeunes réalisateurs réunis au sein des studios Aardman, créés en 1972 à Londres et établis à Bristol depuis 1976, ce décapant programme est à même de lui tordre le cou. L'attrait immédiat de ces sept films réside dans une exploitation sans faille des techniques les plus sophistiquées de l'animation en trois dimensions.

Qualité nécessaire, mais non suffisante : la perfection technique ne pallie jamais la faiblesse des scénarios et le manque de définition des personnages, travers trop fréquents de ce genre. D'inégale durée (de deux à vingt-neuf minutes), tous ces films témoignent au contraire d'un même souci d'écriture, d'une volonté de puiser aux meilleures sources une inspiration qui a valu aux studios Aardman de se tailler une enviable renommée – également dans la publicité et dans le clip.

Ce soin extrême apporté à l'élaboration des scénarios trouve son épanouissement avec le plus long des sept films ici réunis : de multiples références cinématographiques nourrissent l'époustouflant *The Wrong Trousers*, de Nick Park, qui passe du burlesque au mélodrame, de la comédie de mœurs au film noir sans perdre ni sa cohérence dramatique ni son unité plastique. Quand le pingouin aux sombres desseins supplante Gromit le bon chien dans le cœur de Wallace, c'est un pan de l'univers qui s'effondre, avant qu'une hallucinante et hilarante course-poursuite avec train électrique et filet à papillons n'offre aux personnages de retrouver leur douillette existence.

Drôle de vie également que celle décrite par les animaux de *Creature Comforts*, autre film de Nick Park, qui répondent aux questions d'un journaliste dont on ne distingue jamais que le micro. Du fond de leur cage, ils retrouvent les mots, les tics de langage, le débit contraint des « gens de la rue », snobs ou prolos, lorsque la télévision s'intéresse à eux. Cinq minutes *so british* qui font soupirer d'aise et de plaisir, et trouvent un étonnant prolongement avec *Adam*, dans lequel Peter Lord révèle en six minutes le mystère de la création de l'homme en équilibre instable sur une planète sous-dimensionnée et qui se voit bientôt doté d'une singulière compagne.

L'esprit de Tex Avery souffle sur les studios Aardman, où l'on enregistre également les effets de l'hégémonie télévisuelle, pour les digérer et les régurgiter sous une forme délicieusement décalée. Deux minutes suffisent ainsi à Richard Goleszowski pour expliquer au monde ébahi le pourquoi et le comment de la disparition des dinosaures, qui se révèlent cousins éloignés des dindons. L'information est d'importance, son incongruité n'a d'égale que la saine et ironique tonicité de l'ensemble.

PASCAL MÉRIGEAU

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde* avec directoire et conseil de surveillance

Durée de la société : cent ans à compter du 19 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux actionnaires de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, président du directoire

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Les cinquante ans du *Monde*

Pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa naissance, *le Monde* organise une exposition qui retrace en sept tableaux (sept *« espaces »*) les grandes dates de l'histoire du quotidien, analyse son évolution, explique aux visiteurs l'alchimie qui préside à la fabrication quotidienne du journal. Une exposition qui a pour but de renforcer les liens entre les producteurs et les destinataires de l'information, et qui s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux moins jeunes, aux dévoreurs de presse écrite et aux non-lecteurs.

★ « L'ancien et le nouveau Monde ». Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte 75006 Paris. Tél. : 47-03-50-00. Accueil de l'exposition : 49-26-02-66. Métro : Saint-Germain-des-Prés. Jusqu'au 7 janvier 1995, de 9 heures à 19 heures. Ouvert sept jours sur sept. Entrée gratuite. Boutique.

Visites scolaires : les 5 et 6 janvier 1995. Renseignements du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 au 49-60-35-12. Les demandes seront satisfaites dans la limite des places disponibles. Entrée gratuite.

Entretien avec Anne-Marie Miéville, réalisatrice de « Lou n'a pas dit non »

En couple avec son film

Anne-Marie Miéville raconte le va-et-vient entre solitude et connivences, entre rencontres et parti pris d'où est né « Lou n'a pas dit non ».

ROLLE (canton de Vaud)

de notre envoyé spécial

« *L'un des aspects remarquables du film est la manière dont vous utilisez ce qui se trouve « à portée de main* », le lac, le parc, la tombe de Rilke.

– J'ai toujours bien aimé bricoler. Cela vient peut-être de mon éducation dans la petite bourgeoisie. On m'a appris à me débrouiller avec peu de moyens. Quand j'étais petite, j'avais inventé une espèce de carton à chaussures avec une ampoule derrière, puis je mettais les négatifs des photos de famille, et je les projetais sur mon mur... Quand un projet de film démarre, on se demande où il se déroule. Je préfère dire ça se passe un peu à la ville, un peu à la campagne, plutôt que donner des noms d'endroit. D'ailleurs, dans le film, on voit des plans tournés à Paris, d'autres à Annecy ou dans d'autres villes. Seul Rarogne (1) est précisément situé.

– Simultanément, vous rapprochez des choses qui viennent de loin, et qui sont très dissemblables.

– C'est la genèse même du film, il est né d'éléments successivement rencontrés. L'un des premiers a été le duo de Galotta, extrait de son spectacle *Docteur Labus*, auquel j'avais assisté en 1989. Ce moment m'avait particulièrement émue, et je me disais que je voudrais faire quelque chose avec ça, je ne savais pas quoi. Plus tard j'ai réalisé le petit film sur la statue de Mars et Vénus. Dominique Païni s'occupait de la production audiovisuelle au Louvre, il m'avait proposé de réaliser un des films de deux minutes qu'il commandait à propos des exposés. Je ne connaissais pas grand-chose à la statuaire, mais plutôt que de filmer un tableau, j'ai eu envie de me confronter au volume. Cette statue, qui n'est pas une pièce noble, m'a tout de suite émue. Le tournage s'était déroulé à peu près comme décrit dans *Lou*.

» Le troisième élément a été, évidemment, la lecture de Rilke. Il se trouve que j'ai traversé des moments de deuil durant lesquels sa compagnie m'a beaucoup soutenue. Du coup, je me suis intéressée à ce qu'il avait vécu, à sa correspondance avec Lou Andréas Salomé. En particulier à ces lettres où Rilke lui fait part de son envie de suivre une psychanalyse. Il lui demande conseil, et elle l'en dissuade. A l'origine, le film s'intitulait *Lou n'a pas dit oui*, j'ai changé parce que la phrase paraissait un peu « protestant coupable ». Mais j'étais interloquée par cette relation entre Rilke et Lou, par le courage, ou l'inconscience, ou la cruauté qu'elle manifeste en le détournant de l'analyse, au moment où il en éprouve le besoin, afin de le garder dans son malaise, pour la poésie. J'ignore si le travail psychanalytique peut tuer le génie ou la nécessité d'expression poétique, mais je trouvais Lou assez hardie d'avoir pris cette décision.

» Donc, au début du film, il y a ces trois figures doubles, le duo de Galotta, la statue du couple et l'échange de lettres entre Rilke et Lou. Mais il n'était pas question de reconstituer leur histoire, j'ai gardé un prénom et je suis partie plus loin.

– Le film contient toutes ces références culturelles, sans qu'elles soient imposantes. Réussir cette fusion des ingrédients, qui permet « d'aller plus loin », passe par l'écriture ?

– A un moment, oui. Mais d'abord plutôt par du dessin, une sorte de géométrie, une construction avec des petits croquis qui représentent chaque séquence. De la relation entre Rilke et Lou, j'ai gardé l'idée d'un personnage féminin légèrement plus âgé, plus mûr que le personnage masculin.

– Lou et Pierre sont de véritables personnages, ils ont une profondeur, une présence riche qui est devenue rare dans les films contemporains.

– Je ne suis pas juge de ceux de mon film, mais je trouve aussi que les protagonistes qu'on voit au cinéma sont de moins en moins souvent des personnages au sens fort. Il me semble que quand on veut essayer d'introduire un personnage, il faut donner quelques repères sur son parcours, pour qu'on puisse ensuite le regarder agir sans que ses actes se résument à ce qu'on voit. C'est pourquoi, par exemple, le film commence avec une scène de l'enfance de chacun d'entre eux.

– Ce début n'est pas non plus démonstratif, il est même plutôt intrigant.

– Bien sûr. Si on amène tout sur un plateau, les informations ne servent pas la suite, elles sont trop lourdes, trop indicatives. Il ne faut pas expliquer mais donner des pistes. Les deux scènes d'enfance sont inspirées de souvenirs – réels ou inventés – racontés par Rilke.

» Lorsqu'est venu le moment d'écrire le scénario, j'ai cherché un interlocuteur, parce j'avais trouvé très lourd de faire tout toute seule à l'époque de *Mon cher sujet*. Mais ce partenaire, je ne l'ai pas trouvé. Les quelques personnes à qui je me suis adressée me disaient : c'est déjà très construit, je ne vois pas ce que je peux faire là-dedans. J'en ai parlé avec Jean-Luc (Godard), la seule idée qu'il m'a donnée et que j'ai gardée est qu'il fallait que Pierre gagne beaucoup d'argent.

» Jadis, j'ai pu jouer ce rôle de « renvoyeur de balles » pour lui, peut-être parce que je suis une femme : ça ne me gênait pas de faire des choses pour les donner, et qu'elles soient affiliées à quelqu'un d'autre. Nous avons discuté de *Lou*, mais je voulais en même temps garder mes distances, ne pas retomber dans un autre mode de collaboration ensemble.

– Godard dit souvent qu'il faut être deux pour faire du cinéma. Cette solitude, moitié subie, moitié choisie, n'est-elle pas un obstacle au film ?

– Il me semble que non, *Lou* ressemble à ce dont j'avais rêvé au début, malgré toutes les transformations subies en cours de réalisation.

– Ces transformations sont-elles dues aussi aux conditions de production ?

– Très peu. Alain Sarde a trouvé le financement. Je le connais depuis très longtemps, je ne lui ai jamais rien demandé. Un jour, il m'a dit : si tu as envie de faire un film, je pourrai m'en occuper. Et il l'a fait, ça me changeait de *Mon cher sujet*, où j'avais dû chercher l'argent moi-même. Mais ensuite, durant la fabrication proprement dite, je n'ai pas pu travailler avec sa société, ils s'occupent de cinq ou six films en même temps. Nous avons donc rapatrié la production ici, à Rolle. Les conditions matérielles correspondaient au projet, si j'avais eu moins d'argent je me serais débrouillée. De toute façon je n'ai pas de velléités grandioses. Je conçois la production un peu comme une ménagère qui dit : j'ai tant dans mon porte-monnaie, je vais essayer de faire un repas, ou un film, avec ce qu'il y a.

– La bande-son est d'une grande richesse, elle a dû coûter cher.

– Mais non, c'est du son direct soigné. L'important était d'y avoir réfléchi à l'avance, pour savoir quels sons et quelles musiques seraient nécessaires. Ensuite, il faut juste travailler avec attention. J'essaie de prévoir le plus possible, tout en gardant la liberté au tournage. J'ai un cahier avec les indications pour chaque plan, des dessins, et un grand nombre de photos. J'essaie de bien connaître les décors avant le tournage, comme j'utilise presque toujours des endroits où je vis, ce n'est pas difficile. Il n'y a presque pas d'improvisation, je m'en méfie, je ne m'en sens pas capable.

– Les séquences où Lou répond au téléphone sont également écrites à l'avance ?

– Bien sûr, surtout celles-là. Elles utilisent d'ailleurs de nombreuses citations littéraires. On ne peut pas faire du faux naturalisme avec la détresse des gens qui utilisent ces lignes d'appel téléphoniques. Mais ces scènes n'ont pas été répétées, il ne s'agissait pas de flétrir ce qu'elles pouvaient receler de fort, les comédiens étaient dans deux pièces différentes et ils parlaient réellement au téléphone. Et on a fait très peu de prises, encore moins que d'habitude. Pour conserver le choc, l'effet de suprise que suscitent ces mots venus du dehors sur celle qui les entend.

– Comment faites-vous entrer les comédiens dans cette construction très prévue ?

– Ce processus commence au casting. J'ai besoin de rencontrer quelqu'un qui ait besoin de ce rôle-là, de ce travail-là, à ce moment-là de sa vie ou de sa carrière. Il faut une adhésion de principe qui permettra ensuite de chercher ensemble. Avec Marie Bunel, la rencontre a été immédiate, j'ai eu plus de difficulté pour trouver le garçon. Lorsque j'ai fait la connaissance de Manuel Blanc, il tournait dans un film pour lequel il avait le crâne rasé, il était dans une autre histoire, ce n'était pas évident. De plus, comme il n'était pas libre immédiatement, le tournage a dû se faire en deux fois.

» J'ai d'abord travaillé avec Marie seule, dans une grande complicité, au printemps 1993. Manuel ne nous a rejoints que plus tard, au mois d'août, cet entracte n'était pas très agréable. Pour Manuel Blanc, ce n'était pas simple de s'intégrer dans ce qui s'était construit entre l'actrice et moi. Lorsqu'il est arrivé, j'ignorais si je pouvais l'aimer, si je saurais le filmer. Et tout de suite ça s'est bien passé, il était généreux, il avait envie de donner et pas seulement de prendre, avec beaucoup d'énergie, de joie, de tonus.



D.R.

Anne-Marie Miéville.

– *Lou n'a pas dit non* montre des jeunes gens d'aujourd'hui, mais n'a rien d'un « document de société ».

– Ce dont parle le film n'est pas particulier à une génération. Les dialogues puisés dans les textes littéraires sont évidemment très loin de la manière dont s'expriment quotidiennement des gens de cet âge, le décalage entre les corps et les mots est volontaire. Les acteurs étaient très heureux de dire ces dialogues. Dès lors qu'il existe à la fois une logique interne au projet et une grande légèreté dans sa mise en œuvre, ces distances avec le naturalisme deviennent des enrichissements. Marie Bunel et plus encore Manuel Blanc se sont retrouvés en phase avec un vocabulaire, des musiques, des attitudes qui pourtant ne sont pas les leurs dans la vie courante.

– Au montage, de nouveau, vous travaillez seule ?

– Oui, c'est là que l'ensemble trouve son rythme. La première séquence sur laquelle on travaille résulte d'un choix, d'un parti pris, mais dès que cette séquence est en place, c'est le film qui dit : non, ça je ne prends pas, ça je prends. A ce moment, la salle de montage est un peu comme un radeau où je suis seule avec le film.

– Entretenez-vous des relations suivies avec d'autres cinéastes ?

– Non, de ce point de vue aussi chacun est assez isolé. Je ne peux pas m'en plaindre comme Jean-Luc Godard qui, lui, a connu cette période unique de la nouvelle vague, où il y avait des réels partages, une réelle communication. De ce point de vue, la profession est un peu tristounette, il y a très vite une réaction de rivalité, les gens ne se communiquent pas grand-chose, chacun paraît se considérer comme le propriétaire de ses idées. Je trouve ça assez curieux. Sans doute le fait de vivre au bord du lac de Genève ne facilite pas les relations, mais pour ce que j'en sais, ça ne se passe pas différemment à Paris. Le seul avantage de Paris est qu'on peut y voir davantage de films. »

Propos recueillis par JEAN-MICHEL FRODON

(1) Village du Valais où se trouve la tombe de Rainer Maria Rilke.

★ *Anne-Marie Miéville vient de publier un livre (texte, photos et dessins) consacré à son frère mort récemment : « Histoire du garçon ». Editions d'En bas.*

LE FILS PRÉFÉRÉ *de Nicole Garcia*

Attention travaux



D.R.

Gérard Lanvin et Roberto Herlitzka.

Pour son second film, après « Un week-end sur deux » en 1990, Nicole Garcia construit, pierre à pierre, un roman familial où loge un secret.

DANS la chambre d'hôpital, l'homme est âgé, malade. On devine pourtant qu'il a gardé de cette force et de cette dureté qui l'ont tenu debout toute sa vie. A ses côtés, son fils, embarrassé par la faiblesse du père. Il y a infiniment de respect et de tendresse dans la manière dont Jean-Paul considère Raphaël. C'est le midi de la France, les gestes, les voix et la lumière le disent. Le vieux est venu d'Italie du Nord, il y a longtemps, il parle bien français, mais avec quelque chose de rauque. Il a travaillé sur des chantiers, toute sa vie, il a été boxeur, il reste un lutteur. C'est le début du film du Nicole Garcia, Gérard Lanvin – c'est lui le fils préféré – est dans la chambre de Roberto Herlitzka, qui interprète son père.

Ce début dit beaucoup avec peu. Et puis il recommence. La vitesse acquise se perd. La réalisatrice et ses coscénaristes (François Dupeyron et Jacques Fieschi) tiennent à détailler par le menu la situation matérielle, affective, familiale, psychologique, financière du protagoniste. Ce n'est plus un scénario, c'est un rapport des RG doublé d'un compte-rendu de psychanalyse. Et ce que le scénario raconte, la réalisation le décrit littéralement, et l'interprétation le redit une troisième fois. Nicole Garcia filme bien, les acteurs jouent bien, mais tout devient insistant, alourdi, comme souligné, au lieu d'avancer en souplesse.

Le Fils préféré est un film besogneux. Il ne faut pas rendre cet adjectif plus péjoratif qu'il n'est : on voit tant de films feignants, dont les auteurs font comme s'il suffisait de bricoler une variante de canevas éculé, d'engager une poignée de comédiens et de poser la caméra devant eux pour qu'une histoire existe, pour que des personnages prennent corps. Et pour que les gens aient envie de sortir de chez eux et de dépenser leurs sous afin de passer deux heures en compagnie de ce qu'ils trouvent gratuitement sur leur petit écran. Rien de tel ici. Insistant, parfois maladroit, le film bâtit pourtant quelque chose. Et passé le trop long creusement des fondations, Nicole Garcia perçoit les fruits de son labeur.

Lanvin est le dernier des trois frères. L'aîné (Bernard Giraudeau), enseignant chaleureux et fin, a rompu avec le père quand celui-ci a découvert l'homosexualité de son premier-né. Le cadet (Jean-Marc Barr), riche homme d'affaires installé en Italie, est mal marié à celle avec qui le plus jeune vécut une grande passion (Margherita Buy). Les deux plus jeunes frères se détestent depuis, mais Gérard Lanvin a un besoin urgent d'argent... Cet échafaudage digne d'un feuilleton familial finit par réunir tout le monde dans les rues de Nice.

Chacun cherche quelque chose de différent, le film gagne alors en profondeur et en ampleur, tandis qu'on accompagne les protagonistes dans leurs dérives, leurs coups mal ajustés, leurs ébauches de rapprochements. Des souvenirs lointains remontent à la surface, des pulsions troubles apparaissent. Un peu de mystère se dessine au sein de ce dispositif trop agencé.

Même si la fin se croit obligée de livrer une explication « rationnelle », à la fois prévisible et décevante, *le Fils préféré* aura ainsi, un moment, dépassé son programme pour s'inventer une existence.

J.-M. F.

Comme une fleur

Suite de la page I

Jean-Luc Nancy explique comment chaque art n'est pas une description partielle de la réalité, mais porte la relation au monde tout entier, chacun d'une manière singulière. Et il démontre comment l'art ne contient pas un rapport avec un monde extérieur, mais est une manière – particulière à chaque art, mais toujours à la fois individuelle et collective – d'être au monde. La cinéaste, avec ses moyens à elle, ne dit pas autre chose que le philosophe. Elle prend le parti de l'art, de chaque art, contre la culture, son vernis chic et unificateur qui consume le singulier dans la norme, et atomise le collectif en solitudes.

La « culture », c'est la version noble du programme (informatique, télévisuel, politique...) qui uniformise les idées et les images, c'est Hollywood avec les palmes académiques. Dans un petit film diffusé sur ARTE à l'occasion d'une soirée consacrée à la Bosnie, en janvier dernier, Jean-Luc Godard disait que la culture est de l'ordre de la règle, et l'art de l'ordre de l'exception. Et qu'il est dans la nature de la règle de vouloir la mort de l'exception. Il disait que c'est pour cela aussi que l'Europe laisserait crever Sarajevo.

La culture est la fin des différences, de l'acceptation de l'autre comme autre. Le couple tel que *Lou* en parle est l'hypothèse d'une acceptation et d'un partage entre des différences. C'est l'espoir que suppose chaque couple, et qui, à l'épreuve de la réalité, ne s'accomplit presque jamais. Longtemps le film semble se jouer autour de relations individuelles seulement. Jusqu'à la séquence où Lou répond au téléphone à ces « appelants » anonymes, malheureux, furieux, ironiques. *Lou n'a pas dit non* s'ouvre alors, littéralement. Il s'ouvre comme une fleur – et comme une véritable œuvre d'art. Ce qui était l'histoire de la petite communauté des amants devient aussi l'histoire de la grande communauté des humains.

Le film se termine sur une citation de Rilke, qui en redit mystérieusement l'enjeu, tandis que l'on voit la statue romaine : « *L'amour ne sera plus le commerce d'un homme et d'une femme, mais celui d'une humanité avec une autre* ». Toute l'humanité des hommes et toute l'humanité des femmes, chaque fois, mais aussi toute l'humanité des humains, dans le redoublement de ses différences.

Mais nous voici dans la philosophie et les grands mots, de quoi effaroucher le spectateur potentiel, quand on voulait au contraire le rassurer, contre le malentendu « culturel » qui menace le film. Les références et citations n'y ont rien de décoratif. Ce ne sont pas non plus des « clés », porteuses d'explication. Ce serait plutôt des « seuils », autant de voies d'accès, chacune unique et suffisante. Mais oui, tant pis, *Lou* affronte des questions complexes. Son honneur, et sa courtoisie, est de le faire avec une simplicité qui, de sourires en beauté, engendre la plus évidente, la plus poignante des émotions.

J.-M. F.

THÉÂTRE

Bibliographie

Denise Gence, l'être théâtre

Notre collaboratrice Colette Godard vient de publier un livre écrit avec l'actrice Denise Gence. Nous avons demandé au metteur en scène Jorge Lavelli, directeur du Théâtre national de la Colline à Paris, d'en rendre compte.

NOTES PARLÉES ; QUOI QU'ON DIE
De Denise Gence et Colette Godard
Ed. Ramsay, 191 pages, 99 F.

par Jorge Lavelli

DENISE GENCE est matière énergétique, phénomène céleste. C'est une planète qui tourne et se meut dans la constellation du théâtre, créant des pôles d'attraction. Être exceptionnel par son rayonnement, elle est à la fois pivot et miroir. Les lois de la gravitation se vérifient chez elle : un monde aimanté qui se déploie. Une personnalité nourrie d'une fulgurante lucidité. Denise Gence voyage, et dans son périple elle irradie de mille lumières un parcours où le temps peut se lire à l'envers, sans chronologie et sans espace.

J'aime beaucoup cette particularité existentielle qui veut que certains êtres soient projetés dans une zone non ordinaire. Pour ceux-là, tout est sens et transparence là où des milliers d'autres, au contraire, ne parviennent à capter que le tumulte.

A l'écoute du monde, Denise Gence trace un cercle imperceptible qui lui permet d'être proche et lointaine, observatrice et impliquée, souveraine dans ses approches. Elle sait tenir le fil d'Ariane qui la relie au monde et conduire la barque au port le plus lointain. Rien n'est commun et pourtant tout est simple chez elle, car elle possède la grâce et l'intuition première. Celles qui lui permettent d'orienter sa pensée et de projeter son esprit. C'est donc une belle idée d'avoir interrogé Denise Gence. On ouvre ainsi une porte sur sa vie toute consacrée au théâtre, scellée par le théâtre, par l'ordination laïque du théâtre. Et on entend sa voix, faite de confidences consenties, voilée derrière le signe pudique ou anecdotique qu'il faut savoir déchiffrer. Car Denise Gence aime la simplicité et la métaphore. Sa simplicité est sa manière à elle de se livrer au théâtre, d'être théâtre. Dans ce sens, le lecteur se pliera volontiers à cette voix chaleureuse, ponctuée de nuances subtiles, alimentée d'un humour paradoxal. Car l'humour occupe une place de choix dans son discours, et Colette Godard a su le restituer fidèlement. Chez Denise Gence, l'humour est la résultante d'un certain point de vue. Une manière de regarder les événements et de les interpréter, de se les approprier pour en faire son histoire. La vie lui est ainsi révélée comme un éternel paradoxe. Et elle en est le produit. Lorsqu'elle parle, son discours dépasse imperceptiblement le réel et vient s'inscrire subtilement dans la littérature, dans la fiction, dans le rêve. Ainsi, la frontière entre la vie et le théâtre se retrouve fragilisée. Comme certains de ses personnages, Denise Gence navigue à vue sur des fleuves d'eaux profondes. De là naît cette incomparable façon de s'émouvoir, de se surprendre et de nous surprendre. Et ainsi, le théâtre gagne toujours en conviction et en ferveur, en arrière-plan énigmatique et surtout en lucidité, ce qui est le comble du paradoxe.



JEAN BER / ENGUÉRAND

Denise Gence.

Ce décalage naturel espace-temps permet de déchiffrer au mieux la personnalité de cette artiste. On comprend parfaitement son parcours collé à l'événement, au hasard de saisons : ses choix ne sont pourtant pas arbitraires. Ils émanent de ce désir permanent d'être là où il faut être, là où elle se doit d'être. De son long parcours à la Comédie-Française se détache curieusement le personnage de Bélise dans *les Femmes savantes*. A travers des mises en scène de toutes sortes, une identification se précise. Elle est fondée sur une intuition certaine : Bélise-Gence aime cette ambiguïté structurelle qui fait du personnage un observateur du monde (et un jouisseur de l'être). Toutes ses interprétations seront touchées par une « savante » manière de perfectionner cette approche, de mieux s'exposer sur son terrain réservé, celui de la subtilité labyrinthique de l'émotion profonde. Ses nombreux admirateurs – dont je suis – s'accordent à penser qu'après sa longue étape au Français, Denise Gence a encore gagné en liberté et en projection. D'autres temps, d'autres exigences, d'autres paris se présentent devant elle. Et sa remarquable modernité faite de liberté et de disponibilité clairvoyantes est venue sous-tendre Beckett, Valle Inclan, Bernhard dans ce que ces auteurs cachent de secret, d'« irrecevable », de mythique. Car Denise Gence n'est pas une comédienne habile mais une artiste alerte. Elle s'insurge naturellement contre la médiocrité, sans pose ni préjugés. Elle ne peut qu'irradier cette plénitude de l'âme à laquelle atteignent des esprits d'élite.

Le livre restitue très sensiblement le parcours presque mystique d'une actrice appelée Denise Gence qui, en plein élan créatif, est un exemple rare de cohérence intellectuelle et d'engagement passionnel. En contrepoint de ces « notes parlées », Colette Godard éclaire d'un regard aigu ces trente dernières années de travail scénique. Effet saisissant de contre-jours où l'ombre de l'histoire dessine en clair la fabuleuse aventure de la création artistique. Et elle suscite en plus le goût du théâtre, cet art anachronique et incessamment renouvelé. ■

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Cinéma

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en pages II et III. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE. Film américain de Neil Jordan, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Élysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; U.G.C. Maillot, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ. Film français de Nicole Garcia, Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LOU N'A PAS DIT NON. Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT. Film britannique de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14).

SELECTION

Bab el-Oued City
de Merzak Allouache,
avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
Un film d'urgence et de courage, réalisé dans des conditions « impossibles », qui en ont déterminé la nature et le style. Brûlant, tendu à l'extrême et d'une lucidité terrible et exigeante.
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Barnabo des montagnes
de Mario Brenta,
avec Marco Pauletti, Duilio Fontana, Carlo Caserotti, Antonio Vecellio, Angelo Chiusera.
Italien (2 h).
Avec une extrême économie de mots et de moyens, mais un grand sens de la nature et de la durée, une méditation sur la responsabilité portée par un souffle épique.
VO : Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

L'Etrange Noël de M. Jack
de Henry Selick,
avec Danny Elfman, Chris Sarandon, Catherine O'Hara, William Hickey.
Américain (1 h 15).
Quand un farceur las d'exercer ses talents pour Halloween kidnappe le Père Noël et prend sa place, Tim Burton, producteur et véritable auteur de ce dessin animé « d'horreur », se déchaîne. Et ce n'est pas triste.
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathe Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Exotica
de Atom Egoyan,
avec Don McKellar, Arsinée Khanjian, Elias Koteas, Bruce Greenwood, Sarah Polley.
Finlandais (1 h 43).
Interdit -12 ans.
Architecte d'une impossible équation, Atom Egoyan a échafaudé en virtuose une implacable géométrie, étrange et fascinante, alliage de sensualité et d'intelligence.
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

L'Ile étoilée
de Kwang-su Park,
avec Sung-ki Ahn, Sung-keun Moon, Kee-jin Shim, So-young Ahn, Young-yi Lee.
Coréen (1 h 42).
Entre burlesque et violence, sensualité et réflexion politique, un jeune cinéaste coréen invente une histoire originale et contrastée, à la fois tragédie historique, chronique villageoise et drame sentimental. Singulier et réjouissant.
VO : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65).

Jit
de Michael Raeburn,
avec Dominique Makuvachuma, Sibongile Nene, Farai Sevenzo, Winnie Ndemera, Olivier Mtukudzi, Lawrence Simbarashe.
Zimbabwe-Angleterre (1 h 32).
Une fable simple et colorée, souriante et musicale, dont la rusticité de réalisation cache une sincérité et une vigueur très tonifiantes.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

La Reine Margot
de Patrice Chéreau,
avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Perez, Virna Lisi, Dominique Blanc.
Français (2 h 43 ou 2 h 15).
Entre la version montrée à Cannes et sortie en France (2 h 43) et celle remontée par Patrice Chéreau et sortie aux Etats-Unis (2 h 15), le choix est désormais possible. Mais la différence entre les deux n'est pas si grande et le souffle de la violence et du désir traverse équitablement l'une et l'autre.
U.G.C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

Les Roseaux sauvages
d'André Téchiné,
avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).
En 1962, dans un petit village du Sud-Ouest, des adolescents se cherchent, s'approchent, se frôlent et se trouvent, entre sombres échos de la guerre d'Algérie et désirs incandescents. Le cinéma intime d'André Téchiné à son meilleur.
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

Veillées d'armes
de Marcel Ophuls,
Français (3 h 45).
A partir d'une enquête sur les correspondants de guerre à Sarajevo, Ophuls construit un film-labyrinthe qui met en évidence les mécanismes de l'information spectacle, les devoirs et les dangers de la mise en scène de la réalité tels que les assume le cinéma et que les esquive la télévision.
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Wonder Boy
de Paul Vecchiali,
avec Fabienne Babe, Sam Djob, Kader Boukhanef, Rudiger Vogler, Jonathan Kinsler, Jacques Martial.
Français (1 h 57).
Sur une intrigue de roman noir américain ancrée en région parisienne, Paul Vecchiali a réalisé avec les moyens du bord et un malicieux savoir-faire un film étrange, sensuel et ironique.
Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

LES ENTRÉES A PARIS

1 046 006 spectateurs en six semaines, dont quatre seulement d'exploitation large : *le Roi lion* a effectué une véritable razzia sur les entrées de fin d'année, pour atteindre ce score imposant avant même que ne commencent les congés scolaires.

Bon début d'« Un Indien dans la ville » : avec 126 936 entrées en première semaine, la comédie d'Hervé Palud sera peut-être la bonne surprise de fin d'année qui viendrait mettre un peu de baume au cœur des producteurs français malmenés par les nombreuses déceptions de ce deuxième semestre. D'autant que ce bon début fait suite à celui de *Farinelli*, qui tient bien la note à 71 117 entrées, après les 90 000 de sa première semaine.

Les autres nouveautés déçoivent : 37 635 patients seulement se sont mis *Aux bons soins du Docteur Kellog* dans 18 officines, et 20 054 ont accepté le *Consentement mutuel* devant 22 écrans. A moins de 10 000 supporters, *Petit papa baston* semble sans force. En revanche, la réédition d'*Un tramway nommé désir* obtient un joli sucès avec 7 238 spectateurs dans seulement 5 salles.

Le total de la semaine est en retrait sur celui de la semaine précédente, du fait de ces médiocres démarrages, et de la mauvaise tenue du *Client* : à 31 340, il perd la moitié de ses amateurs dès la deuxième semaine. Le déficit recommence donc à se creuser sur l'an dernier.

J.-M. F.

* *Chiffres : Le Film français.*

REPRISES

Fra Diavolo
de Hal Roach,
Charles Rogers,
avec Stan Laurel, Oliver Hardy, Dennis King, Thelma Todd, James Finlayson.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 18).
Un des meilleurs films parlants de Laurel et Hardy, qui se font bandits après avoir eux-mêmes été dépouillés, dans l'Italie (d'opérette) du début du XVIIIe siècle. Gags et irrésistibles maladresses en série.
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

Laurel et Hardy conscrits
de A. Edward Sutherland,
avec Stan Laurel, Oliver Hardy, Reginald Gardiner, James Finlayson, Charles Middleton.
Américain, 1939, noir et blanc (1 h 10).
Une déception amoureuse conduit Stan et Ollie à rejoindre les rangs de la Légion étrangère… dont ils ne tardent pas à tenter de s'enfuir. Mais peu importe le scénario (auquel collabora, tout de même, Harry Langdon), puisque les deux compères n'ont nul besoin de prétexte pour se déchaîner.
VF : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

Les Quatre Filles du docteur March
de George Cukor,
avec Katharine Hepburn, Joan Bennett, Jean Parker, Frances Dee.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 55).
George Cukor, le cinéaste de la féminité, exploite au mieux une magnifique distribution et une belle reconstitution d'époque, et parvient à faire oublier la relative platitude du sujet, même si le film ne compte pas parmi ses chefs-d'œuvre.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

FESTIVALS

Sans-abri
Le « 1er Festival de films itinérants sur les sans-abri » présente au Centre culturel de la Clef un cycle de documentaires français et étrangers (support vidéo), en présence des réalisateurs et de diverses personnalités. Au programme, notamment, les films de Jean-Michel Carré : *Vive la liberté !*, Hervé Chaballier et Gilles de Maistre : *Sans domicile fixe*, et Samir Abdallah : *Quatre saisons à la rue*. Un espace de rencontres permanent est ouvert aux participants, et des visionnements à la demande sont possibles. Le festival essaimera par la suite en province, où cent lieux-relais sont prévus.
« Les sans-abri crèvent l'écran », le jeudi 22 décembre 1994 à partir de 12 h 30, au Centre culturel La Clef, 21, rue de la Clef à Paris (5e). Le festival est organisé par l'association « l'Yeux ouverts », 2, allée Komarov à Nanterre (92). Tél. : 47-66-71-76.

Rétrospective Richard Dindo
De *la Répétition* (1970), réflexion sur le mouvement ouvrier en Suisse, à *Ernesto « Che » Guevara, journal de Bolivie* (1994), Richard Dindo arpente les chemins du documentaire et de la fiction, qui l'ont conduit notamment auprès d'Arthur Rimbault, de Max Frisch et de *Ernest S., traître à la patrie*. Le Musée du Jeu de paume propose une rétrospective de son œuvre.
Du 20 décembre au 29 janvier, au Musée du Jeu de paume, place de la Concorde à Paris (1er). Tél. : 42-60-69-69. Trois rencontres avec le réalisateur sont prévues les 10, 14 et 15 janvier.

Responsabilité individuelle
Le passage du Nord-Ouest consacre son Festival « Cinéma d'hiver » au thème de la responsabilité individuelle, abordé à travers sept films *« traitant de sept destins forts »*, parmi lesquels *Spartacus*, de Stanley Kubrick (1961), *Lenny*, de Bob Fosse (1974), *Don Quichotte*, de G. W. Pabst (1933), et *Aguirre, la colère de dieu*, de Werner Herzog (1972).
« Sans scrupule : la pureté des intentions en 7 films », du 25 décembre au 8 janvier, au passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre à Paris (9e). Tél. : 36-68-03-32.

SÉANCE SPÉCIALE

Boris Lehman au Républic
Dans le cadre de ses séances hebdomadaires, l'ACID (Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion) organise une projection du film de Boris Lehman : *Babel/Lettre à mes amis restés en Belgique*, première partie, d'une durée de 2 h 40, de *Babel*. Chantal Akerman et le réalisateur participeront à un débat-rencontre à l'issue de la projection.
Le lundi 26 décembre, à 20 h 30, au Reflet Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple à Paris (11e). Tél. : 48-05-51-33.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Théâtre

PARIS

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Fabrice Luchini et Pierre Vaneck.
La nouvelle pièce d'une jeune femme, écrite par un femme de grand tempérament, pour un trio d'acteurs exceptionnels : l'amitié à l'épreuve du temps, les lâchetés masculines passées au peigne de l'humour le plus réjouissant.
Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e . Du mardi au samedi à 21 heures, les samedi et dimanche à 18 heures. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F.

La Cagnotte
d'Eugène Labiche et Alfred Delacour, mise en scène de Julie Brochen, avec Christophe Bouisse, Marie Desgranges, Pierre Diot, François Genty, Jean-Michel Portal.
L'année dernière, Julie Brochen, élève du Conservatoire national d'art dramatique, mettait en scène ses camarades du Jeune Théâtre National dans cette pièce bien dans le style drolatico-cauchemardesque de son auteur. Révélation. On la retrouve aujourd'hui à la Cartoucherie, avec la même inventivité et la même énergie, celle d'une femme au bel avenir !
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e . Les 21, 23 et 27 décembre, 20 h 30 ; le 22, 19 h 30 (et les 28, 29, 30 et 31). Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 20. De 50 F à 110 F.

Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec le Théâtre équestre Zingaro.
C'est sans conteste le plus beau spectacle imaginé parBartabas et sa bande : un voyage imaginaire en Inde, dans le désert du Thar, avec des chevaux rêveurs et des musiciens enchanteurs. On peut y aller en famille.
Fort, 174, av. Jean-Jaurès, 94000 Aubervilliers. Les 21, 23, 24 et 27 décembre, 20 h 30 (et les 29, 30, 31 et 6). Tél. : 44-78-25-02. Durée : 2heures. 120 F et 210 F.

La Danse du diable
de Philippe Caubère, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Caubère.
Après avoir triomphé pendant deux mois à l'Athénée avec sa saga du *Roman d'un acteur*, Philippe Caubère passe les fêtes avec *la Danse du diable*, son tout premier (et magnifique) spectacle en solitaire, dans lequel Ferdinand est encore un enfant sous les jupes de sa mère, à Marseille.
Théâtre Jean-Vilar, cité Jardins, place Stalingrad, 92000 Suresnes. Les 21, 23, 26 et 27 décembre, 20 h 30 (et les 28, 30 et 31). Tél. : 46-97-98-10. 100 F et 130 F.

Drôle de couple
de Neil Simon, mise en scène de Bernard Murat, avec Marie-Anne Chazel, Clémentine Célarié, Julie Arnold, Annie Grégorio, Arièle Semenoff, Sylvie Flepp, Christian Bujeaud et Michel Crémades.
Une histoire de copines, qui vaut pour ce qu'elle est : la matière à un jeu folle-dingue plutôt sympathique, mené rondement par Marie-Anne Chazel et Clémentine Célarié. A voir donc pour elles, sans trop se poser de questions.
Bouffes parisiens, 4, rue Montsigny, 2e . Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 18 heures et 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 h 15. De 50 F à 270 F.

La Femme sur le lit
de Franco Brusati, mise en scène d'Antonio Arena, avec Graciela Cerasi, Jules-Emmanuel Eyoum-Diedo, Jean-Claude Jay, François Montagut et Geneviève Page.
Une œuvre tragi-comique ayant figure centrale une femme italienne en lisière de la mort. Ecrite par celui qui a réalisé pour le cinéma *Pain et chocolat* et *Oublier Venise*. Brusati est aussi l'auteur de six pièces de théâtre. La mise en scène est signée d'un artiste qui a longtemps fréquenté Antoine Vitez et Giorgio Strehler.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e . Du mardi au vendredi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 50. De 100 F à 150 F.

La Fille bien gardée
d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine, avec Luc-Antoine Diquero, Arno Ferrer, Marief Guittier, Jean-François Lapalus, Virginie Michaud et Marie-Christine Orry.
Bien des spectateurs seront surpris par la vision sombre, bancale, de Michel Raskine qui s'empare de Labiche en fils de Karge et Langhoff plus qu'en détenteur d'une quelconque tradition. Des décors qui démolissent impitoyablement les intérieurs bourgeois, des costumes à l'emporte-pièce, une mise en scène vive et féroce, des acteurs (Marief Guittier, Marie-Christine Orry, Jean-François Lapalus, Luc-Antoine Diquero et Arno Feffer) et une musicienne (Virginie Michaud) qui donnent à cette courte pièce cauchemardesque un impact comique et inquiétant. Imparable.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e . Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 25. De 70 F à 150 F.

Pierre Dac, mon maître soixante-trois
d'après Pierre Dac, mise en scène de Jérôme Savary, avec Jean-François Balmer, Michel Serto, Vanessa Devraine, Daniel Laloux, Eric Laugérias, Michel Vigier, Christian Hillion, Ludovic dePressac et Michel Van Der Esch.
Pierre Dac était « contre tout ce qui est pour, et pour tout ce qui est contre. » Nous sommes résolument pour ce spectacle de Jérôme Savary, tout contre Pierre Dac, joué par un Jean-François Balmer exceptionnel, accompagné de la très charmante Alexandra Kazan.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e . Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 40. De 80 F à 150 F.

Quelque part dans cette vie
d'Israël Horovitz, mise en scène de Jacques Rosny, avec Jacques Dufilho et Sonia Vollereaux.
Dans ce beau spectacle, à l'écoute de cette pièce un tout petit peu longue mais magnifiquement écrite, on retrouve, comme en gros plan, presque pour soi seul, un de nos acteurs les plus pénétrants, Dufilho, sont art simple, son acuité, ses tours de magie d'éternel enfant de la balle.
Marigny (Salle Popesco), carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-25-20-74. Durée : 2 heures. De 70 F à 230 F

Le roi se meurt
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Georges Werler, avec Michel Bouquet, Juliette Carré, Fanny Delbrice, Bernard Waver, Chantal Deruaz et Bernard Spiegel.
Quand l'un des acteurs les plus fascinants triomphe d'une mise en scène et d'un décor bien tropn petits pour lui. Pour Michel Bouquet et pour lui seulement.
Atelier, 43, rue d'Orsel, 18e . Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 55. De 50 F à 250 F.

Roses de Picardie
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Jean Bois, Dominique Constantin, Robert Delarue et Elizabeth Maby.
Une parenthèse nostalgique et autobiographique dans le parcours de Jean Bois, homme d'un théâtre vénéneux, baudelairien. Dans ce spectacle, il convoque sur scène son père, sa mère, et unefemme aimée. Une soirée mi-fleurs du mal, mi-fleurs des champs.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e . Du mardi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 42-78-46-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 120 F.

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
L'un des succès mérité du boulevard revisité par un couple distrayant et dont l'écriture s'affirme. Une distribution impeccable pour une soirée où le divertissement a les couleurs de l'humour et de l'intelligence.
Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e . Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F.

La Vie criminelle de Richard III
de Gabor Rassov, d'après William Shakespeare, mise en scène de Pierre Pradinas, avec Alain Gautré, Thierry Gimenez, Denis Lavant, François Monnié, Gabor Rassov, Brigitte Catillon, Marion Stalens, Olivier Rabourdin, Marianne Groves, Guy Malin, Emmanuel Audibert et Pierre Pradinas.
Shakespeare revisité par un jeune auteur énergique, rugueux, humoreux, Gabor Rassov, et par une troupe-celle du Chapeau rouge-qui n'hésite pas à mettre du cœur et de l'intelligence dans sa vision sans tabou de la tragédie de Richard III, joué par l'exceptionnel Denis Lavant. Du bon et vrai théâtre « populaire ».
Le Trianon, 80, bd Rochechouart, 18e . Du mardi au dimanche à 20 heures. Tél. : 44-92-78-04. Durée : 3heures. De 100 F à 180 F.

Théâtre : Brigitte Salino et Olivier Schmitt

Danse

PARIS

Ballet de l'Opéra de Paris
Le Lac des cygnes
Une intrigue forte, une technique complexe, cette œuvre du répertoire a beaucoup de charme. Elle est interprétée par une compagnie où le corps de ballet brille autant que les étoiles.
Opéra-Bastille, 19 h 30, les 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre et les 2 et 3 janvier. Tél. : 44-73-13-00. Location Fnac. De 50 F à 370 F.

Félix Ruckert
La Cuisine
Danseur de Mathilde Monnier, aujourd'hui chez Pina Bausch, Felix Ruckert passe à son tour à la chorégraphie. On est curieux de voir quelles recettes il a retirées de ces expériences pour sa propre « cuisine ».
Dix-Huit Théâtre, 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 42-26-47-47. Location Fnac. De 70 F à 110 F.


D.R.

Casse-noisette Le Kirov de retour à Paris pour les Fêtes avec Altinaï Assylmouratova et Farouk Rouzimatov. Un ballet merveilleux recommandé aux enfants.
REF Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, les 22, 23, 26, 27 et 28 ; 15 heures, le 25. Tél. : 49-52-50-50. De 80 F à 460 F.

Ballet Cristina Hoyos
Caminos Andaluces
Du flamenco. Hoyos chante son andalousie natale, Ole ! Pour les inconditionnels. Ils sont nombreux.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30, les 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre et les 2 et 3 janvier, jusqu'au 7 janvier. Tél. : 40-28-28-40. Location Fnac. De 60 F à 210 F.

Josef Nadj
L'Anatomie du fauve
Toute gaieté, tout humour, ou presque ont déserté l'œuvre de Josef Nadj, le Hongrois, installé en France depuis dix ans. Des images fortes, et quand même un sourire : une table qui escamote les corps.
Théâtre de la Ville, 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. De 90 F à 140 F.

Rouen

Ballet de l'Opéra de Normandie
La Belle au bois dormant
Une des premières œuvres de Philip Lansdale, jeune chorégraphe ayant repris les rênes du ballet afin de donner des lectures contemporaines du répertoire. Une tentative pour rajeunir les ballets d'opéra en France.
Théâtre des Arts, 20 h 30, le 27. Tél. : 35-15-33-49. De 45 F à 145 F.

Danse : Dominique Frétard

Musique

CLASSIQUE

Musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris. Le concert de Noël d'une grande maison dont on oubliera, pour l'occasion, qu'il s'agit d'un Opéra où le chant devrait être roi, surtout en période de fêtes.
Brahms : Ave Maria. Mendelssohn : Cantate de Noël « Vom Himmel hoch ». Mozart : Messe du Couronnement, extraits, Sonate pour orgue et orchestre All'Epistola KV 336, Ave Verum. Verdi : Pezzi Sacri : Ave Maria, Adeste Fideles. Olivier Latry, Yves Castagnet (orgue), Musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Maîtrise de Notre-Dame de Paris, Maîtrise de Paris, Gilbert Levine (direction). Notre-Dame de Paris, 23 h 30, le 24. Tél. : 45-61-54-99. Location FNAC, Virgin. Entrée libre. Dans le cadre du Festival d'art sacré.

Chœur de la Radio-Télévision de Saint-Pétersbourg. Pour la beauté des chœurs russes, même s'ils ne sont plus ce qu'ils ont été...
Noëls liturgiques orthodoxes russes. Chœur de la radio-télévision de Saint-Pétersbourg, Vladimir Stolpovskykh (direction). Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 17 heures, le 25 décembre et le 1er janvier ; 20 h 45, les 28, 29, 30 et 31 décembre et les 26 et 27 janvier. Tél. : 44-62-70-90. Location FNAC, Virgin. De 75 F à 120 F.

Lille
Orchestre national de Lille. C'est pas tout à fait Noël. Mais c'est l'Oratorio quand même.
Bach : Oratorio de Noël. Soile Isokoski (soprano), Cécile Eloir (alto), Wilfried Jochens (ténor), Peter Lika (basse), Andreas Spering (clavecin), Chorus Musicus de Cologne, Orchestre national de Lille, Christoph Spering (direction). Le Nouveau Siècle, 20 h 30, le 21 ; 18 h 30, le 22. Tél. : 20-12-82-40. 120 F.

Mulhouse
Orchestre symphonique de Mulhouse. Pfaff, aux commandes des musiciens lorrains, fait partie des chefs qui pourraient faire entendre autrement l'orchestration prétendument malhabile des symphonies de Schumann.
Mozart : Sérénade KV 388, Concerto pour piano et orchestre KV 482. Schumann : Symphonie n° 4. Bruno Rigutto (piano), Orchestre symphonique de Mulhouse, Lucas Pfaff (direction). La Filature, 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 89-36-28-28. De 90 F à 130 F.

Toulouse
Orchestre national du Capitole de Toulouse. Suite d'un des innombrables cycles Beethoven en cours dans l'Hexagone. Certainement l'un des plus décapants.
Beethoven : Symphonies n° 8, 6. Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction). Halle aux Grains, 20 h 30, le 22. Tél. : 61-22-80-22. De 70 F à 200 F.

Fêtes en tout genre

Noël au Mexique
Boutiques, mariachis, on mange, on se promène, on écoute, on essaie de saisir un peu de l'ambiance mexicaine venue de la province de Puebla. *La Légende des cinq soleils*, le spectacle, mêle les acrobates, les danseurs et les comédiens à la musique. Coloré.
Cirque d'hiver Bouglione, 14 heures, les 21, 22, 27, 28 et 29 ; 14 heures et 20 h 45, les 23 et 30 ; 14 heures, 16 h 15 et 20 h 45, les 24 et 31 ; 16 heures, le 25. Tél. : 48-75-29-30. De 145 F à 200 F.

Bernard Bilis
C'est un magicien, habile. Triche, arnaque. Bilis, complice des effets télévisuels, connaît tout par chœur.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h 30, matinées à 17 heures. Tél. : 46-06-10-17.

Nuit de l'accordéon
A Brest, le très actif Quartz a invité les as de l'accordéon : le virtuose du jazz-musette Richard Galliano (solo), l'excellent Marcel Azzola (en trio avec Patrice Caratini, contrebasse, et Marc Fosset, guitare), la fine fleur du diatonique Marc Perrone, Alain Trévarin, Jean Appéré et les quatre-vingts élèves des classes d'accordéon du Finistère. L'instrument à soufflet a le vent en poupe.
Le 23 à 20 h 30, au Quartz, Grand Théâtre. Tél. : 98-44-08-07.

Les Nouveaux Nez à Bobino
Héritiers de Chaplin et Keaton, auteurs d'un premier spectacle réussi, *Cinq folies en cirque mineur*, les quatre Nouveaux Nez reviennent avec une nouvelle fantaisie clownesque et musicale. Musiciens, jongleurs, acrobates, ces clowns modernes assument l'héritage de la tradition du cirque.
Bobino, du 20 janvier au 17 février. Tél. : 43-22-49-76.

Cirque de Moscou
Le cirque d'Etat est placé sous la direction artistique de Iouri Kouklatchev, le clown aux chats. Les numéros sont formidables : des singes trapézistes, des gymnastes à courroies, des ours à cheval.
Palais des sports, jusqu'au 8 janvier à 20 h 30. Matinées les mercredis et dimanches. Tél. : 44-68-69-70.

JAZZ

Trio Caratini/Fosset/Jean-Marie. Patrice Caratini (contrebasse) et Marc Fosset (guitare) se retrouvent régulièrement depuis 1977 ; Alain Jean-Marie (piano) les rejoint pour une soirée réservée aux amoureux du jeu mélodique.
Petit Opportun, 22 h 45, le 21. Tél. : 42-36-01-36.

« 1 entrée, 3 clubs » : Jeunes Affiches. Avec l'aide de la SACEM, les trois clubs de la rue des Lombards consacrent leur soirée mensuelle à petits prix à trois formations dites « jeunes ». Une découverte certainement, le pianiste Alfio Origlio défendu par le festival de jazz de Grenoble (au Baiser salé), Kartet, improvisateurs turbulents des Instants chavirés (au Duc des Lombards) et Manuel Rocheman, pianiste et compositeur exceptionnel (Sunset).
Duc des Lombards (42-33-22-88), Baiser salé (42-33-37-71), Sunset (40-26-46-60). A partir de 21 h 30, le 22. Droit d'entrée pour les trois clubs, 70 F, adhérents Lombards sur Jazz 50 F.

Alain Mion, Luigi Trussardi, Charles Bellonzi. La note juste et le tempo précis du contrebassiste Luigi Trussardi, le maintien du swing, la finesse et la puissance rythmique du batteur Charles Bellonzi. L'un et l'autre ont accompagné tous les solistes depuis des siècles. Ces deux amis quittent provisoirement les sous-sols des clubs pour rejoindre les hauteurs d'un nouveau lieu (*le Monde* du 9 décembre). Au piano, Alain Mion.
Le Ciel de Paris, 22 heures, le 22. Tél. : 45-38-52-35. 290 F.

Jean-Loup Longnon Quintet. Jean-Loup Longnon est une nature, qui trouve sa force sur scène, un trompettiste sophistiqué, capable d'éclats à la Gillespie et d'une douceur émouvante dans les ballades. Il vient d'enregistrer un spectaculaire *Cyclades*, (JMS/Sony Music) avec orchestre symphonique, section de cuivres et sa rythmique actuelle.
Sunset, 22 h 30, les 23 et 24. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin, Clémentine. 80 F.

Nuit gospel à Caen. Témoignage du renouveau et de la vitalité d'une scène gospel française à la fois originale et dans la tradition, une soirée au Zénith de Caen relève le niveau des pitoyables festivités jazz qui ont marqué le cinquantenaire de la Libération (déguisements de soldats américains, Coca-Cola, âge d'or, etc.). Rhoda Scott en mère fondatrice précédera le sextet vocal Sweetness avant la belle joie des Gospel Voices de la chorale afro-antillaise dirigée par Max Zitah.
Caen, Zénith, 20 h 30, le 22. Tél. : 35-68-68-37. De 100 F à 170 F.

ROCK

Solomon Burke. Devant ses paroissiens comme face aux spectateurs de ses concerts, l'autoproclamé (et couronné) « Roi de la soul » déploie un bagout et une puissance qui, depuis trente ans, font se pâmer les uns et les autres.
Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30, les 28, 29, 30 et 31 décembre et les 2, 3, 4, 5, 6 et 7 janvier. Tél. : 40-68-30-42. De 100 F à 130 F.

CHANSON

Cabaret sauvage. Des variétés comme on en voudrait toujours : des trapézistes, d'excellents musiciens, une envie de chanter et de jouer avec les spectateurs. On mange, on boit, on écoute de l'excellente musique.
Parc de La Villette, 20 heures, les 21, 22, 23 et 24 ; 17 h 30, le 25. Tél. : 40-03-75-75. 140 F.

Juliette. Juliette fait preuve d'une étonnante santé. Voix puissante, humour, bon choix du répertoire, cette adepte de la chanson française tient la scène avec une rare habileté.
Les Halles-L'Auditorium, 20 h 30, les 21, 22, 23, 24 et 27. Tél. : 42-36-13-90. 120 F.

Marie-Paule Belle. Après un rodage dans l'intimité au Théâtre de Dix-Heures, Marie-Paule Belle continue de monter au créneau pour imposer à nouveau ses talents après plusieurs années sabbatiques. Pari en passe d'être réussi.
Gaîté-Montparnasse, 20 h 45, les 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 ; 15 heures, le 25 décembre et le 1er janvier. Tél. : 43-22-16-18. De 90 F à 200 F.

Les Années twist. Léger, sans prétention majeure, la description des années yé-yé offerte par Roger Louret et sa joyeuse équipe de chanteurs rafraîchit la mémoire sans la troubler.
Folies-Bergère, 21 heures, les 21, 22, 23, 27, 28, 29, 30 et 31 ; 17 heures et 21 heures, le 24 ; 17 heures, le 25. Tél. : 44-79-98-98. De 31 F à 150 F.

Steve Waring. Pour les petits, avec la grande sympathie des grands, Steve Waring et ses drôles d'instruments, sa *Baleine bleue* et son lot annuel de trouvailles et de nouvelles chansons éducatives. L'anti-jeu vidéo.
Olympia, 14 heures, les 26, 27, 29 et 30 ; 14 heures et 16 heures, les 28 et 31. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC, Virgin. 100 F.

MUSIQUES DU MONDE

A Filetta. Le dernier album du groupe, *Una tarra ci hé*, confirme les talents subtils de ce groupe polyphoniste corse né il y a seize ans en Balagne. Chants sacrés et profanes.
Eglise Saint-Roch, 18 heures, le 25. Tél. : 42-77-85-65. Location FNAC, Virgin. De 130 F à 150 F.

Africolor. Le rendez-vous obligatoire de la fin de l'année à Paris-Banlieue. Africolor réunit depuis plusieurs années la fine fleur de la musique africaine. Heureux ceux qui peuvent assister à une Nuit de Noël malienne, où les grands griots aux voix enchanteresses croisent les parisiennes d'adoption en boubou flamboyant, à l'envoi des billets de banque et aux hommages enthousiastes d'une salle mélangée à souhait.
La 21 : Rido Bayonne, Potokay, Zao. Le 22 décembre : Le 23 déc. Tarika, Salala, Fenoamby, Rossy, à 20 h 30, le 24 déc. Ina Baba Coulibaly, Farafina, Fodé Kouyaté, Adama Diabaté et Makan Touraka, Prince Diabata et Amara Sanoh, Cissoko-Bakine, Oumou Kouyaté, à 20 h 30. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe. Tél. : 42-43-00-59. Location FNAC. 110 F.

Afro-American Gospel Spirit. Bel ensemble pour un genre hissé au rang de classique par la grâce des voix envolées et nouées en chœur.
Maison de Radio-France, 20 h 30, le 25. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Classique : Anne Rey.
Jazz : Sylvain Siclier.
Rock : Stéphane Davet.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

La rentrée

Boulez, Versailles : début d'année royale
Cité de la musique, An I

Aboutissement d'un chantier présidentiel, et donc ressenti *a priori* comme une excroissance de la culture version politicienne, la Cité de la musique ouvre les portes de sa salle de concerts pour toute une série de concerts d'ouverture dont on reparlera, bien sûr, mais dont le coup d'envoi est donné par Pierre Boulez, tête de proue du projet dès son origine, à la tête de l'Orchestre du Conservatoire (*Renard* de Stravinsky et l'adagio de la *Dixième Symphonie* de Mahler) et par William Christie au pupitre des Arts florissants (*les Sauvages*, extrait des *Indes galantes* de Rameau).
Les 12 et 13 janvier, Cité de la musique, 20 heures. Tél. : 44-84-45-45 (renseignements). Tél. : 44-84-44-84 (réservations).


MARIE-NOELLE ROBERT
William Christie aux Arts florissants.

Boulez, soixante-dix ans

Simultanément, c'est le soixante-dixième anniversaire de Pierre Boulez qu'il s'agit de célébrer en fanfares. Le Théâtre des Champs-Elysées convie le chef d'orchestre compositeur, comme invité de marque, pour six concerts à la tête de l'Orchestre symphonique de Londres, accompagnés d'une série d'ateliers, de conférences, de rencontres, de projections et de débats. Série inaugurée, le 27 janvier, par Dominique Jameux, maître de cette partie des cérémonies. Les concerts débutent le 31 janvier, avec Daniel Barenboïm dans le *Premier Concerto* pour piano de Bartok. A chaque fois, une œuvre de Boulez sera exécutée par les Britanniques sous la direction du Boulez en personne : *Notations I-IV* (le 31/1/95) ; *Livre pour cordes* (le 1er /2) ; *Visage nuptial* (le 2/2) ; *Pli selon pli Improvisation III* (le 11/3) ; *Messagesquisse* (le 12/3) ; *Figures, Doubles, Prismes* (le 13/3).
A partir du 27 janvier, Théâtre des Champs-Elysées. Tél. : 49-52-50-50 (renseignements).

Versailles sort des ténèbres

Trente-cinq concerts : c'est le menu promis, de janvier à juin, par le Centre de musique baroque de Versailles. Qui donne le coup d'envoi avec les *Leçons de ténèbres* de François Couperin, œuvre de douleurs et de resplendissements que Christophe Rousset dirige, que chantent Agnès Mellon et Delphine Collot, qu'ornementent les instruments des Talents lyriques, entrecoupés par un chœur de plain chant. Cet *Office des Ténèbres du mercredy Sainct* est mis en scène par Philippe Beaussant.
Le 7 janvier, Centre de musique baroque de Versailles. Tél. : 39-02-30-00 (réservations).

DE LA SEMAINE

Arts

PARIS

Bill Brandt
Première rétrospective à Paris du plus grand *photographe britannique* (1904-1983) à qui l'on doit un travail documentaire et social sur ses compatriotes, des images célèbres sur le *Blitz* de Londres en 1940, mais aussi des nus blancs révolutionnaires, des paysages sombres, des portraits novateurs et quelques collages proches du surréalisme. Un grand artiste.
Hôtel Salomon de Rothschild. Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-32. Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 février 1995. 30 F.

Chine des origines
Lionel Jacob, amateur-collectionneur d'archéologie chinoise, a récemment fait don d'une partie de sa collection au Musée Guimet. Hommage lui est rendu à travers cette exposition de cent cinquante objets, céramiques et bronzes des débuts du néolithique, qui permettent de suivre les grandes étapes de la formation de la civilisation chinoise.
Musée national des arts asiatiques – Guimet, 6, place d'Iéna 75116 Paris. Tél. : 47-23-61-65. Sauf mardi, de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 6 mars. 35 F.

André Derain
Un peintre pour le moins controversé, dont Giacometti admirait certains tableaux que les critiques d'art détestaient : ceux du fauve rénégat. Qui, éternel insatisfait de ses conquêtes picturales, aurait été le premier à naviguer vers le postmodernisme. Outre la rétrospective du Musée d'art moderne, on peut voir la sculpture de Derain à la Galerie de France.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : (1) 40-70-11-10. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 40 F.
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 février 1995.

Fra Bartolomeo
Du Florentin Baccio della Porta, dit Fra Bartolomeo (à l'écoute de Savonarole, il s'est fait moine en 1500, non sans avoir sacrifié au bûcher ses études de nus), les collections françaises conservent de beaux ensembles de dessins. Les voici pour la première en fois en partie réunis, et accompagnés d'œuvres de son grand atelier du couvent de San-Marco.
Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : (1) 40-20-51-51. Sauf mardi, de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 13 février 1995. Prix d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.

Pascin
Essai de réhabilitation d'une figure de la bohème de Montmartre et de Montparnasse qui, de son vivant, a joui d'une grande notoriété. En une centaine d'œuvres, dessins et peintures, pour beaucoup venues du Musée de Jérusalem, et montrées en Europe pour la première fois.
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 février 1995. 25 F.

Nicolas Poussin
Une grande rétrospective, la première organisée à Paris depuis plus de trente ans. Elle incite à réviser nombre d'idées reçues sur « notre peintre », du dix-septième siècle, qui passe souvent pour un rien ennuyeux, sa culture, ses idées, son esprit d'indépendance n'étant pas toujours faciles à appréhender.
Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : (1) 44-13-17-17. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 janvier 1995. 50 F, lun. : 35 F.

Kurt Schwitters
C'est la première rétrospective en France de cet artiste de Hanovre, le plus constructif des dadaïstes, le plus dadaïste des constructivistes, qui mourut en exil, en Angleterre, oublié après avoir été célèbre. Et qu'aujourd'hui nombre d'artistes vénèrent, pour sa poésie sonore, ses collages de papiers ordinaires, ses assemblages de bouts de ficelles, de bois et de ferrailles, ses recherches typographiques.
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : (1) 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 20 février 1995.

Charles Simonds
Un singulier New-Yorkais qui, au lieu de donner dans le spectaculaire, s'est attaché, depuis le début des années 70, à modeler dans la terre des mini-paysages et des sites hors temps, qu'il aime parfois dissimuler dans des infractuosités de murs.
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 janvier 1995. 35 F.

Les trésors du grand écuyer
Grand écuyer de France sous Henri II et Charles IX, Claude Gouffier est connu, avait un beau château à Oiron (Deux-Sèvres), et tant de richesses qu'il est le modèle du marquis de Carabas. Voici réunis, pour l'exposition, nombre de ses trésors : tableaux, manuscrits enluminés, reliures, sculptures et objets d'art depuis longtemps dispersés dans plusieurs musées d'Europe et des Etats-Unis.
Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen 95440 Ecouen. Tél. : (1) 39-90-04-04. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15. Jusqu'au 27 février. 21F.

Et aussi :

Connie Beckley. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : (1) 42-78-08-36. Sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier 1995.*

Victor Burgin. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : (1) 48-06-92-23. Sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 janvier 1995.*

Gustave Caillebotte, 1848-1894. *Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 9 janvier 1995. 45 F, lun. : 31 F.*

Le Cliché-verre en France : Corot, Daubigny, Delacroix, Millet. *Musée de la Vie romantique-maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris 9e. Tél. : 48-74-95-38. Tous les jours, sauf lundi et jours. fériés, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 15 janvier 1995. 27 F.*

Jean-François Comment. *Centre culturel suisse, salle Jean-Jacques-Rousseau, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-44-50. Tous les jours, sauf lundi et mardi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 janvier 1995.*

Delacroix, le voyage au Maroc. *Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995. 25 F.*

Helmut Dorner. *Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-71-74-56. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermeture annuelle du 23 au 31 décembre 1994. Jusqu'au 28 janvier 1995.* Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Tél. : 48-04-00-34. *Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 14 h 30 à 19 heures. Fermeture du 23 au 31 décembre 1994. Jusqu'au 28 janvier 1995.*

Nancy Dwyer. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : *40-27-05-55. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 janvier 1995.*

L'Enfance au Moyen Age. *Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995. 20 F.*

Shirley Goldfarb. *Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 janvier 1995.*

Hors limites, l'art et la vie. *Centre Georges-Pompidou, galerie sud et galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 23 janvier 1995.*

Livres/objets & papiers d'artistes : Aurélie Nemours. *Galerie Florence Arnaud, 10, rue de Saintonge, Paris 3e. Tél. : 42-77-01-79. Tous les jours sauf dimanche de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 14 janvier 1995.*

Max Jacob et Picasso. *Musée Picasso, hôtel Salé 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 6 février 1995. 35 F, dim 26 F (comprenant la visite du musée).*

Le Portrait équestre de François 1er, par Jean Clouet. *Musée du Louvre, aile Sully, 2e étage-entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi, de 9 heures à 18 heures, nocturne mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé les dimanche 25 déc. et 1er janv. Jusqu'au 3 janvier 1995. 40 F de 9 h à 15 h, 20 F après 15 h et dim., gratuit pour les moins de 18 ans.*

Van Abbemuseum Eindhoven. *Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Tous les jours, sauf lundi et les 25 décembre et 1er janvier, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 janvier 1995.*

Voltaire et l'Europe. *Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti, Paris 6e. Tél. : 40-46-55-35. Tous les jours sauf lundi, de 11 heures à 20 h 30. Jusqu'au 8 janvier 1995. 35 F.*



Louis-François Cassas à Tours
Passionné d'architecture antique et d'archéologie, Cassas a rapporté de ses nombreux voyages en Europe et en Orient quantité de dessins, croquis, relevés et esquisses. De précieux témoignages.
Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, 37000, Tours. Tél. : 47-05-68-73. Sauf mardi, de 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 30 F.

D.R.

RÉGIONS

Bordeaux

Je vous ai tant aimés
Invité par le CAPC, Laurent Busine, directeur du Palais des beaux-arts de Charleroi, propose dans la grande nef du musée une exposition qui cherche à éveiller progressivement, par la mise en espace, des bribes de mémoire enfouie. Avec Louis Jammes, Léon Frédéric, José Maria Sicilia et Giuseppe Penone.
CAPC-Musée d'art contemporain, entrepôt, 7, rue Ferrère 33000. Tél. : 56-44-16-35. Jusqu'au 19 février.

Calais

Giovanni Anselmo, Stanley Brouwn
Ils ont chacun une salle où ils exposent un travail récent : Anselmo y reprend l'idée d'orientation naturelle en inscrivant une aiguille aimantée dans un bloc de granit, tandis que Stanley Brown conjugue divers « instruments » de mesure du corps. Un beau duo.
Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62103. Tél. : 21-46-77-10. Tous les jours, sauf lundi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

Gravelines

Markus Raetz
Dessiner, graver, pour voir, mieux voir, autrement. Raetz, artiste suisse, approche avec délicatesse, en poète, le spectacle de la nature, l'ombre, la lumière, le mouvement, un corps, une feuille...
Musée du dessin et de l'estampe originale, salle de la Poudrière, Arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-15-89. Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er février 1995.

Morlaix

Christian Bonnefoi
Parti des travaux du groupe Supports/Surfaces, il conduit son œuvre autour d'une réflexion sur les dessus et dessous de la peinture, qu'il travaille par couches et superpositions. Les occasions de voir son travail sont rares.
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 12 février 1995. 24 F.

Mouans-Sartoux

Vue du collectionneur
Le Midi de la France recèle, sans doute provisoirement, un trésor méconnu. La collection de Sybil Albers-Barrier est une des plus cohérentes, dans son genre, en Europe. Avec la complicité de Gottfried Honegger, elle montre un panorama remarquablement bien choisi de l'art concret, présenté avec un rare souci de didactisme. Un intrus dans cet ensemble, mais bienvenu : César leur a offert une *sculpture, en hommage à leur esprit* d'indépendance.
Château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 mars 1995.

Nice

Shirley Jaffe
Une Américaine à Paris, qui, depuis les années 50, a forgé son œuvre au contact de l'art européen, évoluant de l'expressionnisme abstrait à une organisation géométrique de la couleur.
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez. 06000. Tél. : 93-81-08-08. Sauf mardi, de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 29 janvier 1995.

Saint-Etienne

Réalités noires
De quelques aspects du réalisme dans l'art européen. Avec, pour les illustrer, les Allemands Corinth, Beckmann et Baselitz et Lupertz, les Anglais Spencer, Bacon, Sutherland et Freud, et les Français Derain, Rouault, Gruber et Fautrier.
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, la Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf jours, fériés, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 mars 1995. 26 F.

Tours

Tadashi Kawamata
Une exposition en plusieurs étapes, qui commence à Tours avec des maquettes, et conduit à Saché dans l'atelier Calder, dans lequel une vidéo et une installation de l'artiste architecte de fortune – qui creuse ses nids en jouant sur la notion d'espace ouvert et fermé – sont présentées.
Centre de création contemporaine, rue Racine, 37000. Tél. : 47-66-50-00. Sauf lundi et mardi, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.

Et aussi :

Autour de David d'Angers à Angers. *Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée,. 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 mars 1995.*

Auguste Herbin au Cateau-Cambrésis. *Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Sauf mardi, de 10 heures a 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 janvier 1995.*

Bill Culbert à Limoges. *FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours, sauf dimanche, lundi, et jours fériés, de 12 heures à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 fevrier 1995.*

Pierre Puget à Marseille. *Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité. 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 janvier 1995. 20 F.*

Arts : Harry Bellet
et Geneviève Breerette.
Photo : Michel Guerrin.

DISQUES

CLASSIQUE

Mahler
Symphonie n° 6

Strauss
Métamorphoses

Orchestre New Philharmonia, Sir John Barbirolli (direction).

Dès les premières scansions des cordes graves, Barbirolli installe une tension qui ne se relâchera plus. Le chef britannique prouve, dans cet enregistrement de 1967, une affinité avec Mahler dont peu de chefs peuvent se prévaloir autant que lui. L'énergie de Barbirolli se double ici d'une ferveur et d'une subtilité qui font surgir de l'orchestration quantité de détails qu'il intègre toujours à la ligne. Ses tempos lents s'accompagnent d'une précision rythmique et d'une densité sonore assez proches des options de Karajan dans la *Neuvième Symphonie*. L'orchestre londonien est somptueux, la prise de son à citer en exemple. **A. Lo.**

Un coffret de 2 CD EMI « Classics » CZS 7 67816 2.

Mahler
Symphonie n° 9

Orchestre philharmonique de Berlin, Herbert von Karajan (direction).

Enregistrée lors d'un concert public, en 1982, publiée une première fois, quelques mois après une version de studio moins captivante, cette interprétation est d'une densité minérale, d'un refus de l'hédonisme qui fait mentir la légende : après l'avoir écoutée, qui affirmera que Karajan était avant tout préoccupé de beau son ? Son interprétation a un ton amer, dépressif, proche de celle de Karel Ancerl, must absolu dans cette œuvre (version, hélas ! non reprise en CD). Rééditée grâce à une technique qui restitue leur place aux plans sonores, cette interprétation de la *Neuvième Symphonie* par Karajan a un impact sonore qui en décuple l'émotion. **A. Lo.**

Un coffret de 2 CD Deutsche Grammophon 439 0242.

Bach
Concertos pour violon et cordes BWV 1041, 1042, 1052 et 1056

Thomas Zehetmair (violon), Amsterdamse Bach Solisten.

Thomas Zehetmair est un jeune violoniste allemand habitué du Festival de Lockenhaus. Il y a peu de temps encore, il ne réussissait pas toujours à ne pas imiter Gidon Kremer. Il signe là un disque excitant des concertos pour violon et cordes de Bach. Joués sur instruments modernes, mais en suivant les préceptes d'articulation mis en œuvre par les interprétations sur instruments d'époque, ces concertos ont rarement paru si jubilatoires, si inspirés, si « neufs ». Zehetmair dirige du violon ; son jeu paraît presque improvisé. Son interprétation ne se compare à aucune autre. **A. Lo.**

1 CD Berlin Classics 0011142BC.

Mendelssohn
La Première Nuit de Walpurgis ; Infelice ! Ah, ritorna, età felice, air de concert pour soprano et orchestre op. 94 ; Ouverture op. 101 ; Le Conte de la belle Mélusine op. 32, Mer calme et heureux voyage op. 27

Annelies Burmeister (contralto), Eberhard Büchner (ténor), Siegfried Lorenz (baryton), Siegfried Vogel (basse), Chœur de la Radio de Leipzig, Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, Kurt Masur (direction).

Publié en 1975 chez EMI, ce disque n'était pas resté longtemps inscrit au catalogue microsillons de l'éditeur britannique. Il reparaît pour la première fois sur disque compact. Enregistrée depuis par Dohnanyi de façon décevante (Decca), puis par Harnoncourt de façon beaucoup plus excitante (Teldec), *la Première Nuit de Walpurgis* aurait dû faire une carrière analogue à celle du célébrissime *Songe d'une nuit d'été*. Composée par Mendelssohn alors qu'il n'avait que vingt-trois ans, cette cantate était admirée par Berlioz. Le jeune compositeur allemand y montre un sens de la couleur, du récit dramatique, du fantastique qui ne pouvait que séduire le Français.

L'interprétation de Masur et du Gewandhaus de Leipzig domine de loin une discographie dont elle fait accepter la pauvreté numérique. L'air de concert *Infelice* qui complète ce disque est chanté par Edda Moser avec un engagement incendiaire. Enregistré en Allemagne de l'Est à une époque où le temps n'était pas de l'argent, ce disque est un exemple pour la perfection de sa réalisation musicale et technique. **A. Lo.**

1 CD Berlin Classics BC 2057-2.

Brahms
Variations sur un thème de Haydn ; Sonate en fa mineur ; Valses opus 39

Martha Argerich, Alexandre Rabinovitch

Que les deux pianistes soient capables de rubatos aussi sucrés dans la célèbre *Cinquième Valse* de Brahms, et d'un tel tonus rythmique dans le scherzo de la *Sonate* donne une idée de l'indépendance d'esprit, de la grande liberté de style, de la passion avec laquelle ils abordent le vieux barde allemand, généralement tenu à distance plus raisonnable. La caractéristique du duo de pianos Argerich-Rabinovitch tient à une façon d'écouter et, quand la musique l'exige, d'imiter avec indulgence, presque tendresse, le phrasé de l'autre. La réussite de l'ensemble (malgré quelques lourdeurs et duretés dans la *Sonate*), vient moins de leur virtuosité jamais exhibée que de leur évidente connivence. On reconnaîtra dans les *Variations* une œuvre plus souvent exécutée par l'orchestre que sur deux pianos, bien que cet effectif soit celui de la version originale, et, dans la *Sonate*, la transcription du quintette avec piano (ou, plutôt, celle d'un premier quintette pour cordes, réduit pour deux claviers, perdu, et finalement redéveloppé pour quatre cordes et piano). *Les Valses* existent pour deux et quatre mains. **A. Ry.**

1 CD Teldec 4509-92257-2.

Bartok
Sonate pour deux claviers et percussions

Ravel
Ma mère l'Oye ; Rapsodie espagnole (arrangements de Peter Sadlo)

Martha Argerich, Nelson Freire (pianos), Peter Sadlo, Edgar Guggeis (percussions).

Frères et sœurs en agilité pianistique, toujours à qui sautera plus haut, plus vite que l'autre, Martha Argerich et Nelson Freire se livrent dans l'allegro de la *Sonate* de Bartok à l'un de ces numéros de voltige qui les ravit, et nous aussi. La version qu'ils signent avec un duo constitué de percussionnistes est plus impitoyablement antiexpressionniste et décharnée que celle qu'Argerich avait réalisée il y a très longtemps (1978) avec Bischop-Kovacevitch (Philips). Tout ici est de nerfs et de sang : violent, même dans les nuances en demi-teintes. Ce programme, fort original, est une soirée de concert en soi (les quatre interprètes l'ont testée au Festival de Salzbourg, il y a quatre ans). Il ajoute aux oppressions bartokiennes les douceurs ravéliennes dans deux œuvres dont on s'étonnera de découvrir une version, inédite, pour deux pianos et percussions. L'arrangeur explique que, à quelques détails près, il s'est contenté d'ajouter à la partie pour deux claviers les percussions écrites par Ravel dans les versions des mêmes œuvres orchestrées par lui-même. Le résultat est délicieusement poivré dans *Ma Mère l'Oye*, un peu chargé dans la *Rapsodie espagnole*. **A. Ry.**

1 CD Deutsche Grammophon 439 867-2.

Groupe un peu fou d'une ville folle, les quatre garçons de Manchester ont tenté de transformer le mémorable essai de leur premier album. Manqué.

« Second Coming », dernier album des Stone Roses

De la fragilité des roses

LE premier album éponyme des Stone Roses avait permis à l'Angleterre de clore les années 80 par un grand disque de rock. Avec arrogance, ces quatres jeunes gouapes portaient haut les couleurs d'une cité, Manchester, qui enfantait à l'époque un genre hybride au goût du jour. Franges tombant dans des yeux aux pupilles dilatées, corps perdus dans des tee-shirts aux manches trop longues et des pantalons pattes d'éph', de jeunes rockers *ecstasiés* redécouvraient dans les grandes fêtes des *raves* les plaisirs de la danse. Les tempos binaires s'assouplissaient de *baggie groove* délétères. Ce petit vent de folie fit rebaptiser la ville Madchester (Mad : fou) par une presse musicale en quête de sensations. De la plupart des groupes d'alors – Happy Mondays, Northside, Charlatans – il ne reste rien. Victimes d'un hédonisme trop destructeur, d'une mode forcément éphémère.

Le succès des Stone Roses semblait bâti sur une base plus solide. Joliment servi par les guitares de John Squire, musicien aux références *sixties*, par les moues et la voix délicieusement sensuelles de Ian Brown, leur album resplendissait de vraies chansons. Grand succès commercial, il fut à l'origine aussi de nombreuses vocations. On lui annonçait un avenir radieux, le groupe en fait avait mangé son pain blanc. Passé d'une maison de disques indépendante, Silvertone, à la multinationale dirigée par David Geffen, le quatuor fut d'abord coupé dans son élan par un interminable procès avec son ancien label. Enfin remis au travail, les Stone Roses semblèrent tomber dans une spirale sans fin qui les vit recommencer cent fois leur ouvrage et user une quantité invraisemblable de producteurs et d'ingénieurs du son.


D.R.

Jeunes gouapes de Manchester.

Pour certains, ces cinq années ont donné à ce deuxième album, toujours reporté, une dimension mythique. D'autres se méfiaient de cette autarcie qui ressemblait plus à une panne d'inspiration qu'à un désir de perfection. Sans avoir la cruauté de rappeler l'incomparable productivité des Beatles qui, entre 1965 et 1970, enchaînèrent *Help, Rubber Soul, Revolver, Sgt Pepper's, Magical Mystery Tour*, le « double blanc », *Abbey Road* et *Let It Be*, on sait que la pop se nourrit volontiers d'instantanéité et de fulgurance. La sortie-événement du trop attendu *Second Coming*, confirme cette déception annoncée.

Le groupe semble avoir hésité au point de ne pas achever, le plus souvent, l'architecture de ses douze nouveaux morceaux. La façade brille de couleurs criardes, l'élégance des arpèges d'antan fait régulièrement place à des riffs puissants, clichés graisseux tirés des années 70. Les fondations chancellent sous le poids de l'ensemble. On a l'impression d'entendre des musiciens flotter sur un nuage de fumée illicite, improviser avec la certitude de leur propre grandeur, pas assez lucides pour mesurer le vide ainsi brassé.

Quelques titres sauvent la face, il est vrai. *Love Spreads* et *Beggin'You* prouvent que le mélange d'ondulations *dance* et de guitares rock peut encore provoquer de belles poussées d'adrénaline. Le plus souvent fantomatique, la voix de Ian Brown retrouve un phrasé gracieux sur *Ten Storey Love Song*, rare réminiscence de leur réussite initiale. Mais ces trois ou quatre lueurs excepté, ce disque pompeusement baptisé *Second Coming* – soit « le second avènement », la « résurrection » – aurait aussi bien pu s'appeler *Dead and Burried* : mort et enterré.

STÉPHANE DAVET

★ 1 CD Geffen, GED24503, distribué par BMG.

JAZZ

Un album au profit de la lutte contre le sida
Stolen Moments : Red Hot and Cool

Le but de la Red Hot Organisation est simple : récolter de l'argent pour informer et intensifier la prévention dans la lutte contre le sida. Parmi ses actions, ce disque, *Stolen Moments*, qui cherche, entre rap et jazz, à toucher les communautés noire, américaine et hispanique des ghettos urbains. Si le but est ambitieux, le résultat musical, lui, est généralement peu consistant. Le jazz a des accents funky dans la manière des années 70, des riffs de cuivres pillent sans imagination les sections des big band swing, le rap est insignifiant, oublieux des manifestations les plus extrêmes du genre. A cet égard, le chant involontairement hors tempo de MC Solaar a bien du mal à intéresser la contrebasse de Ron Carter. Quelques rencontres ont pourtant lieu : Me'Shell Ndegéocello et Herbie Hancock, le lyrisme de Pharoah Sanders qui survole une rythmique pesante comme le fait la trompette de poche de Don Cherry, familière depuis longtemps du mélange hip hop... Branford Marsalis, dans la version CD uniquement, convie héroïquement au chant du *Love Supreme* de John Coltrane. **S. Si.**

2 CD GRP-MCA GRP97942. Distribué par BMG.

Un album au profit de la reconstruction de la bibliothèque de Sarajevo
Sarajevo (Suite)

Des bombardements serbes, en 1992, ont transformé la Bibliothèque nationale et universitaire de Sarajevo en une carcasse brûlée. Les manuscrits, livres et revues, la mémoire de la ville, d'un peuple, de la Bosnie-Herzégovine a été anéantie. Un jour, peut-être, on reconstruira. Dans cet espoir, Jean-Jacques Birgé et Corinne Léonet ont conçu *Sarajevo (Suite)*, dont les bénéfices serviront à reconstituer le fonds de livres. Ils ont convié sur ce projet, forcément dérisoire mais terriblement nécessaire, l'Europe du jazz ; des acteurs. Phil Minton et Lindsay Cooper ouvrent cette histoire d'une ville oubliée ; Jane Birkin trébuche sur l'un des textes d'Abdulah Sidran avec au loin le quotidien des explosions ; Henri Texier dérive sur un simple blues, dans l'hiver ; Willem Breuker dérange avec un étrange puzzle ; le trio du couple Westbrook et de Chris Biscoe se frotte lui aussi au blues ; le duo Sclavis/Chevillon témoigne des peurs et des angoisses des nuits de Sarajevo. Il y a dans *Sarajevo (Suite)* la tendresse d'une fraternité grave, sans larmes. C'est une suite riche, sans concessions aux goûts du jour, qui s'en tient à cette nouvelle musique assez indéfinissable qui oscille entre les esthétismes de la musique contemporaine et un jazz en parallèle des modèles afro-américains. *Sarajevo (Suite)* a la touchante sobriété des mélodies poignantes et des mots dépouillés. **S. Si.**

1 CD L'Empreinte digitale ED 13039. Distribué par Harmonia Mundi.

ROCK

Shane MacGowan and the Popes
The Snake

Epouvantail pour ligue antialcoolique, cas clinique pour école de médecine, on croyait Shane MacGowan définitivement perdu pour la musique depuis son départ des Pogues. Mais la résistance du bonhomme continue de défier tout diagnostic. Dès les premières mesures de *The Snake* son premier album solo, on retrouve ce beuglement inimitable comme sorti d'un gosier de marin, les cordes vocales confites dans le rhum et la nicotine. Les ingrédients d'origine fonctionnent mieux que jamais. Ce mélange vigoureux d'énergie punk et de gigue irlandaise, où flûtes, banjo et cornemuses se fondent aux instruments de l'orthodoxie binaire, rappellent les meilleurs moments des Pogues, ceux de leurs deux premiers albums *(Red Roses For Me, Rum Sodomy And The Lash)*. Le même danger le guette aussi, celui de la caricature. Mais qu'il flirte avec la flibuste où se perde corps et âme dans l'onde amère et les vapeurs d'alcool, ce vaurien romantique phagocyte le folklore et creuse plus profond. Son imaginaire s'anime de vrais personnages, s'alimente de sa propre autodestruction, de son espoir toujours compromis de repentir. Le chanteur pittoresque impose alors un talent d'auteur et de mélodiste qui en fait un des plus solides *songwriter* britanniques. **S. D.**

1 CD ZTT 4509-98104-2. Distribué par WEA.

FUNK

Prince
The Black Album

Sortie officielle d'un disque mythique. En 1987, quelques mois après la sortie de son double album, *Sign'O'The Times*, Prince s'enfermait dans son studio tout neuf de Paisley Park pour calmer sa boulimie de musique. Il en ressortait bientôt avec sous le bras un album qu'il désirait ne voir habillé que d'une simple pochette noire, sans autre indication que la liste des huit morceaux qui le composaient. Les exigences du Maître se heurtèrent aux impératifs commerciaux de Warner Bros Records, pour un des épisodes les plus fameux des relations conflictuelles entretenues entre Prince et sa maison de disques. Vexé, celui-ci jura de ne jamais publier son *Black Album*. Soudain auréolé de mystère, il devint vite pourtant une des meilleures ventes du marché du disque pirate sans qu'on sache quel rôle l'artiste avait joué dans ces fuites. Sept années après, le grand public découvre finalement un objet dont le contenu n'est pas tout à fait à la hauteur de sa sulfureuse histoire. Disque de danse avant tout, il laisse peu de place aux chansons (*When 2 R In Love* fut le seul morceau qui figura d'ailleurs sur *Lovesexy*, son disque suivant). Trop de titres semblent accoucher d'une « jam session » sans queue ni tête, rogatons d'une production pléthorique. A son meilleur (*The Grind, Superfunkycalifragisexy*), Roger Nelson travaille un électro-funk brut et dépouillé, le plus noir sans doute qu'il ait enregistré. *Dead On It* et l'impressionnant *Boy George* préfigurant d'ailleurs la violence du *gangsta rap*. **S. D.**

1 CD Warner 9382-45793-2. Distribué par WEA.

CHANSON

Clémence Lhomme
Clémence Lhomme

Clémence Lhomme, avant d'être elle-même, fut la chanteuse de Blues Trottoirs : charme nocturne, voix perchée et suave, amours contenues et vivaces. Cet album éponyme est une belle surprise : Clémence Lhomme en a écrit les chansons, paroles et musique, et elles sont bonnes en général, ce qui est aujourd'hui plutôt rare. La tonalité générale est celle du jazz (*Amours sanglantes*, tendance acid-cool, *Last Tango*), du jazzie (*Pigeon Vole, Histoire pour toi*, avec cordes langoureuses) et du blues (*P'tite sœur*, avec steel-guitar, harmonica et voix tremblée). Ces influences côtoient des traits de chanson française façon Jean-Louis Murat, du rock carré, un zeste de tango ou de swing manouche (*Détour*). Ce zapping musical tient la route grâce aux arrangements de Michel Cœuriot, légers, déliés, astucieux (*Saint-Clément*, avec orgue de barbarie). Les mots dressent le panorama intérieur d'une jeune fille rêveuse, *« trop sensible, trop sentimentale »*, qui lit Corto Maltese, se promène dans les dunes quand le drame la surprend : *« Toi que je vois courir rire aux éclats/ Dans cette vague immense et grise que tu ne vois pas/Mais aimer n'a jamais fait plus de mal/De ce déluge je garde cette blessure inégale/Qui me torture, qui me réveille les soirs d'orage/Où je rêve de cette main que tu ne prends pas »* (*Saint-Clément*). Mais ces chansons ne permettent pas à Clémence Lhomme de changer de registre de voix. Agréable et sensible au début, l'intonation (souffle, murmure, registre haut...) finit par provoquer la lassitude, quand devrait perdurer le ravissement. **V. Mo.**

1 CD Columbia 477 747-2.

Yves Duteil
Entre elles et moi

Yves Duteil plaît aux enfants. Il est aussi un bon mélodiste. Deux qualités qui ont permis à ce chanteur étiqueté « tendresse » d'attirer quelques femmes remarquables dans ses filets. En duo, la limpidité d'Yves Duteil est-elle d'avantage supportable ? Qu'y a-t-il entre elles et lui qui nous fasse considérer ses chansons d'une autre oreille ? Qui nous fasse glisser sur les concepts lénifiants de la chaumière, des oiseaux qui piaillent, et du bonheur d'avoir trente ans ? Une légèreté, un déroulement naturel de la musique excluant trop d'efforts, et la reconnaissance d'un geste élégant de la part d'un chanteur habituellement plus solitaire. Les variations brésiliennes avec Liane Foly (*J'ai le cœur en bois*), bucoliques avec Enzo Enzo (*Au parc Monceau*), troublantes avec Véronique Sanson (*Mélancolie*), mélancoliques avec Véronique Rivière (*le Mur de la prison d'en face*) rappellent qu'Yves Duteil a souvent fait de belles chansons. Mais il y a des extrêmes : Dee Dee Bridgewater a beau chanter bien, *Prendre un enfant* (une chanson que l'on pardonnera aux nôtres d'aimer un peu dans leurs plus tendres années) est toujours aussi niannian. Mais le succès est quasi garanti. Seule exception à la règle de l'homme à tout faire (chanteur, auteur et compositeur), *l'Adolescente*, écrite et chantée par Jeanne Moreau sur une musique de Philippe Sarde : *« Dis où est l'amour, le grand amour que j'attendais, est-il dans une ville, ou dans une île qu'on a perdue ? »* Duteil en est tout chose. **V. Mo.**

1 CD Columbia 477910-2.